This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Fr 44.2

Harvard College Library

GIFT OF

Archibald Cary Coolidge, Ph.D.

(Class of 1887)

PROFESSOR OF HISTORY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE REIMS

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME VOLUME

ANNÉE 1895-1896. — TOME Ier

DEUX VOLUMES SEMESTRIELS CHAQUE ANNEE

PAR ABONNEMENT : 12 FRANCS

PRIX DE CE VOLUME : **10** FRANCS

REIMS

CHEZ F. MICHAUD, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

23, rue du Cadran-Saint-Pierre, 23

M DCCC XCVII

Digitized by Google

Fr 417.2

Harvard College Library
AUG 28 1912
Gift of
Prof. A. C. Coolidge

NOTA

La responsabilité des opinions et assertions émises dans les ouvrages publiés par l'Académie appartient à leurs auteurs.

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

Séance publique du 16 juillet 1896 (1)

DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ

Par M. Alph. GOSSET, Président annuel.

Éminence,
Mesdames,
Messieurs,

Chaque année, en vous retrouvant empressés à son appel, l'Académie est toujours heureuse de vous en exprimer ses remerciements.

Aujourd'hui, ce plaisir est une grande joie, car elle vient d'accomplir une tâche patriotique qui lui tenait fort à cœur : l'hommage à Jeanne d'Arc.

Après une longue attente, après bien des péripéties,

(1) La séance de l'Académie empruntait cette année son caractère à l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc, qui avait eu lieu la veille, et elle fut comme le prolongement de cette fête. Siégeaient sur l'estrade, avec les membres du Bureau : Son Éminence le Cardinal Langénieux; MM. Jalenques, président du Tribunal civil; Walbaum, président du Tribunal de Commerce; Poullot, président de la Chambre de Commerce, et plus de trente

Digitized by Google

elle a terminé son œuvre par la touchante cérémonie d'hier.

Le chef-d'œuvre unique d'un grand artiste, qu'elle a offert à la Ville au nom des souscripteurs, en rappelant toutes les hautes vertus de l'héroïne, redira aussi son initiative et prouvera son action dans la cité.

Le public qui l'ignorait, la connaîtra, elle et sa devise, et il la considérera comme un organe de la vie de toute grande ville, contre laquelle les plaisants qui aimaient à faire de l'esprit ne pourront plus lancer le trait mordant décoché par Voltaire à l'Académie de Soissons : « Ah ! oui, cette fille si sage, qui n'a jamais fait parler d'elle. »

Sans doute, l'Académie de Reims est une fille sage, elle a cinquante-cinq ans ; mais, heureusement pour tous, elle fait parler d'elle par ses travaux, par ses élus, par ses œuvres.

Les premiers, qui ont pour but de rechercher les hauts faits de notre histoire locale, de les mettre en lumière, de les expliquer et les commenter, entretiennent les traditions qui ont fait la grandeur, la prospérité de notre antique et noble Cité. En les mettant en relief, ils les enseignent à la jeunesse et les lui présentent comme un stimulant, en tout cas, comme une

membres titulaires ou correspondants de l'Académie. Un public nombreux et choisi garnissait la grande salle. Les lectures ont eu lieu dans l'ordre indiqué au programme ; celle de M. Paris, sur Jeanne d'Arc, fit le charme des assistants et souleva de nombreux applaudissements. Divers morceaux de musique, exécutés par M. Ernest Lefèvre, compositeur rémois, coupèrent agréablement les lectures. Enfin, une pièce de poésie sur la statue de Jeanne d'Arc, lue par l'auteur M. Jules Minet, jeune poète rémois, vint clore la séance, qui fut levée à cinq heures.

Digitized by Google

obligation de ne pas déchoir. Ses travaux contribuent donc à maintenir le prestige de l'héritage transmis, et provoquent de nouveaux efforts dans toutes les branches de la culture intellectuelle, pour en faire éclore de nouveaux fleurons.

Les seconds, en travaillant à en augmenter le nombre, continuent par leur action personnelle l'œuvre interminable du perfectionnement, la rendent ainsi féconde, et maintiennent le niveau des études indispensables à la tenue générale, sans laquelle la civilisation est plus apparente que réelle.

Enfin, les œuvres inspirées chez elle par le culte désintéressé de la science et de l'art contribuent à l'entretien de la gloire de la cité, l'enrichissent sans cesse, pendant que l'Académie, en suscitant les uns, en publiant les autres, remplit sa mission bienfaisante.

Combien partis de son sein, dans les sciences, dans les lettres, dans les arts, ont pu se produire ensuite avec succès sur une scène plus haute et arriver même à l'Institut !

Elle peut donc être fière de ses œuvres, et vous lui permettrez de rappeler, entre autres, ses apports à la Cité rémoise : il y a quarante ans, la statue de Colbert, et hier, celle plus belle encore que nous venons d'inaugurer en grande pompe.

Oui, Mesdames et Messieurs, votre présence en est une preuve, l'entretien des souvenirs et des gloires locales par l'Académie est aussi une œuvre de patriotisme.

Sans doute, c'est le sentiment religieux qui, cette année, amène à Reims ces longs cortèges de pèlerins recueillis. C'est la religion qui les inspire et qui les conduit. Mais ne croyez-vous pas qu'il y a aussi, dans cette poussée vers Reims, le souvenir du grand rôle

Digitized by Google

qu'elle a joué dans notre histoire, le prestige de ses monuments?

On en a entendu parler, on veut la connaître; on veut voir, on veut contempler notre splendide Cathédrale, où se sont agenouillés tant et tant de personnages illustres qui ont fait l'histoire de la France, et quelquefois aussi celle de l'Europe.

On veut voir celle qui fut la cité sainte, le but de la mission de Jeanne d'Arc, alors qu'elle inspirait aux Français le même respect que Moscou à nos amis les Russes.

On veut voir notre antique Basilique de Saint-Remi, sur l'emplacement de laquelle le grand Saint avait un oratoire.

On veut voir le pays où sont nés, où ont vécu, où ont reçu les premières impressions de l'enfance, tous ces hommes d'action et de direction qui ont eu une part, si souvent prépondérante, dans tant d'événements.

Ce n'est effectivement pas sans raison que la critique moderne aime à attribuer une partie de l'esprit des uns, du talent des autres, du génie de quelques-uns, aux influences de naissance, de milieu, de culture.

Il faut donc, pour le bon fonctionnement de cette théorie, en définitive fortifiante et consolante dans la pratique du bien, que les grandes traditions, les hauts faits soient souvent rappelés; il faut qu'ils soient toujours de bon exemple et efficaces, afin que leur culte soit entretenu.

Or, à qui peut incomber le soin de ce rappel, si ce n'est aux corps savants, stables par leur constitution et renouvelés dans leurs membres, comme les académies?

Dans les pays régis par des pouvoirs souvent renouvelés, on se préoccupe des effets possibles sur les

Digitized by Google

mœurs, sur la littérature, sur les arts, de la précarité de la puissance publique, qui peut faire, défaire et refaire des choses de nature à modifier la forme et le fond du caractère national, à influer sur son génie propre.

C'est une préoccupation qui mérite de fixer l'attention de tous ceux qui ont souci du lendemain, c'est-à-dire qui, ayant à songer à ceux qu'ils laissent, doivent s'inquiéter de la continuité du fonds.

Ne trouveront-ils pas celle-ci dans la permanence des corps savants, depuis l'Institut de France jusqu'aux académies locales ?

Par le fait de leur prolongement indéfini, seuls les corps savants peuvent cultiver une philosophie, avoir une esthétique, sans lesquelles il n'y a dans les arts et dans les lettres ni style, ni perfectionnement, par conséquent pas de réelle beauté.

Ce fut le grand rôle exercé au XVIIe et au XVIIIe siècle par l'Académie française, l'Académie des Sciences et celle des Beaux-Arts.

L'esthétique de la France ayant toujours été basée sur la logique, sur la clarté, sur la finesse de goût, en un mot sur le Beau, entendu suivant la définition de Platon « la splendeur du vrai », son maintien importe à la civilisation contre l'assaut des fantaisies du « *moi* » orgueilleux, afin de conserver à l'esprit français sa force, sa grâce héréditaire et, par suite, son charme pénétrant, sa puissance d'expansion, qui plusieurs fois lui ont fait conquérir le monde, notamment surtout par les arts au XIIIe et au XVIIIe siècle.

L'influence qui, dans cette dernière période, était partie de la capitale, était venue, au XIIIe siècle, de l'École de Champagne, alors florissante et même

Digitized by Google

triomphante dans l'invention comme dans le perfectionnement.

Aussi, dans la rivalité des villes de France qui élèvent à l'envi des cathédrales, c'est Reims qui l'emporte de beaucoup, c'est elle qui tient *le record*, dirait-on aujourd'hui.

Or, ce succès, elle le doit non seulement à la générosité et à la continuité des efforts de sa population, mais surtout au talent de ses architectes, sortis de cette forte École de Champagne, dont le foyer devait être ici, au siège de l'influence.

Lorsque l'incendie de la Cathédrale d'Hincmar vint lui causer une si grande perte, elle eut heureusement à sa tête l'homme le plus capable non seulement de faire oublier le désastre, mais encore de le réparer en inaugurant une ère nouvelle.

L'archevêque Albéric de Humbert, prélat de grande intelligence, avait entre autres qualités le dévouement et le courage nécessaires à l'exercice de la prévoyance. Sans s'attarder dans les regrets, il entreprit courageusement de rebâtir sa Cathédrale, plus vaste, plus magnifique, afin de la rendre digne d'être la première basilique de France.

Pénétré des devoirs de la Ville du Sacre, il sut en convaincre aussi ses habitants, les relever et les entraîner à plus haute et plus grande œuvre.

Ce dut être une tâche laborieuse qui lui attira quelques luttes. Plus d'une fois ses concitoyens durent dire, en voyant tant de belles pierres : « Monseigneur est un « saint, mais il ne sait pas compter. »

En fait de compte, leurs héritiers doivent reconnaître la justesse des prévisions de leur pasteur.

Pour réaliser son programme, Albéric de Humbert

Digitized by Google

sut choisir l'architecte le plus capable de le comprendre, de concevoir un beau plan, de l'exécuter ; il lui donna sa confiance et le laissa maître de l'œuvre.

Celle-ci a dépassé toutes les espérances ; elle a provoqué toutes les admirations, à ce point que le plan fut trouvé si harmonieux que, fait unique, il fut suivi pendant deux siècles, sauf dans le caractère des détails, qui durent reproduire dans la sculpture le goût dominant de l'époque.

C'est cette harmonie si visible qui l'a sauvée, au XVIIe et au XVIIIe siècle, du dédain des beaux esprits ; c'est elle qui frappe le plus le visiteur et excite toujours une admiration constante.

Grand succès pour notre ville, qu'elle doit à ces deux hommes d'élite qui surent si bien travailler pour la postérité, et auxquels, il faut bien l'avouer, elle n'a pas encore payé sa dette de reconnaissance.

Lorsque l'étranger, émerveillé du prodige accompli alors par une ville restreinte, dont le commerce et l'industrie ne pouvaient s'étendre aussi loin qu'aujourd'hui, demande les noms de ceux auxquels Reims en doit le bénéfice, il faut le renvoyer consulter les monographies, alors qu'il serait si naturel de le conduire devant un édicule commémoratif, un souvenir, une simple inscription qui, en consacrant la mémoire de ces bienfaiteurs, affirmerait la reconnaissance de ceux pour lesquels ils ont travaillé. A en juger par la foule qui, cette année encore, s'y presse, ils leur en doivent une grande.

Réparons cet oubli.

La France, disait il y a cinquante ans un ministre, « est assez riche pour payer sa gloire » ; celle de Reims est grande, et elle n'a pas coûté de sang ; elle n'a fait

Digitized by Google

que des heureux, que des bénéficiaires. Acquittons-la donc.

Élevons, sur un point quelconque de notre chef-d'œuvre, au moins un souvenir à l'archevêque Albéric de Humbert et à son architecte, Jean d'Orbais.

L'Académie, qui vient d'accomplir si brillamment le vœu qu'elle avait formé il y a dix ans, de rappeler ici le triomphe de Jeanne d'Arc ;

L'Académie, qui a rappelé dans d'autres monuments la mémoire de Gerson, de Dom Marlot, de Dom Ruinart, etc., peut enfin songer à ces deux grands hommes, et leur élever, dans leur propre monument, une inscription commémorative.

Il ne s'agit plus maintenant que d'une dépense minime ; en remplissant cette lacune, elle montrera qu'honorer les bienfaiteurs et le souvenir de ceux qui ont rendu des services, n'est pas seulement un devoir, mais aussi une semence pour l'avenir.

Digitized by Google

ACADÉMIE DE REIMS

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Pendant l'année 1895-1896

Lu dans la Séance publique du 16 Juillet 1896

Par M. Henri JADART, Secrétaire général

Messieurs,

Les années se suivent et se ressemblent, unies qu'elles sont par des travaux variés et successifs, mais nécessitant la même somme d'activité. L'an dernier, c'était l'Exposition rétrospective qui sollicitait tous vos soins; cette année, ce fut l'achèvement d'une tâche patriotique assumée ici même, dans la séance publique du 23 juillet 1885, sous l'effet de l'entraînant discours prononcé par notre regretté confrère, M. Leseur, président annuel.

L'érection de la statue de Jeanne d'Arc sur la place du Parvis, entrevue alors comme un projet tout à l'honneur de la ville et commandée par notre propre devoir, est devenue une réalité. Un comité formé dans votre sein, mais agrandi et rendu puissant par la présence des plus hautes notabilités de la région, a terminé en dix ans son importante mission. Il a trouvé les ressources nécessaires dans le cœur et dans l'âme de nos compatriotes. Il a trouvé surtout dans le génie d'un grand artiste, M. Paul Dubois, la plus belle, la plus vivante incarna-

Digitized by Google

tion de sa pensée, le plus durable hommage à l'héroïne nationale, à la libératrice de la France, qui fut aussi, au jour de son triomphe, la libératrice de Reims.

En effet, nous fêtons aujourd'hui même le 467e anniversaire de la libération de notre ville du joug anglais, qui s'accomplit le 16 juillet 1429, jour de l'entrée de Jeanne d'Arc à Reims.

Désormais, un monument redira cette date à nos descendants, et perpétuera le témoignage de notre reconnaissance. Le nom de l'Académie est gravé sur le piédestal de la statue, comme étant l'initiatrice de l'œuvre :

A
JEANNE D'ARC
REIMS
LA FRANCE
SOUSCRIPTION NATIONALE
OUVERTE PAR L'ACADÉMIE DE REIMS
1886 - 1896

C'était justice, mais c'est justice aussi que l'Académie reporte toute sa gratitude pour l'exécution de son projet, d'abord au président du Comité, M. Alph. Gosset, qui, dévoué, actif et énergique, ne recula devant aucune responsabilité, et fit face à toutes les difficultés dans l'intérêt commun ; — puis au trésorier, M. Douce, qui, ferme et habile dans la gestion des finances, recueillit cette somme énorme de cent cinquante mille francs par minimes portions, et en fit l'emploi exact à l'heure voulue, avec l'esprit de suite qu'il met en toutes choses.

Au dernier terme de la longue attente de nos souscripteurs, et afin que vous n'ignoriez aucune phase de l'entreprise, M. Henri Paris, l'un des membres les plus

Digitized by Google

dévoués du Comité, vous en a retracé les efforts persévérants dans un historique animé, instructif et plein de renseignements pour l'avenir. — Enfin, M. Douce, pour obtenir une allocation digne de la Ville, a résumé dans un mémoire concis et pénétrant les difficultés de toute nature qui ont retardé l'inauguration de l'œuvre de l'éminent statuaire, et ne la rendent que plus glorieuse pour notre Cité.

Ce n'était point là, Messieurs, votre seule préoccupation, et vous n'avez rien négligé de vos travaux intérieurs, ni des responsabilités de vos concours. Les séances de quinzaine ont été fréquentées plus que jamais, et fructueuses par leurs multiples communications non moins que par les discussions suscitées ou entretenues sur les sujets les plus divers, par notre zélé Président.

SCIENCES

La question des eaux à Reims est toujours d'actualité; aussi, vous avez entendu avec intérêt M. Laurent résumer ses recherches sur l'origine des sources de Fléchambault qui alimentent nos réservoirs. Il place cette origine dans les coteaux voisins qui absorbent les eaux de pluie d'alentour. M. le docteur Seuvre énonça à son point de vue la théorie bien connue qui rattache les eaux de Reims à celles de la Montagne, et les fait déverser par une nappe souterraine, parallèle au lit du *Rouillat*, trop souvent à sec à notre époque. M. Laurent nous promet de tenter des investigations nouvelles en faveur de son hypothèse.

Digitized by Google

Le même membre a ouvert la voie à ces questions si récentes de géologie et de géographie comparées, dont M. Balteau s'est fait ici l'interprète autorisé en nous entretenant de l'état ancien et moderne du cours de la Marne et de l'appauvrissement de la Meuse. Notre confrère honoraire, M. de Lapparent, est l'auteur d'un important ouvrage sur cette matière, qui commence à faire école en France et ici même. Cette science nouvelle se nomme la *Géomorphologie,* c'est-à-dire l'étude des changements de la terre.

C'est aussi de géologie que nous a entretenus M. Émile Lefèvre, membre correspondant, en nous retraçant l'œuvre de Joachim Barrande, paléontologiste célèbre du milieu du siècle et déjà, trouve-t-il, trop oublié de nos jours. Ses études sur les terrains du centre de la Bohême, surtout ses atlas d'un détail infini, sont des publications gigantesques bien connues encore à l'Université de Louvain, et qu'il faut parfois rappeler aux chercheurs en France.

BELLES-LETTRES

La lecture de M. Bourdel, notre correspondant à Reims, professeur de philosophie au Lycée, sur la philosophie des tragiques latins et d'Ennius, vous a donné la preuve d'un concours dévoué et d'une collaboration très fructueuse pour nos Mémoires. Depuis longtemps nous n'avions entendu un travail aussi approfondi sur la philosophie antique. Voici les conclusions de notre confrère, qui me dispensent d'entrer plus avant dans son sujet :

« Les tragiques latins n'ont pas de philosophie pro-

Digitized by Google

prement dite, mais ils ont un caractère, et ce caractère se trouve être celui d'une philosophie morale, de la morale stoïcienne. Indifférents à toute spéculation pure, ils sont éclectiques, mais épris des formules et de la prédication morale; ils sont romains et stoïciens. »

Ainsi se trouvent annoncés et préparés Cicéron et Sénèque.

Une autre collaboration littéraire nous est venue bien à point de l'un de nos confrères titulaires, M. Brissart, à propos de l'envoi à l'Académie d'un essai de traduction en vers français du poète allemand Adalbert de Chamisso, si apprécié de l'autre côté du Rhin. Originaire de Champagne, né aux portes de Sainte-Menehould à la veille de la Révolution, qui le vit émigrer, le célèbre écrivain garda sur la terre étrangère le goût inné des lettres françaises, avec le sens et les traditions de la patrie. Il nous est arrivé récemment de Franche-Comté une première tentative de M. Berdellé, en vue d'une traduction des pièces les plus remarquables de l'œuvre de Chamisso. Ces essais sont méritoires dans le but qui les inspire, car ils tendent à revendiquer pour la France la glorieuse renommée d'un Français d'origine; mais M. Brissart, au rapport duquel vous avez soumis cet envoi, estime qu'il vaudrait mieux traduire ce poète en prose qu'en vers, et le faire, en tout cas, avec une extrême simplicité de style. Au préalable, l'Académie devrait mettre au concours une étude sur la vie et les poésies d'Adalbert de Chamisso, rappeler ainsi sa figure dans son pays natal, et ensuite vulgariser ses pièces les plus dignes d'éloge, selon la pensée très louable de M. Berdellé.

Digitized by Google

HISTOIRE

Il était naturel que la célébration du quatorzième centenaire du baptême de Clovis entraînât à Reims les esprits comme les cœurs vers ces événements lointains, offrant matière à de nombreuses discussions sur les détails, mais dont les conséquences restent si considérables dans notre histoire nationale et si glorieuses pour notre cité. Le premier point a été traité par notre confrère, M. Demaison : *Le lieu du baptême de Clovis,* à savoir si cette cérémonie fut célébrée à Reims même, et dans quel endroit de la ville. Il résulte clairement de ses recherches érudites que ce fut bien le baptistère de sa cathédrale que saint Remi fit préparer, selon le texte de Grégoire de Tours : *Jussit lavacrum præparari,* et que là, aux environs immédiats de la Cathédrale actuelle, se fit la cérémonie. Publiée d'abord dans le savant ouvrage de M. Kurth sur Clovis, la dissertation de notre confrère a pris place dans nos *Travaux,* où vous la relirez avec fruit.

En même temps que le *Clovis* de M. Kurth, illustré avec tant de goût, voyait le jour à Tours, un autre ouvrage considérable paraissait à Paris : *La France chrétienne dans l'Histoire,* œuvre collective de trente-cinq écrivains de la plus haute compétence, groupés pour la circonstance sous la direction du R. P. Baudrillart, de l'Oratoire, et sous les auspices de S. Ém. le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims. Un exemplaire de cette œuvre si remarquable à tous égards a été offert à l'Académie par son Président d'honneur, et consulté sur-le-champ par nos plus consciencieux travailleurs.

Digitized by Google

Comme des échos de ces grandes publications, paraissaient successivement à Reims plusieurs études intéressantes : une *Vie de saint Remi* en deux éditions, par M. l'abbé Haudecœur, qui a bien voulu nous donner la primeur des premiers chapitres, dont vous avez loué l'esprit d'investigation et la clarté du style ; — une autre *Vie de saint Remi* par M. le chanoine Cerf, qui nous l'offrait hier, comme la suite de tant d'autres travaux sur l'hagiographie diocésaine;—enfin, la communication de Mgr Péchenard au sein de l'Académie, sur les causes historiques du Centenaire, et son magistral discours d'ouverture, *le Jubilé national,* prononcé en l'église Saint-Remi, le 6 avril dernier, dans une fête imposante, en présence de plusieurs membres de l'Institut et des notabilités régionales.

Ce ne fut pas seulement la vie et l'époque de l'Apôtre des Francs que l'on approfondit cette année parmi nous, ce fut aussi la magnifique basilique où son culte s'est perpétué avec tant d'éclat. Le monument entier devint l'objet d'une vaste monographie sous la main énergique de notre président, M. Alphonse Gosset. Il en dessina tous les éléments d'architecture, en reconstitua les œuvres d'art existantes ou détruites, en présenta la structure d'ensemble et les détails sous leurs faces diverses. Il convie ses compatriotes et les amateurs français à lui permettre la publication de ces planches, offrant de si consciencieux relevés et des modèles inimitables. Vous avez apprécié ce grand travail qu'il nous a présenté, animé par le zèle le plus convaincu et le plus dévoué.

Après la monographie de l'église, vous avez eu à vous occuper de quelques-unes de ses œuvres d'art. Vous avez admiré plus que jamais la suite des riches tapisseries de la *Vie de saint Remi,* données par Robert de Lenoncourt

Digitized by Google

en 1531, dont la manufacture nationale des Gobelins va poursuivre la restauration sous la conduite de son éminent directeur, M. Guiffrey, et à l'aide des secours de l'État et de la Ville, généreusement associés.

Puis, vous avez appris avec intérêt qu'une nouvelle châsse, qui sera ciselée par les soins de M. Wéry-Mennesson sur le modèle de l'ancienne, allait remplacer celle que M. Ludinart de Vauxelles donna au commencement du siècle. Qu'était cette ancienne châsse, si admirée des contemporains et fondue à la Révolution? MM. Ch. Givelet et Demaison recherchèrent dans nos archives les documents concernant son exécution en 1646, par Antoine Lespicier, orfèvre rémois, aux frais d'Oudard Bourgeois, grand prieur de l'abbaye; et votre Secrétaire général condensa ces pièces dans une notice accompagnée d'un essai de restitution. Ce travail sera consulté pour l'histoire de l'art à Reims, et aussi pour le culte des reliques de saint Remi. Il relate, en effet, une première visite secrète des religieux, restée inconnue jusqu'ici, et qui précéda les deux reconnaissances officielles de 1646, constatant l'intégrité du corps dans la châsse d'Hincmar. Cette châsse vénérable ne fut point détruite; elle fut enfermée, en 1650, dans la châsse nouvelle qui formait ainsi un double reliquaire. Sa richesse extérieure consistait surtout dans le travail de l'artiste, *materiam superabat opus,* et ses figures ciselées reluisaient, non du ton brillant de l'or ni du coloris des émaux, mais de l'éclat pur et doux de l'argent.

A propos de l'église Saint-Remi, je ne puis oublier, en terminant, de signaler l'album de vues qui vous a été offert par M. Rothier, photographe. C'est un inventaire des différentes richesses d'art et un classement des prin-

Digitized by Google

cipaux aspects de l'édifice. Cet utile recueil, destiné à servir de mémento aux artistes non moins qu'aux visiteurs, a été honoré par vous d'une médaille d'argent grand module. Le même photographe avait déjà reproduit les trésors accumulés dans l'Exposition rétrospective de l'an dernier, et il vous offre aujourd'hui sous toutes ses faces l'ensemble du Musée lapidaire rémois, dont nous parlerons tout à l'heure.

Jeanne d'Arc devait trouver aussi une place spéciale cette année dans votre sollicitude, et vous avez entendu avec plaisir la sage et judicieuse revendication de M. Froussard en faveur de sa qualité de Française, comme sujette d'une prévôté payant l'impôt au roi de France. Voici sa conclusion : « Jeanne n'a pas été Lorraine ni Barroise, et si l'on ne peut encore prouver qu'elle a été rigoureusement Champenoise, il est un fait certain, c'est qu'elle était Française, puisqu'elle est née dans le ressort d'une prévôté française, celle d'Andelot. »

Cessant à peine d'être membre titulaire, élu membre honoraire, M. Thirion vous a continué l'envoi de ses travaux sur l'échevinage rémois. Vous avez entendu la lecture de son chapitre sur Guillaume de Champagne et sur la charte nommée de son nom *la Willelmine,* si célèbre dans l'histoire de la lutte entre l'archevêque et les bourgeois. Successeur, mais non continuateur de Henri de France, il fut sage et politique autant que son prédécesseur avait été conquérant et emporté. Ce dernier n'avait rien fondé durant quinze années de pouvoir, et il suffit de peu de temps au cardinal Guillaume aux Blanches-Mains pour rapprocher et pacifier les hommes, doter d'institutions les villes et les campagnes, Reims comme Beaumont-en-Argonne. Vous attendrez la suite et les conclusions d'un travail de si

Digitized by Google

haute importance, que notre confrère se réserve de publier dans son intégrité.

Il y eut des diplomates dans tous les temps, mais la création de la diplomatie dans les rapports internationaux est relativement récente. Une communication de M. Malet, membre correspondant, vous a mis à même de juger de l'organisation du service diplomatique proprement dit en France, sous Louis XIV. A l'imitation des Vénitiens, les nations européennes se constituèrent, à partir du XVIe siècle, des représentants en permanence l'une chez l'autre, et en tirèrent les plus grands avantages. Ce que furent les traditions, l'esprit de suite et la haute valeur des diplomates français à l'origine, M. Malet vous l'a nettement indiqué, et il a proclamé les immenses services rendus à la patrie par les Père Joseph, les d'Avaux, les Servien, les Chanut, au cours de ces longues et délicates négociations qui agrandirent successivement la France et rendirent son rôle prépondérant en Europe. Vous ne pouviez mieux comprendre ces vérités historiques qu'en écoutant l'auteur d'une *Histoire diplomatique de l'Europe aux XVIIe et XVIIIe siècles,* en cours de publication.

La longue série des bénédictins originaires du diocèse de Reims et appartenant à la congrégation de Saint-Maur, vous a été déroulée avec précision par Dom Albert Noël, votre correspondant, lui-même bénédictin et d'origine rémoise. Beaucoup de noms inconnus ou oubliés figurent sur ces listes, mais ils ont tous leur importance, et rattachent beaucoup de familles à l'existence de ces monastères bénédictins, si nombreux dans la contrée et encore si vivaces aux derniers siècles. L'histoire littéraire de Dom Tassin et sa continuation par M. Ulysse Robert, vont se compléter de renseignements nouveaux

Digitized by Google

empruntés aux matricules et autres sources les plus sûres.

Il me reste, pour clore le chapitre de l'histoire, à vous parler du *Babysme*, cette secte persane, sorte d'hérésie musulmane ou de société secrète agissante et perfide, qui vient d'immoler le Shah de Perse à ses rancunes et à ses revendications. Fondée par le Bab, vous a dit M. Balteau, cette secte contemporaine prétend arriver au règne de la vérité et de la justice ; elle fut persécutée en 1847, son chef atteint et ses conversions vivement combattues. Mais son influence s'est poursuivie et produit des effets terribles, comme ce récent assassinat dont les causes ont été imparfaitement connues en Europe.

ARCHÉOLOGIE

Le grand événement de l'année, en ce qui concerne l'archéologie, c'est la translation du Musée lapidaire de la crypte de l'Archevêché au cloître de l'Hôtel-Dieu, opérée intégralement et sans aucune avarie, dans le mois de mars 1896.

La chapelle basse du palais ayant été instamment redemandée par Son Éminence Mgr l'Archevêque, pour être rendue au culte à l'occasion des fêtes du XIVe centenaire du baptême de Clovis, l'Académie déféra immédiatement à ce désir, en renonçant à continuer dans ce local l'œuvre entreprise par la commission archéologique en 1865. Mais il ne pouvait dépendre de nous de trouver un autre local à bref délai et d'assumer les frais et charges du transport. Il fallut en référer à la Ville, au profit de laquelle ce Musée avait été constitué dès

Digitized by Google

l'origine. Le Maire de Reims, alors notre confrère, M. le Dr H. Henrot, se montra très favorable à cette translation, et obtint de l'Administration des Hospices la concession d'une portion du cloître de l'Hôtel-Dieu pour servir de dépôt aux antiquités lapidaires, en même temps qu'il faisait voter au conseil municipal un crédit de 1,500 fr. pour les y installer. Les débris gallo-romains, les chapiteaux du moyen âge, les enseignes, les cheminées de la Renaissance, furent donc démontés pièce à pièce, transportés et remontés, sous l'efficace et directe surveillance de M. Ernest Brunette, notre confrère, architecte de la Ville.

Restait le plus précieux de ces legs du passé, l'incomparable tombeau de Jovin, dont il fallait achever l'odyssée, en un siècle qui ne sait plus laisser rien en repos (1). En 1799, le fameux marbre antique était amené de l'église Saint-Nicaise à la Cathédrale ; il y fut successivement changé de place et voilé, puis on le descendit, en 1865, dans cette crypte d'où il fallait maintenant l'exhumer, pour lui faire remonter la colline et retrouver un domicile dans le voisinage de son emplacement primitif. La translation s'opéra à la suite d'une entente entre toutes les parties pouvant avoir des droits à sa propriété ou à sa possession, et d'accord on réserva tous ces droits (2). Le lourd cénotaphe fut alors sorti du fond de la crypte à grands renforts de bras, puis monté dans la cour de l'Archevêché, placé sur un véhicule, et transporté le 28 mars 1896, au matin, par

(1) *Odyssée du Tombeau de Jovin*, par L. Monce-W, dans la *Revue de Champagne et de Brie*, décembre 1894, pp. 921-929.

(2) Procès-verbal de la réunion tenue le 7 mars 1896, à l'Hôtel de Ville.

Digitized by Google

un solide attelage, au seuil du cloître de l'ancienne abbaye de Saint-Remi. Sa mise en place fut encore féconde en périlleux incidents, dont se tira avec honneur et un vrai succès notre confrère, M. Brunette. Ses efforts aboutirent, comme ceux des secrétaires de l'Académie pour le classement, à la plus favorable installation de l'ensemble du Musée lapidaire.

Lui-même concourut à l'enrichir par le dépôt qu'il y fit de plusieurs précieux chapiteaux légués à la Ville par M. Brunette père, notamment trois chapiteaux en marbre de l'époque chrétienne. — Hier encore, notre concitoyen, M. Sacy, fabricant de tissus, l'enrichissait par le don d'un chapiteau gallo-romain d'une remarquable sculpture, récemment trouvé en construisant une maison en bordure sur la rue Saint-Symphorien. Nos collections lapidaires, fondées par l'Académie, sont donc toujours en voie de progrès, et plus accessibles que jamais à nos concitoyens comme aux visiteurs étrangers. Votre sollicitude ne les perdra jamais de vue.

M. le docteur Guelliot vous a présenté l'hommage d'une publication faite en Belgique, sur les *Oculistes romains du IIIe siècle,* par un professeur, M. Deneffe, et notre confrère a expliqué son importance pour l'étude des cachets d'oculistes, si fréquemment découverts à Reims.

M. Charles Coyon, membre de la Société française d'archéologie, à Beine, vous a lu sa relation très exacte et appuyée de nombreux dessins, donnant le résultat des fouilles opérées par lui au domaine des Commelles, terroir de Prunay, lieudit *Montéqueux*. Il y rencontra une nécropole du IIe ou du IIIe siècle avant l'ère chrétienne, qui n'était mélangée d'aucuns vestiges gallo-romains postérieurs. Une seule incinération a été

Digitized by Google

constatée, et dans les sépultures faites dans la craie se trouvaient, avec les ossements, de nombreux objets, armes, bracelets, vases, etc. Examiné par M. Léon Morel et par M. Demaison, le travail de M. Coyon a été jugé remarquable et digne de figurer dans nos Mémoires.

Un autre de nos fidèles archéologues et correspondants, M. l'abbé Chevallier, curé de Montbré, continuait, de son côté, l'exploration de la vallée de l'Ardres, dont il termine cette année la description monumentale, qui formera bientôt un recueil illustré d'un réel intérêt pour tous les édifices et les souvenirs locaux des cantons de Ville-en-Tardenois et de Fismes.

En revenant à Reims, Messieurs, c'est la Cathédrale qui nous attira le plus, et nous devons à notre président, M. Gosset, une magnifique coupe transversale du monument à la hauteur du transept, qui n'avait jamais été éditée, et qui forme la maîtresse planche du grand ouvrage illustré qu'il publia l'an dernier.

M. le chanoine Cerf, pour sa part annuelle du congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, est entré dans le monde infini des détails de la statuaire, costumes, armures, ornements, qu'il a pu étudier avec toute la précision désirable, grâce aux vues prises par un photographe amateur, doublé d'un artiste, M. Abel Lajoye. L'album qui a passé sous vos yeux est une mine très riche à exploiter, et qui complète certains points de la collection Trompette.

Vous avez voté des remerciements à M. Abel Lajoye, à deux reprises, car c'est aussi lui qui a sauvé, par une reproduction *in extremis*, la fresque si curieuse de l'ancien cartulaire du Chapitre, près de l'orgue. Tout ce côté du transept nord subit, au mois de juillet 1895, des restaurations qui anéantirent les dernières traces de

Digitized by Google

cette fresque, dessinée heureusement avec ses couleurs par M. Ch. Givelet, lors de sa découverte en 1853. Votre Secrétaire général, correspondant du Comité des Travaux historiques, n'a point négligé de lui envoyer ces deux reproductions, en y joignant une notice sur les trois personnages qui y figurent. Ce sera, du moins, sauver la trace d'une peinture de la fin du XIIIe siècle, que M. Müntz a jugée des plus intéressantes pour l'art français et pour l'histoire de la Cathédrale.

Enfin, Messieurs, notre métropole n'est point seulement un monument matériel ; elle a une âme, une vie propre dont les pierres ne sont que le symbole. Quelles en étaient les traditions, comment s'y pratiquaient les cérémonies du culte, en un mot, quelle était sa liturgie à la fin du siècle merveilleux qui vit élever sa gigantesque masse avec sa floraison de sculptures? La réponse est facile, puisque nous possédons, en triple exemplaire, le *Liber ordinarius Ecclesiæ Remensis,* contemporain de son achèvement (1). Il a fallu qu'un visiteur érudit, ami fervent de la bibliographie et des arts, M. le chanoine Ulysse Chevalier, correspondant de l'Institut, vînt nous faire apprécier l'intérêt d'une publication de ce genre. Nous n'avions plus de copiste sur place depuis la perte de M. Duchénoy, il nous en trouva un excellent à notre porte, en la personne de M. l'abbé Bouxin, le récent historien de la cathédrale de Laon. La copie s'achève par ses soins, et M. Ulysse Chevalier en sera l'éditeur. Nous n'aurons donc qu'à ouvrir le livre qu'il nous mettra en

(1) L'*Ordinaire de la Cathédrale de Reims*, copié par M. l'abbé Bouxin, date de 1263 à 1298, d'après les noms des personnages qui y figurent. (*Bibliothèque de Reims*, mss., nouveau classement : n°s 327, 328 et 329.)

Digitized by Google

mains pour savoir ce qui se passait, jour par jour, dans le chœur de Notre-Dame, sous le règne de saint Louis. C'est un *Ordo* rétrospectif, bien historique, celui-là !

BEAUX-ARTS

J'arrive aux Beaux-Arts proprement dits avec la conférence que notre infatigable confrère, M. le baron de Baye, a bien voulu nous faire sur *La peinture russe moderne*. Déjà il avait instruit l'Académie des curieuses péripéties de son voyage d'exploration des deux côtés de l'Oural, du Volga à l'Irtisch, en Sibérie (1). Il avait dépeint les mœurs, l'aspect et les antiquités de ces vastes régions où il fait honorer le nom de la France et la science d'un Français, et il voulut, en plus, nous retracer les destinées de l'art en Russie.

Les œuvres de Vasnetzoff furent son point de départ l'an dernier. Cette fois, toujours aidé par les projections si nettes dues à l'obligeante habileté de M. Lucien Houlon, il étendit son champ dans le monde de l'art contemporain à Moscou, à Pétersbourg et dans les milieux les plus variés.

Le fruit de cette conférence, très appréciée du public que vous y invitez si volontiers, restera acquis à nos volumes, qui en verront paraître le texte illustré, cette fois encore, par la libéralité de notre aimable confrère.

Un écho de l'Exposition rétrospective de l'an dernier n'est point déplacé en ce moment, où les fêtes succèdent aux fêtes dans ce vieux palais et autour de lui. Il conve-

(1) *Revue de Champagne et de Brie*, février 1896, p. 214.

Digitized by Google

nait de faire apprécier à la réunion des Sociétés des Beaux-Arts de cette année, dans sa session d'avril, les efforts de l'Académie et la réussite qui les couronna en 1895. Votre Secrétaire général envoya une sorte de revue des plus curieux objets confiés à votre sollicitude: le portrait de Colbert, les reliquaires de Brienne, le siège de Rhodes, etc., qui vont être reproduits aux frais de la Direction des Beaux-Arts, avec le mémoire de votre délégué. Ce délégué, Messieurs, a reçu à cette occasion les palmes d'officier de l'Instruction publique, unissant, là comme ailleurs, sa fortune à la vôtre.

Peu de temps après s'ouvrait une vente de dessins qui restera célèbre (1), aux premiers rangs de laquelle figurait l'*Album de Pierre Jacques,* fait à Rome de 1572 à 1577. Bien des fois vous vous étiez préoccupés du sort de cette précieuse relique de notre grand sculpteur rémois, et vous vous êtes réjouis qu'elle soit entrée au cabinet des estampes de la Bibliothèque Nationale. Certes, il eût mieux valu l'acquérir à Reims, mais le taux des enchères nous avait effrayés. Pusillanimes que nous étions ! *Homo modicæ fidei !* Le recueil, estimé plusieurs milliers de francs, fut adjugé pour deux cents francs au Conservateur des Estampes, M. Duplessis, qui nous offrit de suite un favorable accès dans son département, enrichi à bon compte d'un nouveau trésor de l'art français !

Un tableau attribué à Rubens, la *Visitation,* fut découvert à Reims en 1894, par un habile artiste peintre et expert, M. Alvin-Beaumont. Nous n'avons point à

(1) Catalogue de dessins et tableaux provenant de la collection de feu M. Hippolyte Destailleur. — *Paris, Morgand,* 1896, gr. in-8°. — Vente des 19-23 mai 1896.

Digitized by Google

rappeler ici le procès qu'il suscita, et que le tribunal a tranché sans renouveler le jugement de Salomon. C'est à un examen comparatif des différentes scènes de la *Visitation* peintes par Rubens, que nous a conviés notre confrère, M. le Dr Seuvre, en s'inspirant d'un travail de M. Alvin-Beaumont, qu'il commenta et développa en critique d'art érudit. Il voit dans le tableau de Reims une œuvre de la première manière du grand peintre flamand.

Les estampes des frères Varin, graveurs châlonnais du dernier siècle, ne peuvent être indifférentes aux amateurs rémois, pas plus que celles des frères et des neveux Varin de notre siècle. Ces derniers ont l'avantage de travailler sous nos yeux et pour nous, car, après avoir reçu de leur burin les portraits de Lévesque de Pouilly et de Victor Duquénelle, nous espérons tenir également d'eux celui de notre doyen, M. Henri Paris, comme souvenir de sa cinquantaine au barreau. En attendant ces productions encore fraîches ou ébauchées, notre correspondant, M. Adolphe Varin, nous adresse le catalogue des œuvres de ses ancêtres; il en a détaillé tous les titres, les dédicaces, les retouches avant et après la lettre. Nous sommes fiers de retrouver les belles pages historiques des fêtes de l'inauguration du monument de la place Royale, et les grandes vues de Notre-Dame sous toutes ses faces, d'après les dessins des Gentillastre, architectes et restaurateurs de la célèbre basilique.

Digitized by Google

ENVOIS DE CORRESPONDANTS

Déjà nous avons signalé plusieurs travaux publiés par nos membres correspondants; la liste entière figurera en tête de notre volume annuel. Mais nous devons particulièrement remercier : MM. le comte de Marsy et Frédéric Henriet de leurs comptes rendus de l'Exposition rétrospective de Reims ; — M. Paul Pellot et Dom Noël de leur *Cartulaire du prieuré de Longueau ;* — M. Ad. Bellevoye de ses observations d'histoire naturelle ; — M. l'abbé Misset de ses études relatives à l'origine de Jeanne d'Arc ; — MM. Achille Millien et Arsène Thévenot de leurs volumes de poésie ; — M. l'abbé Antoine de sa publication *la Collégiale de Molhain ;* — M. l'abbé Étienne Georges de sa notice sur la *Révolution à Troyes,* 1789-1791 ; — M. Léon Germain de la suite de ses publications d'histoire ou d'archéologie lorraine ; — M. Henri Loriquet de son *Catalogue de l'Exposition rétrospective d'Arras,* qui est son œuvre admirablement réussie ; — M. le baron de Baye de ses récits de missions scientifiques en Orient ; — et enfin M. Karousine de ses œuvres très appréciées sur les arts et la langue de la Russie.

DÉCÈS ET ÉLECTIONS

Un seul départ s'est produit parmi nos membres titulaires, celui de M. Henri Michaut, ingénieur des Ponts et Chaussées, que d'impérieux devoirs de famille rappelaient en Lorraine. Il a bien voulu nous adresser l'expression de ses regrets en nous quittant, et vous

Digitized by Google

l'avez élu membre honoraire pour le conserver dans nos rangs, à la suite d'une participation de douze ans à nos travaux.

La mort a été autrement impitoyable, car elle a enlevé deux de nos membres titulaires et sept de nos correspondants.

Nous avons perdu en premier lieu l'une des plus hautes notabilités de l'Académie, M. le docteur Alfred Luton, membre titulaire et ancien président, qui tenait à l'École de Médecine et dans la science en général un si haut rang d'écrivain ; son nom faisait honneur à notre corps médical, en France comme à l'étranger. Votre haute estime, vos profonds regrets s'adressant à l'homme public et à l'homme privé, ont été exprimés en votre nom sur sa tombe (1). D'autres voix bien compétentes, celles de M. le Dr Decès et de M. le Dr H. Henrot, ont apprécié et loué les mérites et la valeur du professeur, du savant et du bon citoyen.

Hier vous perdiez un autre confrère, M. Jules Lantiome, membre titulaire depuis 1863, avocat très apprécié pour son activité au barreau, homme du monde d'un caractère loyal et obligeant, lettré d'un goût fin et délicat. Il vous souvient du charme qu'il apporta à notre fête du Cinquantenaire, célébrée sous le toit hospitalier de M. le Dr Decès, quand il nous récita avec une verve incomparable les plus beaux passages d'un poète normand, Louis Bouilhet, qu'il affectionnait particulièrement (2). Il nous avait promis de faire ici, cette

(1) *Travaux de l'Académie*, t. XCIX.

(2) *Louis Bouilhet*, littérateur français né à Cany (Seine-Inférieure) en 1824, mort à Rouen le 19 juillet 1869, bibliothécaire de la ville de Rouen, auteur de plusieurs pièces dramatiques, notamment *La Conjuration d'Amboise*, 1866.

Digitized by Google

année même, le rapport du concours de poésie. Hélas ! sa mort est survenue trop tôt pour lui avoir permis cette collaboration, mais la sympathie de l'Académie pour son talent et ses vifs regrets ont été traduits par notre doyen, M. Paris, en terminant le discours qu'il prononça comme bâtonnier sur sa tombe (1).

Un hommage de gratitude fut aussi rendu, au nom de l'Académie, sur la tombe de M. le baron Charles Remy, membre correspondant, dont les travaux persévérants sur la biographie et l'archéologie rémoises ont tracé un sillon qui ne s'effacera pas (2). Le nombre est considérable des notabilités locales dont notre confrère a retracé l'existence, et son grand mérite est d'avoir toujours eu en vue les traditions d'honneur, de religion et de vertu, d'amour du bien public, héréditaires dans sa famille.

Au dehors, nous avons appris le décès de plusieurs de nos vétérans. Au mois d'octobre 1895, s'éteignait à Saint-Jean-d'Angely le respectable M. J.-B. Buzy, qui était maître répétiteur au Lycée de Reims et lauréat de nos concours en 1853 (3). Il publia plusieurs volumes. Pendant quarante-trois ans il correspondit avec nous, par l'entremise de son ami, M. Prosper Soullié, et vous n'étiez indifférents à aucun de ses envois. — Puis, au mois de mars, vous appreniez la mort de M. Fialon, membre honoraire de l'Académie, ancien professeur de rhétorique au Lycée de Reims, qui avait pris sa retraite comme professeur à la Faculté des lettres de Gre-

(1) *Courrier de la Champagne*, du 3 juillet 1896.

(2) *Travaux de l'Académie*, t. XCVII, p. 261.

(3) Voir sa nécrologie dans la *Revue de Champagne et de Brie*, 1895, p. 876.

Digitized by Google

noble (1). Durant les six années qu'il passa au milieu de vous (1864-1870), ses lectures furent fréquentes sur des sujets de littérature et d'histoire, notamment sur les Pères de l'Église; il fut aussi rapporteur de plusieurs concours, et son souvenir amical était resté présent à l'esprit de tous ceux qui l'avaient connu. — Au mois d'avril, c'était l'une des plus remarquables figures du Parlement et de l'Institut qui disparaissait à son tour, M. Léon Say, économiste et orateur si estimé, qui laisse dans nos Mémoires le premier jet de sa plume et de sa merveilleuse intelligence des affaires de finance (2).

On pouvait croire ce nécrologe terminé, quand, tout récemment, nous avons connu trois autres pertes non moins sensibles : celle de M. l'abbé Puiseux, originaire de Vouziers, aumônier du Collège de Châlons, si apprécié par la distinction de son esprit et l'affabilité de ses manières au sein de la Société d'Agriculture de la Marne dont il était secrétaire, éditeur des lettres de Mgr de Prilly, auteur d'études très précises sur l'église Notre-Dame de l'Épine, décédé au cours d'un voyage en Palestine; — et celle de M. le docteur Leroux, notre correspondant à Corbeny depuis 1844, à propos de sa publication sur la chaussée romaine de cette localité, et

(1) *Courrier de la Champagne* du lundi 16 mars 1896.— Nécrologie. — M. E. Fialon. — L'ancien professeur du Lycée de Reims est décédé le 28 février 1896, à Saubusse (Landes), âgé de 74 ans. Il était né à Orsay (Seine-et-Oise), et avait suivi une brillante et utile carrière universitaire.

(2) Le 21 avril 1895, décès de M. Léon Say, membre de l'Institut, député, etc., qui avait été élu membre correspondant de l'Académie en 1843, et avait publié dans les *Travaux*, t. VIII, l'*Histoire de la Caisse d'Escompte*. — Il était venu à Reims, le 18 décembre 1892, présider la distribution des prix de vertu, sur la demande du maire, M. le docteur H. Henrot, notre confrère.

Digitized by Google

qui prenait encore part au congrès de la Société française d'archéologie, à Laon, en 1887 (1). — Enfin, le dernier coup, non le moins cruel, fut celui de la mort prématurée de M. Louis Courajod, professeur à l'École du Louvre, conservateur au Musée du Louvre, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, que tant de liens rattachaient au département de la Marne, et qui appartenait à notre Société depuis 1870. Il rendit alors de véritables services au Musée de Reims, sur la demande de M. Loriquet, en fixant l'attribution des têtes de Cranach et de plusieurs portraits historiques. Il étudiait depuis, dans ses détails, la statuaire de la Cathédrale, s'intéressait à nos collections, à nos entreprises locales, et ne négligeait aucune occasion d'entretenir avec nous les plus affectueuses et les plus utiles relations. Il laissera donc un douloureux vide dans le cœur de ses amis, non moins que dans la science française.

Les places vacantes depuis deux ans n'ont pas été toutes remplies, mais vous avez appelé déjà, Messieurs, d'honorables et dévoués confrères à continuer l'œuvre commune. Vous avez élu membres titulaires : M. Jalenques, président du tribunal civil, qui avait bien voulu assister à notre séance publique l'an dernier, dès son arrivée à Reims, et qui nous prouve chaque jour combien il est enclin au culte des lettres et des livres ; — M. le docteur Seuvre, qui partage aussi ce culte si reposant des lettres et des arts avec les devoirs

(1) Le Dr Philippe-Agathas Leroux, âgé de 80 ans, décédé à Corbeny, où il exerçait la médecine depuis plus de cinquante ans. — C'était un archéologue distingué ; son cabinet était un véritable musée. Il a publié différentes monographies sur Corbeny et ses environs (*Union médicale du Nord-Est*, 30 juin 1896, p. 193.)

Digitized by Google

d'une profession absorbante ; — puis deux professeurs de notre Lycée, M. Balteau, agrégé d'histoire, déjà notre correspondant, et qui se prête avec une entière faveur à nos recherches d'histoire locale, appartenant lui-même par son origine à notre région, — et M. Laurent, que ses travaux à l'École de Médecine et à la Société des Sciences naturelles rendent si recommandable et si utile parmi nous.

Vous avez également été heureux d'appeler plusieurs autres de nos concitoyens à venir participer à nos séances comme correspondants : deux professeurs du Lycée, M. Bourdel, professeur agrégé de philosophie, et M. Malet, professeur agrégé d'histoire ; — M. l'abbé Charles, licencié d'histoire, professeur de seconde au petit Séminaire ; — M. Léon Margotin, architecte, professeur à l'École régionale des Arts industriels ; — ainsi que M. Adolphe Bellevoye, graveur, membre de l'Académie de Metz, associé à Reims à toutes les études d'histoire naturelle. Le même titre était accordé à M. le docteur Mercier, de Bourbonne-les-Bains, qui réside l'hiver au milieu de nous, et alterne ses occupations professionnelles avec des recherches suivies d'histoire et d'archéologie.

Vos nouveaux correspondants au dehors sont d'anciens lauréats ou des notabilités bien dignes de vos suffrages par leurs services ou leurs ouvrages : M. l'abbé Antoine, curé de Vireux-Molhain ; — M. Georges Blondel, agrégé de l'Université, membre de la Société d'Économie sociale ; — M. Frédéric Henriet, artiste peintre et écrivain, à Château-Thierry ; — M. Stéphen Leroy, professeur d'histoire au Collège de Gray ; — M. P. Frantz Marcou, inspecteur général adjoint des Monuments historiques ; — M. l'abbé Misset, directeur

Digitized by Google

de l'École Lhomond, à Paris ; — M. le baron Frédéric Seillière, au château de Montaubois (Ardennes) ; — M. Villard, avocat général à la Cour d'appel de Nancy ; — et enfin M. Vasnetzoff, l'artiste peintre de Moscou, bien connu de vous par les conférences de M. le baron de Baye.

D'ordinaire, Messieurs, vous regrettez que vos ressources ne vous permettent pas de répondre aux demandes de souscription qui vous sont adressées pour des monuments commémoratifs. Cette année vous avez outrepassé les plus sages traditions, à raison des noms que l'on vous proposait d'honorer : Peiresc, à Aix-en-Provence, et Pasteur, à Dôle, sa ville natale. Ce ne sera point péché d'habitude, car les lettres françaises et l'humanité ont rarement d'aussi bons génies à fêter.

Vous avez eu deux fois cette année l'occasion de féliciter des compatriotes, membres honoraires de l'Académie, en vous associant à la satisfaction que l'on ressentit partout en France, particulièrement en Champagne, en apprenant l'élection de M. Gaston Paris à l'Académie française, et la nomination de M. Théodore Dubois au poste de directeur du Conservatoire national de musique. Ces noms et ces titres en disent assez pour affirmer l'honneur qu'ils font à leur pays natal.

Digitized by Google

Digitized by Google

JEANNE D'ARC

ÉRECTION DE SA STATUE A REIMS

DISCOURS DE M. PARIS

à la Séance publique de l'Académie du 16 juillet 1896

MESSIEURS,

Il y a onze ans, en semblable occurrence et presque jour pour jour, notre président annuel, M. Leseur, de spirituelle mémoire, reprenant un projet déjà proposé par M. le comte de Mellet, vous conviait à réparer un oubli d'autant plus impardonnable qu'il avait été plus souvent regretté. Dans un langage empreint de cette finesse et de cette douce ironie dont il avait le secret, il plaisantait agréablement notre époque, qu'il appelait *le second âge de bronze,* sur sa manie de placer au rang des dieux tous les héros du jour, *sans attendre que la critique et l'histoire eussent assigné à chacun et sa mesure et sa place.* Il rappelait à cette occasion, en désavouant, bien entendu, toute idée de comparaison, les époques de décadence d'Athènes et de Rome, alors que les vivants ne se reconnaissaient plus au milieu d'un monde de marbre et de bronze.

Le désir d'honorer les contemporains, non sans l'arrière et consolante pensée pour beaucoup d'être honorés à leur tour, fait perdre de vue les anciens, et notre président nous suppliait de ne pas laisser plus longtemps dans l'ombre la grande et immortelle figure de Jeanne d'Arc.

Ce n'est pas que tout ne la rappelât à notre souvenir,

Digitized by Google

tout, jusqu'à nos malheurs récents, qui ne cesseront de le paraître que lorsqu'ils auront été réparés.

Les travaux de l'école historique moderne, l'une des gloires de notre siècle, par la voix des Augustin Thierry, des Barante, des Guizot, des Quicherat, des Wallon, voire des Michelet et des Henri Martin, ont remis la libératrice en pleine lumière et l'ont vengée de l'indifférence des âges précédents et des outrages du dernier siècle. Les Anglais eux-mêmes, détestant le crime de leurs ancêtres, prosternent chaque jour leurs regrets émus et leurs hommages expiatoires devant la grandeur sublime de celle qu'ils appellent la libératrice de la France et de l'Angleterre.

« Si les diadèmes des deux pays, dit lord Mahon, eussent été réunis sur la même tête, on peut se demander laquelle des deux nations aurait eu le plus de raison de le regretter. »

« Sans Jeanne d'Arc, dit P. de Quincey, la France était devenue une province de l'Angleterre, et c'eût été pour la ruine des deux pays, si un tel joug eût pu être maintenu. »

Vous avez, Messieurs, présente à l'esprit une remarquable étude de notre collègue, M. l'abbé Haudecœur, sur Jeanne d'Arc, dans la littérature et devant l'opinion en Angleterre.

Laissez-moi, c'est le plus bel hommage à rendre à notre héroïne, citer quelques passages des ouvrages dont nous entretenait notre savant et laborieux collègue.

Dès 1813, un chansonnier populaire, Thomas Dibdin, chantait dans les tavernes :

« Honte aux chefs qui purent la maltraiter ainsi ! Honte éternelle à ceux qui condamnèrent au feu la vierge intrépide ! »

Digitized by Google

En 1857, Carlyle, dans son livre l'*Héroïsme dans l'histoire,* prend la défense de Shakspeare, dont on avait comparé le drame de Henri VI au poème de la Pucelle.

« Pour Voltaire, dit Carlyle, dont le principal métier était de guerroyer contre toute espèce de superstition, cette fille, embrasée d'une ardeur religieuse, n'était qu'une fanatique insensée, et le peuple qui la suivit et crut en elle, un ramassis de lunatiques... Notre illustre Don Juan cache sa tête quand on le compare à la Pucelle de Voltaire : le biographe de Juan, avec tout son zèle, n'est qu'un innocent, un novice, à côté de l'archirailleur. »

En 1858, M. John d'Hagan, juge à la Cour suprême d'Irlande, termine ainsi son *Essai sur Jeanne d'Arc :*

« Il serait intéressant de rappeler les vicissitudes subies par la mémoire de Jeanne, longtemps obscurcie et défigurée par l'oubli et la calomnie..., de dire quelque chose aussi de cette suprême honte pour la France, de cette composition où la profanation sacrilège le dispute à la débauche et à l'obscénité, et qui porte si dignement le nom de Voltaire. Cet ouvrage était digne du XVIIIe siècle et de son patriarche. Mais le XIXe a d'autres pensées. La France est revenue aux hommages dus à son héroïne. Ceux que leurs principes conduisent à la négation de toute intervention miraculeuse dans les affaires humaines, n'en placent pas moins Jeanne d'Arc au premier rang des plus étonnantes créatures ; et on peut dire qu'il n'est guère de chercheurs en qui la foi s'allie à une intelligence élevée, qui n'en soient venus à se déclarer fermes croyants en la vérité de sa mission divine. »

Dans le dernier chant de son poème, dédié aux *Sœurs de Jeanne d'Arc, les Filles de France, que son génie a sauvée,* Robert Steggat (1868), fait une peinture douloureuse de son horrible supplice. Il montre *les flammes*

Digitized by Google

enveloppant le corps délicat de la victime, serrée dans une tunique de toile grossière, liée au froid poteau par une ceinture de fer, seule, debout, avec une muette prière sur les lèvres, qui brillent comme brille l'extase d'une sainte ravie en Dieu.

« Appelez-la, s'écrie le poète, appelez-la, anges du Ciel ! Que ses yeux levés vers la voûte céleste ne voient pas le héraut de la mort... O flammes impures, qui vous élancez pour baiser ses pieds blancs et nus, pour étreindre son corps tremblant dans votre embrassement cruel, que le Ciel vous dérobe votre victime ! Voyez, déjà montent les grises spirales compatissantes qui étouffent les flammes avant leur effroyable étreinte, et la prennent doucement dans leurs tournoyants replis et la revêtent, comme d'une robe, d'un nuage d'or, afin que les yeux mortels ne la voient plus !... Mon Dieu ! ce cri perçant, frappant l'air, retentissant et sourd, un cri long, triste, amer, qui demande le repos !! Et voici que des hauteurs des cieux tombe le suave écho d'une voix d'ange... et tout est silence après.....

« Ainsi s'accomplit le plus damnable des meurtres commis au nom de Dieu, un crime qui fit rougir le Ciel ! Ainsi, dans une rage aveugle, fut jeté aux vents tout ce qui restait de sa poussière bénie, pour devenir, dans le monde, parmi les nations éplorées, les germes des victoires sans nombre remportées sur la tyrannie de l'ambition, pour être désormais une partie de l'âme et du pouvoir de la Liberté sur la terre et sur l'océan et dans l'air que nous respirons ! »

Si ces assauts attendris de la piété tardive des héritiers de Bedfort et de Winchester étaient bien faits pour ranimer nos souvenirs endormis, ce fut bien autre chose, lorsque les fibres les plus intimes de notre patrio-

Digitized by Google

tisme furent si cruellement atteintes par les désastres de l'année terrible, et que nos forces abattues se heurtèrent avec rage à l'impuissance de la vengeance.

Le malheur rapproche de Dieu. Les efforts désespérés appellent à leur aide l'intervention divine. L'enfant qui souffre crie à sa mère ; c'est la seule qu'il connaisse. Plus tard, la douleur et le désespoir arrachent au libre-penseur, à l'athée même, ce cri suprême : « Ah ! mon Dieu ! »

Jamais, dans le cours de notre longue et belle histoire, ce cri ne fut plus à sa place. C'est qu'en effet, lorsque Jeanne, touchée par *la pitié qu'il y avoit au royaume de France,* en dépit de tous obstacles, à travers tous dangers, dut-elle, comme elle le disait, *user ses jambes jusqu'aux genoux,* se mit en route pour joindre le *gentil Dauphin*, la France était perdue. Dans aucun autre temps, sa fortune abandonnée aux seuls efforts humains, ne fut plus désespérée. Vaincue, envahie, saccagée, réduite à quelques provinces, son épuisement la livrait à la servitude. Toute la noblesse avait péri dans les champs d'Azincourt, là où le général en chef, connétable d'Albret, et six princes du sang avaient mordu la poussière. Ceux qui n'y avaient pas trouvé la mort avaient été, comme Charles d'Orléans et le duc de Bourbon, emmenés en captivité à la Tour de Londres. Une reine parjure, une mère dénaturée, répudiant son fils, avait livré au vainqueur, avec sa fille, la couronne tremblante sur la tête affaiblie de Charles VI. Les Anglais, conquis eux-mêmes trois siècles auparavant, usaient de représailles. Leurs succès, secondés par des alliances répétées avec le sang de nos rois, donnaient à leur ambition l'apparence de droits légitimes. Beaucoup, soit calcul, ignorance ou poltronnerie,

Digitized by Google

se prêtaient à cette tromperie. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, issu du sang de Charles V, en se portant du côté des Anglais, ajoutait à l'illusion ; ce Philippe le Bon, ainsi surnommé, dit Michelet, parce qu'il était tendre de cœur, surtout aux femmes, et qu'il versa des torrents de larmes sur la mort de son père, puis pour le venger, des torrents de sang. Le roi, qu'on appelait alors par dérision le « roi de Bourges », et que l'histoire devait glorifier du surnom de Victorieux, mal retranché derrière la Loire, n'était pas, comme on l'a trop dit, oublieux de ses devoirs, mais il doutait lui-même de ses droits. Il fallut qu'une jeune fille de dix-huit ans vînt se jeter à ses pieds : « *Gentil Dauphin*, lui dit-elle, *j'ai nom Jehanne la pucelle. Le Roi des cieux vous mande par moy que vous serez sacré et couronné en la ville de Reims et vous serez lieutenant du Roi des cieux qui est Roi de France.* »

Et, après ces paroles, quelle merveilleuse épopée! C'est, dit M. Wallon, le miracle placé au seuil des temps modernes, comme un défi à ceux qui veulent nier le merveilleux.

Avec quelques chefs de bandes composées pour la plupart de gens de sac et de corde, elle entre le 29 avril dans Orléans, assiégé depuis sept mois, et le 8 mai le siège est levé. Elle quitte Orléans le 11 juin, traverse un pays conquis et occupé par l'ennemi, prend Jargeau le 12, le 15 Beaugency et Meung; le 18 elle bat les Anglais et fait prisonnier Talbot dans la plaine de Patay, que devait illustrer encore de nos jours la valeur française. Le 29, elle part de Gien, entre à Troyes le 10 juillet, le 14 à Châlons, et le 16 les échevins de la ville de Reims apportent au roi les clefs de la ville. Le 17, le roi est sacré par le chancelier de France, l'archevêque Regnault

Digitized by Google

de Chartres, qui était entré la veille pour la première fois dans sa Cathédrale.

Deux mois lui avaient suffi pour accomplir cette prophétie qu'elle avait apprise *dans un livre où*, dira-t-elle plus tard dans un de ses interrogatoires, *nul clerc n'a jamais lu.*

Dans quel temps, dans quel pays, dans quelle histoire, a-t-on jamais vu rien de pareil !

Lisez le résumé qu'en fait Michelet dans son introduction de l'*Histoire de Jeanne d'Arc :*

« Une enfant de douze ans, une toute jeune fille, confondant la voix de son cœur avec la voix du Ciel, conçoit l'idée étrange, improbable, absurbe si l'on veut, d'exécuter la chose que les hommes ne peuvent plus faire : de sauver son pays. Elle couva cette idée pendant six ans sans la confier à personne ; elle n'en dit rien même à sa mère, rien à nul confesseur. Sans appui de prêtre ou de parent, elle marche tout ce temps seule avec Dieu dans la solitude de son grand dessein. Elle attend qu'elle ait dix-huit ans, et alors, immuable, elle l'exécute malgré les siens et malgré tout le monde...

« Elle traverse la France ravagée et déserte, les routes infestées de brigands ; elle s'impose à la cour de Charles VII, se jette dans la guerre, et, dans les camps qu'elle n'a jamais vus, dans les combats, rien ne l'étonne ; elle plonge intrépide au milieu des épées ; blessée toujours, découragée jamais, elle rassure les vieux soldats, entraîne tout le peuple qui devient soldat avec elle, et personne n'ose plus avoir peur de rien. Tout est sauvé ! La pauvre fille, de sa chair pure et sainte, de ce corps délicat et tendre, a émoussé le fer, brisé l'épée ennemie, couvert de son sein le sein de la France. »

Digitized by Google

On dirait un récit des temps fabuleux embelli par l'imagination du poète.

« N'est-il pas étrange, disait dans la séance publique du 23 juillet 1885, notre président annuel, que Jeanne d'Arc n'ait pas encore sa statue parmi nous? Son épopée, la seule épopée française, contient quatre phases distinctes : son enfance et sa vocation, Domremy a sa statue ; la lutte, Orléans a sa statue ; le martyre, Rouen a sa statue; Reims, le triomphe, seule Reims n'a pas la sienne ! »

Il y a un an à peine, comme membre du Comité de direction, je vous rendais compte des difficultés qui retardaient l'accomplissement de votre œuvre et, découragé, je vous disais :

« Depuis longtemps, Orléans reconnaissant célèbre l'anniversaire de sa délivrance et rappelle chaque année le souvenir glorieux de sa première victoire. Domremy et Rouen viennent d'élever des monuments commémoratifs de sa naissance, de sa vocation et de son martyre. Nancy et toute la Lorraine, pour faire oublier leurs défections passées, rachetées depuis longtemps par les gages éclatants de leur patriotisme, s'efforcent par des hommages répétés d'accréditer l'opinion que Jeanne est vraiment « *la bonne Lorraine* », comme l'appelait par antiphrase le poète de Louis XI. Et Reims ! Reims, l'ancienne Athènes des Gaules ! Reims, la ville des grands souvenirs historiques ! Reims, le berceau de la France qui prend sa source aux fonts baptismaux de Saint-Remi ! Reims, la capitale de cette Champagne qui l'a vue naître ! Reims, le but de sa mission ! Reims enfin qui a vu son triomphe, serait la seule à ne pas élever sur une de ses places publiques, à ne pas offrir à l'admiration, au culte reconnaissant de tous, un monument

Digitized by Google

digne d'elle, glorifiant dans les lieux mêmes de son exaltation l'incarnation de la patrie vengée et reconquise ! »

Ces craintes ne devaient pas se réaliser, et votre projet de 1885 est aujourd'hui accompli.

Nous avons enfin notre statue. C'est bien la nôtre, nul ne peut plus en douter, nul ne peut plus nous la contester.

A peine le projet formé, nous apprenions que le directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, M. Paul Dubois, Champenois lui-même, appliquait depuis quelque temps son génie à composer un monument digne de la sublime enfant de Domremy. Notre aimable et obligeant concitoyen, M. Ernest Irroy, ce Mécène aussi éclairé que passionné des arts, se trouvait avoir été le condisciple et être resté l'ami du statuaire. Nous fûmes bien vite mis en rapport avec lui. Et il se trouva que les idées de M. Dubois, sur l'expression et la destination de son œuvre, avaient devancé les nôtres.

Il voulait reproduire comme une synthèse de la vie de Jeanne, la prenant dans l'apogée de son triomphe, étant à l'honneur après avoir été à la peine, comme elle disait elle-même plus tard en parlant de sa bannière, avec l'expression de sa simplicité, de sa douceur, de sa tenue modeste et naïve et en même temps de sa résolution ferme, calme et confiante, fière du devoir accompli, éclairée par la lumière de la foi et du patriotisme, rehaussant les faiblesses de son sexe et la gracilité de sa jeunesse par la puissance de l'inspiration divine, traduisant en un mot cette image d'un historien, qui n'est pas toujours si heureux, « l'ange de la France présidant à la résurrection de la patrie. »

« Exécuter le plaisir de Dieu qui voulait que le gentil

Digitized by Google

roi fût sacré à Reims, pour montrer qu'il étoit le vrai roi auquel devoit appartenir le royaume », telle était, disait Jeanne, sa mission. Elle était accomplie, et cependant Jeanne ne voulait s'arrêter qu'*après avoir bouté l'étranger hors la France.*

Telle la comprenait l'artiste, telle il la représentait, au moment où illuminée des rayons mystérieux du sacre, remontée sur son cheval de bataille, elle élevait les yeux au ciel, implorant de nouveau la protection divine et, par un geste grandiose, ralliant autour d'elle ses compagnons d'armes.

L'artiste fit à l'Académie le plus bienveillant accueil. Il eût semblé qu'il fût notre obligé : nous lui offrions pour son œuvre, qui ne pouvait être qu'un chef-d'œuvre, le cadre pour lequel son génie inspirait son ciseau. Il nous en faisait en vérité cadeau, en se bornant à demander en échange le remboursement de ses frais.

Son désintéressement, qui n'avait d'égal que son talent, nous comblait de confusion et d'admiration ; nous exprimions, dans le contrat passé avec lui, *notre gratitude envers l'artiste éminent qui voulait bien réserver à la ville de Reims un chef-d'œuvre qui ne sera réellement payé que par la reconnaissance de ses habitants* (1).

(1) Le traité fut passé les 18 et 19 juillet 1888 entre M. P. Dubois, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, et MM. Alph. Gosset, architecte, et P. Douce, notaire, l'un président, l'autre trésorier du Comité de direction, tous deux membres de l'Académie nationale de Reims. L'objet du contrat est ainsi défini :

« La livraison et l'érection, sur la place du Parvis de la Cathédrale de Reims, d'une statue équestre de Jeanne d'Arc. »

Il y est dit :

« M. P. Dubois livrera au Comité la statue de Jeanne d'Arc *qu'il exécute en ce moment*, après l'avoir fait couler suivant le *pro-*

Digitized by Google

Hier, dans la cérémonie de l'inauguration de la statue, M. le Président du Comité et M. le Maire renouvelaient tous deux l'expression des mêmes sentiments; en même temps, ils traduisaient l'opinion de tous sur

cédé à cire perdue, ou suivant le procédé habituel si les essais en fonte à la cire perdue étaient infructueux. Tous les risques de ces opérations seront à sa charge.

« Il ne peut fixer l'époque de la livraison, mais il promet de la hâter autant que possible.

« La remise se fera à Paris, dans les ateliers du fondeur; le transport à Reims et les risques du voyage seront à la charge du Comité.

« Le prix de la statue, conformément à la lettre de M. Dubois du 16 mars 1888, est ainsi fixé : 1° 75,000 fr. représentant les déboursés de toute nature et les frais de main-d'œuvre. Cette somme sera diminuée de la valeur du bronze si le Comité, comme il l'espère, l'obtient gratuitement de l'Etat...

« Un chiffre d'honoraires à déterminer.

« *Ce chiffre sera fixé par M. P. Dubois lui-même* dans les limites de sa lettre du 16 mars 1888. »

Dans cette lettre, M. Dubois évaluait à 75,000 fr les déboursés à faire jusqu'au complet achèvement de la statue, y compris la fonte. Il demandait le remboursement de ces avances et ajoutait :

« Si la souscription atteint une somme suffisante, le Comité trouvera sans doute équitable d'indemniser l'artiste qui aura consacré à cette œuvre, exclusivement à tout autre travail de sculpture, quatre ou cinq ans de sa vie. Je demanderais en ce cas, 25,000 fr. qui, ajoutés à mes déboursés forment un total de 100,000 fr.

« Néanmoins, cette dernière demande de 25,000 fr. n'est pas une condition, c'est une requête que j'adresse au Comité et que je laisse à son appréciation... »

Le Comité s'empressa de déférer au désir de M. Dubois.

Depuis, des difficultés avec le fondeur occasionnèrent des dépenses supplémentaires à M. Dubois, qui se plaignit d'avoir déboursé 150,000 fr. Le Comité réouvrit la souscription et remit au sculpteur 50,000 fr. en plus des 100,000 fr. convenus et versés.

Digitized by Google

le mérite d'un monument qui restera l'une des plus grandes, sinon l'œuvre capitale de la statuaire du XIXe siècle.

Notre satisfaction a été d'autant plus complète que nous n'avions pas été sans crainte de voir échouer au port notre entreprise.

La statue fut offerte, lors de l'Exposition de 1889, à l'admiration du public. L'auteur crut y remarquer quelques imperfections, que les dimensions forcément restreintes de son atelier lui avaient dissimulées. Sa santé retarda les retouches, et ce n'est que trois ans après qu'il remit le modèle au fondeur. Celui-ci, par des retards, paraît-il, calculés et des exigences inacceptables, désespéra l'artiste qui, soucieux de sa parole, au risque de perdre le travail de quatre années, se mit à modeler une nouvelle statue, qu'il nous proposa en échange de celle qu'il préférait abandonner.

On nous a reproché de ne pas avoir accepté cet échange, la nouvelle statue, bien que fondue par les procédés ordinaires, étant supérieure à la première, dont elle se distinguait d'ailleurs par des différences sensibles. A notre refus, M. le Ministre des Beaux-Arts l'acheta, et elle figura à l'Exposition de 1895, avec cette mention : *Achetée par l'État.*

Qu'elle ne fût pas la reproduction de celle même retouchée de 1889, nous le croyons sans peine, car on ne reproduit pas ce qui n'a pas encore été produit, et la première, enveloppée dans les appareils de la fusion, n'avait pas encore vu le jour. Mais qu'elle fût différente et supérieure, nous ne pouvons le croire. Elle ne pouvait être supérieure qu'à la condition d'être différente. Or, comment croire qu'une autre, une nouvelle statue, même par un pareil maître, ait pu être composée, exé-

Digitized by Google

cutée, fondue en si peu de temps, alors que la nôtre a demandé huit années !

Sans doute, elle est fondue par le procédé ordinaire et non à cire perdue, mais cela ne fait pas que ce soit une autre statue.

La figure de Jeanne, ses traits sont exactement les mêmes; il en est ainsi de l'expression complexe de sa physionomie, ainsi de son geste, le bras tendu en arrière, brandissant son épée au clair. La cambrure du corps, la main gauche tenant sans efforts les rênes du cheval, dont l'impatiente ardeur cède moins à la vigueur du bras qui le reteint qu'à la pensée qui l'anime, tout est semblable; Jeanne est posée de même sur la selle, la jambe et le pied tendus en avant appuyés sur l'étrier comme un cavalier encore au repos, alors que le buste se redresse légèrement en arrière, et que la tête , d'une délicatesse et d'une beauté angéliques, s'élève inspirée vers le ciel. Jamais attitude n'a été plus imposante, expression plus simple et plus touchante à la fois.

Le cheval, que le statuaire, après l'Exposition de 1889, voulait modifier, diffère en effet, mais c'est toujours la même idée qu'il exprime. Ici il baisse la tête en mordant son frein d'impatience; deux des jambes sont levées, le sabot et le boulet de la jambe de devant retournés et prêts à frapper la terre.

Dans la statue nouvelle, le cheval est plus vigoureux, plus massif; sa tête au lieu de se replier sur elle-même, se redresse, les naseaux aspirent l'air qu'il va fendre. Le mouvement du corps, la position relevée des deux jambes indiquent le même élan et la tête, la même ardeur. Plus d'impatience dans le premier, plus d'emportement dans le second : entre les deux il y a à peine la distance de quelques secondes, l'un veut partir, l'autre part.

Digitized by Google

Tous deux rappellent ce vers de l'*Énéïde :*

Stat sonipes ac frena ferox spumantia mundit.
Et sous son noble poids prêt à prendre l'essor,
Contient fier et soumis l'ardeur qui le consume,
Et mord en frémissant son frein blanchi d'écume,

Le harnachement est différent. Dans le premier, la bride et la selle nous laissent voir dans toute leur élégance les formes nerveuses du cheval. Dans le second, le harnais, plus compliqué, imité avec un soin archaïque, rompt sa carrure plantureuse qui disparaît dans la fougue du départ.

Ces différences accessoires du cheval qui est lui-même, malgré son importance artistique, la partie secondaire de la statue, ne font pas qu'il y ait deux compositions distinctes. Des différences dans la pose, le volume et l'habillement d'un cheval animé d'un même esprit, si on peut dire, reproduisant la même idée, ne font pas que les deux œuvres composées par le même artiste, fouillées par le même ciseau, représentant le même sujet, ne soient l'une l'original, l'autre la copie de l'original retouché.

Eh bien ! l'original, c'est le nôtre et non pas la reproduction un peu prématurée ou les reproductions futures qui en seraient faites. La haute distinction décernée hier, sur la place du Parvis de la Cathédrale de Reims, par M. le Président de la République, à M. P. Dubois, est par elle-même décisive.

L'un des chevaux est-il préférable à l'autre ? Le choix hésite. Des officiers de cavalerie, dans une des séances du Comité de direction, préféraient le premier; un général, le jour de l'inauguration, aurait émis un avis opposé. Pour moi, je vois dans le premier quelque chose de plus contenu qui est d'un grand effet et comme un

Digitized by Google

moment, non d'hésitation, mais d'arrêt qui laisse aux pensées qu'exprime la figure adorable de Jeanne le temps d'être saisies au passage. Dans le second, il y a plus de furie, la tête un peu plus petite, le corps plus membru et plus puissant. Tous deux par leur allure contrastent admirablement avec la sérénité, la douceur, la finesse de traits du cavalier, tout en s'harmonisant avec l'air de décision et d'ardeur que respirent sa posture et son geste. Le second, au premier abord, impressionne, saisit davantage; lorsqu'on est en face, on se prend à reculer, comme devant certain portrait équestre de Van Dick, qui sort de la toile. Mais d'un autre côté, la croupe du premier est si pleine de race, la courbe du col si gracieuse, les jambes si nerveuses, le développement de la jambe droite qui se lève en se repliant si plein d'harmonie !...

Quoi qu'il en soit, soyons fiers, ne nous plaignons plus d'avoir trop attendu; l'artiste a tenu plus que ses promesses. Et l'attente a permis que notre ville pût, par un rapprochement comme providentiel, puisque nul n'y avait pensé, célébrer en même temps les deux plus grands événements de notre histoire : le baptême de Clovis et de ses Francs, et la délivrance de la France par l'envoyée du *roi Jhésus son droicturier seigneur*, comme elle l'appelle dans sa lettre au duc de Bourgogne, après le sacre.

A ceux qui répéteraient qu'une telle œuvre n'eût pas dû quitter Paris, que la gloire de l'artiste appartient à la France, et que la France c'est Paris, répondons fièrement qu'elle n'est à sa place qu'ici, que le parvis de notre merveilleuse Cathédrale est son cadre, et que Jeanne triomphante ne peut être qu'à Reims, au milieu de *ses chers et bons amis, les bons et loyaux Français de la cité de Reims,* comme elle les appelle dans ses lettres, *sur*

Digitized by Google

cette terre où, disait-elle encore, *elle serait heureuse de finir ses jours et d'être inhumée.*

Paris aura beau multiplier les images de la vaillante Champenoise partie des marches de la Lorraine pour chasser l'étranger et maintenir l'intégrité de la patrie française dont elle est l'incarnation populaire, il ne pourra changer l'histoire.

N'est-ce-pas après le désastre de Poitiers, où le roi Jean, blessé en plein visage, tomba au pouvoir des Anglais, que le prévôt des marchands *Étienne Marcel,* à la tête des Jacques, leva l'étendard de la révolte contre le dauphin, depuis Charles VI, fit massacrer Jean de Conflans, maréchal de Champagne, en présence et dans la chambre du dauphin? Il allait livrer Paris aux Anglais lorsqu'il fut assommé par Jean Maillard. Cela n'a pas empêché qu'on y élevât une statue à Étienne Marcel.

Après Azincourt, n'est-ce pas un échevin de Paris, Périnet Leclerc, qui appelle les Bourguignons ? Les archevêques de Reims et de Tours sont immolés, et le jeune dauphin, depuis Charles VII, ne doit son salut qu'à Tanneguy-Duchatel qui l'emporte caché dans une couverture.

Lorsque la ville de Reims ouvre ses portes à Jeanne d'Arc, Paris occupé par les Bourguignons et les Anglais lui ferme les siennes. Jeanne, après son triomphe à Reims, trouve sous les murs de Paris la première station de son calvaire.

Pour rester dans la vérité historique, il faudrait représenter, à Paris, Jeanne sondant avec sa lance, la profondeur des fossés protégeant ses remparts, criant qu'on lui apporte des fascines, et recevant des assiégés le trait qui lui traversa la cuisse ; ou bien encore adossée au

Digitized by Google

bord du premier fossé, perdant son sang et résistant à la douleur pour stimuler l'ardeur de ses troupes à donner l'assaut.

Charles VII avait été sacré à Reims le 17 juillet; le 17 décembre, le cardinal Winchester faisait sacrer Henri VI, encore enfant, comme roi de France dans l'église de Notre-Dame de Paris.

Que serions-nous devenus, si Paris, grâce à la centralisation dont on se plaint toujours sans y remédier, avait pu disposer de nous à son gré comme cela se fait depuis plus d'un siècle !

Quand l'héroïne de notre histoire, prise au siège de Compiègne par l'imprévoyance coupable, sinon par la trahison du capitaine qui commandait la ville, fut vendue au *chevaleresque fondateur de la Toison d'Or*, puis livrée par ce misérable aux Anglais, ce sont les docteurs de l'Université de Paris qui gourmandent l'évêque de Beauvais des lenteurs de l'instruction; ce sont eux qui sont consultés sur la forme des procédures à suivre pour arriver plus sûrement au but exécrable qu'on poursuit avec une âpreté sans égale, et quand la glorieuse enfant va couronner sa mission par le martyre, c'est parmi eux qu'on va recruter les bourreaux.

Après ces lamentables souvenirs, contestera-t-on encore que la véritable place de la statue de Jeanne triomphante ne soit le parvis de notre Cathédrale? et ainsi s'explique que la France entière ait été hier de cœur avec nous et que le Chef de l'État et ses ministres se soient associés à l'hommage rendu à la pure et sainte messagère d'en haut, à celle dont les flammes du bûcher ont éclairé le salut de la patrie et l'aurore de l'affranchissement de la France régénérée par son sacrifice.

Digitized by Google

MESSIEURS,

L'honneur de l'initiative de cette restitution revient tout entier à votre Compagnie comme celui de l'érection de la statue de Colbert. Cette fois, les temps ont permis de donner à cette inauguration tout l'éclat qu'elle comportait.

L'Académie avait une trop juste défiance en ses propres moyens pour n'avoir pas compris que, sans de puissants et efficaces concours, il lui serait impossible de mener à bien une pareille entreprise.

Je ne parle pas de l'artiste dont la célébrité a reçu ici une nouvelle consécration, mais il n'est que juste de rendre l'hommage qui est dû à tous ceux qui ont assuré le succès,

En première ligne, à :

Notre vénérable et bien-aimé Président d'honneur, Son Éminence le Cardinal Archevêque de Reims, dont nous saluons avec bonheur le retour à la santé, lui qui a donné à l'œuvre l'appui de sa haute et précieuse protection ;

A notre collègue, M. le docteur Henrot, qui, comme maire de Reims, a épousé en quelque sorte le projet et l'a fait approuver par le Conseil municipal qui a compris qu'il ne pouvait rencontrer une plus belle occasion d'honorer la cité ;

A M. le Maire nouvellement élu, qui, suivant la voie ouverte par son prédécesseur, avec le libéralisme d'un esprit élevé et d'un sincère patriotisme, n'a rien ménagé pour rendre la cérémonie digne de la grande ville, dont après Dieu, on vient de lui confier la garde ;

Digitized by Google

A MM. les Préfets du département, qui, en se succédant, ont été également fidèles à la même pensée d'encouragement ;

A MM. les représentants les plus élevés de l'armée, dont l'inauguration d'hier était plus particulièrement la fête, car c'est à l'épée victorieuse de Jeanne que s'adressaient ces hommages ;

Enfin, à M. le Chef de l'Etat, M. le Président de la République, M. le Président du Conseil des Ministres, M. le Ministre de la guerre, dont la présence indiquait bien que cette solennité, désormais inscrite en lettres d'or dans les annales de la cité rémoise, était une action de grâces patriotique et nationale répondant au sentiment unanime de la Patrie.

Au risque de paraître nous louer nous-mêmes, comment ne pas citer M. Alphonse Gosset, notre président annuel, président du Comité de direction, qui a suivi avec un amour de Rémois, d'artiste et de patriote, les négociations souvent difficiles d'une entreprise qui a duré près de neuf années, et où son tact, son dévouement, sa persévérance que nous, nous ne pouvons oublier, ont seuls triomphé de tous les obstacles.

Enfin, grâces soient rendues à tous nos souscripteurs, *urbi et orbi,* et particulièrement à celui de la dernière heure, qu'on est sûr de rencontrer à toute heure, lorsqu'il s'agit des intérêts de la ville et du culte des beaux-arts, et qui a clos notre souscription par un don vraiment royal ; je me garderai de le nommer , il est ici, ne voulant pas blesser sa modestie égale à sa bienfaisance.

C'est grâce, Messieurs, à ce concours d'efforts réunis dans une pensée généreuse, sympathique et vraiment enthousiaste, que la ville de Reims remplissant un devoir négligé jusqu'ici, a pu acquitter la dette des

Digitized by Google

générations qui se sont succédé depuis le xve siècle, envers l'immortelle *fille de la Champagne,* à laquelle elles doivent d'être restées Françaises et qui nous a permis de crier hier comme aujourdhui :

Vive la France !

Henri Paris.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'HISTOIRE

Par M. BALTEAU, Membre titulaire.

La tâche de la Commission d'histoire a été, cette année, courte, sinon facile. Elle a eu, ce qu'elle regrette, peu d'ouvrages à examiner, mais ils sont bondés de textes, de pièces d'archives, de chiffres, de dates, de tableaux généalogiques, utiles ordinairement, toujours d'aspect austère, de lecture pénible. L'Académie demande beaucoup aux candidats de ses concours : l'histoire des événements, l'étude des institutions, l'instruction, l'assistance publique, les usages à toutes les époques, un aperçu géologique, l'état de l'agriculture et celui des chemins, la nomenclature des lieuxdits, la description des monuments. Et ce n'est pas tout; ce n'est pas trop non plus! Seraient-elles véritablement utiles et, d'ailleurs, que pourraient-elles contenir, ces monographies de communes ou de cantons, si l'on n'y trouvait racontés, « dans des récits sommaires et substantiels », les menus détails de l'histoire locale? Mais ces minuties, rapprochées et condensées par l'historien, peuvent seules donner à l'histoire générale la précision, c'est-à-dire la vérité qui lui a manqué longtemps, et l'intérêt qui ne s'attache point aux récits vagues.

Les détails abondent dans les monographies qui nous ont été envoyées. Il y en a tant et de telle valeur, que

Digitized by Google

la Commission d'histoire a craint de retenir trop longtemps l'Académie en faisant relever par son rapporteur tout ce qu'il y a de bon, d'intéressant dans ces ouvrages. Elle l'a chargé surtout d'adresser à leurs auteurs des critiques, dont certaines ne manquent pas d'importance : tâche qui n'est agréable pour eux et pour lui que parce qu'elle est courte.

Disons d'abord aux chercheurs qui nous apportent le résultat de leurs travaux que c'est une œuvre faite que nous leur demandons. Il est bon que l'auteur se munisse des connaissances générales qui sont le *substratum* obligé de son œuvre : c'est un long travail qu'ont fait plusieurs, mais non pas tous les candidats de nos concours; il faut qu'il dépouille soigneusement les ouvrages imprimés et les dépôts d'archives où peuvent se trouver des renseignements utiles; mais quand il a recueilli ses textes, ce n'est pas à pleine main qu'il doit les semer, au hasard. Il lui reste un travail à faire qui réclame à la fois du goût et de l'abnégation.

Lorsqu'il veut élever un monument, l'architecte ne prend pas indifféremment toutes les pierres de la carrière; il choisit les meilleures et les plus belles; il réserve les plus belles pour la façade; s'il a besoin de lourds et solides étais, il les cache sous un décor; jamais il ne masque par les dépendances, par les communs, le corps principal de l'édifice; au contraire, il le dégage pour qu'il soit en pleine lumière, en pleine vue. Il vous faut, Messieurs les auteurs, être aussi des architectes : il faut savoir distinguer la qualité de vos matériaux; il faut bien dégager les parties essentielles de votre ouvrage; il faut qu'il soit solide, mais il n'est pas nécessaire qu'on en voie constamment les étais; il suffit qu'on sache qu'ils existent; on vous lit avec autant de

Digitized by Google

confiance et plus de plaisir. Faites donc disparaître, reléguez dans des notes, dans un appendice, dans votre portefeuille, tout cet *apparatus* auquel vous tenez parce qu'il vous a beaucoup coûté, mais qui vous gêne et qui ennuie le lecteur, et l'on n'aura pas en vous lisant la sensation d'une maigre cabane reposant sur de gigantesques fondations, ou d'une maison dont, par un caprice bizarre, on aurait conservé les échafaudages.

Soyez érudits, mais avec goût et mesure, à la française; laissez aux Allemands le lourd amoncellement des textes; les ouvrages ne manquent pas en France que vous pouvez prendre comme modèles. Messieurs les biographes, inspirez-vous du Du Guesclin, de Siméon Luce; auteurs de monographies de villes, de villages, de cantons, prenez des exemples dans les œuvres de Chéruel, de Giry, de Léopold Delisle, d'autres encore, dans plusieurs des ouvrages couronnés ici même. Essayez de traiter les sujets locaux comme Fustel de Coulanges a traité l'histoire générale de nos vieux temps; profond érudit, il fut aussi excellent écrivain, de ceux que l'on invoque et de ceux que l'on cite. Car non seulement il est nécessaire que vous composiez avec goût, mais vous devez encore vous préoccuper du style. Or, Messieurs, vous fouillez énormément, vous transcrivez longuement; la date du concours arrive; vous n'avez plus le temps d'écrire. Ou bien, peut-être, la fatigue, l'ennui d'un trop long travail, le désir de porter ailleurs votre activité, précipitent votre plume. Quelquefois pour avoir, de par vous, trop parlé latin ou vieux français, l'histoire a oublié le français d'aujourd'hui, et, pour s'être trop attardée dans la poussière des archives, elle se présente au public dans un négligé qui, croyez-le bien, n'ajoute rien à ses charmes. Le poète, pourtant, l'a dit : « Vingt fois sur le métier

Digitized by Google

remettez votre ouvrage. » Tel de nos lauréats l'a fait trois fois, nous aurions préféré quatre. Le succès, dit une chanson scolaire, est le prix de la persévérance.

L'un des manuscrits qui nous ont été adressés a pour titre : *Un projet d'Histoire générale de Champagne et de Brie en 1738, avec introduction.*

Malheureusement l'introduction seule est inédite, et elle a peu d'importance. Pour le reste, c'est la copie d'un document imprimé, devenu rare. La communication est la bienvenue cependant; elle donne à l'Académie l'occasion de signaler ce programme d'histoire de Champagne, dû aux bénédictins de Saint-Germain-des-Prés, et que l'on croirait élaboré hier dans une réunion d'historiens et d'économistes. Après l'histoire des faits, celle des institutions et des mœurs y tient une place importante. « Le crédit de nos souverains, disent les auteurs, leurs richesses, leurs forces entrent encore dans le plan de nos recherches..., ainsi que la fondation des villes, châteaux, places fortes, maisons de plaisance, bourgs et villages; le dénombrement historique et géographique de chaque lieu, le gouvernement municipal et les coutumes de chaque ville... En outre, nous nous proposons d'examiner l'ancienne et moderne police, les foires, le commerce, les manufactures... » Puis nos bénédictins parlent d'entreprendre l'histoire de l'Église en Champagne, celle des conciles et celle des sacres, de la discipline et des mœurs ecclésiastiques, de la fondation des églises, monastères, hôtels-Dieu, séminaires; l'histoire des juifs et des huguenots de la province; la description des spectacles, des habillements, des festins, noces et enterrements, des maisons, des monuments; ils traiteront de l'archéologie de la province, donneront

Digitized by Google

la biographie des personnages remarquables. L'« histoire naturelle » aura sa place. « Les vins de Champagne anciens et nouveaux, le commerce qui s'en fait dans toutes les parties de l'Europe, le temps où ils ont commencé à avoir de la réputation ; les eaux minérales que l'on trouve à Chenay et en d'autres endroits; les craies de Champagne et les mines d'argent de la terre des Pothées dont il est fait mention dans les registres capitulaires, le talc de Vitry, font partie de l'histoire naturelle de ces provinces. Le détail de ces productions de la nature ne paraîtra inutile qu'à ceux qui veulent ignorer qu'elles sont la base du commerce et par conséquent le lien le plus fort de la société. »

Le plan est, comme on le voit, immense, appliqué à une vaste province. De nombreuses notes furent recueillies; elles se trouvent à la Bibliothèque Nationale; mais l'œuvre ne fut pas réalisée : le sera-t-elle jamais ? Il y faudrait plusieurs vies, non pas d'homme, mais de bénédictin ; et, en ce siècle, on est trop pressé de finir pour entreprendre de semblables travaux. L'Académie, qui ne peut couronner les Bénédictins de 1738, remercie M. Armand Bourgeois, de Pierry, le savant Champenois bien connu, qui a exhumé le document et s'est donné la peine de le transcrire en entier.

Le second manuscrit est consacré à la *Monographie historique du canton de Flize*, dans les Ardennes. Cet ouvrage témoigne de patientes et fructueuses recherches dans les archives, dans les pouillés, dans les inventaires surtout : listes très utiles, mais qui souvent ne tiennent pas lieu des documents eux-mêmes. L'auteur n'a pu, et c'est regrettable, prendre connaissance des pièces ardennaises conservées dans le riche dépôt des princes de Monaco et signalées par M. Lacaille. De graves lacunes,

Digitized by Google

par exemple de 1259 à 1613 pour le village de Chalandry, auraient été comblées grâce à ces documents. L'histoire ancienne de Villers-le-Tilleul se résume à peu près en cette phrase : « Le carton 56 du cartulaire Monaco-Rethel renferme l'histoire presque entière de cette communauté, qui était de la prévôté d'Omont. » L'un des auteurs couronnés aujourd'hui a su mieux profiter des archives de Monaco.

La plus grave des critiques que nous adresserons à cet ouvrage, c'est qu'il n'est pas composé. Ce n'est trop souvent qu'un sec recueil de documents juxtaposés, quelquefois sans ordre ou du moins sans lien. L'auteur en a conscience puisqu'il dit dans sa préface : « La notice que nous présentons à l'Académie n'a pas revêtu sa forme définitive et littéraire; nous comptons parfaire notre œuvre dès que la chose nous sera permise. » C'est un aveu et une excellente intention que l'Académie ne peut qu'approuver, et qu'elle a portés à l'actif des mérites du candidat.

Le reproche que nous venons de formuler est grave. Il est d'autres fautes de détail, faciles à corriger. Si nous ne le connaissions d'ailleurs, nous aurions des doutes sur le savoir d'un auteur qui cite Alexandre, Benoist, Brut. Quel Alexandre ? quel Benoist ? Veut-il parler du Brut de Robert Wace? — Nous nous sommes demandé si Malte-Brun (lequel ?) est bien réellement une autorité en fait d'étymologie, même géographique, et à côté du nom de M. Cocheris, nous attendions celui de M. Longnon. Nous nous sommes étonnés de voir placer, en 1448, l'invasion du major hollandais Growestin, qui, en 1712, pilla tout le pays de Laon à Sainte-Menehould, et épouvanta les bourgeois de nos faubourgs. — Nous nous sommes étonnés davantage d'une mention comme

Digitized by Google

celle-ci : « L'histoire de l'enseignement dans le canton de Flize a été traitée de la façon la plus complète par les instituteurs de chaque commune en 1889; ces notices se trouvent chez M. l'Inspecteur d'Académie à Mézières. Nous ne pouvons reproduire ici ce travail spécial, qui comporte un long développement. » Non, Monsieur, vous ne pouviez pas le reproduire, mais vous deviez vous en servir, si, comme tout le fait supposer, il est riche en détails intéressants.

Nous avons su gré à l'auteur des inscriptions qu'il a relevées sur les tombeaux, sur les cloches, partout où il en a rencontré; des croquis qu'il a pris chez les vieux cartographes; de son glossaire du patois du pays, qui appellerait peut-être quelques observations; de sa liste des lieuxdits, complète, semble-t-il, et raisonnée, ce qui vaut mieux; des curieux matériaux réunis pour la biographie de ce bizarre curé d'Étrépigny, Jean Meslier, à qui d'Holbach et Voltaire firent une célébrité tapageuse qu'il ne méritait guère... Pour les documents cités ou indiqués, la variété de ses recherches, son travail dans le passé et ses bonnes intentions pour l'avenir, l'Académie a décerné une médaille d'argent de première classe à l'auteur de la *Monographie du canton de Flize,* M. Thellier employé des postes à Paris, en lui demandant instamment de ne pas oublier sa promesse, c'est-à-dire de compléter ses recherches, de donner à son ouvrage une forme plus littéraire, à l'utile de joindre l'agréable.

Un travail important avait été offert, il y a quelque temps, à l'examen de plusieurs de nos collègues; il leur avait paru mériter d'assez sévères critiques; ils les adressèrent à l'auteur, dans le grand désir qu'ils avaient de lui être utiles. *Auctor laudabiliter se subjecit,* et,

Digitized by Google

cette année, il nous est revenu un ouvrage bien supérieur pour le fond et pour la forme, que l'Académie a jugé digne de la médaille d'or. C'est l'*Histoire de Château-Regnauld*, village important de la vallée de la Meuse ; l'auteur est M. l'abbé Péchenart, curé de Maubert-Fontaine, lauréat d'un précédent concours pour l'histoire de Sillery.

Est-ce à dire que l'histoire de Château-Regnauld soit un chef-d'œuvre ? Non ! il y a beaucoup à y reprendre, et tout en collaborant au triomphe de l'auteur, je ferai comme le soldat romain dans Rome, autour du char du général victorieux, je lui dirai... ses vérités, un peu vivement, très amicalement.

L'auteur, qui a mis une remarquable persévérance dans ses recherches, nous a paru écrire trop vite ; son style, ordinairement simple, est quelquefois négligé ; parfois il pense aussi trop vite, sans quoi aurait-il écrit cette phrase : « Henri de Guise, dit le Balafré, représentait la religion catholique et la *monarchie française* contre les calvinistes, qui attaquaient l'une et l'autre » ; ou celle-ci, à propos de la mise des biens du clergé à la disposition de l'État en 1789 : « Ce qu'il eût fallu faire alors, c'eût été de se mettre d'accord avec l'autorité de l'Église pour répartir les biens avec équité entre les prêtres des campagnes, qui vivaient misérablement. » C'est un écho des doléances du bas clergé, peu d'accord sur ces questions avec les évêques et les abbés ; je ne parle pas du Tiers-État. Il arrive aussi à l'auteur de juger un peu précipitamment, témoin ceci : « Nous ne savons si le ministère de l'abbé Dormal (c'est le curé constitutionnel de Château-Regnauld) a été fécond et son influence sérieuse. Nous avons bien des motifs de croire le contraire, vu surtout le peu d'estime qu'on

Digitized by Google

avait dans nos pays pour les prêtres assermentés. » L'assertion est sans preuve ; dans l'ensemble, le clergé constitutionnel n'était pas si méprisable ; il fut pour beaucoup dans le rétablissement du culte après la tourmente ; en particulier, le curé assermenté d'un village voisin de Château-Regnauld conserva pendant et après la Révolution, jusqu'à sa mort en 1818, l'estime et la vénération de ses paroissiens. On pourrait cependant, après un siècle, parler avec calme de la Révolution, soit en mal, soit en bien ; le « bloc » a des fêlures graves ; il a aussi de bonnes parties. C'est comme le temps présent ; il ne jouit pas non plus, semble-t-il, des sympathies de notre auteur; mais est-il aussi mauvais qu'on le dit à l'extrême droite et à l'extrême gauche du Parlement et du journalisme?

L'*Histoire de Château-Regnauld* commence par une description du pays et par le récit de ses origines légendaires. La description, comme style, ne vaut pas celles que Taine et Th. Gautier ont insérées dans les *Ardennes illustrées* de M. de Montagnac ; elle est plus exacte, pourtant un peu flattée. L'Ardenne est belle par les beaux jours ; sous la pluie, dans la brume, l'hiver, elle est sévère, sombre, sauvage ; c'est un cadre digne des aventures d'Allard, Guichard, Richard et Renaud, les quatre fils Aymon.

Le château Renaud est perché sur un roc. « Les mon-
« tagnes sont hautes, et profonds sont les sables ; les
« prairies larges, les bois grands et *pléniers;* on peut
« y chasser les sangliers et les laies, poursuivre et per-
« cer à coups de flèche les cerfs et les biches. D'une
« part court la Meuse, qui est tant à priser, où l'on
« prend des saumons quand on y veut pêcher; d'autre
« part est la roche ; on n'en peut approcher. »

Digitized by Google

M. Péchenart a-t-il tiré de la fameuse chanson de geste le parti qu'il aurait pu? Nous ne l'avons pas cru. Nous avons trouvé dans son manuscrit ce renseignement : « L'auteur du roman est Huon de Villeneuve, au XIIIe siècle; mais, dit Pauffin, il a été retouché par de Tressan. » — De Tressan, Monsieur l'abbé, vivait il y a un siècle; ce fut un maquilleur de textes, un malfaiteur littéraire, d'ailleurs homme d'esprit. Il entreprit de « florianiser » nos vieux poèmes; il attifa de rubans les rudes héros du vieux temps, Némorins d'occasion; à leurs compagnes, il donna les sentiments d'Estelle et la robe de Mme de Pompadour. On ne cite pas de Tressan. M. Michelant a publié le texte du Renaus de Montauban. non pas même celui de la Bibliothèque bleue, qui fit les délices de nos pères, mais le vrai texte; M. Léon Gautier a étudié le poème dans son livre sur les épopées; avec ces secours, quel beau premier chapitre vous auriez pu nous donner. Vous auriez montré nos héros parcourant la forêt, toujours bataillant, battus enfin, tapis dans les taillis sept hivers durant.

Ils ont la peau noire comme de l'encre; ils sont velus comme des ours ; ils conduisent leurs chevaux avec des harts en guise de rênes. « Ils sont en Ardenne les fils « Aymon ; ils sont tout nus, quand il pleut, quand il « vente, quand il grêle même. Chacun est sous un « arbre, son écu à son cou, son heaume tout rouillé et « son épieu brisé. Oh ! que l'hiver les ennuie, et comme « ils désireraient que l'été revînt ! »

L'histoire réelle est moins belle que la légende, moins belle à raconter. M. Péchenart l'a abordée résolument par une longue discussion sur les origines de Château-Regnauld ; il a raconté l'histoire du village sous les maisons de Flandre, de Bourgogne, de Clèves, de Lorraine.

Digitized by Google

de Conti ; il nous en a fait connaître les coutumes administratives et judiciaires, la situation religieuse à toutes les époques. Il a montré comment le village fut rattaché au domaine royal en 1629 ; il en a relaté tous les événements, importants et autres ; il a insisté, comme il convenait, sur l'origine des forges qui ont donné aux villages de Château-Regnauld et de Bogny une renommée universelle. Et les nombreux détails rapportés dans l'ouvrage sont, est-il besoin de le dire, appuyés sur de très nombreux documents. Les archives de Liège, celles du département et de la province, les archives nationales ont été explorées par l'auteur lui-même. M. Lacaille a envoyé de Monaco d'importantes contributions. Il n'est pas ordinaire de voir des monographies de village aussi fortement documentées. Il n'est pas sûr, et c'est regrettable, que les bonnes gens de Château-Regnauld lisent avec plaisir l'histoire de leur commune, bourrée de faits, de noms, de dates, de pièces d'archives. Les érudits y feront une belle moisson de renseignements pour l'histoire ancienne et moderne de la vallée de la Meuse ; ils loueront l'auteur du soin avec lequel il a rassemblé et photographié les monnaies de Château-Regnauld, étudié les lieux et conditions de leur fabrication ; de jolis dessins, des portraits et des cartes les reposeront des fatigues du texte.

Il y a donc beaucoup dans l'ouvrage. Le critique, qui n'est jamais satisfait, y trouve des lacunes, des parties négligées. Ce que l'auteur nous apprend de l'enseignement primaire dans le passé, ce qu'il nous dit de l'histoire économique du pays, nous a fait désirer de plus copieux détails sur ces questions intéressantes ; nous voudrions savoir davantage sur les forêts et leur exploitation : coupe-t-on les arbres « à blanc étoc », ou réserve-

Digitized by Google

t-on des baliveaux? — sur le sol, son aménagement, ses produits. Et voyez jusqu'où va notre curiosité : il nous eût été agréable de savoir ce qui se boit d'alcool, bon an mal an, au village de Château-Regnauld !

Me permettra-t-on encore, pour finir, une citation qui ne manque pas de pittoresque, un peu gauloise, mais où se trouve un détail dont M. Péchenart pourra tirer profit pour la description économique du pays ? L'auteur en est M. Frédéric Henriet, le peintre-écrivain bien connu.

La scène se passe à Château-Regnauld, à moins que ce ne soit à Levrézy :

« Un homme, au milieu de la place, envoyait dans diverses directions la note plaintive et traînante d'un cornet à bouquin. A cet appel connu, tous les ruminants du village vinrent lentement s'assembler. Mais avant que le vacher communal emmenât le troupeau dans la montagne, les femmes accoururent, armées d'une large pelle, et se portèrent en observation derrière leurs bêtes respectives. Aussitôt que l'une de celles-ci levait la queue de certaine façon significative, sa maîtresse avançait la pelle pour recevoir une manne qui ne tombait pas du ciel, comme celle qui nourrit les Hébreux à leur sortie d'Égypte, et la ménagère s'en allait avec précaution la déposer toute fumante sur le maigre fumier de sa cour; car dans ces pays déshérités, où la terre arable est si rare, il ne faut rien laisser perdre. Cette singulière récolte ne va pas toujours, paraît-il, sans contestation; souvent une femme, furieuse de rentrer au logis les mains nettes, accuse une voisine plus diligente de l'avoir devancée et frustrée, et l'on a vu des commères se prendre aux cheveux pour une bouse de vache. Que voulez-vous, comme dit Brasseur dans la *Cagnotte* : « Faut d'l'engrais! Faut d'l'engrais ! »

Digitized by Google

Messieurs, lorsque je terminai ces quelques pages pour lesquelles je me suis inspiré des idées de la Commission d'histoire et de l'Académie tout entière, je voulus relire ce qu'avaient écrit les rapporteurs des concours précédents ; je n'ai trouvé entre leurs rapports et le mien que les différences forcées du détail. Et je pensai refaire mon œuvre. Mais pourquoi ? Les rapporteurs qui se répètent ont leur excuse et leur justification que leur donnent, pour le fond, les candidats eux-mêmes, et pour l'expression Molière : « Ils disent toujours la même chose, parce que c'est toujours la même chose », et si ce n'était pas toujours la même chose, ils essayeraient avec bonheur de vous présenter un rapport d'un bout à l'autre original.

En dehors des envois sur l'histoire, l'Académie a reçu, hors des délais et des conditions ordinaires du concours, deux ouvrages imprimés, relatifs l'un et l'autre à cette source si féconde de la richesse du pays rémois, le vin de Champagne. Ils ont été examinés néanmoins, comme ils méritaient de l'être, et la mention de cet examen doit figurer à la suite du rapport.

L'ouvrage de M. Le Grand, secrétaire-archiviste du Syndicat du commerce des vins de Champagne, est intitulé : *Le Vin de Champagne;* c'est une publication élégante de la maison Matot-Braine, ornée de dessins de M. E. Kalas, et parfaitement appropriée à son but, historique et pratique à la fois, celui de faire connaître le vignoble champenois, ainsi que la manutention et le commerce de ses produits. Apprécié par le Syndicat,

Digitized by Google

déjà récompensé par le Comice agricole, le travail de M. Le Grand doit être également mentionné avec faveur par l'Académie.

Le second ouvrage soumis à votre appréciation est le *Manuel-Guide à l'usage des vignerons champenois, indiquant les procédés pratiques pour bien réussir et soigner les vins blancs et rouges en cercles*, par M. Weinmann, pharmacien à Epernay. Sorti, cette année même, des presses si bien conduites de la maison Bonnedame, le livre se présente avantageusement. Les journaux de la localité ont déjà fait un compte rendu élogieux de son contenu.

Votre Commission a parcouru le volume avec intérêt. « L'auteur, dit le rapporteur, M. le Dr Colleville, l'a divisé d'une façon méthodique en sept parties principales, et a réalisé le programme exposé dans sa préface. Il se propose d'être utile à la grande masse des viticulteurs, en les guidant pour la confection du vin. Sous une forme abrégée, mais très claire pour tout le monde, il nous initie aux secrets de l'industrie vinicole. Il a résumé les travaux de MM. Maumené, Robinet, Salleron et Mathieu, sans oublier Pasteur, le plus illustre de tous. Il y a ajouté le fruit de ses études et de ses expériences personnelles, en particulier dans le chapitre qui concerne le rôle des levures (ou ferment cultivé), et le parti qu'on peut tirer de ce nouveau moyen dans la vinification Nous croyons donc ce manuel destiné à rendre de réels services. »

Mais la Commission ajoute que l'examen technique du livre de M. Weinmann appartient plutôt aux Syndicats, aux Comices et aux Sociétés de viticulteurs. C'est, en effet, dans ces associations que se trouvent les praticiens les plus compétents pour juger en pleine con-

Digitized by Google

naissance de cause tout ce qui concerne des opérations si délicates.

L'Académie remercie toutefois l'auteur de son envoi. Elle est heureuse d'attirer l'attention publique sur un livre destiné à devenir le *vade-mecum* des vignerons. Montrer comment, avec le concours de la science et de la pratique, on peut maintenir le bon renom de notre vignoble et surmonter toutes les difficultés qui surgissent, c'est faire œuvre utile et bien mériter de son pays.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT A L'ACADÉMIE

Sur un ouvrage de Viticulture envoyé au Concours de 1896

Par M. le Docteur COLLEVILLE Membre titulaire

M. J. Weinmann, chimiste œnologiste et microbiologiste, pharmacien de première classe à Épernay, a offert à l'Académie un exemplaire du *Manuel-Guide à l'usage des vignerons champenois*, qu'il vient de faire imprimer à la librairie Bonnedame et qu'il désire soumettre à l'appréciation de notre Compagnie. Les journaux de la localité ont déjà fait un compte rendu élogieux de ce travail.

La Commission, composée de MM. Maldan et Colleville, a parcouru cet ouvrage avec beaucoup d'intérêt. L'auteur l'a divisé d'une façon méthodique en sept parties principales, subdivisées en nombreux chapitres. M. Weinmann a réalisé le programme exposé dans sa préface, où il se propose d'être utile à la grande masse des viticulteurs en les guidant pour les soins à donner à la confection du vin. Sous une forme abrégée mais très claire pour tout le monde, il nous initie aux secrets de l'industrie vinicole.

Nous y trouvons résumés les principaux travaux des auteurs les plus connus en Champagne, tels que : MM. Maumané, Robinet, Salleron et Mathieu, sans oublier Pasteur, le plus illustre de tous. L'auteur y ajoute le fruit de ses études et de ses expériences personnelles, en particulier dans le chapitre qui concerne le rôle des levures (ou ferments cultivés) et le parti qu'on peut tirer de ce nouveau moyen dans la vinification.

Digitized by Google

Le traité de M. Weinmann constitue un guide pratique, facile à consulter pour tous ceux, vignerons ou particuliers, qui sont appelés à s'occuper du travail des vins; à ce titre, nous croyons ce manuel destiné à rendre de réels services.

Il nous paraît cependant difficile que l'Académie puisse attribuer à cet ouvrage une de ses récompenses; d'abord, parce qu'il ne rentre pas dans le cadre des questions mises au concours, et puis aussi à cause de sa forme et de l'absence de toute prétention littéraire ou vraiment scientifique de la part de son auteur, qui n'a eu pour tout souci que de vulgariser les pratiques déjà connues par le grand commerce des vins.

Au point de vue professionnel, nous estimons que l'examen technique du livre de M. Weinmann et l'appréciation exacte de sa valeur appartiennent au *Syndicat des Vins de Champagne,* aux Comices et aux Sociétés de viticulteurs.

C'est en effet dans ces associations que se trouvent les praticiens les plus compétents pour juger, en pleine connaissance de cause, tout ce qui concerne les opérations si délicates de la manutention des vins.

L'Académie, tant en son nom qu'en celui des viticulteurs auxquels ce manuel est destiné, remercie M. Weinmann de son travail; elle est heureuse d'attirer l'attention publique sur un livre qui devrait devenir le *vade-mecum* de tous ceux qui s'intéressent à ce sujet.

Montrer comment, avec le concours de la science et de la pratique, on peut maintenir le bon renom du vignoble français et surmonter toutes les difficultés qui surgissent sans cesse, c'est faire œuvre pie et bien mériter du pays.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE

Par M. PIÉTON, Membre titulaire.

ÉMINENCE,
MESDAMES,
MESSIEURS,

La poésie, cette année, a répondu avec une docile abondance à notre pressant appel, et, si les œuvres de haut vol sont rares, du moins le bon vouloir, le sincère effort se manifestent largement et désarment la sévérité de la critique.

Avouons cependant une certaine déception : l'Académie avait de nouveau proposé le glorieux sujet du baptême de Clovis, comme un appel à des chants en harmonie avec les fêtes dont notre ville s'honore et s'anime.

Il nous faut reconnaître que nous n'avons pas été favorisés à notre gré ; nous possédons cinq honorables sonnets d'une bonne forme, et une pièce de vaillante allure, mais sévère : *le Roi chevelu,* dont l'auteur n'épargne pas le héros et s'étonne que Dieu ait favorisé un tel meurtrier :

... Tu sembles, en te jouant des hommes,
Du Dieu qui t'envoyait braver ainsi la loi.
De tes crimes passés faut-il évoquer l'ombre
Et, frémissants d'horreur, considérer le nombre
De tes régicides sans foi !

Digitized by Google

Le poète s'adoucit cependant :

Ne voyons que ton œuvre : elle fut grande et rare.
Sans la digue opposée aux armes du barbare,
Sans ton baptême, enfin, miracle surprenant,
Qui te soumit un peuple à tes projets docile,
Où les lettres, les arts, trouvèrent un asile,
Que serions-nous donc maintenant ?

Jeanne d'Arc, l'incomparable héroïne de la journée d'hier, a été consciencieusement célébrée dans une pièce sage et douce, que l'on souhaiterait plus animée ; l'auteur semble presque se dérober :

O Jeanne d'Arc, c'est le Dieu d'amour et de pardon
Qui seul peut révéler l'indicible mystère
Dont tu fus l'héroïne, ô vierge qu'on révère !
Naïve et pure enfant qu'un royal abandon
Mena, pour la Patrie, aux marches d'un calvaire !

Nous arrivons à la partie du concours pour laquelle le choix du sujet était laissé à la pleine liberté des candidats.

Leur fantaisie s'est exercée en sens bien divers, et nous voyons non sans regret que, dans la majorité des pièces, c'est la tristesse qui domine ; non pas qu'il faille méconnaître que le beau s'inspire souvent des épreuves de la vie pour y puiser d'émouvantes leçons, mais le rire a sa grâce et sa finesse, qui reposent aimablement. Il ne manque pas tout à fait : est-il toujours bien choisi ? On en peut douter.

Dans un recueil abondant, où, sous le titre de *Lyre rémoise,* se pressent plusieurs pièces, un peu trop personnelles peut-être, mais non sans esprit ni malice, on lit, à côté d'une ode presque dithyrambique pour

Digitized by Google

Gambetta, un appel à la joie, en rieuse compagnie. Le poète se présente lui-même :

On m'a dit, bons Messieurs, que, pour entrer ici,
Il faut, premièrement, éviter tout souci ;
Secondement, rimer d'un ton fort présentable
Un sonnet, un refrain, quelque poème aimable.
La bonne volonté, la gaîté, puis l'entrain
Sont de mes qualités : je ne suis pas certain
Pour le reste, Messieurs, de donner la mesure
Des talents qu'il faudrait ; en tentant l'aventure
Je me sens tout perplexe. En écrivant des vers,
Me voici tout tremblant : j'en ai l'âme à l'envers.
Le Président répond : Courage, Marionnette.
Entrez, drelin! entrez, nous sommes tous en fête!

Nous trouvons une prière, adressée au petit Noël par un fiancé, qui supplie ce protecteur des jeunes de remplir la fine chaussure de la mignonne qu'il aime, non pas d'un vulgaire cadeau, mais d'un impérissable gage de bonheur :

Dans sa pimpante bottine
J'ai mis un gros diamant.
Toi, quelle perle enfantine
Faut-il que ta main butine
Pour parer son rêve aimant?
Il faut un hochet peut-être
A côté de mon bijou.
Eh bien ! prends, et va lui mettre,
Petit Noël, mon bon maître,
Tout mon cœur comme joujou !

Si nous changeons de note, pour arriver aux tristesses, nous n'avons que l'embarras du choix. Une pièce au titre significatif : *Pleurs !* nous apparaît tout d'abord.

Un frère gémit sur le sort de son frère prématurément enlevé à sa tendresse ; le sentiment éclate en

Digitized by Google

termes touchants, mais l'auteur n'est-il pas quelque peu familier? En s'adressant à Dieu, il s'écrie :

La mort anéantit d'un souffle corruptible
Votre pâle flambeau.
Faites comme il vous plait, mais il est bien pénible
De descendre au tombeau.
Faites comme il vous plaît! car vous êtes le maître!
Faites; mais croyez-vous que nous ne saignions pas
De voir un frère, hélas! à jamais disparaître
Dans l'abîme couvert des ombres du trépas!
Ah! vous me demandez un rude sacrifice,
En cet événement
Où je me sens brisé par le noir maléfice
D'un morne accablement.

Dans une explosion de chagrins plaintifs, intitulée : *Nostalgies,* un jeune penseur se décourage, envisageant avec angoisses la fin de l'automne, la lande désolée, l'éloignement de la patrie; il va jusqu'à maudire, exilé dans Paris, sa froide mansarde, insensible aux bruits du Carnaval! Sa peine, toutefois, cesse vite de nous attendrir, car il conclut ainsi :

... Mais pendant qu'au pays le souvenir m'emporte,
Un petit poing mutin soudain frappe à ma porte :
C'est Rose, ma voisine, au rire de cristal,
Me criant : « Beau rêveur, je vous emmène au bal! »

Nous varions nos sujets avec une pièce intéressante, un trait de courage : une jeune ouvrière se précipite au secours d'un enfant qu'un cheval emporté va renverser, et c'est elle qui tombe blessée gravement ; la mère de l'enfant, riche et bonne, assure l'avenir de la jeune fille avec une générosité reconnaissante. Le récit est simple et touchant ; on ne peut reprocher à l'auteur que son extrême réserve ; avec quelques détails épisodiques, ce

Digitized by Google

trait de courage aurait appelé une médaille que l'Académie sera heureuse d'offrir pour un nouvel effort.

Un sonnet, de la même main, nous a été présenté : il est adressé gracieusement au Tzar et à la Tzarine, en l'honneur de la naissance de la grande-duchesse Olga : on ne peut plus opportunément célébrer l'alliance russe.

Trois pièces, animées de hauts sentiments religieux, sous ces épigraphes : *Aide-toi, le ciel t'aidera,* et : *Gloire à Dieu, son nom rayonne en ses ouvrages,* et : *J'ai souvent vu,* méritent de sincères éloges, — et une quatrième, avec le titre : *Le Pont d'Avignon,* fait involontairement songer à un refrain joyeux : elle est, tout au contraire, la grave et sainte légende d'un petit berger inspiré, qui, miraculeusement, fut le créateur de cette grande œuvre et devint saint Benezet.

Il nous reste à parler des poésies couronnées.

L'Académie offre une médaille de bronze à M. L.-A. Mourot, au Val-d'Osne (Haute-Marne), auteur d'un douloureux souvenir, adressé sous ce titre : *Pour l'Absent,* à la mémoire d'un frère plus jeune, qui faisait la joie de la famille; le chagrin qui inspire le poète anime son vers, et sa modestie charme le lecteur. Il se présente comme le fils d'un ouvrier ciseleur et ancien élève de l'école primaire, à laquelle, certes, il fait honneur :

La tombe est close : la foule,
En se signant pieusement,
Dit l'adieu morne, et lentement
De ce funèbre enclos s'écoule.

Plus de glas : en l'air obscurci,
Vers nous les mains se sont tendues,
Et de nos lèvres éperdues
N'a pu tomber même un merci.

Digitized by Google

Muets, nous restons sur la tombe
Où gît notre plus cher espoir;
Nos yeux sont secs, le ciel tout noir,
A gros flocons la neige tombe.

Couvrez-nous tous de vos linceuls,
Froid qui meurtrit, neige qui glisse,
Toi, Mort, ouvre-nous ton calice;
Il est parti, nous sommes seuls.

Pareille récompense est décernée à M. Paul Ouagne, homme de lettres à Bornet, par Beaumont-la-Ferrière (Nièvre). Nous lui devons trois pièces de genres différents.

La première : *Veillée d'Hiver à la Ferme,* est un tableau réaliste de l'emploi ou de la perte du temps, devant l'âtre où crépite un bon feu de ramilles; on parle un peu de tout, même de politique, mais les propos familiers l'emportent :

On se taquine, on prend à partie chaque fille;
Les épouseux, en tas, sont mis sur le tapis;
L'on daube et l'on médit, on mord, ma foi, tant pis!
Et puisque les absents ont tort, on les habille!

C'est libre et c'est gai. La seconde pièce fait contraste : on y lit la lugubre histoire de deux enfants, deux parias, orphelins, qui n'ont d'autres noms que ceux-ci : le gamin, la gamine. Ils sont élevés par charité et meurent prématurément, n'ayant connu d'autre affection que la leur, en leur commune souffrance.

La troisième grandit et s'anime : elle a pour inspirateur Orphée, dont le poète nous raconte la descente aux enfers, pour disputer à la mort la malheureuse Eurydice, qu'il va sauver par ses chants, mais que perd, cette fois sans retour, son trop d'empressement à la

Digitized by Google

ressaisir. Cette pièce se recommande par l'abondance, par l'éclat, par un savoir mythologique qui vivifie, dans chaque détail, ce méritoire hommage à la poésie grecque.

Mlle Thorel, de Gaillon (Eure), lauréate honorée de notre concours de l'an dernier, reparaît avec une ardeur nouvelle et son sympathique talent; c'est à elle que nous devons l'apostrophe sévère à Clovis dont nous avons parlé au commencement de cette revue; elle nous adresse en outre, sous ce titre : *Le Transformisme,* un chant de douleur sur les épreuves humaines, et le résume cruellement par ce seul mot : fatalité! Mais l'admiration de la nature lui inspire un vœu de bonheur dans la pièce : *Un coucher de soleil au bord de la mer :*

Plus profond devient le silence,
Mais il semble si plein d'espoir
Qu'au ciel la prière s'élance,
Comme un dernier parfum du soir.

Et dans une quatrième pièce, *la vieille Bohémienne expirante,* les doux souvenirs se mêlent aux adieux éplorés.

Nous offrons à Mlle Thorel une médaille d'argent.

Mme la baronne de Baye a réuni dans un charmant recueil : *Grisailles et Pastels,* des œuvres diverses; elle allie tous les genres, elle a le culte des belles choses, et à côté de M. de Baye, voyageur infatigable, à qui nous devons les reproductions étincelantes de ses souvenirs de Russie, elle nous présente les strophes sur le Kremlin :

Impérial Kremlin, aux murailles antiques,
Tes dômes infinis scintillant dans la nuit,
Tes longues croix d'argent, aux chaînes métalliques,
Étendent leurs grands bras vers le jour qui s'enfuit.

Digitized by Google

On dirait des joyaux couronnant des reliques;
Leurs reflets chatoyants baisent le flot qui luit.
Les icônes sacrés brillent sous les portiques,
Et, dans la paix du soir, vient de sonner minuit.
Et l'on croit voir passer les ombres des tsarines,
Aux fronts tout emperlés, et leurs traînes d'hermines
Sur la neige du sol glissent sans la fouler.
En un cortège lent, elles vont glorieuses;
Leurs manteaux, ruisselants de pierres précieuses,
Semblent des oiseaux d'or, trop lourds pour s'envoler.

Voici un gracieux pastel du siècle dernier, dans le mignon sujet : *Vieil Eventail :*

Éventail, aux ailes légères
Comme celles des papillons,
Où la plus rose des bergères
Garde le plus blanc des moutons,
Où Daphnis, langoureux et tendre,
En un justaucorps zinzolin
Sur son hautbois d'or, fait entendre
Un chant pastoral et câlin,
Des jours où régnait Farabère,
Conserve le parfum troublant.
Sceptre d'une reine éphémère,
Souvenir fragile et charmant,
Repose-toi, dans la vitrine,
Près de ces antiques bijoux.
Vois-tu, Chloé serait chagrine
De se réveiller parmi nous!
Il est si loin, le temps des mouches,
Et des belles en grands paniers!
Pour toujours sont closes les bouches,
Dont tu voilas les doux baisers.

Comme contraste, joignons ce touchant tableau : *Dernier Baiser :*

Le peuple est déchaîné : croisant la baïonnette,
Les soldats anxieux forment un long chaînon
Afin de protéger la fatale charrette,
Tandis que sourdement gronde au loin le canon,

Digitized by Google

Debout, les bras liés, c'est Marie-Antoinette,
Ses cheveux gris couverts d'un bonnet de linon,
Plus reine dans sa blanche et si pauvre toilette,
Que bergère charmante au Petit-Trianon.
Son regard plane, fier, sur la foule en furie,
Qui jadis l'acclamait, et ce jour l'injurie.
Son front impérial, droit, semble s'éclairer,
Lorsqu'un petit enfant, que soulève sa mère,
D'un baiser la salue. O caresse dernière!
Et l'on peut voir alors la martyre pleurer.

L'Académie offre à Mme de Baye une médaille d'argent grand module.

Terminons en louant sans réserve une pièce intitulée : *Un Livre merveilleux,* dont l'auteur est M. Schwingrouber, de Reims.

Ce livre, c'est la nature; l'idée est haute, le sentiment pur, le style sans emphase. Le poète adresse au Créateur un hymne de reconnaissance et d'admiration.

Quelques citations vous le feront apprécier :

Ce livre merveilleux, c'est l'immense univers,
Avec toutes les lois qu'il cache dans son ombre;
C'est la nature entière, en ses aspects divers,
Avec tous ses trésors et ses splendeurs sans nombre.

Chef-d'œuvre formidable, où l'Esprit créateur
Dévoile sa beauté devant sa créature;
Où chaque page luit au regard scrutateur,
Montrant le nom béni de Dieu pour signature.

Livre de poésie, aux vers incomparables,
Que tout homme peut lire en son cours incertain,
Et que même l'enfant, aux babils adorables,
Peut déjà déchiffrer dès son premier matin.

L'homme sincère éprouve un intime frisson
Devant le Créateur, qu'il sent et qu'il devine,
Et son cœur ému bat dès lors à l'unisson
Avec les mille objets peuplant l'œuvre divine.

Digitized by Google

Ah ! ne le lisons pas d'un œil indifférent,
Ce livre incomparable, aux pages radieuses;
Ayons l'âme attentive à son texte émouvant,
Comme à l'appel exquis de voix mélodieuses,

Et levons bien nos yeux vers cet Eden lointain,
Que Dieu promit jadis à notre premier père,
Et marchons ici-bas d'un pas ferme et certain,
En prenant ces seuls mots pour appui : Crois ! espère !

L'Académie offre à l'auteur une médaille de vermeil. Et remercie de nouveau les poètes de songer à elle, leur disant : au revoir. — Toutes médailles en mains !

Digitized by Google

PRIX & MÉDAILLES

décernés dans la

Séance publique du 16 Juillet 1896

POÉSIE

1. — Une médaille de vermeil est décernée à M. Camille SCHWINGROUBER, à Reims, pour sa pièce *Un Livre merveilleux.*

2. — Une médaille d'argent grand module à Mme la baronne DE BAYE, à Paris, pour ses pièces *Le Kremlin, L'Éventail,* etc.

3. — Une médaille d'argent à Mlle B. THOREL, à Gaillon (Eure), pour ses pièces *Le Beau, Mon Avenir*, etc.

4. — Une médaille de bronze à M. Paul OUAGNE, à Bornet (Nièvre), pour ses pièces *Veillées d'hiver, Parias,* etc.

5. — Une médaille de bronze à M. L.-A. MOUROT, au Val-d'Osne (Haute-Marne), pour sa pièce *Pour l'Absent.*

HISTOIRE

1. — Une médaille d'or grand module est décernée à M. l'abbé L. PÉCHENART, membre correspondant, à Maubert-Fontaine, pour sa monographie de *Château-Regnauld* (Ardennes).

Digitized by Google

2. — Une médaille d'argent grand module à M. E. Thellier, commis principal des postes et télégraphes à Paris, pour sa *Monographie du canton de Flize* (Ardennes).

ART ET INDUSTRIE

Une médaille d'argent grand module est décernée à M. F. Rothier, photographe à Reims, pour l'ensemble de ses reproductions de l'*Église Saint-Remi* et du *Musée lapidaire rémois.*

COMITÉ DE LA STATUE DE JEANNE D'ARC

A titre exceptionnel et hors concours, sur la proposition du Comité, l'Académie décerne une médaille de vermeil à M. Jules Minet, de Reims, pour son poème : *La Statue de Jeanne d'Arc à Reims,* lu en séance publique.

Digitized by Google

ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

SÉANCE PUBLIQUE

du Jeudi 16 Juillet 1896

PROGRAMME

1. Discours d'ouverture, par M. Alphonse Gosset, Président annuel.
2. Compte rendu des Travaux de l'année 1895-1896, par M. Henri Jadart, Secrétaire général.
3. Lecture sur Jeanne d'Arc, par M. H. Paris, Membre titulaire.
4. Rapport sur le Concours d'Histoire, par M. Balteau, Membre titulaire.
5. Rapport sur le Concours de Poésie, par M. Piéton, Membre titulaire.
6. Proclamation des Prix et Médailles, par M. L. Demaison, Secrétaire Archiviste..

MORCEAUX DE MUSIQUE

1. **Nocturne,** } exécutés par l'auteur..... E. Lefèvre.
2. **Tarentelle,** }
3. *Marche,* hymne du couronnement du Tsar Nicolas II Glavatch.
4. Morceaux de chant par M. Rothier fils, élève du Conservatoire.

Exposition de vues du *Musée lapidaire,* par M. F. Rothier, photographe, et des *Panneaux sculptés,* par M. Navlet.

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

PROGRAMME DES CONCOURS

OUVERTS

POUR LES ANNÉES 1897 & 1898

PRIX A DÉCERNER EN 1897

—

HISTOIRE

Histoire de la Maîtrise de Reims, depuis ses origines jusqu'à nos jours; recherches sur ses maîtres et ses élèves. L'enseignement de la musique et du chant à Reims.

Les documents se trouvent à la Bibliothèque et aux Archives de Reims, ainsi qu'aux Archives de la Fabrique de Notre-Dame.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 fr.

Histoire du Collège de Reims, fondé par Guy de Roye en l'Université de Paris; son existence jusqu'au XVIIIe siècle.

Les documents pour cette étude se trouvent aux Archives nationales et aux Archives de Reims.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

—

ÉCONOMIE POLITIQUE

Étudier dans le passé l'influence des différents régimes économiques sur la prospérité du commerce de Reims.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

Digitized by Google

SCIENCES

Étude de physique, de chimie ou d'histoire naturelle intéressant particulièrement l'industrie, le commerce, ou la région de Reims.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

—

POÉSIE

PRIX L.-F. CLICQUOT

1° *Une médaille d'or de 200 fr.* sera décernée à l'auteur de la meilleure pièce de cinquante à cent cinquante vers.

Le genre et le sujet sont laissés au choix des concurrents.

2° *Une médaille d'or de 100 fr.* sera décernée à l'auteur de la meilleure fable ou du meilleur conte d'environ trente à quatre-vingts vers.

PRIX A DÉCERNER EN 1898

—

HISTOIRE

PRIX V. DUQUÉNELLE

Histoire des Écoles de mathématiques et de dessin, fondées par la ville de Reims, au XVIIIe siècle.

Les documents se trouvent aux Archives et à la Bibliothèque de Reims.

Le prix consiste en une médaille d'or de 200 francs.

Digitized by Google

PRIX A DÉCERNER CHAQUE ANNÉE

1° Monographie d'une commune importante du diocèse de Reims, soit ancien, soit nouveau (Ardennes et Marne).

A l'histoire des principaux événements dont la commune fut le théâtre depuis son origine jusqu'à nos jours, les auteurs joindront l'étude des institutions qui y furent en vigueur, la seigneurie, la justice, l'impôt, le régime municipal, l'instruction, l'assistance publique, etc., sans négliger les principales industries du pays, les moyens de transport, les usages, les traditions, les changements survenus dans les mœurs, etc.

Ils éviteront, sur ces divers points, de s'engager dans des considérations générales.

Ils compléteront l'étude du pays par un aperçu géologique du sol, par l'indication des produits qu'on en tire et des diverses cultures qui y sont distribuées, par celle des chemins et des cours d'eau qui le traversent, des lieuxdits et des points dignes de remarque, par la description des monuments existants ou détruits.

Les Archives de la ville de Reims, section ecclésiastique, celles du département à Châlons, et celles des Ardennes à Mézières, offrent des documents sur la plupart des communes du diocèse.

2° Notice historique et descriptive des monuments civils et religieux de l'un des cantons de l'arrondissement de Reims ou du département des Ardennes.

Les auteurs feront connaître les églises, maisons religieuses, châteaux, camps ou enceintes fortifiés, tumulus, ruines, inscriptions, meubles précieux qui existent dans chaque commune du canton ; les villages, églises, châteaux, aujourd'hui détruits, qui se trouvaient sur son territoire ; les noms qu'ont portés ces localités aux différentes époques de leur histoire ; le tracé des anciennes voies qui les mettaient en communication ; enfin, les découvertes d'antiquités qui y ont été faites.

Ils devront se borner, pour les détails historiques, légendaires ou autres, à un exposé substantiel et sommaire, et, en ce qui con-

Digitized by Google

cerne les monuments, aux détails rigoureusement nécessaires pour en faire connaître l'époque, le plan et les points véritablement curieux. Ils joindront à leurs notices des dessins ou des photographies des plus remarquables édifices.

Ils indiqueront en note les sources consultées pour la partie historique du travail, de façon que le lecteur puisse s'y reporter.

Le prix, pour chacune de ces questions, consiste en une médaille d'or de 200 francs.

L'Académie distribuera aussi chaque année des médailles d'encouragement aux auteurs de travaux qui lui seront soumis en dehors des questions indiquées, et aux auteurs d'œuvres d'art ou d'industrie.

Les prix et médailles seront décernés en séance publique.

Les mémoires devront être inédits et n'avoir été envoyés à aucun concours antérieur. Ils seront adressés (franco) *à M. le Secrétaire général, avant le 31 mars 1897,* **terme de rigueur.**

Les auteurs ne doivent pas se faire connaître ; ils inscriront leur nom et leur adresse dans un pli cacheté, sur lequel sera répétée l'épigraphe de leur manuscrit.

Les manuscrits envoyés ne sont pas rendus.

Les ouvrages couronnés appartiennent à l'Académie ; les auteurs ne doivent pas en disposer sans son autorisation.

Reims, le 31 juillet 1896.

Le Secrétaire général, — *Le Président annuel,*

H. Jadart, — Alph. Gosset.

15, rue du Couchant.

Digitized by Google

TABLEAU

des Membres composant l'Académie nationale de Reims

AU 16 JUILLET 1896

BUREAU POUR L'ANNÉE 1895-96

Président d'honneur, S. Ém. le Cardinal Archevêque de Reims.

	MM.
Président	Alph. Gosset.
Vice-Président	Bazin de Bezons.
Secrétaire général	H. Jadart.
Secrétaire archiviste	L. Demaison.
Trésorier	Ed. Lamy.
Membres du Conseil d'administration	L. Péchenard.
	V. Duchataux.
	A. Benoist.

BUREAU POUR L'ANNÉE 1896-97

Président d'honneur, S. Ém. le Cardinal Archevêque de Reims.

	MM.
Président	Paul Douce.
Vice-Président	Paul Henriot.
Secrétaire général	H. Jadart.
Secrétaire archiviste	L. Demaison.
Trésorier	Ed. Lamy.
Membres du Conseil d'administration	V. Duchataux.
	A. Benoist.
	Alph. Gosset.

Digitized by Google

MEMBRES TITULAIRES PAR RANG D'ANCIENNETÉ

MM.

1847. Paris (H.), avocat, ancien maire de Reims.

1853. Mennesson (Aug.), ancien notaire, ancien membre du Conseil d'arrondissement.

1855. Piéton (F.), avocat.

1857. Givelet (Ch.) (✠), associé de la Société des Antiquaires de France.

1860. Thomas, député, professeur honoraire à l'École préparatoire de médecine.

1862. Coze (E.), directeur de l'Usine à gaz.

1864. Cerf (l'abbé), chanoine titulaire, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

1865. Duchataux (V.) (✠), avocat.

1866. Gosset (Alph.) (⊗ A.), architecte.

1870. Diancourt (✻ ⊗ A.), ancien maire de Reims, sénateur de la Marne.

1873. Butot (l'abbé), curé-doyen de Saint-Jacques.

1873. Werlé (le comte A.) (✠ C.), négociant en vins de Champagne.

1876. Le cardinal Langénieux (✻), archevêque de Reims.

1876. Jullien (E.), ancien vice-président du Tribunal civil.

1877. Péchenard (P.-L.), docteur ès lettres, protonotaire apostolique, vicaire général du diocèse.

1877. Demaison (L.) (⊗ A.), conservateur des Archives de la Ville, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

1878. Jadart (H.) (⊗ I.), conservateur de la Bibliothèque et du Musée de la Ville, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

Digitized by Google

1880. Douce (P.) (⊗ A.), notaire.
1881. Brissart (A.), avocat.
1881. Benoist (A.), manufacturier, ancien élève de l'École Polytechnique.
1882. Maldan (Th.) (⚜), vice-présid^t du Comice agricole.
1882. Lamy (Ed.) (✠), architecte.
1884. Givelet (H.) (✠), propriétaire.
1884. Decès (A.) (⊗ ✻ I.), professeur à l'École préparatoire de médecine.
1885. Guelliot (O.), docteur en médecine.
1887. Henrot (H.) (✻ ⊗ I.), ancien maire de Reims, directeur de l'École préparatoire de médecine, correspondant de l'Académie de Médecine.
1889. Cauly (E.), vicaire général du diocèse, prot. apost.
1889. Colleville (⊗ A.), docteur en médecine, professeur à l'École de médecine de Reims.
1889. Brunette (E.) (⊗ I.), architecte de la Ville.
1889. Henriot (P.) (✻), ingénieur au corps des Mines.
1890. Dauphinot (Ad.) (✻), président honoraire de la Société des Amis des Arts.
1890. Compant (l'abbé), vicaire général du diocèse.
1890. Bagneris (E.) (⊗ A.), docteur en médecine, agrégé des Facultés.
1892. Lefort (Alfred), notaire.
1893. Morel (L.) (⊗ I.), receveur des finances en retraite, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
1893. Bazin de Bezons (⊗ I.), proviseur du Lycée.
1893. Haudecœur (l'abbé), professeur au petit Séminaire de Reims.
1893. Froussard (V.) (✻), conservateur des Hypothèques à Reims.
1895. Jalenques (E.), présid^t du Tribunal civil de Reims.

Digitized by Google

1895. Seuvre (E.) (⊗ A.), docteur en médecine.
1895. Balteau (J.) (⊗ A.), professeur agrégé d'histoire au Lycée.
1895. Laurent (J.) (⊗ A.), professeur d'histoire naturelle à l'École de médecine et au Lycée.

Membres titulaires décédés pendant l'année 1895-96.

MM.

Luton (le docteur Alfred) (✻ ⊗ I.), directeur de l'École de médecine.

Lantiome (Jules), avocat, ancien bâtonnier de l'Ordre.

Membres honoraires et correspondants décédés pendant l'année 1895-96.

MM.

Fialon, ancien professeur de rhétorique au Lycée de Reims.

Remy (le baron Charles), ancien notaire.

Buzy (J.-B.), ancien professeur.

Say (Léon), membre de l'Institut.

Puiseux (l'abbé), aumônier du Collège de Châlons-sur-Marne.

Leroux (le docteur), de Corbeny.

Courajod (Louis), conservateur au Musée du Louvre.

Digitized by Google

Membres honoraires élus pendant l'année 1896.

MM.

Michaut (H.), membre du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, à Nancy.

Thirion (P.), professeur agrégé d'histoire au Lycée Hoche, à Versailles.

Membres correspondants élus pendant l'année 1895-96.

MM.

Antoine (l'abbé), lauréat de l'Académie, curé de Vireux-Molhain (Ardennes).

Bellevoye (Adolphe), graveur, membre de la Société entomologique de France, à Reims.

Blondel (Georges), docteur en droit, agrégé de l'Université, à Paris.

Bourdel, professeur agrégé de philosophie au Lycée de Reims.

Charles (l'abbé), licencié ès lettres, professeur au petit Séminaire de Reims.

Henriet (Frédéric), artiste-peintre, membre de la Société historique de Château-Thierry.

Leroy (Stéphen), lauréat de l'Académie, professeur au Collège de Gray.

Malet, professeur agrégé d'histoire au Lycée de Reims.

Marcou, inspecteur général adjoint des Monuments historiques, à Paris.

Margotin, architecte, professeur à l'École régionale des Arts industriels de Reims.

Mercier (le docteur), ancien élève de l'École Normale, à Bourbonne-les-Bains.

Digitized by Google

Misset (l'abbé), directeur de l'École Lhomond, à Paris.
Seillière (le baron Frédéric), au château de Montaubois, près Signy-l'Abbaye (Ardennes).
Vasnetzoff, artiste peintre, à Moscou.
Villard (E.), avocat général à la Cour d'appel de Nancy.

Digitized by Google

LISTE DES OUVRAGES

Adressés à l'Académie nationale de Reims

PENDANT L'ANNÉE 1895-96

I. — Ouvrages publiés par les Membres de l'Académie.

N. KHAROUSINE. — Quelques remarques sur l'intérêt pour l'étude de la Russie parmi les archéologues français. Moscou, 1895.

N. KHAROUSINE. — Développement du domicile chez les peuples finnois. Moscou, 1895, in-8°.

Paul PELLOT et Dom NOEL. — Cartulaire du Prieuré de Longueau. 1895, in-8°.

BOSTEAUX-PARIS. — Association française pour l'avancement des sciences. — Congrès de Caen, 1894. — Découverte de sépultures de l'époque hallstattienne et tumulus des environs de Reims. In-8°.

Ad. BELLEVOYE. — Observations sur les Hœmonia. (Extrait du *Bulletin de la Société d'études des Sciences naturelles,* de Reims.) 1895.

Ad. BELLEVOYE. — Le docteur H. Jolicœur, sa vie, ses œuvres. (Extrait du *Bulletin de la Société d'études des Sciences naturelles,* de Reims.) 1895.

Dr E. SEUVRE. — Thèse pour le doctorat en médecine, présentée et soutenue le 7 juillet 1874 à la Faculté de médecine de Paris. — Recherches sur l'inflammation des trompes utérines et ses conséquences.

Dr H. HENROT. — Conseil municipal de Reims. — Création d'un laboratoire municipal de bactériologie. — Exposé par M. le Maire en séance du 18 avril 1895.

Dr H. HENROT. — De la prophylaxie des accidents paludiques dans les colonies. Communication faite à l'Académie de médecine, le 24 septembre 1895.

Dr H. HENROT. — Recherches des causes de l'épidémie de fièvre typhoïde qui sévit sur la brigade de cavalerie de Reims en septembre et octobre 1895. Mémoire présenté à la Société d'hygiène publique de Reims, dans sa séance du 25 octobre 1895.

Pr. SOULLIÉ. — Les Hymnes et Proses de l'Église. 1895, in-8°.

E. MISSET. — Jeanne d'Arc champenoise. — Réponse à M. Poinsignon, inspecteur honoraire de l'Académie de Paris. — La prévôté de Vaucouleurs et la prévôté d'Andelot. 1895, in-8°.

Digitized by Google

E. MISSET. — Un contre-sens, ou la Croix de Lorraine dans la basilique de Domremy. Paris, 1896, in-8°.

Comte DE MARSY. — L'Exposition rétrospective de Reims, 1895. Bulletin monumental publié sous les auspices de la Société française d'Archéologie, 6e série, tome 9e.

Arsène THÉVENOT. — Les Rurales, poésies. 1895.

H. BAZIN. — Arles gallo-romain. Guide du touriste archéologue. 1896, in-8°.

L'abbé A. CHEVALLIER. — Le Retable de Montbré. (Extrait de l'*Almanach Matot-Braine.*) 1896.

L'abbé A. CHEVALLIER. — La vallée de l'Ardres. Fismes. Mont-sur-Courville. In-8°.

Alphonse GOSSET. — Distribution de la Société des Architectes du département de la Marne, séant à Reims le 22 décembre 1895. — Discours du Président.

Alphonse GOSSET. — Église cathédrale de Reims. Coupe transversale, dessin de M. A. Gosset.

Fréd. MOREAU. — Catalogue des objets d'antiquité aux époques préhistorique, gauloise, romaine et franque, de la collection Caranda. 1895, in-8°.

J. LAURENT. — Société d'étude des Sciences naturelles, de Reims. — Extrait des mémoires : 1° Souvenirs de vacances; 2° Les sources de Fléchambault. 1893, in-8°.

Léopold DELISLE. — Notes sur quelques manuscrits du baron Dauphin de Verna. (Extrait de la bibliothèque de l'École des Chartes, tome LVI, 1895.)

Henry ROUY. — Rapsodies. 1896, in-8°.

S. É. le cardinal LANGÉNIEUX. — La France chrétienne dans l'histoire. 1896, Paris, Didot, in-4° illustré. (Offert par Son Éminence.)

F. PLATEAU. — Comment les fleurs attirent les insectes. 1895, in-8°.

F. PLATEAU. — Un filet empêche-t-il le passage des insectes ailés ? 1895, in-8°.

Paul SAINTENOY. — Les fonts baptismaux en bois figurés sur les hautes lisses de la cathédrale de Tournai. 1896, in-8°.

Dr O. GUELLIOT. — Extrait de l'*Union Médicale du Nord-Est.* Note sur des ossements préhistoriques trouvés à Reims (15 avril 1896).

L'abbé HAUDECŒUR. — Saint Remi, évêque de Reims et apôtre des Francs, 436-532. 1896, in-8°.

Léon GERMAIN. — Le lit d'Antoine, duc de Lorraine, et de la duchesse Renée de Bourbon au Musée historique lorrain. 1895, in-8°.

L'abbé Ét. GEORGES. — Progrès de la Révolution à Troyes, de 1790 à 1792. — Notice anecdotique d'après des documents inédits. 1896, in-8°.

Digitized by Google

Henri LORIQUET. — Catalogue de l'Exposition rétrospective des arts et monuments du Pas-de-Calais. Arras, 20 mai-21 juin 1896.

Achille MILLIEN. — Étrennes nivernaises. 1895.

Achille MILLIEN. — Chez nous. — Le long des sentes nivernaises. — Airs de flûte. — Le jour qui tombe. (Poésies.) 1896.

Baron J. DE BAYE. — Note sur des bijoux barbares en forme de mouches. (Extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France,* tome LIV.) 1895, in-8°.

Baron J. DE BAYE. — Souvenir du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, XI° session. Moscou, 1892.

Baron J. DE BAYE. — Publications de la Société des Architectes de Saint-Pétersbourg. In-4° illustré.

Baron J. DE BAYE. — De l'influence de l'art des Goths en Occident. Communication faite au Congrès historique et archéologique de Liège, août 1890. 1891, in-4°.

Baron J. DE BAYE. — Mission archéologique et ethnographique en Russie et en Sibérie occidentale. 1896, in-8°.

Frédéric HENRIET. — De Reims à Paris par La Ferté-Milon. 1896, volume illustré.

L. LE GRAND. — Le Codicille de Gui de Roye, archevêque de Reims, ses divers legs et la fondation du Collège de Reims à Paris. In-8°.

A. TAUSSERAT-RADEL. — L'Art en Bretagne. Arcis-sur-Aube, 1895, grand in-8°.

P.-L. PÉCHENARD. — Le Jubilé national, 496-1896. — Discours d'ouverture du Centenaire. Reims, 1896, in-8°.

P.-L. PÉCHENARD. — Pèlerinage des Pensionnats et de la Congrégation de Nazareth. Discours prononcé dans la basilique de Saint-Remi. Brochure in-8°.

Ch. CERF. — Vie de saint Remi, souvenir du Centenaire. Reims, 1896.

Ch. CERF. — Tableaux anciens conservés dans quelques communautés et chapelles de Reims. 1896, in-8°.

Ch. CERF. — L'abbé Cordier, sous-principal du Collège des Bons-Enfants. 1896, in-8°.

H. JADART. — Une enquête à Reims sur le fait de religion au début de la Ligue. Justification de Lancelot de La Salle, trisaïeul du B. J.-B. de La Salle, 1575-76. Arcis-sur-Aube, Frémont, 1896; brochure grand in-8°.

Maurice PROU. — Table alphabétique des publications de l'Académie celtique et de la Société des Antiquaires de France, rédigée sous la direction de Robert de Lasteyrie.

L'abbé ANTOINE. — Molhain, le hameau et la Collégiale dans la vallée de la Meuse. Essais historiques et moraux. — Givet, Albert Dury, 1895, in-8° de 300 pages et une planche.

Digitized by Google

II. — Dons du Ministère de l'Instruction publique. — Hommages divers et journaux.

Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris. 4e série, tome V, 1894; tome VI, 1895, fascicules 1 à 6; tome VII, fascicule 1.

Mémoires de la même Société, tome I, 3e série, 4e fascicule, 1895; tome II, 1er fascicule, 1896.

Revue des Travaux scientifiques : tome XIV, n° 12; tome XV, nos 1 à 12; tome XVI, nos 1 et 2.

Bulletin de l'Association philotechnique, 1895, nos 8 à 10; 1896, nos 1 à 7.

Annuaire de la Société philotechnique, année 1895:

Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais. — Mémoires, tome Ier, 5e livraison, 1895. — Bulletin, tome Ier, 7e livraison, 1895.

Compte rendu des 34e et 35e exercices de la Société des Amis des sciences, 1895.

Baronne DE BAYE. — Grisailles et pastels, poésies. Paris, Lemerre, 1896. In-18.

Ernest MAINDRON. — L'ancienne Académie des sciences. Les Académiciens, 1666-1793. In-8°.

Lucien MONCE-W. — L'Odyssée du tombeau de Jovin. 1895, in-8°.

Henri DAGREMONT. — Souvenirs d'Ardenne. La solitude en Ardenne. La Trappe et Chimay. — Hautes-Rivières, Orchimont. Bièvre, Avioth. 1895, in-8°.

Edgard DENANCY. — Causeries, conférences. 1895.

Edgard DENANCY. — Le Roi des bagnes, roman politique, préface de Armand Bourgeois. 1896.

Edgard DENANCY. — Petite histoire de la colonisation. 2e édition, 1895.

Vicomte DE SOUANCÉ. — Notes sur Souancé et Montdoucet, 1080-1793. 1895, brochure in-8°.

Union médicale du Nord-Est : 1895. nos 14 à 24; 1896, nos 1 à 13.

Journal d'hygiène : 1895, nos 980 à 1005; 1896, nos 1006 à 1034.

Dr P. DELMAS. — Tremblement hystérique. 1894, in-8°.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. — Section des sciences économiques et sociales. Congrès des sociétés savantes de 1895. — Séances mensuelles, rapports et mémoires, 1895.

Bulletin de médecine légale de France, tome XIII, 2e partie. 1895.

Conseil général de la Marne. — Rapports du Préfet et procès-verbaux des délibérations. — Session d'août 1895. — Session d'avril 1896.

Dr A. BOURGEOIS. — Elementos de terapeutica ocular. 1894.

Dr A. BOURGEOIS. — Petit précis de thérapeutique oculaire usuelle. 1894.

Digitized by Google

Dr A. Bourgeois. — Procédé simple pour certaines extractions dans la chambre antérieure. 1894, in-8°.

Dr A. Bourgeois. — Résultats de l'opération de l'entropion et du ptosis par les procédés de Gillet de Grandmont. 1895, in-8°.

Dr A. Bourgeois. — Blessures extra-oculaires par un seul grain de plomb. Cécité, paralysie du moteur oculaire commun.

Dr A. Bourgeois. — Autoplastie conjonctivale dans un cas de fistule de la cornée. 1894, in-8°.

Dr A. Bourgeois. — Nouveaux procédés d'irido-ectomie. 1892, in-8°.

Dr A. Bourgeois. — Intervention dans les luxations pathologiques du cristallin. 1893, in-8°.

Dr A. Bourgeois. — Traitement du décollement de la rétine.

Dr A. Bourgeois. — Traitement des affections des voies lacrymales par les méthodes conservatrices et antiseptiques. — Nouveau procédé de lacrymotomie. 1893, in-8°.

Dr A. Bourgeois. — De la kystectomie dans l'opération de la cataracte. 1890, in-8°.

Dr A. Bourgeois. — Traitement opératoire du strabisme. 1893, in-8°.

Dr A. Bourgeois. — Relation d'un cas de conjonctivite pseudo-membraneuse. — Examen bactériologique. 1894, in-8°.

Dr A. Bourgeois. — Compte rendu de la chirurgie oculaire, année 1891. Statistique et analyse. 1892, in-8°.

Dr A. Bourgeois. — Lunettes pour opérés de cataracte. 1894, in-8°.

Dr A. Bourgeois. — Annales de l'Institut ophtalmique de Reims, 3e fascicule. 1895, in-8°.

Dr A. Bourgeois. — Diagnostic et traitement des paralysies des muscles de l'œil. 1895, in-8°.

Bulletin monumental publié sous les auspices de la Société française et archéologique, et dirigé par le comte de Marsy, 6e série, tome X. 1895.

Bibliographie des travaux scientifiques (sciences mathématiques, physiques et naturelles), publiés par les sociétés savantes de la France, dressée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique par J. Demker, tome I, 1re livraison. 1895.

Atlas des propriétés départementales de la Marne, dressé par décision du Conseil général de la Marne du 25 août 1881, publié par décision du dit Conseil du 21 août 1894, sous la direction de M. L. Gillet, architecte du département. 1895.

Arthur Bazin. — Compiègne pendant l'invasion espagnole. (Ouvrage publié sous les auspices de la Société historique de Compiègne.) 1896, in-8°.

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France 6e livraison. 1895.

Digitized by Google

Société d'étude des sciences naturelles de Reims. Mémoires 1893, bulletin 1896, n° 2, travaux.

Dr Deneffe. — Les oculistes gallo-romains au IIIe siècle. 1896, in-8°.

Journal des Savants. — Mars à décembre 1895, janvier à juin 1896.

La Semaine de Paris, 27 février 1896.

F. Rothier. — Album de photographies de l'église Saint-Remi.

Congrès archéologique de France, LXe session. Séances générales tenues à Abbeville en 1893 par la Société française d'archéologie, 1895.

Bulletin de l'Alliance française, décembre 1895, janvier et février 1896.

L'abbé H. Debout. — Allocution prononcée en l'église métropolitaine Notre-Dame de Paris, à la fête annuelle de Marie-Immaculée, le 12 décembre 1895. In-8°.

N.-E. Legrand. — Le vin de Champagne. 1896.

J. Weinmann. — Manuel-guide à l'usage des vignerons champenois, indiquant les procédés pratiques pour bien réussir et soigner les vins blancs et rouges en cercles. 1896.

Bulletin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Comptes rendus des séances de l'année 1896, 4e série, tome XXIV, janvier à février.

Une œuvre de P. Rubens : la Visitation, découverte à Reims par Alvin Beaumont, officier d'Académie. 1896, in-8°.

Catalogue général des instruments de précision appliqués à la vinification et à l'analyse des vins, vinaigres et cidres, à la fabrication et à l'analyse des alcools, des eaux-de-vie et des liqueurs alcooliques sucrées et à la recherche de leurs falsifications, construits par J. Dujardin. 1896, in-8°.

Ed. Piette. — Vestiges de la période de transition dans la grotte du Mas d'Agil.

Ed. Piette. — Études d'ethnographie préhistorique. — Les plantes cultivées de la période de transition au Mas d'Agil. (Extrait de l'*Anthropologie*, tome VII, 1.)

Mémoires de l'Institut national de France. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 56 volumes.

Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale publiés par l'Institut national de France. 44 volumes, dont 3 de planches.

Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 7 volumes.

Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France. 1894.

Bulletin et Mémoires de la même société, 6e série. tome IV, fascicule supplémentaire.

Digitized by Google

Ch. Berdellé. — Le Lundi de Pentecôte (Pfingstmontag), comédie en dialecte strasbourgeois, par J.-G.-D. Arnold. — Essai de traduction. 1881, in-8°.

Ch. Berdellé. — Le Sabre magique, opérette bouffe en un acte. 1884, in-8°.

Ch. Berdellé. — Quelques proverbes de Ehrenfried Stœber, prose strasbourgeoise traduite en vers français. 1882, in-8°.

Discours prononcés à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes, le 11 avril 1896, par M. Grandidier, membre de l'Académie des sciences, et M. Guieysse, ministre de l'Instruction publique.

Programme du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1897.

Simon Musnier et Jean de Metz. — Jeanne et France, tragédie en trois actes. 1896, in-8°.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Comptes rendus des séances de l'année 1896, 4e série, tome XXIV, bulletin de mars-avril.

Mémoire adressé à deux sections du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. — Comité des travaux historiques (section d'archéologie). — Commission des Monuments historiques.

Transactions of the Academy of science, of Saint-Louis, volume VI, n° 18. — Proceedings. Volume VII : n°s 1 et 2, janvier 1895; n° 3, février 1895.

Das rote Kreuz. — Offizielles organ des Schweiz. Centralvereins vom roten Kreuz, des Schweiz militarsanitats vereins und des samariterbundes, n° 23, 1er décembre 1895.

Tufts College studies, n°s 2, 3 et 4, 1894 et 1895.

Anales del museo nacional de Montevideo, publicados bajo la direccion de J. Arechavaleta. — Las gramineas uruguayas, IV, 1896.

The illustrated and historical souvenir of Central Park with indexed map. published by W. M. F. Smith et Ce.

Guide of the halls and Galleries of the metropolitan museum of art. — New-York, 1894.

The Metropolitan museum of art :

N° 1. The Catharine Lorillard Wolfe collection and other modern paintings in the western galleries, stairways and grand hall.

N° 2. The Terracottas and pottery of the Cesnola. Collection of cypriote Antiquities.

N° 3. The stone sculptures of the Cesnola Collection of cypriote Antiquities.

N° 6. Pictures by old masters in eastern gallery n° 1.

N° 8. Coles gallery 8. Tapestries and paintings, malachites, vases, etc.

N° 9. Collections of engraved gems.

N° 11. Reproductions in metal of objects selected from museums and private Collections in Russia, England, etc.

Digitized by Google

N° 12. Seal Cylinders and other oriental seals. — Annual report of the trustees of the Association 1896.

III. — Publications adressées par les Académies et Sociétés correspondantes.

AIX. — Mémoires de l'Académie des sciences agricoles, arts et belles-lettres, tome XVI, 1895.

AMIENS. — Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1894, tome II, 4e série; 1895, nos 1, 2 et 3.

AMIENS. — Album archéologique des Antiquaires de Picardie. 9e, 10e et 11e fascicule, 1894, 1895 et 1896.

AMIENS. — Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie. — Monuments religieux de l'architecture romaine et de transition dans la région picarde, par C. ENLART, ancien membre de l'École de Rome. — Anciens diocèses d'Amiens et de Boulogne. 1895.

AMIENS. — Société des Antiquaires de Picardie. — La Picardie historique et monumentale. — Édifices civils. — Maisons particulières. — Maisons hospitalières et religieuses. — Fortifications. — Notices par Auguste, 1895, n° 2. — La Picardie historique et monumentale, Amiens, église Saint-Germain-l'Écossais, églises Saint-Leu et Saint-Remi, 1895.

ANGERS. — Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts, 4e série, tome IX, 1895.

ANVERS. — Bulletin de l'Académie d'archéologie de Belgique, 4e série, 2e partie, tomes XXII, XXIII, XXIV, XXV, XXVI et XXVII, 1896.

ARRAS. — Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts, 1893, 2e série, tome XXIV.

AVIGNON. — Mémoires de l'Académie de Vaucluse, tome XIV, 3e et 4e trimestre, 1895; tome XV, 1er trimestre 1896.

BAR-LE-DUC. — Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts, 3e série, tome IV, 1895.

BEAUVAIS. — Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise, tome XV, 2e partie, 1893.

BESANÇON. — Procès-verbaux et mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts, année 1895.

BÉZIERS. — Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire, 3e série, tome Ier, 1895.

BRUXELLES. — Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1894 et 1895.

Digitized by Google

BRUXELLES. — Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1893, tomes XXV et XXVI; 1894, tomes XXVII et XXVIII.

BRUXELLES. — Annuaire de la Société d'archéologie, tome VII, 1896.

CAEN. — Bulletin de la Société d'agriculture et de commerce, 1er et 2e fascicule, 1895.

CHALONS-SUR-MARNE. — Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Marne, 1894.

CHALON-SUR-SAÔNE. — Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie, tome VIII, 1re partie, 1895.

CHATEAU-THIERRY. — Annales de la Société historique et archéologique, 1893.

CLERMONT-FERRAND. — Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, publié par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts, 2e série, 1895, nos 5 à 10; 1895, nos 1 à 5.

COMPIÈGNE. — Procès-verbaux, rapports et communications diverses de la Société historique, tome IV, 1895.

COMPIÈGNE. — Société historique. — Cartulaire de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, publié par M. l'abbé E. MOREL, 2e fascicule, 1896, in-4°. — L'instruction publique à Compiègne en 1789, par B.-A. DERVILLÉ, 1896, in-8°. — Inauguration d'une plaque commémorative à la mémoire du Grand Ferret à Rivecourt, 16 avril 1896.

DIJON. — Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres, 4e série, tome IV, 1893-1894.

DUNKERQUE. — Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, belles-lettres et arts, 27e volume, 1892, 1893, 1894.

DUNKERQUE. — Bulletin de la Société dunkerquoise, 1895, 1er et 2e fascicule.

ELBEUF. — Bulletin des travaux de la Société industrielle, 1895.

ÉPERNAY. — Bulletin de la Société d'horticulture, août à décembre 1895, janvier à juillet 1896.

ÉPINAL. — Annales de la Société d'émulation des Vosges, 71e année, 1895.

EKATHERINEBOURG. — Bulletin de la Société ouralienne d'amateurs des sciences naturelles, tomes X, XI, XII, XIII, XIV et XV, années 1887 à 1895.

FONTAINEBLEAU. — Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, tome XII, 1894; 1er, 2e et 3e trimestre, 1895.

GRENOBLE. — Bulletin de l'Académie delphinale, 4e série, tome VI, 1892.

HIPPONE. — Bulletin de l'Académie, 1894, n° 27. — Comptes rendus des réunions de l'Académie, 1895. — Réunion du 31 mars 1896.

Digitized by Google

Le Havre. — Société havraise d'études diverses. — Centenaire de Ancelot, le 9 janvier 1895.— Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses, 1er, 2e et 4e trimestre 1895.

Le Puy. — Mémoires et procès-verbaux de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, 1891, 1892 et 1893, tome VII.

Liège. — Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, 1894, tome VIII; 1895, tome IX, 2e partie.

Louvain. — Annales du Cercle archéologique d'Enghien, tome IV, 4e livraison, 1895.

Lyon. — Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts, 3e série, tome II, 1893; tome III, 1895.

Macon. — Bulletin trimestriel de la Société d'histoire naturelle, 1896, 1er juin, n° 4.

Manchester. — Memoirs and proceedings of the Manchester literary and philosophical society. 1894-1895, volume 9, nos 3 à 6 ; 1895-1896, volume 10, numéros 1, 2 et 3.

Marseille. — Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts, 1888-1892.

Metz. — Mémoires de l'Académie des lettres, sciences et arts, 3e série, 1891-1892, 1892-1893, 1893-1894, 1894-1895.

Montauban. — Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, tome XXIII, 1er, 2e, 3e et 4e trimestre 1895.

Moulins. — Bulletin-revue de la Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais, nos 1 à 12, janvier à décembre 1895 ; nos 1 à 3, janvier à mars 1896.

Namur. — Annales de la Société archéologique, tome XXI, 1re livraison, 1895; tome XXII, 2e livraison, 1896.

Nancy. — Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1894, 5e série, tome XII.

Nancy. — Mémoires de la Société d'archéologie lorraine, tome XLV, 3e série, 1895.

Nantes. — Annales de la Société académique de Nantes, 1895, 1er semestre, 6e volume de la 7e série.

Neuchatel. — Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie, tome VIII, 1894-1895.

Nevers. — Bulletin de la Société nivernaise, 3e série, tome VI, 1er fascicule, 1894; 3e fascicule, 1895.

Nimes. — Mémoires de l'Académie, 7e série, tome XVII, 1894.

Nivelles. — Annales de la Société archéologique, tome V, 2e livraison, 1894.

Nivelles. — Bulletin de la Société archéologique de l'arrondissement, tome VI, 1re livraison, 1896.

Orléans. — Bulletin de la Société archéologique et historique de

Digitized by Google

l'Orléanais, tome X, 3e et 4e trimestre 1893; tome XI, 1er, 2e, 3e et 4e trimestre 1895.

ORLÉANS. — Mémoires de la même société, tome XXVI, 1895. — Atlas, table des mémoires et bulletins, 1848-1894.

PARIS. — Bulletin de la Société philomatique, 8e série, tome VII, 1894-1895.

PERPIGNAN. — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, 36e volume, 1895.

POITIERS. — Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 4e trimestre 1894; 2e série, tome VII, 3e et 4e trimestre 1895; tome VIII, 1er trimestre 1896.

ROUEN. — Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure, janvier à décembre 1895, 12 fascicules.

SENLIS. — Comptes rendus et mémoires du Comité archéologique, 3e série, tome IX, 1894.

SENS. — Bulletin de la Société archéologique, tome XVI, 1891; tome XVII, 1895.

SAINT-DIÉ. — Bulletin de la Société philomatique vosgienne, 1893-1894; 1894-1895; 1895-1896.

SAINT-OMER. — Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, tome IX, 3e et 4e fascicule 1895, 1er fascicule 1896.

SAINT-OMER. — Société des Antiquaires de la Morinie. — Le cartulaire de Saint-Barthélemy de Béthune, publié par le comte A. DE LOISNE, 1895.

SAINT-QUENTIN. — Mémoires de la Société académique des sciences, arts et belles-lettres, agriculture et industrie, 4e série, tome XI, 1891 et 1892.

TOULON. — Bulletin de l'Académie du Var, tome XVIII, 1895.

TOULOUSE. — Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres, tome VII, 1895.

TOULOUSE. — Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, n° 16, 1895, in-8°.

TOULOUSE. — Recueil de l'Académie des jeux floraux, 1896.

TOURNAI. — Mémoires de la Société historique et littéraire, tomes XXIV et XXV, 1895.

TROYES. — Mémoires de la Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, tome XXXI, 3e série, 1894.

VALENCE. — Bulletin de l'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble. Viviers, 1895, janvier à décembre.

VENDÔME. — Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, 1895, tome XXXIV.

Digitized by Google

VESOUL. — Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Saône, 3e série, n° 25, 1894; n° 26, 1895.

WASHINGTON. — U. S. Department of agriculture. Division of ornithology and mammalogy. — The Common crow of the United-States by Walter-B. BARROWS and E.-A. SCHWARZ, 1895. — The Jack Rabbits of the United-States, by T.-S. PALMER. Bulletin n° 8, 1896.

WASHINGTON. — Smithsonian institution. — Bureau of ethnology, J.-W. Powel director. Chinook texts by Franz BOAS, 1894. — The Siouan tribes of the east, by James MOONEY, 1894.

WASHINGTON. — Smithsonian institution. — Bureau of ethnology, archeologic investigations in James and Potomac Valleys, by Gerard FOWKE, 1894.

WASHINGTON. — An account of the Smithsonian institution its origin, history, objects and achievements, 1895.

WASHINGTON. — Smithsonian Miscellaneous Collections, 971. — Indexes to the literatures of cerium and lanthanum, by W.-H. MAGEE, Ph. D., 1895. — Collections 972, Index to the literature of Didymium, 1842-1893, by A.-C. LANGMUIR, P. D., 1894.

WASHINGTON. — Smithsonian Contributions to knowledge, 980. — On the densities of oxygen and hydrogen, and on the ratio of their atomic weights, by Edward-W. MORLEY, P. D., 1895. — 989. Hodgkins Fund. — The composition of expired air and its effects upon animal life, by J.-S. BILLINGS, S. WEIR MITCHELL and D.-H. BERGEY, 1895.

WASHINGTON. — Memoirs of the National Academy of sciences, volume VII, 1895.

Digitized by Google

INAUGURATION

DE LA

STATUE DE JEANNE D'ARC

Sur le Parvis de la Cathédrale de Reims, le 15 juillet 1896

Cette cérémonie s'accomplit avec tout l'éclat désirable, en présence de M. le Président de la République, du Président du Conseil et du Ministre de la Guerre, assistés des plus hautes autorités de la ville et du département. Le statuaire, M. Paul Dubois, se trouvait dans la tribune présidentielle. Un magnifique défilé des troupes eut lieu après la remise de la statue à M. le Maire de Reims par le Président du Comité, et aussitôt le discours de M. le Général Billot. Toutes les autres parties du programme furent suivies, à la satisfaction générale, et on en trouvera le compte rendu exact dans les journaux de la localité. L'inauguration proprement dite prenait fin à six heures du soir.

Le Comité de la statue avait fait célébrer, dans la matinée, une cérémonie religieuse à la Cathédrale, et y avait invité les corps constitués et les principaux souscripteurs. Une très nombreuse assistance garnissait le chœur et les nefs de la basilique, où Jeanne d'Arc triomphante assista au sacre, le 17 juillet 1429. En souvenir de sa station près de l'autel, une bannière commémorative fut tenue à cet endroit pendant l'office. La plus grande solennité embellit cette fête présidée par Son Éminence le Cardinal Langénieux, archevêque de

Digitized by Google

Reims, entouré du Chapitre métropolitain et du clergé de la ville. La messe dite de *Jeanne d'Arc,* œuvre de Gounod, fut exécutée par la Maîtrise avec un admirable ensemble, à la suite de la *Marche héroïque de Jeanne d'Arc,* dédiée à l'Académie par M. Théodore Dubois en 1888. Cette superbe composition fut jouée de nouveau par la Musique municipale et la Musique militaire, au début de la fête d'inauguration sur la place du Parvis.

Nous n'étendrons pas plus loin cette relation d'une fête publique, dont le souvenir restera gravé dans le cœur des assistants, comme dans l'histoire de Reims. Nous donnons seulement ici les discours prononcés par M. Alph. Gosset, président du Comité et président de l'Académie (1), et par M. Noirot, maire de Reims, ainsi que le poème lu avec tant d'âme par M. Richardot, membre correspondant de l'Académie, au moment où la statue débarrassée de son voile apparut au public, saluée par l'artillerie et la voix des bourdons, dans un incomparable ensemble que l'on ne reverra plus.

(1) Dans sa séance du 31 juillet 1896, l'Académie, voulant témoigner à M. Gosset sa profonde gratitude pour les services qu'il avait rendus pendant dix ans à la tête du Comité de la statue de Jeanne d'Arc, lui a décerné un jeton d'honneur en or, portant en exergue : A M. ALPH. GOSSET, PRÉSIDENT DU COMITÉ, L'ACADÉMIE RECONNAISSANTE.

H. J.

Digitized by Google

I. — Discours de M. Alph. Gosset,

Président de l'Académie nationale et du Comité de la Statue.

« Monsieur le Président de la République,

« En vous remerciant d'honorer de votre haute dignité l'hommage que Reims rend aujourd'hui à Jeanne d'Arc, veuillez permettre à l'Académie nationale de Reims, qui en a conçu le projet, de rappeler son origine.

« Le 23 juillet 1885, Leseur, mon prédécesseur, exprimait le regret que Jeanne d'Arc n'eût pas encore sa statue parmi nous.

« Sur l'heure, l'Académie se mit à l'œuvre, nomma une Commission (1) présidée par Son Ém. le Cardinal Langénieux, et décida l'érection d'une statue équestre sur le Parvis de la Cathédrale, au lieu même où Jeanne, après avoir pleuré de joie, reprend son épée et pousse

(1) *Présidents d'honneur du Comité :* S. Ém. Mgr le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims; — M. le Général commandant d'armes; — M. le Général commandant la 12e division; — M. le Préfet de la Marne; — M. le Maire de Reims.

Président : M. Alph. Gosset, président de l'Académie nationale; — *Secrétaire :* M. Henri Jadart, secrétaire général de l'Académie; — *Trésorier :* M. Paul Douce, membre de l'Académie; — *Membres :* M. le Sénateur Diancourt; M. le Sous-Préfet de Reims; — M. le Président de la Chambre de Commerce de Reims; — MM. Demaison, Duchataux, Ch. Givelet, Dr Henrot, ancien maire de Reims, Lamy, Henri Paris et Piéton, membres de l'Académie; — M. le Capitaine commandant la compagnie des Sapeurs-Pompiers.

Digitized by Google

le cri légendaire : *En avant !* pour chasser l'Anglais hors de France.

« Ayant appris que l'auteur du tombeau de Lamoricière étudiait pour lui-même une statue de Jeanne d'Arc, sans destination, elle pria un ami du Maître, M. Ernest Irroy, de le voir avec une délégation, dont M. le sénateur Diancourt, pour le prier de vouloir bien réserver cette statue à Reims.

« M. Paul Dubois accueillit favorablement la demande et répondit qu'il acceptait avec plaisir de la donner à notre Cité, qui lui offrait le lieu historique et le cadre le plus grandiose.

« Après avoir obtenu l'autorisation du Président de la République d'élever ici la statue, et celle des Ministres de l'Intérieur et de la Guerre, l'Académie constitua un Comité qui ouvrit une souscription, d'abord à Reims; dans le département, parmi les sociétés savantes ; puis, avec l'appel chaleureux du Maire, M. Henri Henrot, parmi les villes de France, qui y répondirent en nombre.

« Le Ministre des Beaux-Arts y associa aussi l'État.

« En même temps, le Comité traita de l'acquisition de la statue avec M. Paul Dubois, qui, pour en assurer la perfection, voulut la faire fondre à cire perdue, malgré les risques du procédé.

« Si l'impatience des souscripteurs a souffert de sa grande sévérité et des difficultés de la fonte, aujourd'hui qu'elle est sortie superbe du moule, ils sont dédommagés par la beauté et le fini, dignes de la pensée élevée qui l'a conçue, ainsi que vous allez en juger.

« Monsieur le Président, je vous prie de faire ouvrir le voile qui va faire apparaître un nouveau chef-d'œuvre de l'art français. »

Digitized by Google

Le voile tombe, le canon tonne, les cloches sonnent à toute volée, un long murmure d'enthousiasme salue Jeanne d'Arc.

S'adressant ensuite à M. Paul Dubois, M. Alph. Gosset s'exprime ainsi :

« Monsieur Paul Dubois,
« Maître,

« Au nom des souscripteurs, soyez remercié de la perfection de votre œuvre. Soyez remercié d'avoir compris que sa place était ici.

« Le monde antique associait dans la même admiration le Parthénon à la Minerve de Phidias.

« L'avenir associera aussi la gloire de votre Jeanne d'Arc à celle de la plus grandiose des cathédrales. »

S'adressant enfin à M. le Maire, M. Alph. Gosset prononce les paroles suivantes :

« Monsieur le Maire,
« Messieurs les Conseillers municipaux,

« Au nom des souscripteurs, nous avons l'honneur d'offrir à la Ville de Reims, entièrement libérée, cette magnifique statue fondue à cire perdue d'un seul jet, sous la condition de l'entretenir ici à perpétuité.

« Elle est le diamant du riche écrin de statues d'un Maître dont tous les musées se disputent les œuvres.

« Sa renommée, qui grandira toujours, unie à celle du chef-d'œuvre de l'architecture française, don de nos pères, portera encore à la France et au monde le nom célèbre de Reims. »

Digitized by Google

Après avoir fait don de la statue à la Ville, M. Alph. Gosset a continué en ces termes :

« Monsieur le Président de la République,

« Quoique l'Héroïne dont nous avons voulu honorer l'inoubliable mémoire soit telle, que la reconnaissance d'un peuple ne puisse atteindre à la hauteur du service qu'elle lui a rendu, du dévouement qu'elle lui a prodigué, nous espérons que, grâce au talent de son illustre Auteur, cette admirable statue en fixera définitivement les traits principaux, la synthèse.

« Désormais, on ne pourra plus dire qu'elle ne peut être exprimée que par la poésie.

« C'est ici, sur le lieu même de son triomphe, qu'elle rappellera les trois phases de sa vie :

« L'*inspiration* (si bien exprimée par le Maître), qu'elle reçut du Ciel avec la piété, et qui lui donna la force surtout, celle dont elle eut besoin pour remplir sa mission ;

« L'*action*, avec laquelle elle a entraîné un peuple abattu et l'a obligé à se relever, à vaincre ;

« La *résignation* à subir toutes les épreuves dont elle fut abreuvée jusqu'au martyre.

« Par son geste accentuant l'action, M. Paul Dubois, lui aussi, a été inspiré ; il a traduit une des qualités les plus hautes et les plus saillantes du caractère national, sans laquelle elle n'eût pu réaliser son vœu, l'heure à laquelle elle parut, la plus périlleuse de notre histoire, ne permettant pas d'autre moyen.

« La France, jadis si forte au XIIIe siècle, de faiblesse en faiblesse, de chute en chute, semblait condamnée à la défaite.

Digitized by Google

« Orléans, son dernier rempart, renversé, elle succombait.

« Réduite, ravagée, ruinée, elle ne présentait que misère et désolation. Les Français, décimés par la guerre, terrorisés par les exécutions sanglantes, divisés par la jalousie, l'intrigue, hélas ! aussi par leurs dissensions politiques et religieuses, habilement attisées par l'ennemi, perdaient le sentiment national.

« Ils étaient Armagnacs ou Bourguignons.

« Un miracle seul pouvait les sauver.

« Il surgit de la base de la nation, heureusement pour sa popularité, et fut accompli par une pieuse fille des champs, née de pauvres laboureurs.

« Faible, inconnue, sans appuis, elle entreprit, avec la seule puissance de la foi et du dévouement, sources sacrées du patriotisme, de convaincre les uns, d'entraîner les autres, en les rappelant au devoir.

« Sans avoir rien appris que la religion et sa charité, mais ayant su lire dans le grand livre de la nature, elle comprit tout et fit l'impossible.

« En communiquant sa confiance en la justice divine aux incrédules et aux amollis, elle fit passer son âme dans le peuple, le releva, l'entraîna à la victoire, puis, après lui en avoir ouvert les voies, le laissa à jamais pénétré du sens du mot *Patrie*.

« Grande victoire, la plus glorieuse, la plus pure, obtenue par le seul exemple de la foi et du courage, poursuivie à travers les pires obstacles : la mauvaise volonté des uns, la jalousie des autres, la trahison de ceux qui avaient pour devoir de la soutenir, la haine de ceux qui devaient la protéger !

« Aussi a-t-on pu dire que la Patrie française était

Digitized by Google

« née du cœur d'une femme, de sa tendresse, de ses « larmes, du sang qu'elle lui a donné. »

« C'est cette victoire de la vertu sur le mal, du droit sur la force, que l'Académie nationale de Reims a voulu rappeler près du lieu où Jeanne avait dit à son roi que c'était à lui que devait appartenir le royaume de France. Car, sans elle, il devenait une conquête, un apanage de la couronne britannique, une terre à fiefs.

« Des historiens se sont demandé quel eût été le sort de l'esprit français dans cette absorption.

« Messieurs, si l'œuvre de la civilisation est faite d'apports divers, où le génie de chaque peuple a mis du sien, comme les éléments dans celle de la nature, les Anglais eux-mêmes reconnaissent la clarté et la grâce que celui de la France y a semées.

« Oui, Messieurs, sans l'esprit français, l'humanité n'eût pas produit cette belle statue, qui n'a pu être enfantée que par une âme française, modelée par une main française.

« Aussi, que sa Jeanne d'Arc devienne l'image protectrice du foyer !

« Qu'elle y entretienne le culte de la reconnaissance que nous lui devons, pour la leçon qu'elle a laissée à tous, grands et petits !

« Qu'elle les inspire et les empêche d'oublier que la vigilance et l'union s'imposent à un peuple, dans la prospérité comme dans l'adversité !

« Qu'elle les oblige à veiller sur l'intégrité de la Patrie, même au prix des plus lourds sacrifices, et leur enseigne que, comme Jeanne d'Arc, ils lui doivent leur intelligence, leur cœur, leur vie ! »

Digitized by Google

II. — Discours de M. Noirot,

Maire de Reims.

M. Noirot prend la parole et s'adresse d'abord à M. Gosset :

« Monsieur le Président du Comité,

« Au nom de la Ville de Reims, j'accepte la statue dont vous venez de nous faire la remise.

« Je remercie le Comité que vous présidez de son heureuse initiative, du succès de son entreprise.

« Je remercie les souscripteurs dont le généreux concours vous a permis de doter la Ville de Reims d'un monument qui, à côté du glorieux souvenir dont il est l'emblème, assure à notre cité la possession de l'œuvre géniale que M. Paul Dubois a bien voulu nous réserver.

« Je n'ai pas à le féliciter, la statue qui vient d'apparaître à nos yeux ajoutera simplement une unité à la longue liste de ses éclatants succès.

« Je me borne à le remercier d'être venu consacrer par sa présence l'acte de foi patriotique dont ce bronze atteste l'énergique sincérité. »

Il prononce ensuite le discours suivant :

« Monsieur le Président de la République,
« Messieurs les Ministres,
« Messieurs,

« Qu'est-il besoin de longs discours en présence du spectacle qui nous est offert en ce moment ?

Digitized by Google

« Le premier magistrat de la République, le président du conseil des ministres, le chef de l'armée, les représentants élus du département, les délégations de tous les corps constitués, l'élite du commerce et de l'industrie, cette foule immense qui se presse autour de cette place trop étroite, tout cela ne dit-il pas plus éloquemment que tous les discours le caractère patriotique de cette fête ?

« Ai-je besoin de faire repasser devant vos yeux l'histoire presque légendaire de la vierge inspirée qui, dans notre France à peine arrachée aux brouillards du moyen âge, au milieu des troubles de la guerre civile et des humiliations de la guerre étrangère, sut rendre à ses soldats le sentiment de leur valeur, et fit surgir dans tous les cœurs l'idée de la patrie ?

« Faut-il évoquer ici cette épopée touchante et grandiose, ce drame héroïque et tragique, suivre l'immortelle fille du peuple des champs de Vaucouleurs à la place du Vieux-Marché, en passant par Chinon, Orléans et Reims ?

« A quoi bon ? Cette histoire est connue de tous. L'image de Jeanne est dans tous les cœurs ; sa pensée, incarnation de la gloire la plus éclatante et la plus pure, anime toutes les âmes viriles et retient toutes les admirations.

« Chaque fois que les destinées de la France ont été assombries par le deuil et les défaites, le nom de Jeanne d'Arc nous est apparu, comme apparaît aux matelots en détresse l'étoile de l'espérance au milieu de la tempête.

« C'est Jeanne d'Arc qu'invoquait Casimir Delavigne, voulant ranimer la confiance du pays abattu par les désastres de 1815.

Digitized by Google

« Une catastrophe plus grande encore que celle qui avait ému le poète est venue fondre sur nous. Une fois de plus, le nom de Jeanne d'Arc, brillant dans toute sa splendeur, s'est présenté à nos esprits, comme le baume consolateur de nos blessures.

« Le vœu du chantre des *Messéniennes* est de beaucoup dépassé. Ce n'est pas

Un monument au lieu de sa naissance

que la France élève

A celle qui sauva le trône et la patrie,
Et n'obtint qu'un tombeau pour prix de ses exploits.

« L'image triomphale de l'héroïne se dresse maintenant dans toutes les villes qui marquèrent une des stations de son glorieux et douloureux calvaire.

« Reims ne pouvait rester à l'écart dans ce mouvement. Où donc la statue de Jeanne d'Arc eût-elle été mieux à sa place que dans notre ville? Où donc la grande libératrice eût-elle été mieux à l'honneur qu'en face de ce monument séculaire qui vit acclamer sous ses voûtes, à côté du roi délivré, l'étendard victorieux de Jeanne la Pucelle?

« Notre patriotique population l'a compris. Elle a voulu posséder cette statue, hommage ineffaçable rendu au courage et à la patrie; cette statue qui nous rappellera constamment qu'au-dessus de nos rivalités et de nos luttes, plane dans un ciel toujours pur la grande idée pour laquelle vécut et mourut Jeanne d'Arc.

« Dans un instant, lorsque devant le premier citoyen de la France républicaine, sous les yeux du chef vail-

Digitized by Google

lant dont le nom nous rappelle avec tant d'éclat les héroïques résistances de l'année terrible, l'armée va venir saluer ce bronze, vous sentirez passer en vous le frissonnement de la plus salutaire émotion, vous comprendrez ce qu'il y a de grand et de réconfortant dans cet hommage de la démocratie républicaine à la sainte martyre, tout ce qu'il y a de force dans le lien qui unit ces souvenirs du passé aux espérances de l'avenir. »

III. — Poème lu par M. Richardot,

Membre correspondant de l'Académie.

A JEANNE D'ARC

Bronze, auguste métal, dont l'âpre majesté
Semble renfermer l'âme héroïque de Rome
A la taille du dieu, toi qui, grandissant l'homme,
Lui forges un manteau dans ton éternité,

Bronze, prodigue-toi; sur nos monts, sur nos places,
A l'ombre de nos tours et dans le ciel serein,
Que surgisse partout, incarné dans l'airain,
L'ange des souvenirs plus que jamais vivaces.

De pieux ex-voto consacre son chemin,
De ce triomphe, Reims, à Rouen, ce calvaire,
Et que Jeanne nous dicte, avec ta voix sévère,
Par l'exemple d'hier la leçon pour demain.

Montre-la-nous pastoure, apitoyant son rêve
Au râle agonisant de la France aux abois,
Guerrière, brandissant le glaive de Fierbois,
Sainte, sur le bûcher dont la flamme s'élève.

Digitized by Google

Telle que *la voici* surtout montre-la-nous,
Le front auréolé d'un reflet de prodige,
Droite, marchant au but où le Ciel la dirige,
Dans l'immense hosanna du peuple à ses genoux.

... O Jeanne, parle-nous! dis-nous comment la France,
Brisant comme le Christ les dalles du tombeau,
Et repoussant du pied l'Allemande Isabeau,
Sous *ces* voûtes chanta l'hymne de délivrance,

Quand sur ton front, promis aux palmes du martyr,
Les lauriers du vainqueur seuls verdissaient encore
Et que, devant les Lys irradiés d'aurore,
Tu crus ton œuvre faite et tu voulus partir!

Non, ton œuvre n'est pas finie :
Tant que l'ombre étreint la clarté
De l'antique gloire ternie,
Relève le défi jeté.
Tire ton épée, ô guerrière !
Et, sans regarder par derrière,
Marche, obéis au Dieu vivant !
Pour l'exilé — là-bas — qui prie,
Pour le vaincu, pour la Patrie,
Marche, Jeanne, marche en avant !

Tant que sur le monde en détresse
Pèsera le bras du plus fort,
Que, contre le joug qui l'oppresse
Le faible tendra son effort,
Déploie au vent ton oriflamme !
Souffle en notre âme ta grande âme,
Ton mépris hautain du danger,
Et que l'enfant qui te contemple
Apprenne ici par ton exemple
Comme on « boute hors » l'étranger.

Digitized by Google

Dis-lui bien qu'elle était plus sombre
La nuit où la France autrefois
Se débattait, vaisseau qui sombre ;
Dis-lui ce que disaient tes voix :
Comme une indélébile tache,
Qu'à tout front la honte s'attache
Quand l'étranger souille un pays.
Dis-lui que l'honneur suit la peine.
... Puisse-t-il t'entendre, ô Lorraine !
O patronne des envahis !

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

ALLOCUTION

prononcée le 29 avril 1896, sur la tombe de M. le Dr A. LUTON, *Directeur de l'École de Médecine, Membre titulaire et Ancien Président de l'Académie nationale de Reims, par* M. H. JADART, *Secrétaire général.*

MESSIEURS,

Des voix compétentes ont retracé dignement la vie entière et les travaux de M. le Docteur Alfred Luton, en proclamant les services fidèlement rendus par lui à sa ville natale (1). L'Académie nationale de Reims, à laquelle il appartient depuis trente-trois ans (1863-1896) et dont il fut le dévoué Président, n'a donc plus qu'à déposer sur sa tombe l'hommage de son affection, de ses regrets et de sa gratitude particulière. En effet, après que notre confrère eut apporté sa collaboration

(1) Discours de M. Cornet, inspecteur d'Académie, au nom de l'Université ; de M. le Dr Decès, au nom de l'École de Médecine ; de M. le Dr Henrot, maire de Reims, au nom de la Ville, et de M. le Dr Pitoy, au nom de la Société médicale de Reims. — Ces discours ont été publiés dans le *Courrier de la Champagne* et les autres journaux de Reims du mardi 21 avril 1896.

Digitized by Google

féconde à nos séances et pris sa part de direction dans la marche de la compagnie, il s'était créé des titres à l'honorariat; mais il consentit, sur nos pressantes instances, à remplir jusqu'à la fin les devoirs de membre titulaire, nous témoignant ainsi un inaltérable attachement.

Nous tenions à honneur de garder dans nos rangs un savant dont les œuvres avaient acquis au loin une bienfaisante notoriété, et qui s'était révélé à nous sous ses aspects divers dans son spirituel discours sur *le Médecin en dehors de la médecine* (1). Nous le reconnaissions dans plusieurs traits de ce tableau. C'était un amateur d'art, conservant avec sollicitude la collection formée par son père et s'associant spontanément à nos expositions rétrospectives. C'était aussi un lettré, poursuivant les traditions des vieux médecins rémois, les Raussin, les Navier, les Maldan, nourri comme eux de fortes études classiques, telles qu'on les comprenait jadis dans leur intégrité, et auxquelles il dut son talent d'écrivain si bien en rapport avec sa science d'observateur. Il restera dans nos Mémoires des preuves de son culte pour les Belles-Lettres.

Lorsqu'il eut épuisé pour nous la série des communications scientifiques qu'il réservait à la Société médicale dès sa création, il nous lut ses pièces de poésie. Dans l'une, son âme compatissante éclatait en plaintes sur le sort du travailleur des usines, qu'il renvoyait au sain labeur des champs. Dans l'autre, il cherchait à expliquer la mystérieuse formule de la vie à travers la

(1) *Travaux de l'Académie de Reims*, discours d'ouverture à la séance publique du 22 juillet 1886, t. LXXIX, p. 17.

Digitized by Google

nature, et il terminait par l'appel final du Créateur à l'homme :

« Être chétif, en toi j'ai mis mes préférences.
« Je t'aime en t'éprouvant jusque dans tes souffrances.
« A cette terre enfin, laissant ses éléments,
« J'évoquerai ton âme à tes derniers moments. » (1)

C'est sur ces hautes pensées, Messieurs, que nous dirons à notre confrère le suprême adieu, en réitérant à sa mémoire, et à son fils qui la continue à Reims, l'expression de notre attachement et de notre reconnaissance.

(1) *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XCIII, p. 141.

Digitized by Google

Digitized by Google

ALLOCUTION

prononcée au nom de l'Académie de Reims sur la tombe de M. Adolphe DAUPHINOT, *Membre titulaire, par* M. H. JADART, *Secrétaire général, le 3 novembre 1896.*

MESSIEURS,

En apportant son tribut d'éloges et de regrets sur la tombe de M. Adolphe Dauphinot, l'Académie de Reims ne peut séparer sa mémoire de celle de M. Simon Dauphinot, qui lui appartint également et occupa à son bureau et à sa tête une place considérable. Les deux frères se sont succédé dans nos rangs, et ont grandement honoré la compagnie dans des voies différentes (1).

La voie suivie par M. Adolphe Dauphinot fut le culte des beaux-arts et, dans notre domaine, l'art rémois rétrospectif. Se tournant avec respect vers nos vénérables monuments du moyen âge et de la Renaissance, il en reproduisit les plus riches décorations, de concert avec M. Auguste Marguet, à l'aide de la photographie qu'il cultiva l'un des premiers avec une vocation d'artiste. C'est ainsi que nous devons à ses soins et à sa munificence les planches des *Tapisseries de la Cathé-*

(1) M. Simon Dauphinot, ancien président, membre titulaire de 1866 à 1889, et M. Adolphe Dauphinot, membre titulaire de 1890 à 1896.

Digitized by Google

drale de Reims, superbe ouvrage dont M. Ch. Loriquet écrivit le texte et qu'édita, en 1882, son libraire dévoué, M. Michaud. Il avait mis au jour, dès 1867, avec la collaboration affectueuse de M. l'abbé Cerf, le *Trésor de la Cathédrale de Reims,* qu'il dédia au cardinal Gousset. Il ne s'intéressait pas moins aux *Tapisseries de Saint-Remi*, série splendide que les Gobelins restaurent en ce moment. Pour achever sa tâche en ce genre, il forma un habile photographe, M Trompette, en vue d'une reproduction complète de tous nos chefs-d'œuvre.

Ce n'était pas assez pour cet esprit tenace et vigoureux, accueillant et bienveillant, fidèle, à la fois calme et énergique, dont les entreprises diverses furent autant de succès. Inspiré par son ami, M. Darcel, il transporta nos richesses artistiques à Paris pour leur ménager la place qu'elles méritaient aux expositions universelles. Mieux encore, il implanta ici le goût des expositions rétrospectives, et assura leur réussite dès la première tentative, en 1876. Quelle merveilleuse galerie il créa tout d'une pièce avec un cortège de collaborateurs rémois, qui reconnaissaient en lui l'âme et le moteur de l'organisation! Aussi, son concours fut encore demandé et gracieusement accordé à pareille résurrection du passé, renouvelée par l'Académie en 1895; il vint y installer lui-même les plus précieux joyaux de ses collections si remarquables en tous genres.

A ce que fit M. Adolphe Dauphinot pour l'art ancien, ajoutez la direction et l'appui qu'il donna à la Société des Amis des Arts, à la Bibliothèque et au Musée de la ville, aux Hospices, aux Œuvres de secours, aux blessés militaires comme à d'autres utiles associations, et vous aurez un ensemble imposant de services rendus à sa ville natale et à l'armée.

Digitized by Google

Ces services, nous aurions tous voulu en prolonger indéfiniment le cours, et sa vieillesse semblait, hier encore, en présager la continuation. Inclinons-nous devant le coup qui l'a subitement enlevé, mais gardons la leçon de sa vaillance et de son activité fécondes, maintenant qu'il est entré dans son repos, dans la patrie des choses immortelles qu'il a noblement servies ici-bas.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA PHILOSOPHIE
DES
TRAGIQUES LATINS & D'ENNIUS

Communication de M. BOURDEL, Membre correspondant.

INTRODUCTION.

Il y a dans le théâtre en général, et dans le théâtre tragique en particulier, deux philosophies : l'une tout extérieure et de surface, qui se traduit en sentences, en maximes, en dissertations et en discussions ; elle n'entre pas dans la constitution intime du drame ; elle ne s'y mêle que d'une façon épisodique et accidentelle, n'éclaire que médiocrement les caractères des personnages et fait surtout connaître les idées de l'auteur qui les fait parler. Mais il est une autre philosophie plus intime, qui est au fond même du drame et le constitue. Elle se révèle, non plus par des dissertations et des aphorismes, mais dans le développement des caractères, dans la place laissée à la liberté humaine ou faite aux passions et à la fatalité. C'est en elle que réside le véritable intérêt du drame, dont elle est en quelque sorte la psychologie. Plus cachée parce qu'elle est plus profonde, on ne peut la saisir que par une étude approfondie des caractères, dans la lutte des passions, dans la conduite de la pièce tout entière. Il y a là une philosophie secrète et souvent inconsciente dans laquelle se trahissent, bien plus que dans toutes les dissertations et

Digitized by Google

les discussions, les convictions intimes, la pensée dernière et aussi le caractère du poète dramatique. Mais elle échappe à une étude superficielle et veut être cherchée, non dans un vers, non dans une dissertation ou une discussion épisodique, mais au fond du drame lui-même.

Or, si nous considérons l'état dans lequel nous sont parvenus les tragiques latins, il nous paraît bien difficile d'en tirer les éléments d'une telle étude. Quelques fragments informes (1), des moitiés de vers, rarement des vers suivis, voilà ce que Rome nous a transmis de son théâtre tragique, à tel point qu'on a pu pendant longtemps nier l'existence d'une tragédie romaine. Si l'on s'en tenait donc à l'étude de ces fragments, il serait à peu près impossible d'en dégager cette philosophie profonde que nous pouvons saisir dans le théâtre grec, et dont la connaissance serait si instructive pour l'étude du développement intellectuel de Rome. De plus, quoique parmi ces fragments les morceaux concernant la philosophie soient assez nombreux, et quoique les sentences n'y soient pas rares, l'étude de cette philosophie extérieure elle-même, qui, à défaut de l'autre, pourrait nous fournir d'utiles renseignements, reste toujours fort difficile et fort hasardée. Nous ne pouvons pas, en effet, suivre les discussions dans tout leur développement et en saisir au juste le dernier mot. Les réflexions philosophiques, parfois assez contradictoires, qu'on rencontre chez le même auteur, pouvaient être conciliées dans des passages qui nous manquent.

(1) Nous nous en sommes exclusivement tenus à l'édition de M. Ribbeck *(Tragicorum romanorum relliquiæ)*, pour les fragments des tragiques, et pour Ennius, à l'édition de M. Vahlen *(Ennianiæ poeseos reliquiæ.)*

Digitized by Google

Il nous faut donc chercher autre part que dans les fragments eux-mêmes cet élément complémentaire, indispensable pour les relier entre eux et leur donner cette unité qui leur manque. Cet élément, nous le trouvons dans les influences extérieures ou intérieures qui ont favorisé l'éclosion de la tragédie latine et déterminé le sens de son développement. De là une double étude : du milieu philosophique dans lequel la tragédie latine a pris naissance, et qui en est resté comme l'atmosphère naturelle, et du sol où elle a pris racine, de cet esprit romain où elle a puisé, avec son originalité propre, la force de réagir sur le milieu d'où elle était sortie, et de le transformer à son tour. Les fragments nous fourniront les points de repère d'une telle recherche ; ils seront nos seuls moyens de contrôle, dans une étude nécessairement hasardée et conjecturale.

I.

C'est à la Grèce que Rome a pris son théâtre tragique. C'est un Grec de Tarente, Livius Andronicus, qui, vers l'an de Rome 513 (?) (240 (?) avant J.-C.), apporta le premier à Rome les chefs-d'œuvre de la tragédie grecque traduits en langue latine. Quoiqu'il ne nous reste à peu près rien de ce poète que les titres de ses tragédies, ces titres nous font assez voir que les drames de Livius n'étaient guère que des traductions des tragiques grecs. Or, si l'on songe à la place faite à la philosophie dans la tragédie par Eschyle, Sophocle et surtout Euripide, on peut affirmer qu'avec la tragédie, Livius Andronicus

Digitized by Google

introduisit à Rome la philosophie grecque avec ses dissertations et ses discussions subtiles. Cette conjecture ne peut, à la vérité, être confirmée par aucun des fragments, si peu nombreux d'ailleurs, qui nous restent de ce poète. Mais il n'est pas à supposer qu'infidèle à sa nationalité, et par de vains scrupules, il ait supprimé dans la traduction ce qui, aux yeux d'un Grec, entrait pour une si grande part dans le charme de l'original. D'ailleurs, Livius Andronicus, non seulement était Grec, mais Grec de Tarente. Or, un siècle environ avant l'époque où écrivait Livius Andronicus, un mouvement philosophique très important s'était opéré en Grande-Grèce. Le souvenir d'Empédocle y était resté vivant. Pythagore avait laissé dans cette contrée des traces de son passage, et de nombreux disciples, dont le plus illustre fut Épicharme, y avaient continué l'enseignement du maître. Tout ce glorieux passé philosophique avait fait de la Grande-Grèce un second foyer de civilisation et de culture intellectuelle nullement indigne de la mère patrie. Il serait étrange de supposer que Livius Andronicus n'eût rien conservé de cette tendance philosophique que semblaient devoir donner à son esprit sa race, son pays, et les modèles qu'il avait entrepris d'imiter. Quelle fut au juste cette tendance philosophique et comment elle se manifesta dans ses ouvrages, c'est ce qu'il nous est à peu près impossible de déterminer. Il est probable qu'il s'en tint à cette philosophie morale et pratique dont les tragiques grecs nous offrent tant d'exemples, sans faire entrer dans ses drames, comme le feront plus tard ses successeurs, des théories cosmogoniques se rattachant à tel ou tel système. En somme, l'étude des fragments de Livius Andronicus ne nous permet pas de rien affirmer de certain sur ce point, et

Digitized by Google

n'est que d'un médiocre secours dans l'étude de la philosophie des tragiques latins.

Les fragments de Nevius ne sont guère plus instructifs. Campanien de naissance, il semble que Nevius se soit montré un peu plus indépendant que Livius, à l'égard des modèles grecs, de sorte que l'induction par laquelle nous avons pu attribuer à Livius la philosophie de ses modèles, est moins légitime, appliquée à Nevius. Toutefois, si la traduction devient chez Nevius une imitation, ce n'est encore qu'une imitation, et les titres de ses tragédies nous montrent qu'elles étaient toutes puisées aux sources grecques ; Euripide est surtout mis à contribution. On attribue, en effet, à Névius un *Hector*, une *Alceste,* une *Danaé*, une *Iphigénie,* des *Phéniciennes,* une *Andromaque*, etc., qui rappellent autant de drames d'Euripide. Les raisons de cette préférence sont peut-être dans le caractère particulièrement tragique et pathétique de ce poète, qui le rendait plus accessible à des âmes encore grossières et avides de fortes émotions ; peut-être aussi le côté sententieux et moral du caractère romain se trahit-il déjà dans cette prédilection pour le plus moralisant des tragiques grecs. Nous retrouvons, en effet, dans les fragments de Nevius, cette manière sententieuse et aphoristique. Dans *Danaé*, le poète constatant la toute-puissance de l'or s'écrie avec amertume :

Omnes formidant homines ejus valentiam. *(Danaé.)*

On trouve ailleurs cet autre fragment :

Male parta male dilabuntur, *(Ex incertis.)*

Digitized by Google

qui, dans sa concision nette et vive, peut être donné comme le type de la sentence morale à la romaine. Quant à la tragédie de Romulus, la première des *Prætextatæ,* nous n'en pouvons rien dire, sinon qu'il faut voir une preuve d'originalité dans cette tentative de ramener aux sujets nationaux une littérature faite jusqu'alors d'imitations et d'emprunts. Mais il n'est guère probable qu'il y eût trace d'une initiative philosophique quelconque.

Des deux premiers tragiques romains on ne peut, comme on le voit, tirer que très peu de chose pour cette étude. Dans l'état où il nous sont parvenus, ils n'ont pour nous d'autre intérêt que de nous présenter le point de départ et le premier essai d'un genre qui doit plus tard occuper une si grande place dans la littérature latine.

C'est dans Ennius que nous trouvons, pour la première fois, des traces d'un système philosophique ; encore, sur ce point, les témoignages extérieurs sont-ils pour nous plus instructifs que l'étude des fragments eux-mêmes de ce poète. Comme Livius, Ennius est un Grec de Grande-Grèce. Il est nourri des modèles grecs : c'est à eux qu'il emprunte les sujets de ses tragédies. Dans ses *Annales,* il se fait l'imitateur d'Homère, dont il prétend avoir recueilli l'âme et l'héritage poétiques. Il aborde la philosophie proprement dite dans son poème d'*Épicharme,* certainement imité, et peut-être traduit, des œuvres du disciple de Pythagore, et avec sa traduction d'Evhémère. L'étude des fragments de tous ces poèmes est indispensable pour bien comprendre les quelques fragments philosophiques qui nous restent des tragédies d'Ennius.

Mais ce qui nous éclaire le plus sur la philosophie

Digitized by Google

d'Ennius, c'est un passage de Lucrèce, assez important pour mériter d'être cité en entier :

Ignoratur enim quæ sit natura animal :
Nata sit, an contra nascentibus insinuetur,
Et simul intereat nobiscum morte diremta,
An tenebras Orci visat, vastasque lacunas,
An pecudes alias divinitus insinuet se,
Ennius ut noster cecinit, qui primus amœno
Detulit ex Helicone perenni fronde coronam,
Per gentes Italas hominum quæ clara clueret.
Etsi præterea tamen esse Acherusia templa
Ennius æternis exponit versibus, edens :
Quo neque permaneant animæ neque corpora nostra,
Sed quædam simulacra modis pallentia miris :
Unde sibi exortam semper florentis Homeri
Commemorat speciem, lacrymas effundere salsas
Cœpisse, et rerum naturam expandere dictis.

(De natura rerum, I, 113.)

Dans ce passage, Ennius nous est très clairement présenté comme un disciple de Pythagore. Horace est encore plus explicite :

Ennius et sapiens, et fortis, et alter Homerus,
Ut critici dicunt, leviter curare videtur
Quo promissa cadant et somnia *Pythagorea.*

(Horace, *Epist. II, 1, 50.)*

Ennius, on le voit, n'est pas allé chercher bien loin sa philosophie : il s'est contenté d'adopter les doctrines doriennes, que l'enseignement de Pythagore, d'Épicharme et de leurs disciples avaient répandues dans son pays. A son tour il s'est fait le propagateur de ces doctrines dans son poème d'Épicharme, et il a fait passer dans ses drames les conséquences pratiques et morales qu'elle contenaient. Pythagore, en effet, ne s'était pas borné à une conception originale du monde. Son enseignement descendait dans les plus minutieux

Digitized by Google

détails de la pratique, et l'ensemble de ses préceptes constituait un véritable catéchisme scrupuleusement observé par une secte de fervents. Bien qu'on ne puisse voir dans Ennius un de ces dévots du pythagorisme (les textes nous manquent pour cela), certains traits nous le montrent disciple fidèle. Et d'abord, cette conviction que l'âme d'Homère était passée en lui n'est pas le résultat d'une fiction poétique, mais bien de la croyance à la métempsycose, qui est un des dogmes les plus importants de la doctrine pythagoricienne. Comme Pythagore, Ennius relègue les dieux dans l'oisif isolement de l'Olympe; mais au lieu que Pythagore les rendait inutiles en soumettant le monde à la loi du nombre, incompatible avec l'intervention de forces surnaturelles capables d'en détruire l'harmonie, Ennius les éloigne pour des raisons d'une observation plus vulgaire, le malheur des bons et la prospérité des méchants :

Ego deum genus esse semper dixi et dicam cœlitum :
Sed eos non curare opinor quid agat hominum genus ;
Nam si curent, bene bonis sit, male malis : quod nunc abest
(Telam, I.)

Mais Ennius ne s'en tint pas là. Depuis Pythagore, l'incrédulité sophistique et l'exégèse stoïcienne sont venues porter de nouveaux coups aux croyances religieuses. Le résultat de ces discussions, c'est que les dieux ne sont plus, pour Ennius comme pour Evhémère, que des mortels divinisés ou des forces naturelles, astres, vents, etc. Jupiter n'est autre que la voûte céleste :

Aspice hoc sublimen candens quem omnes invocant Jovem.
(Thyestes, VIII.)

Digitized by Google

Dans un fragment de l'*Épicharme,* Jupiter n'est plus seulement le ciel, il désigne l'ensemble des phénomènes célestes et leurs transformations successives :

Istic est Juppiter quem dico, quem Græci vocant
Aerem : qui ventus est et nubes : imber postea
Atque ex imbre frigus : ventus post fit aer denuo ;
Hæc propter *Jupiter* sunt ista quæ dico tibi,
Quoniam mortalis atque urbes belluasque omnes *juvat.*

(Épicharme, VII.)

Sans nous arrêter à discuter l'étymologie proposée ici par Ennius, retenons cet essai d'explication philologique. C'est un effort original, même après *Épicharme* et Évhémère.

Ennius ayant remplacé les dieux par les forces naturelles, il n'est pas surprenant de voir ses personnages adresser volontiers leurs invocations aux éléments, aux astres, etc. :

Per ego deum sublimas subices
Umidas, unde oritur imber sonitu sævo et spiritu.

(Achilles, II.)

Ailleurs, c'est le soleil qui reçoit les honneurs de l'apothéose et de l'invocation :

Jupiter, tuque adeo, summe sol, qui omnis res inspicis,
Quique lumine tuo maria, terram, cœlum contines
Inspice hoc facinus ; priusquam fiat, prohibessis scelus (1).

(Medea, XIV.)

Cette incrédulité à l'égard des dieux de la légende devait nécessairement entraîner avec elle l'incrédulité

(1) Contrairement à la loi que nous nous sommes imposée, nous ponctuons le dernier vers autrement que Ribbeck, qui écrit : *Inspice hoc facinus, priusquam fiat : prohibessis scelus.*

Digitized by Google

à l'égard de leurs prétendus interprètes, augures, devins, etc. Ennius les poursuit de ses sarcasmes, et nous retrouverons ce trait chez presque tous les tragiques :

Sed superstitiosi vates, impudentesque arioli
Aut inertes, aut insani, aut quibus egestas imperat;
Qui sibi semitam non sapiunt, alteri monstrant viam;
Quibus divitias pollicentur, ab eis drachmam ipsi petunt.
[De his divitiis sibi deducant drachmam, reddant cætera.]

(Telamo, II.)

Ailleurs, il se moque des astrologues et esquisse à l'avance l'apologue si connu de l'astrologue qui se laisse tomber dans un puits :

Astrologorum signa in cœlo quæsit, observat, Jovis
Quum capra, aut nepa, aut exoritur lumen aliquod belluæ.
Quod est ante pedes nemo spectat : cœli scrutantur plagas...

(Iphigénie, VIII.)

Cette indépendance peut nous étonner chez un poète qui parlait devant le peuple le plus superstitieux de l'antiquité. Mais, en vertu même de son exagération et de sa franchise, les Romains ne la prenaient pas au sérieux. Ils ne voyaient dans la philosophie qu'un jeu d'esprit, ils l'admiraient comme une curiosité, et ses hardiesses passaient à la faveur même de l'étonnement qu'elles causaient. Caton, plus perspicace, s'effraya, et peut-être cette raison ne fut-elle pas étrangère au désaccord qui survint plus tard entre le poète et son farouche bienfaiteur.

Tout autre était l'intérêt que les Romains portaient aux sentences morales, et Ennius paraît l'avoir satisfait au plus haut point. Si dans ses fragments philo-

Digitized by Google

sophiques il reste grec et montre peu d'originalité, dans ses fragments moraux il apparaît avec la gravité sententieuse et rude qui est le fond du caractère romain. Il a encore renchéri sur Euripide, si bien que ce n'est pas seulement chez lui une imitation, mais plutôt un fruit naturel de son génie. Sur ce point il ne reste pas toujours fidèle à la maxime qu'il met dans la bouche de Neoptolème :

Philosophari est mihi necesse, at paucis, nam omnino haud placet.
Degustandum ex ea, non in eam ingurgitandum.

(Incerti nominis relliquiæ.)

Ce qui dans une tragédie peut être un manque de goût dénote pourtant un esprit curieux et observateur, qui a réfléchi sur la condition humaine et en a vu le côté misérable et attristant. Le résultat de ces réflexions semble en effet avoir été chez Ennius une certaine hauteur mêlée d'amertume. Il est vivement frappé par le spectacle des misères humaines, des luttes qui remplissent l'existence :

Interea mortales inter se pugnant, prœliant.

(Achilles, IV.)

Il constate avec douleur que la victoire n'est pas toujours du côté du droit, mais le plus souvent appartient à la force, à la naissance, à la richesse dont la funeste influence et la toute-puissance sont déjà déplorées par Nevius :

Nam opulenti cum loquuntur pariter atque ignobiles,
Eadem dicta, eademque oratio æqua æque non valet.

(Hecuba, IV.)

Multi alii adventant paupertas quorum obscurat nomina.

(Alexander, IV.)

Digitized by Google

Et c'est au milieu de l'universelle injustice qu'il fait entendre ces belles paroles :

Melius est virtute jus : nam sæpe virtutem mali
Nanciscuntur : jus atque æquum se a malis spernit procul.

(Hectoris lustra, XV.)

Il sait que l'égoïsme est la loi du monde :

Lapideo sunt corde multi quos non miseret neminis.

(Erechtheus, II.)

Et c'est au nom de l'égoïsme qu'il recommande la charité, en montrant que du moins elle ne lui est pas toujours contraire :

Homo qui erranti comiter monstrat viam,
Quasi lumen de suo lumine accendat, facit.
Nihilominus ipsi lucet quum illi accenderit.

(Incerti nominis rel., XXIX.)

Mais quelles que soient les misères auxquelles nous sommes exposés, nous avons en nous un moyen de les dominer :

Sed virum virtute vera vivere animatum addecet,
Fortiterque [aperte pugnare] adversum adversarios;
Ea libertas est, qui pectus purum et firmum gestitat :
Aliæ res obnoxiosæ in obscura latent.

(Phœnix, II.)

A ce noble langage, ne croirait-on pas entendre un philosophe stoïcien ? Horace et Sénèque n'exprimeront pas autrement cet affranchissement souverain que le

Digitized by Google

sage doit pratiquer à l'égard des choses de la vie. C'est avec la même hauteur stoïcienne qu'il dit ailleurs :

Sæviter suspicionem ferre falsam, futtilum est.

(Phœnix, VI.)

Ces quelques citations suffisent à montrer comment et en quoi Ennius fut philosophe. Il faut faire deux parts distinctes dans cette philosophie ; l'une, métaphysique et rattachée à un système, est peu originale et ne tient en somme qu'une place médiocre dans l'œuvre d'Ennius ; l'autre, morale et pratique, est au contraire un des traits dominants de cette œuvre et aussi de la physionomie d'Ennius. Ce Grec devenu romain avait conservé de sa race son esprit curieux et observateur, et parfois aussi sa subtilité dialectique ; mais il avait emprunté à sa patrie d'adoption une certaine rudesse et une certaine gravité sententieuse qui, jointes à sa finesse primitive et tempérées par elle, font d'Ennius une des figures les plus curieuses et les plus intéressantes de la littérature latine.

Le succès des développements philosophiques d'Ennius avait été trop grand pour ne pas tenter l'imitation. Rome prenait de plus en plus goût à la philosophie. Caton avait pu obtenir du Sénat un décret d'expulsion contre les philosophes ambassadeurs Carnéade, Diogène et Critolaüs. Dix-neuf ans auparavant (580), la philosophie épicurienne représentée par Aliscos et Philiscos avait eu le même sort. Mais ces mesures, provoquées par la faveur qui avait accueilli à Rome l'enseignement de la philosophie, étaient plutôt une boutade du vieil esprit romain contre les mœurs nouvelles, qu'une sérieuse tentative d'opposition contre un mouvement d'idées devenu irrésistible. Caton avait eu contre lui,

Digitized by Google

dans cette circonstance, tout ce que Rome comptait d'esprits intelligents et éclairés, les P. Africanus, les C. Lælius, les L. Furius, etc., que Cicéron nous présente comme les auditeurs assidus des maîtres grecs. Cet engouement pour la philosophie n'était pas particulier aux personnes de naissance et à ceux qu'une éducation déjà à moitié grecque rendait plus propres à la goûter ; il était partagé du public romain tout entier, gagné, lui aussi, par les idées nouvelles, et porté d'ailleurs par son instinct moralisant à bien accueillir toute tentative de ce genre. La nécessité s'imposait donc de plus en plus forte au poète dramatique de porter sur le théâtre ces discussions et ces dissertations proscrites de l'école, et ce qui n'avait été d'abord qu'un élément du succès, en était devenu la condition même.

Pacuvius n'eut garde de manquer à cette loi. Ses tragédies, au témoignage des auteurs anciens, étaient remplies de dissertations et de discussions philosophiques. On en retrouve des traces nombreuses dans les quelques fragments qui nous ont été conservés de lui. Toutefois, les plus célèbres de ces passages ne nous sont pas parvenus. Il en est fait mention dans plusieurs auteurs latins, notamment dans Cicéron et Varron, qui en parlent comme de choses fort connues, ce qui témoigne suffisamment de leur popularité. La discussion la plus célèbre est celle de l'*Antiope*, pièce imitée d'Euripide. Cicéron en parle à plusieurs reprises (1). Horace y fait deux fois allusion (2). Amphion y défendait la philosophie et la musique contre les

(1) *De oratore*, II, 37. — *Rhet. ad Herenn*, II, 27. — *De inventione*, I, 50. — *De Republica*, I, 18.

(2) *Ad Pisones*, 394. — *Epit.* I, 18, vers. 42 et sqq.

Digitized by Google

attaques de son frère Zethus. Il est fort regrettable pour nous que cette scène soit perdue. Pacuvius devait y répondre d'une façon indirecte aux attaques des esprits inquiets comme Caton, et faire, aux applaudissements du public, un brillant éloge de cette philosophie qu'on venait de proscrire. Nous aurions trouvé sans doute dans ce passage de précieux renseignements sur l'idée qu'on se faisait à Rome de la philosophie.

Après l'*Antiope,* la tragédie de Pacuvius la plus renommée pour ses développements philosophiques était le *Chrysès.* Il nous en reste quelques lambeaux. Le fragment le plus important est celui qui nous a été conservé par Varron (1) et Cicéron (2).

Hoc vide, circum supraque quod complexu continet terram.
Solisque exortu capessit candorem, occasu nigret;
Id quod nostri cœlum memorant, graii perhibent æthera.
Quidquid est hoc, omnia animat, format, alit, auget, creat
Sepelit recipitque insese omnia, omniumque idem est pater,
Indidemque eadem quæ oriuntur, de integro æque eadem occidunt.

(Chrysès, VI.)

Ajoutons-y cet autre vers, conservé aussi par Varron :

Mater est terra : ea parit corpus, animam æther adjugat.

(Chrysès, VII.)

Il est assez difficile et il serait peut-être oiseux de chercher à rapporter ces vers à un système philosophique déterminé. La physique d'Empédocle et celle d'Épicure s'y trouvent mêlées et confondues sans être cependant conciliées. Ce qui en ressort, pourtant c'est

(1) *De lingua latina*, v. 17.
(2) *De Nat. Deorum*, II, 36.

Digitized by Google

une philosophie mécaniste et matérialiste, que Lucrèce résumera plus tard dans un vers :

Ex nihilo nihil : in nihilum nil posse reverti.

Lucrèce, d'ailleurs, devait se souvenir de ces fragments et les reproduire presque textuellement :

Cedit item retro de terra quod fuit ante
In terras, et quod missum est ex ætheris oris,
Id rursum cœli relatum templa receptant.
(II, 999.)

Denique jam tuere hoc circum supraque, quod omne
Continet amplexu terram; si procreat ex se
Omnia, *quod quidam memorant,* recipitque perempta.
(V, 319.)

Cette métaphysique matérialiste n'était guère plus favorable à la religion que le pythagorisme. Aussi voit-on qu'elle engendre la même incrédulité à l'égard des pratiques religieuses et de la divination en particulier :

Nam isti qui linguam avium intelligunt,
Plusque ex alieno jecore sapiunt quam ex suo
Magis audiendum quam auscultandum censeo.
(Chrysès, V.)

Nam si qui, quæ eventura sunt, provideant, æquiperent Jovi.
(Incerti nom. relliq., XLIII.)

Toutefois, Pacuvius semble n'être pas allé sur ce point aussi loin qu'Ennius. Il parle des dieux comme d'êtres vraiment surnaturels, ayant une existence personnelle, intervenant dans le monde et manifestant leur puissance :

Di me etsi perdunt, tamen esse adjutam expetunt,
Cum prius quam intereo, spatium ulciscendi donunt.
(Iliona, IX.)

Qui deos infernos, quibus cœlestis dignet decorare hostiis.
(Iliona, XIII.)

Digitized by Google

Est-ce timidité, est-ce plutôt un effort du poète pour observer la couleur locale, comme cette invocation au soleil dans la bouche d'un Mède :

> Te, sol, invoco [mi proave] ut mihi potestatem duis,
> Inquirendi mei parentis,
>
> *(Médus, III.)*

C'est ce qu'il est difficile de décider. Il n'est guère à supposer cependant que Pacuvius, après avoir montré son indépendance philosophique à l'égard de la religion, ait reculé devant une hardiesse dont son oncle Ennius lui avait donné l'exemple. Du reste, son incrédulité est très explicite à l'égard d'une des divinités les plus révérées à Rome, à l'égard de la Fortune. C'est ce qu'on voit dans un fragment assez long et fort intéressant :

> Fortunam insanam esse et cœcam et brutam perhibent philosophi
> Saxoque instare in globoso prædicant volubili,
> Quia quo id saxum impulerit fors eo cadere fortunam autumant.
> Insanam autem esse aiunt quia atrox incerta instabilisque sit,
> Cœcam ob eam rem esse iterant, quia nil cernat quo sese adplicet :
> Brutam, quia dignum atque indignum nequeat internoscere.
> Sunt autem alii philosophi, qui contra Fortunam negant
> Esse ullam, sed temeritate res regi omnes autumant.
> Id magis verisimile esse usus reapse experiundo docet :
> Velut Orestes modo fuit rex, factus mendicus modo.
>
> *(Incerti nom. rel.)*

Ces philosophes qui nient l'existence d'une Fortune providentielle et attribuent tout au hasard, ce sont précisément les philosophes épicuriens. La philosophie épicurienne avait été une tentative d'arracher la volonté de l'homme à l'étreinte de la destinée *fatis avolsa voluntas*. La Fortune, qui chez les Romains avait rem-

Digitized by Google

placé la Μοῖρα des Grecs, devait, comme tous les dieux de l'Olympe, céder à cet effort. Mais en supprimant la destinée et la Fortune, la philosophie épicurienne n'avait pas su sauvegarder la liberté humaine, et le hasard, dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, se trouvait érigé en loi du monde. Le dogmatisme d'Épicure s'était rencontré sur ce point avec le probabilisme de Carnéade ; tant il est vrai que ce qui domine dans toutes les philosophies de cette époque, et qui leur est commun à presque toutes, c'est la négation et le scepticisme.

Nous avons examiné les développements philosophiques et les dissertations métaphysiques de Pacuvius, et nous avons trouvé qu'il s'était montré sur ce point, éclectique, avec une légère tendance épicurienne. Il nous reste à étudier ses sentences morales, c'est-à-dire la partie vraiment originale de sa philosophie. Nous avons assez peu conservé de ces maximes. Toutefois, de celles que nous avons, peut-être pourrait-on tirer quelques renseignements sur le caractère de Pacuvius. Elles se ressemblent toutes, et toutes recommandent le courage dans la mauvaise fortune :

> Non decet animum ægritudine in re crepera confici.
>
> *(Duloreste, IX.)*

> Conqueri fortunam adversam, non lamentari decet :
> Id viri officium est : fletus muliebri ingenio additus.
>
> *(Niptra, X.)*

> Ego odi homines ignava opera et philosopha sententia.
>
> *(Incerti nom. rel. II.)*

Nous ne citons que les plus caractéristiques. Cette insistance à présenter sous toutes ses faces un même

Digitized by Google

sentiment ne laisse pas que d'être significative. Ce sentiment, l'élévation de l'âme dans la mauvaise fortune, la lutte contre l'adversité, l'activité humaine opposée aux forces de la nature, n'est pas précisément conforme à l'*ataraxie* épicurienne. Nous retrouvons ici la distinction que nous avons faite à propos d'Ennius, entre la métaphysique et sa philosophie morale. Il ne faut pas essayer de concilier deux choses qui n'ont jamais prétendu être conciliables. Quand Pacuvius dissertait sur le monde et restait dans les généralités d'une théorie philosophique, il était entendu que c'était là un jeu d'esprit, fait plutôt pour amuser ses concitoyens que pour les instruire. Mais dès qu'il descendait dans la pratique avec des maximes morales, il s'adressait moins aux sceptiques élèves des Grecs qu'aux graves descendants de Fabricius et de Caton, qui n'étaient ni épicuriens ni sceptiques. Ainsi l'on peut expliquer que Pacuvius, imbu d'épicurisme et de sophistique, trouve des sentences morales d'une philosophie presque stoïcienne.

Le plus romain de tous les tragiques latins est certainement Attius. On trouve chez lui moins de développements philosophiques à la grecque, et plus de sentences morales. Ses tragédies contiennent moins de métaphysique et plus de maximes. Ce n'est pas qu'il soit resté étranger au mouvement philosophique dont nous avons parlé plus haut, et qui avait introduit à Rome la philosophie d'Épicure, de Zénon et de la nouvelle Académie. Mais Attius en est plus éloigné que Pacuvius. A l'époque où il écrit, on s'est fait davantage, à Rome, à ces discussions, dont le principal attrait avait d'abord été la nouveauté. Le goût des Romains était aussi devenu plus sévère. Ces longues dissertations,

Digitized by Google

ces hors-d'œuvre philosophiques ont perdu leur charme avec leur nouveauté. Il faut à un public plus raffiné le plaisir plus délicat d'une philosophie plus intime et mieux liée au drame. Le théâtre romain, sans s'être complètement émancipé, a pris conscience de son propre génie. Il a reconnu indignes de sa gravité les subtilités dialectiques pour lesquelles il s'était senti pris tout d'abord d'une curiosité puérile, et il a compris que son enseignement devait être fait beaucoup plus de maximes pratiques fondées sur l'étude des passions humaines, que de théories métaphysiques qui ne lui appartenaient pas et auxquelles il restait, malgré tout, profondément étranger. Toutefois, le théâtre ne pouvait plus se soustraire à cette influence philosophique qu'il avait lui-même contribué à propager, et s'il renonçait à exposer les théories, comme l'avaient fait Ennius et Pacuvius, il ne pouvait se dispenser, s'il voulait être compris, de tenir compte des changements profonds que l'apport incessant d'idées nouvelles avait opérés dans les esprits.

C'est ce qu'a fait Attius. Dans ce qui nous reste de lui, aucun système ne se trouve particulièrement indiqué, l'influence de tous y est manifeste. Attius n'expose pas les théories mais il consigne les résultats. Des exemples feront mieux saisir notre pensée. Dans l'*Antigone,* on trouve ces vers significatifs :

Jamjam
Neque regunt di, neque profecto deûm summus rex omnibus curat.
(Antigone, V.)

Sans doute l'existence des dieux n'y est pas niée à force de raisonnements. C'est un cri de douleur et de

Digitized by Google

désespoir, si l'on veut ; mais un auteur qui n'aurait pas été quelque peu indépendant à l'égard des croyances religieuses, n'aurait pas risqué un tel blasphème. Sophocle, ayant à faire parler son héroïne dans le même moment, lui prête un autre langage :

> Τίχρή με τὴν δύστηνον ἐς θεοὺς ἔτι
> βλέπειν ;
>
> *(Antigone, 920.)*

Ailleurs, employant le véritable argument sceptique de la diversité des croyances, Attius dit :

> Alia hic sanctitudo est, aliud nomen et numen Jovis.
>
> *(Terens, VII.)*

Il serait difficile de voir dans ce vers autre chose qu'une trace du scepticisme alors régnant. D'autres fragments sont tout aussi caractéristiques. Comme chez Pacuvius, chez Attius, la Fortune est distinguée du Hasard et détrônée par lui :

> Multi iniquo, mulier, animo tibi mala auxere in malis
> Quibus natura prava magis quam *fors* aut *Fortuna* obfuit
>
> *(Andromeda, VII.)*

> itera in
> Quibus partibus (namque audire volo
> Si est quem exopto) et quo captus modo
> Fortunâ ne an forte repertus.
>
> *(Astyanax, X.)*

Quelle est au juste la distinction établie ici entre Fors et Fortuna ? Nonius dit (1) : *fors et fortuna hoc distant :*

(1) *De proprietate sermonis*, II, 425.

Digitized by Google

fors est casus temporalis, fortuna dea est ipsa. Cette explication n'en est pas une. Quelle distinction peut-on établir en effet entre la déesse Fortune et le fait fortuit par lequel elle se manifeste? La distinction faite ici par Attius, et que nous avons déjà rencontrée dans Pacuvius, n'a de sens que si on oppose le mot *fors,* qui marque le désordre, l'absence de règle et de toute intervention divine, au mot *Fortuna*, qui renferme aussi l'idée de caprice, mais d'un caprice intentionnel, que l'on attribuerait à une divinité, à un de ces fantômes dont l'imagination humaine avait peuplé l'Olympe. Déjà la Fortune, suivant l'ingénieuse remarque de Pline *(Hist. nat.,* II, 7), était un moyen terme entre l'incrédulité et la superstition. La superstition était le *fatum*, Μοῖρα des Grecs. L'esprit humain ne pouvait s'en tenir à ce compromis. Après s'être révolté contre la loi inévitable d'un Dieu inflexible, il ne pouvait davantage soumettre sa volonté aux caprices d'une volonté supérieure, mais absolument déréglée, et, caprice pour caprice, il devait préférer celui des choses, inconscient et irresponsable, à celui d'une divinité taquine et injuste. Le terme de cette évolution était donc l'incrédulité absolue, le règne du pur hasard. Nous en sommes là déjà avec Pacuvius, et aussi avec Attius :

> Fors dominatur, neque vita ulli
> Propria in vita est.
>
> *(Medea, XVII.)*

> Sed ubi ad finem ventum est quo illum fors exspectabat loco,
> Adque Orestem gravis sacerdos ferro prompto adstituerat.
>
> *(Agamemnonidæ, VI.)*

Dans ce dernier fragment, Fors est presque assimilé au Destin. Il a une personnalité et une volonté. Il fixe

Digitized by Google

longtemps à l'avance ses manifestations. Il attend sa victime comme dans une embuscade. C'est là encore une évolution contraire à la précédente, mais tout aussi naturelle. Après avoir renversé toute divinité et toute providence, l'homme livré au hasard ne se sent plus en sûreté ; ses craintes se transforment en défiances à l'égard de tout ce qui l'environne, et ces défiances elles-mêmes ne tardent pas à prendre un corps, une âme et une volonté, et ainsi se trouve restituée cette divinité, enfantée d'abord par son imagination, détrônée ensuite par sa raison, rétablie enfin par l'impuissance avérée de l'une à la garantir des terreurs de l'autre.

Attius n'est guère plus respectueux pour les devins :

> Nil credo auguris qui aures verbis divitant
> Alienas, suas ut auro completent domos.
>
> *(Astyanax, IV.)*

> [Nam si locupletasses auro] hunc auspicem,
> [Jam] religiosum fatis dudum desinet exercitum
> Morari, nec me admonitiones arceret obsceno omine.
>
> *(Astyanax, V.)*

> Pro certo arbitrabor sortis oracla adytus augura ?
>
> *(Telephus, IX.)*

Ce scepticisme est un effet tout naturel du mouvement des idées. Attius, pas plus qu'un autre, ne pouvait y échapper. Mais où il se montre véritablement Romain, c'est lorsque après avoir ainsi supprimé les dieux, la Fortune et les présages, il écrit d'autre part :

> ***Deum regnator*** nocte cæca cœlum e conspectu abstulit
>
> *(Clytemnestre III.)*

> Nam non facile sine ***deum*** opera, humana propria sunt bona.
>
> *(Armorum Jud , XIII.)*

Digitized by Google

Scine ut quem cuique *Fortuna* tribuit ordinem
Nunquam ulla humilitas ingenium infirmat bonum ? *(Persidæ.)*

Nam si a me regnum *Fortuna* atque opes
Eripere quivit, at virtutem non quivit.

(Telephus, VI.)

Sol qui micantem candido curru atque equis
Flammam citatis fervido ardore explicas,
Quianam tam adverso *augurio* et inimico *omine*,
Thebis radiatum lumen ostentas tuum ?

(Phœnissæ, I.)

Cette inconséquence est un trait de caractère. Le scepticisme n'offre pas un fondement bien solide à la morale. Il faut sortir de la négation pour entrer dans la pratique. Attius, en vrai Romain qu'il était, moins soucieux de philosopher que de moraliser, ne pouvait se maintenir dans le scepticisme, et il en sortait après avoir fait toutes les concessions possibles à l'esprit de son époque et à sa propre éducation philosophique. En somme, cette contradiction est la même que celle que nous avons déjà eu l'occasion de signaler chez Ennius et Pacuvius entre leurs théories philosophiques et leurs sentences morales.

Mais elle doit moins nous surprendre chez Attius, qui pousse beaucoup plus loin que ses devanciers l'analyse des passions et l'observation psychologique. Ses sentences tiennent de beaucoup plus près au tissu de ses drames ; elles sont suggérées aux personnages par leur situation, par les circonstances, beaucoup plus que par le désir de montrer leur subtilité dialectique. Aussi se présentent-elles parfois sous une forme plus vive et moins générale. Toutefois elles conservent le caractère de hauteur grave et de résolution virile qui semblerait emprunté à la philosophie du portique si le

Digitized by Google

caractère romain, à lui seul, ne suffisait pas à l'expliquer. Les exemples abondent :

Virtuti sis par, dispar fortunis patris.
(Armorum Judicium, X.)

Multa amittuntur tarditie et socordia.
(Dione, VIII.)

Ut nunc, cum animatus ero, satis armatus ero.
(Epinausimache, I.)

Cette hauteur va quelquefois jusqu'à la dureté. Attius a tiré de ses observations des maximes impitoyables ; il a vu le fait et l'a quelquefois pris pour le droit :

Neque fera hominum pectora
Fragescunt donec vim imperii persenserint.
(Ægistus, IV.)

Multi, animus quorum atroci vinctus malitia est,
Composita dicta e pectore evolvunt suo,
Quæ cum componas dicta factis discrepant.
(Agamemnonidæ, II.)

Ferum feroci contundendum imperiost, sævum sæviter.
(Astyanax, VI.)

Cujus sit vita indecoris, mortem fugere turpem haud convenit.
(Athamas, V.)

Oderint
Dum metuant.
(Atreus, V.)

Vigilandum est semper : multæ insidiæ sunt bonis.
Sed quod multi invideant multique expetant, inscitia est
Postulare, nisi laborem summa cum cura ecferas.
(Atreus, IX.)

Digitized by Google

Multi iniqui atque infideles regno, pauci benevoli.

(Incerti nom. rel., I.)

Nullum est ingenium tantum, neque cor tam ferum
Quod non labascat lingua, mitescat malo.

(Incerti nom., XXV.)

Ces maximes sont d'une observation vraie et parfois profonde ; mais une philosophie moins âpre en aurait tempéré la rigueur. Attius se préoccupait peu de donner à la sagesse ce visage aimable dont parle Montaigne. D'ailleurs, les Romains ne l'auraient peut-être pas reconnue à ces traits : ils apportaient partout et aimaient à retrouver partout la tension et l'effort. Attius était avant tout Romain.

Aussi a-t-il souvent choisi les sujets de ses tragédies dans l'histoire romaine. Ses *Prætextatæ*, dont nous connaissons seulement quelques titres, *Brutus, Decius, Paulus,* étaient célèbres. Nous n'en savons à peu près rien. Mais, autant que nous pouvons en juger par les titres et par le caractère d'Attius, ces drames devaient être remplis d'un grand souffle patriotique, d'un pathétique grandiose et violent. Dans ses sujets grecs, c'est Eschyle qui est son modèle de prédilection, et quand le sujet a été traité par les trois tragiques grecs, comme *Philoctète,* c'est Eschyle qu'il suit de plus près. Tous ces traits réunis peuvent nous donner une idée assez exacte du caractère d'Attius. Romain décidé, il ne tient aux Grecs que par son éducation et ses souvenirs. S'il leur emprunte assez souvent les sujets de ses tragédies, il s'en sépare toujours par l'âpreté de son pathétique, la hauteur tendue de sa sagesse, la raideur toute romaine de sa philosophie.

Digitized by Google

II.

Nous avons essayé de rattacher les fragments des tragiques latins à ce que l'histoire nous apprend du développement philosophique de Rome ; nous voudrions maintenant faire en quelques traits rapides, non plus l'histoire, mais la psychologie de ce développement, montrer quel rôle le théâtre a dû y jouer, et comment, entraîné par le mouvement philosophique, il a pu à son tour le diriger et imprimer la marque du caractère romain à une philosophie empruntée tout entière à la Grèce. Si nous essayons de réunir les traits communs que nous avons cru trouver dans les fragments des tragiques latins, il semble que ces traits communs sont : une absence complète de philosophie originale, une tendance prédominante à mettre en sentences et en formules des vérités morales d'ordre général et pratique, enfin dans ces sentences elles-mêmes une sagesse virile, rude et quelque peu égoïste, digne des C. Dentatus, des Fabricius et des Caton. Tous ces traits se fondent et se résument dans le caractère romain, tel que l'histoire nous l'a transmis : c'est ce caractère qui en rend compte et qui les explique.

Les tragiques romains n'ont pas de philosophie originale, Rome n'en eut jamais, et les causes en sont faciles à déterminer. La philosophie est œuvre d'imagination au moins autant que de raison : or, de tous les peuples

Digitized by Google

de l'antiquité le peuple romain a été le plus pratique et le moins artiste. Ses origines précaires et entourées de dangers lui firent de bonne heure une existence pénible, active, mais d'une activité toute physique et peu favorable à son développement intellectuel. Un peuple toujours armé en guerre ou attelé toujours à la charrue, n'a guère de loisirs pour les spéculations philosophiques. Rome devait garder ce cachet d'origine dans sa plus grande prospérité et sa plus haute fortune. L'influence de la civilisation grecque put seule dérober aux préoccupations matérielles une partie de cette activité romaine pour la tourner du côté des lettres et des arts. C'est ainsi que Rome put avoir sa littérature, littérature d'imitation il est vrai, mais aussi fortement locale, empreinte d'une réelle originalité sinon de fond, du moins de forme. Mais comment se fait-il que Rome ayant sa littérature, n'ait pas aussi sa philosophie, qu'ayant ses Virgile et ses Horace, elle n'ait pas son Platon, et son Aristote? Le peuple romain, aurait-il, seul entre tous, échappé à l'obsession de ces problèmes qui font le sujet de la philosophie, et que l'esprit humain se pose sans cesse avec plus d'opiniâtreté que de succès?

A l'époque où Rome agrandie par la soumission de ses voisins, sûre désormais de son existence et pourvue du nécessaire, put chercher à se donner le luxe d'une littérature et d'une culture artistique, la civilisation grecque avait déjà envahi l'Italie sous toutes ses formes, lettres, arts et philosophie. Or, en même temps qu'elle éveillait chez les Romains la recherche philosophique, elle leur apportait les résultats des investigations des Platon, des Aristote, des Épicure, des Zénon, de sorte que l'initiative de l'esprit romain s'en trouva amoindrie, et qu'il fut presque nécessai-

Digitized by Google

rement réduit au rôle d'imitateur et de disciple. Mais cette initiative elle-même n'eût jamais pu être bien grande. Elle eut des entraves bien plus sérieuses dans le caractère étroit, positif et impératif de la religion romaine. La religion, avec ses rites et ses formules, avait envahi toute la vie des Romains. Il n'était presque point d'acte chez eux qui ne fût sanctionné par quelque pratique religieuse. Cette circonstance semble au premier abord avoir dû favoriser l'indépendance d'une philosophie qui n'avait pas à se préoccuper de descendre dans la pratique. Mais elle fit que la spéculation philosophique ne fut jamais considérée à Rome que comme un jeu d'esprit et ne fut jamais inspirée par le besoin de se faire sur certaines questions une certitude qu'on tenait d'autre part. Un seul homme, un poète, Lucrèce, se jeta dans la philosophie avec toute l'ardeur d'une âme tourmentée par le doute ; mais il ne fut pas compris de ses contemporains, qui le traitèrent de fou et ne le mentionnent pas dans leurs ouvrages. Ce poète reste une exception dans l'histoire de la philosophie de Rome, comme dans l'histoire de sa littérature. Il n'y eût donc jamais à Rome de ces esprits « que l'infini tourmente ». Or, la spéculation froide et désintéressée n'est pas féconde : elle est tarie dans sa source. La conviction n'est pas si étrangère qu'on le pense à la philosophie : elle seule peut lui donner l'élan nécessaire à ses recherches de haut vol. Pour les Romains, la conviction se mouvait dans le cadre étroit des pratiques religieuses. Tout ce qui sortait de ce cadre n'était plus que fantaisie et imagination, bon à porter sur le théâtre avec les décors et les machines. Aussi, les hardiesses les plus grandes étaient-elles acceptées sans que personne, autre que le farouche Caton, songeât à s'en

Digitized by Google

plaindre. La philosophie n'a pas eu son Socrate à Rome, parce qu'elle n'y était pas de même nature que la religion. Elles semblaient impénétrables l'une à l'autre : c'est pourquoi elles ne se craignaient pas. La sophistique la plus cynique ne réussit qu'à se faire expulser de Rome, et le scepticisme put lancer du haut de la scène ses négations les plus effrontées à la face de Jupiter capitolin.

Comment se fait-il alors que la philosophie grecque n'ait pas glissé sans les entamer sur les mœurs romaines? Comment a pu s'opérer la pénétration de deux éléments si contraires et si exclusifs l'un de l'autre? C'est ici que le théâtre fit sentir sa profonde influence. La philosophie grecque, telle qu'elle était, avec ses hardiesses et ses vastes conceptions, ne pouvait passer à travers les mailles serrées de la religion romaine, et pénétrer par là dans les mœurs. L'enseignement des écoles était trop borné et s'adressait à un trop petit nombre d'auditeurs pour que la philosophie pût espérer d'arriver par ce chemin à la popularité. D'ailleurs, même sous la forme didactique des écoles, elle heurtait trop de front la routine romaine. Il lui fallait se transformer, se faire petite, et aussi ressemblante que possible à cette religion qu'elle voulait détrôner ; et le théâtre tragique allait l'aider merveilleusement dans cette transformation. Portée d'abord sur la scène pour l'amusement du public, sous forme de dissertations et de discussions, la philosophie grecque, sous l'influence du génie romain et en vertu même des lois du théâtre, ne devait pas tarder à changer de caractère. Là, en effet, les exigences du dialogue, le mouvement des passions, la marche de la pièce devaient couper ces longs développements, les abréger, les réduire, transformer les dissertations en sentences,

Digitized by Google

les discussions en formules, introduire la vie dans le vague des systèmes, faire descendre les théories dans la pratique. Ainsi la philosophie grecque se trouva d'accord avec les exigences raisonneuses et moralisantes du génie romain, et ainsi acclimatée, sous cette forme désormais romaine, la philosophie, après être passée des écoles sur le théâtre, put passer du théâtre dans les mœurs; et voilà comment Rome fut peu à peu conquise par ces idées dont elle avait pu un moment méconnaître la puissance. Le théâtre fut donc à Rome le vulgarisateur de la philosophie grecque, mais cette philosophie était quelque peu transformée. Elle avait pris du génie romain un caractère gnomique et sentencieux. Elle était moins une philosophie spéculative, qu'une morale d'observation présentée sous une forme générale, mais aussi positive, pratique et impérative.

Cette morale, en effet, a reçu du caractère romain une forte empreinte : qu'elle sorte de l'épicurisme ou du stoïcisme, du pythagorisme ou de la sophistique, elle garde toujours certains traits de hauteur et de rudesse, d'orgueil et de raideur, moins souvent conforme à la logique des systèmes qu'au génie des auteurs eux-mêmes. Sur ce point, le pythagoricien Ennius, le sophiste Pacuvius et l'éclectique Attius se rencontrent ; aussi, tous les tragiques latins, qu'ils aient été ou non inspirés par la philosophie du portique, se montrent stoïciens comme si cette philosophie, ou plutôt cette morale, était celle qui répondait le mieux au caractère romain.

En résumé, les tragiques latins n'ont pas de philosophie proprement dite, mais ils ont un caractère, et ce caractère se trouve être celui d'une philosophie morale, de la morale stoïcienne. Indifférents à toute spéculation pure,

Digitized by Google

ils sont éclectiques, mais épris des formules et de la prédication morale : ils sont Romains et Stoïciens. Ainsi se trouvent annoncés et préparés Cicéron et Sénèque.

Digitized by Google

DE L'APPLICATION DES RAYONS RONTGEN

A LA PALÉONTOLOGIE

et particulièrement à l'étude des Ossements Fossiles des environs de Reims

Par M. le Dr V. LEMOINE, Membre honoraire

Communication à la Séance de l'Académie du 11 décembre 1896

Je voudrais rendre compte à l'Académie de Reims d'une nouvelle application des rayons Rontgen dont j'ai entretenu l'Académie des Sciences dans la séance du 9 novembre. Il s'agit d'un procédé scientifique qui paraît devoir rendre les plus grands services pour l'étude des ossements fossiles à la fois si précieux à cause de leur rareté et si difficiles à soumettre à des coupes régulières par le fait de leur fragilité.

J'ai appliqué spécialement la nouvelle méthode à l'examen des fossiles que j'ai découverts et recueillis aux environs de Reims, et qui appartiennent aux plus anciennes faunes de mammifères actuellement connues. Ces faunes fournissent, par suite, au point de vue du mode d'apparition et de l'évolution primitive de cette classe si intéressante de vertébrés, des renseignements de la plus haute valeur.

J'ai mis sous les yeux des membres de l'Institut une suite de radiophotographies exécutées dans le laboratoire de M. le Dr Remy, chef des travaux histologiques de la Faculté de Médecine. On a pu ainsi juger de la facilité avec laquelle ces nouveaux rayons traversent

Digitized by Google

les parois osseuses, que leur modification chimique et leur minéralisation sembleraient devoir rendre absolument opaques. Ils mettent en évidence des détails que les coupes les mieux réussies n'auraient pu fournir que pour un seul plan, en admettant que la valeur scientifique d'échantillons si rares, en même temps que leur fragilité, n'ait pas été un obstacle absolu à des tentatives de ce genre.

Je ne puis que vous esquisser ici les principaux résultats nouveaux fournis par l'emploi de ces rayons.

Les faunes nouvelles des environs de Reims, que j'ai dû désigner par des noms nouveaux (faune cernayienne, de la localité de Cernay; faune agéienne, de la localité d'Ay), contiennent, outre les mammifères, des oiseaux parfois de fort grande taille, puisqu'ils pouvaient atteindre près de trois mètres de haut. Les rayons Rontgen nous permettent immédiatement de distinguer leur provenance, et on peut voir combien ces ossements d'oiseaux sont celluleux.

Les reptiles y sont relativement nombreux et appartiennent à toutes les subdivisions du groupe: crocodiles, tortues, lézards, qui peuvent atteindre jusqu'à trois mètres de longueur. Un humérus d'un de ces types nouveaux, le simœdosaure est particulièrement intéressant par suite de la disposition absolument pleine et compacte du corps de l'os. Une radiophotographie peut en même temps rendre compte des dimensions de l'animal, qui pouvait atteindre près de trois mètres, si on compare cet humérus à celui d'un des lézards qui habitent actuellement la plaine de Reims.

C'est dans les terrains fossilifères des environs de notre ville que l'on trouve pour la première fois le type serpent d'une façon bien authentique. Les poissons

Digitized by Google

sont également nombreux dans ces couches, et ils appartiennent principalement aux types que l'on rencontre actuellement près des côtes de la mer ou même dans les eaux douces. Quelques-unes de ces formes, dont des pièces osseuses ont été photographiées par transparence, vivent encore maintenant dans les grands fleuves de l'Amérique : ainsi l'*amia* et le *lepisoste* ; on peut voir combien la structure de leurs vertèbres est élégante et délicate.

Rien n'est plus difficile actuellement que de classer les poissons du groupe des requins, et on a dû adopter, dans ces derniers temps, une classification basée sur la conformation intérieure du corps des vertèbres. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'impossibilité d'appliquer le plus souvent une telle méthode aux pièces paléontologiques, qui, par leur rareté et leur fragilité, s'opposent à toute tentative de coupe. Avec les rayons Rontgen, tout devient facile, et les moindres détails sont rendus apparents.

Les renseignements fournis au point de vue de l'encéphale par les premiers mammifères sont d'une importance de telle valeur qu'il suffit d'en parler. Parfois nous avons la bonne fortune de rencontrer des crânes dont la cavité en reproduit le contour. Mais ces crânes sont si fragiles que nous devons nous abstenir de toute tentative d'ouverture. Les rayons Rontgen nous fournissent un moyen précieux de tourner la difficulté, ainsi qu'on a pu le constater sur une figure qui nous apprend que l'encéphale que nous pouvons ainsi étudier, et qui est le plus ancien que l'on connaisse jusqu'ici pour le groupe des mammifères, offrait des lobes olfactifs très développés, des lobes cérébraux peu supérieurs comme volume aux lobes optiques, dont ils sont absolument dis-

Digitized by Google

tincts, ces lobes optiques étant eux-mêmes tout à fait séparés du cervelet. C'est bien là un encéphale de reptile trouvé chez un mammifère authentique.

Abordons maintenant l'étude des dents de remplacement chez les mammifères anciens, et voyons si on doit les rapprocher des marsupiaux actuels qui n'ont qu'une dent de remplacement, ou des mammifères placentaires qui en présentent un nombre relativement considérable. J'ai déjà pu constater que les anciens mammifères de Cernay n'avaient que trois dents de remplacement. Ce n'étaient donc pas des marsupiaux vrais, contrairement à la doctrine jusqu'ici admise.

Les rayons Rontgen me permettront sans doute de corroborer, par l'étude d'autres mâchoires intactes, cette conclusion zoologique de première importance au point de vue de l'évolution.

Je n'ai pas à insister ici sur la valeur de l'étude des dents considérées, soit au point de vue du contact des couronnes dentaires des deux mâchoires, soit sur leur mode d'usure. Les rayons Rontgen nous donnent à ce sujet des renseignements complets, ainsi que sur la conformation intérieure de la couronne et des racines. Ils nous fournissent, par suite, des moyens d'étude fort intéressants au sujet de la couche d'émail dont l'existence paraît constante chez nos mammifères anciens, qui, d'autre part, manquent toujours de la couche cémentaire. On sait qu'il peut en être tout autrement chez les mammifères actuels.

Nous pouvons également préciser sur des dents absolument intactes, les proportions de la cavité de la couronne et celles des racines, si utiles à considérer au point de vue de la pénétration des éléments nutritifs et par suite de l'élongation de la dent ou de sa chute plus ou

Digitized by Google

moins rapide. Il en est de même des canaux dentaires qui parcourent les mâchoires.

La nature de la fossilisation semble avoir une importance de premier ordre sur les résultats obtenus. Les pièces osseuses provenant des environs de Reims paraissent particulièrement favorisées à ce point de vue. Toutefois, quelques échantillons, qui ont manifestement subi une fossilisation spéciale, se montrent réfractaires à la pénétration des rayons Rontgen.

On peut espérer, par suite, que les mêmes procédés de recherches seront applicables avec grande utilité aux études purement minéralogiques.

J'ai joint aux reproductions des pièces osseuses celles de coquilles fossiles non moins démonstratives, et vraisemblablement l'étude facile et complète de leur conformation intérieure devra prêter un précieux concours aux recherches malacologiques, si importantes pour le paléontologiste.

Digitized by Google

Digitized by Google

SCIENCES ÉCONOMIQUES

VOYAGE SOCIAL EN ALLEMAGNE

Conférence donnée à la Séance de l'Académie du 15 janvier 1897.

Par M. G. BLONDEL, Membre correspondant.

Éminence (1),
Mesdames,
Messieurs,

Ma première parole doit être une parole de remerciement, et je tiens, avant d'aborder le sujet dont je me propose de vous entretenir, à vous offrir d'abord l'expression de ma vive reconnaissance. L'accueil que vous aviez bien voulu me faire il y a deux ans, avait laissé dans mon esprit un souvenir ineffaçable. En me décernant le titre de membre correspondant, vous aviez encore augmenté ma gratitude à votre égard. Et voici que vous faites de nouvelles instances pour m'attirer de nouveau dans cette belle ville de Reims, si chère à tous les Français, au milieu d'une société d'élite, au sein d'une Académie à laquelle je suis d'autant plus fier d'être attaché par un lien durable, qu'elle est à juste titre regardée comme l'une de nos meilleures Académies provinciales. Ne sachant comment vous faire

(1) Son Éminence le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, président d'honneur de l'Académie

Digitized by Google

mon remerciement d'une façon qui soit digne de vous, je me bornerai à vous dire très simplement, mais du fond du cœur, que je suis profondément touché de la sympathie que vous me témoignez, et de l'honneur que vous me faites.

ÉMINENCE,

Vous voulûtes bien, il y a deux ans, honorer déjà de votre présence la séance à laquelle j'avais été invité. Je me sens fier et ému de prendre de nouveau la parole devant vous; fier encore plus qu'ému, car il circule autour de vous comme un effluve de bonté et de sympathie qui rassure les plus timides et encourage les plus hésitants. Peut-être me sera-t-il permis de placer dès maintenant cette modeste conférence sous votre haut patronage, en disant tout d'abord que, de toutes les impressions qu'ont laissées dans mon esprit mes voyages à travers l'Europe, la plus forte, c'est cette conviction que rien ne vaut, pour assurer la paix sociale, la simple pratique du Décalogue, et que rien ne peut contribuer plus efficacement que le christianisme au bonheur matériel, comme à la conduite morale des sociétés.

Chargé à plusieurs reprises, au cours de ces dernières années, de missions à l'étranger, j'ai dû faire en Allemagne de longs séjours qui m'ont permis d'étudier, dans les conditions les plus favorables, les institutions, les mœurs et la situation sociale de ce pays.

Il me serait facile de vous les décrire sous de sombres

Digitized by Google

couleurs. Il me serait facile surtout de dire beaucoup de mal des Allemands. Je pourrais vous montrer, par exemple, avec statistiques à l'appui, combien leur moralité laisse à désirer, et vous apprendre combien il y a, à Berlin, cette prétendue capitale des bonnes mœurs, de criminels, d'ivrognes ou de débauchés, ce qui prouverait simplement que le vice tient aujourd'hui ses assises dans toutes les grandes villes, à Berlin comme à Vienne, comme à Londres, comme à Paris. Je pourrais aussi tenter de vous distraire un instant, en vous parlant des mœurs et des usages de ce pays, en vous montrant la physionomie actuelle des villes allemandes avec leurs plaisirs, leurs concerts et leurs innombrables brasseries, où les Allemands s'attablent pour de si longues heures dans une atmosphère âcre et lourde dont ils ont peine à sortir.

Mais je ferai certainement œuvre plus utile en vous parlant des questions sociales, qui sont devenues si brûlantes dans toute l'Europe, qui s'imposent de plus en plus, dominent la vie matérielle et morale contemporaine, et lui impriment en quelque sorte son estampille.

Connaître l'étranger n'est-ce point d'ailleurs, comme on l'a fort bien dit, apprendre à nous connaître nous-mêmes, à nous situer au milieu du concert des peuples européens, à nous tenir éloignés d'un orgueil dangereux, comme d'un pessimisme exagéré ?

Et puis, il faut le dire, plus nos griefs à l'égard de l'Allemagne sont légitimes, plus il importe que nous sachions ce que fait ce peuple, qui exerce aujourd'hui une si grande influence dans le mouvement européen. Chacun de mes voyages, je dois l'avouer pour être impartial, m'a permis de constater de nouveaux progrès. Journaux, brochures, livres à succès se sont,

Digitized by Google

depuis vingt-cinq ans, donné le mot pour nous rassurer et nous endormir. Ils auraient mieux fait de nous montrer que la somme d'efforts faits par les Allemands depuis quelques années, dans toutes les directions que peut suivre l'esprit humain, est prodigieuse. Depuis la guerre, il y a eu une poussée formidable vers le progrès, une tension inouïe de toutes les intelligences et de toutes les volontés vers ce but : l'hégémonie de la race germanique. Organisation militaire, science, industrie, commerce, tout est mené de front par ce peuple de travailleurs avec une infatigable persévérance.

Pour comprendre la situation sociale actuelle de l'Allemagne, il importe d'abord de rappeler que l'Allemagne est le pays de la diversité. Cette unité politique dont on parle si volontiers aujourd'hui, et qui est un des grands événements de l'histoire contemporaine de l'Europe, est une œuvre récente. C'était avec raison qu'on disait autrefois *les Allemagnes*. L'Allemagne n'est une ni par sa géographie, ni par sa constitution sociale, pas plus que par les événements de son passé. L'élément slave est encore prépondérant dans toute la partie orientale de la Prusse, et, même au sein du monde proprement germanique, on peut constater que Bavarois, Franconiens, Saxons, ont conservé une physionomie propre qui les distingue nettement les uns des autres. C'est surtout en parcourant les campagnes qu'on s'aperçoit que les différentes contrées de l'Allemagne ont été jadis profondément divisées, et que l'Allemagne n'a jamais formé une nation au sens moderne de ce mot, c'est-à-dire une association d'hommes vivant sous un gouvernement commun, soumis aux mêmes obligations et jouissant des mêmes droits. Ai-je besoin de vous rappeler que l'unité a été faite par le fer et le

Digitized by Google

sang, comme Bismarck l'avait annoncé longtemps avant la guerre de 1870 ?

Cette unité s'est faite surtout au profit de la Prusse ; aussi est-ce avec des sentiments partagés que les autres États allemands ont vu grandir la fortune de ce royaume. Ils n'ont pas complètement oublié la campagne de 1866, où les Prussiens les ont vaincus. Les populations de l'Allemagne du Sud n'aiment guère celles du Nord, les *Nordlichter,* comme ils disent ironiquement. Ce sont, hélas ! les victoires de 1870, remportées en commun contre nous, qui ont atténué les haines. On s'efforce d'oublier les vieilles querelles d'autrefois, d'étouffer les instincts particularistes pour agglomérer autour d'un même foyer les États jadis rivaux ou ennemis. Comme la féodalité en France s'est peu à peu transformée en monarchie par l'ascendant que sut conquérir le plus puissant des seigneurs, la confédération germanique a été métamorphosée en empire par la prééminence que la Prusse a su se donner.

Je suis même obligé loyalement de reconnaître que l'unité allemande est plus solide qu'on ne le supposait il y a quelques années. Que de fois n'a-t-on pas dit : Après la disparition de Guillaume, de Bismarck, de Moltke, l'édifice qu'ils ont construit va s'effondrer ! Bismarck surtout, dont la personnalité remplissait toute la scène, ne semblait-il pas l'homme indispensable ?

Eh bien ! Guillaume est mort, Moltke est mort. Quant à Bismarck, depuis quelques années il semble s'être surtout fait agitateur, et avoir mis son intelligence au service de ses rancunes. Et pourtant l'unité allemande est déjà si solide que ni la mort de Guillaume et de Moltke, ni les attaques perfides de Bis-

Digitized by Google

marck, ni les inquiétudes qu'a fait un instant concevoir l'esprit fantasque de Guillaume II, ne l'ont sérieusement ébranlée.

C'est surtout en étudiant la situation sociale des diverses populations germaniques, qu'on retrouve (parce que la politique ne peut changer brusquement la vie intime d'une société) de grandes diversités.

Je ne puis, dans le court espace de temps qui m'est accordé, mettre en lumière les contrastes que j'ai relevés. Après de longs voyages au cours desquels on s'efforce d'accumuler les observations, la tête est remplie de souvenirs entassés pêle-mêle, comme des fils d'écheveaux brouillés. Beaucoup sont refoulés peu à peu dans des recoins obscurs d'où peut-être ils ne sortiront jamais ; d'autres, au contraire, prennent peu à peu la place prépondérante, se greffent sur quelques grandes idées directrices. Et ce sont précisément ces idées que je voudrais essayer de dégager de la masse de mes souvenirs, afin que vous-mêmes puissiez conserver une impression plus durable des observations que j'ai faites, et dont je voudrais m'efforcer de vous faire profiter.

De Bâle jusqu'à Kœnigsberg, des bouches de l'Ems et de la Weser jusqu'aux extrémités méridionales de la Bavière, on reconnaît partout, en étudiant la situation sociale des populations germaniques, un quadruple courant :

D'abord le courant des traditions et des vieilles coutumes.

En second lieu, le courant des initiatives privées et des efforts libres, individuels ou collectifs.

Troisièmement, le courant, très puissant aujourd'hui, des impulsions gouvernementales, courant qu'on

Digitized by Google

désigne volontiers sous le nom de socialisme d'État.

Enfin le dernier courant, et ce n'est pas le moins important, c'est le courant du socialisme révolutionnaire. C'est à lui d'ailleurs que le courant du socialisme d'État doit une bonne partie de sa force.

I.

Le courant des traditions et des vieilles coutumes est constitué par une multitude de petits faits et de pratiques séculaires, dont l'origine est presque impossible à découvrir, dont l'importance tient essentiellement au long usage. C'est surtout dans les populations rurales de l'Allemagne que ce courant est accentué. En étudiant ces classes agricoles si attachées à leurs vieux usages, on est vite amené à reconnaître que les législateurs ne doivent pas se montrer trop présomptueux, que ce ne sont pas eux qui créent le droit, que leur action doit être surtout une action régulatrice, et que c'est par une série d'actes instinctifs, plus ou moins uniformes, constituant une série, en se développant et se précisant, que se sont en définitive formées ces antiques coutumes si dignes de notre respect.

Je voudrais, pour prendre quelques exemples, vous montrer que ce sont elles qui ont contribué à maintenir la force de résistance des populations rurales de deux des régions de l'Allemagne où j'ai le plus longtemps séjourné, la Westphalie et la Bavière, qui ont fait prévaloir notamment dans ces pays, un régime successoral, bien digne de fixer un instant notre attention.

Digitized by Google

Notre législation successorale française fondée sur les principes de droit naturel, tels que les avaient définis les légistes du XVIIIe siècle, est inspirée par un amour de l'égalité poussé jusqu'aux dernières conséquences.

En l'absence de testament, non seulement le patrimoine du défunt doit être partagé également entre tous les enfants, quel qu'en soit le nombre, mais en outre, chaque nature de bien doit être également partagée. On ne mettra pas dans le lot de l'un la terre, sauf à donner aux autres de l'argent, des valeurs. Non ; il faudra même, s'il y a plusieurs immeubles et qu'ils ne soient pas commodément partageables, procéder à une licitation.

Il est difficile de corriger par testament cette rigueur de la loi. Notre code civil est animé d'une grande défiance à l'égard de l'autorité paternelle. Il y a bien une quotité disponible, mais elle est limitée au quart dès qu'il y a trois enfants, ce qui ne peut suffire (l'expérience le prouve) à assurer la conservation de la plupart des domaines ruraux. Le paysan avisé n'a qu'une ressource : avoir le moins d'enfants possible. Je n'ai pas besoin d'insister sur ce point. Rien n'est plus attristant pour le Français qui habite l'Allemagne, que de voir avec quelle satisfaction les Allemands constatent la diminution si inquiétante de notre natalité.

Eh bien ! cette idée d'égalité, telle que la veut notre législation, n'est pas entrée dans l'esprit des Saxons. Le Saxon ne croit pas avoir des obligations identiques vis-à-vis de ceux qu'il a appelés à la vie : il se préoccupe beaucoup plus des inconvénients que pourrait avoir la division de son domaine, domaine organisé de telle sorte que son étendue est à peu près proportionnée aux forces et aux besoins d'une famille.

Digitized by Google

Le *Hof,* c'est sans doute la propriété individuelle, mais avec une saveur familiale qui rappelle l'ancienne copropriété. Et depuis des siècles, en dépit des efforts de certains législateurs, il est de règle que le domaine passe intégralement à l'un des enfants. Le père choisit librement cet héritier, qui n'est pas nécessairement l'aîné. A défaut de testament, la dévolution est réglée par de vieilles coutumes, par cet antique *Anerbenrecht* qui, à la mort du chef de famille, attribue le domaine, soit à l'aîné, soit au plus jeune, quelquefois alternativement à l'aîné et au plus jeune. L'idée fondamentale c'est l'indivisibilité, *die Geschlossenheit der Hœfe.*

La situation faite à l'*Anerbe* ne se distingue pas uniquement par un privilège. En voyant de près comment les choses se passent, les protestations d'égalité qui s'élèvent volontiers chez un Français se taisent devant des raisons d'ordre supérieur, raisons qui ont fait en somme la force de l'organisation familiale dans ce pays.

D'abord ce n'est pas seulement la volonté paternelle qui impose cette indivisibilité. On peut dire que c'est la volonté de tous les membres de la famille : il s'est developpé chez ces Saxons un amour du *Hof* familial dont nos habitudes d'instabilité ne nous donnent pas une idée. L'idée de la cohésion familiale, l'horreur du morcellement du domaine des ancêtres, sont poussées à leurs dernières limites.

L'*Anerbe* a de lourdes charges à supporter : seul il doit acquitter les dettes de la succession ; c'est sur lui que pèsent les taxes de la commune. Et surtout, il est obligé d'entretenir au foyer commun tous les membres célibataires de la famille, de pourvoir à leurs besoins, de les doter lorsqu'ils se marient, de les recueillir sous le toit paternel s'ils tombent dans la misère.

Digitized by Google

D'autre part, la situation qui lui est imposée l'empêche d'arriver à une position plus élevée. Il est en quelque sorte immobilisé. La culture du sol n'est pas, comme le commerce ou l'industrie, susceptible de développements rapides. Le paysan saxon, avec son bien clos, ne peut avoir de grandes ambitions. Et souvent les frères non héritiers arrivent par le commerce, l'industrie, les affaires, à des situations beaucoup plus brillantes.

Les familles sont nombreuses. Et comme il n'y a pas place pour tous les enfants dans le pays, on va chercher fortune ailleurs. C'est de la terre saxonne que partent une partie de ces cent mille émigrants qui, chaque année, emportent par le monde les produits manufacturés de l'Allemagne, qui emportent aussi son influence, et vont la répandre là où le nom de l'Allemagne était jadis à peine connu !

Je ne puis faire ici une étude critique de ces usages saxons. Laissez-moi seulement vous dire que les longs séjours que j'ai faits en Westphalie m'ont inspiré un grand respect pour ces antiques coutumes, vraie propriété nationale, sorties de la conscience populaire, qui sont l'œuvre du peuple lui-même, et dont le miroir de Saxe, ce vénérable monument de la vie juridique du XIIIe siècle, disait avec raison qu'elles avaient autant de valeur que le droit écrit.

La Bavière n'offre pas un champ d'études moins intéressant que la plaine saxonne. Il y a dans ce pays plus de trente législations successorales différentes (comme chez nous en France avant la Révolution). Presque toutes, inspirées, sous l'influence des légistes du XVIe siècle, du droit romain, acceptent en principe le partage en nature de la succession, à la mort du

Digitized by Google

père. Or, les populations de la Bavière, profondément pénétrées des inconvénients qu'eût entraînés l'application rigoureuse de la loi, se sont, depuis des siècles, montrées réfractaires.

Dans les neuf dixièmes de la Bavière, le domaine est regardé comme formant un tout impartageable. Il passe intégralement à l'un des enfants, au plus jeune aussi souvent qu'à l'aîné. Les autres enfants reçoivent soit en argent, soit en prestations diverses, des dédommagements *(Abfindungen)* calculés de façon à ne pas trop surcharger l'héritier privilégié.

J'ai fait à cet égard, pendant mon dernier voyage, de très curieuses constatations. Dans la partie orientale de la Franconie (pays rattaché depuis longtemps à la Bavière), on s'est arrêté à temps dans la pratique jadis en vigueur du partage. Je prendrai comme spécimen la commune d'Uetzing, à vingt-cinq kilomètres au N.-E. de Bamberg, commune de trois cents habitants qui tous sont propriétaires; leurs domaines s'échelonnent de six à soixante-dix hectares, et on ne morcelle plus. C'est un pays pauvre en somme, mais où je n'ai trouvé trace ni de mécontentement ni d'aigreur. Ce sont des raisons fort anciennes, regardées comme parfaitement légitimes, qui expliquent que l'un possède vingt hectares pendant que son voisin n'en a que dix. On s'entr'aide, chacun vit paisiblement et modestement sur son domaine. Et comme les familles sont nombreuses, une partie des enfants va chercher du travail dans les villes; quelques-uns partent pour l'Amérique ou pour les colonies, afin d'y fonder un foyer nouveau.

Un bouleversement de la société paraîtrait à ces braves gens une profonde injustice; les théories socia-

Digitized by Google

listes n'ont aucune prise sur leur esprit. La crise agraire et le bas prix auquel se vendent les denrées agricoles ne les touchent guère. Ceux qui doivent acheter un peu de blé ou de seigle pour leur consommation se félicitent de son bon marché. Ceux qui en produisent plus qu'il ne leur en faut, au lieu de le vendre à un prix minime, l'utilisent pour élever du bétail, surtout des porcs (lesquels se vendent à un prix rémunérateur).

Ces vieilles coutumes, je les ai retrouvées aussi dans la Bavière méridionale. J'ai été frappé surtout de la simplicité avec laquelle vivent des paysans, après tout fort aisés. Au domaine de Hart, près de Wasserbourg, auquel j'avais été conduit par un Bavarois de mes amis, et dont j'ai pu faire la monographie, j'ai trouvé un propriétaire (et il n'est pas unique de son espèce) qui ne quitte presque jamais son domaine, venant à peine de loin en loin passer quelques heures à Munich. Levé le premier, couché le dernier, il donne à tous l'exemple de l'entrain et du travail. Nous prîmes avec lui le repas de midi, servi avec une bonne grâce parfaite par la maîtresse même de la maison; j'étais frappé de la simplicité, comme de la propreté exquise de cette habitation. Et lorsque, cherchant à établir les éléments essentiels d'une monographie, je voulus me rendre un compte exact de la fortune de ce paysan, j'arrivai, en additionnant beaucoup de chiffres, au total de 500,000 marcs !

Digitized by Google

II.

Mais j'ai hâte de vous parler du deuxième courant, celui des initiatives privées et des efforts individuels. Ce deuxième courant est d'autant plus intéressant à observer pour un étranger qu'il y retrouve comme un écho du particularisme d'autrefois. Lors même qu'il n'aurait pas étudié l'histoire d'Allemagne, il sentirait bien vite que ce pays, en dépit de son unification politique actuelle, n'a pas été soumis, comme la France depuis des siècles, à un régime de centralisation politique qui a eu son contre-coup dans l'ordre économique et social, et a été en somme très peu favorable aux initiatives privées.

Ce courant est aussi fort instructif à étudier parce qu'il demande, pour être bien compris, une connaissance approfondie du caractère germanique et de l'évolution historique du peuple allemand. Je ne crois pas qu'on puisse dire en définitive que l'Allemand, plutôt pesant et épais, ait à un haut degré l'esprit d'initiative. Assurément il est moins enclin que le Français à croire à la puissance de la volonté. Stendhal a dit de lui un mot assez juste : L'Allemand meurt d'envie d'avoir du caractère !

Ce sont les Prussiens qui, plus énergiques que les Germains proprement dits, me paraissent avoir exercé sur les habitants du reste de l'Allemagne une grande

Digitized by Google

influence. Secs et durs, ils ont joué un rôle analogue à celui que jouèrent autrefois les Macédoniens parmi les Grecs désunis. Les plaines infertiles du Brandebourg où ils habitaient (cette nature marâtre, comme disait Voltaire), les habituèrent de bonne heure à la lutte. Ils furent trempés par elle, et vous savez comme ils devinrent âpres au gain, opiniâtres surtout à en garder le fruit. L'intelligence des Allemands consiste peut-être surtout dans leur application au travail, *in ihrem Fleiss*. Leur volonté est une volonté à longue portée, gauche dans l'acte isolé, mais féconde dans l'ensemble. Et c'est ainsi qu'ils arrivent, à force de persévérance, à se donner une partie des talents que semble leur avoir refusés la nature.

Rien n'est plus instructif, à ce point de vue, que l'étude du développement qu'ont reçu en Allemagne, depuis moins d'un demi-siècle, les banques populaires et les associations de crédit.

Sous l'influence d'une législation qu'il ne peut être question d'examiner ici, l'usure s'est prodigieusement développée en Allemagne au cours de ce siècle. Elle est surtout devenue une plaie des populations rurales, auprès desquelles elle se pratique sous les formes les plus diverses (prêts d'argent, de bétail, d'immeubles, etc.). C'est une plaie d'autant plus grave qu'on n'en aperçoit quelquefois les ravages que lorsqu'il est trop tard. Les efforts du législateur n'ont guère remédié au mal, car il y a une chose qu'on ne peut empêcher : le prêt d'homme à homme aura toujours de graves inconvénients, celui des deux hommes qui est dans une situation meilleure (le prêteur), étant toujours tenté d'en abuser. Le meilleur moyen de remédier à cet inconvénient, c'est de recourir à l'association ; toute l'organisation du crédit

Digitized by Google

rural allemand repose sur la vertu de l'association.

Qu'est-ce au fond que ces caisses de crédit rural, qui ont pris en Allemagne une si grande extension? Ce sont des associations de paysans dont tous les membres engagent toute leur fortune pour garantir les dettes communes. Et la conséquence de cette idée, c'est qu'on supprime toutes les dépenses inutiles. On ne donne pas de traitement aux administrateurs, pas de dividendes aux sociétaires; pour prévenir les dangers de la solidarité illimitée, on borne le cercle d'action de chaque caisse à un petit groupe local où tout le monde peut aisément se connaître.

Les associations du type Raiffeisen sont donc des associations dont chaque membre garantit pour toute sa fortune les obligations de chacun. Mais ce sont des associations formées uniquement entre *paysans voisins,* et se connaissant parfaitement. Et les avances ne sont consenties, bien entendu, qu'aux membres de l'association, et en considération d'un but préalablement approuvé.

Mais ce qui m'a surtout frappé, c'est que les caisses Raiffeisen ne sont pas de simples institutions de crédit, se bornant à un rôle économique et financier, n'ayant d'autre but que de fournir de l'argent aux cultivateurs qui en demandent. Elles ont un but plus élevé, et témoignent d'un louable effort pour améliorer la vie morale des associés. Le but de l'association, dit le manuel rédigé par les disciples de Raiffeisen, c'est d'améliorer le sort de ses membres par la pratique du précepte : *On doit aimer son prochain comme soi-même.* « La caisse Raiffeisen de ma commune, disait naguère le curé d'une paroisse rhénane, a plus fait pour la moralisation de mes paroissiens que tous mes sermons. »

Digitized by Google

Il y a aujourd'hui plus de 3,200 caisses Raiffeisen en Allemagne, et le nombre ne cesse de grandir.

Les caisses Schulze-Delitzsch, qui ne sont guère moins nombreuses et s'appliquent plus spécialement aux populations urbaines, ont beaucoup d'analogie avec les caisses Raiffeisen. Elles ont puissamment contribué à développer l'esprit d'initiative dans les classes inférieures de la nation. Les unes comme les autres présentent un trait fondamental commun, qui a été d'ailleurs la cause de leur succès : ce trait, c'est la *solidarité*. Et de la seule existence de ces caisses est résultée, pour les régions mêmes où elles n'ont pas encore étendu leur action directe, une baisse d'intérêts dans les prêts consentis soit par des banquiers, soit par des particuliers.

Cette belle éclosion des caisses coopératives allemandes est une des œuvres les plus admirables de l'initiative privée. Elle montre la puissance de cet esprit d'association qui est un des traits caractéristiques des populations germaniques. Vous savez combien on a de peine en France à créer et à faire réussir les banques populaires. L'œuvre de Raiffeisen et Schulze-Delitzsch montre qu'il est possible de faire vivre des banques où l'esprit de charité chrétienne et la pratique de la solidarité bien comprise, prévalent sur l'âpre soif de gain qui semble la caractéristique de toute banque. Des banques sans capital, sans dividendes, sans gain, il semble que ce soit de l'extravagance. L'expérience prouve cependant que ce n'est pas une chimère.

Digitized by Google

III.

J'aurais bien d'autres choses à vous dire encore sur cet esprit d'initiative dont j'aime, pour mon compte, à saisir les diverses manifestations ; mais je dois me hâter, et arriver au troisième courant, celui qui résulte des impulsions du pouvoir central.

Ce courant était faible autrefois, mais il grandit maintenant tous les jours, et c'est pourquoi je l'ai étudié avec un soin tout particulier, et sans aucun parti pris, j'ai à peine besoin de le dire. Depuis qu'un vent de socialisme a soufflé sur l'Europe, ce courant prend une grande importance ; l'Allemagne est devenue la terre classique du socialisme d'État, la terre promise des ingérences gouvernementales.

C'est une appréciation bien délicate que celle de ce troisième courant. Lorsque j'étudie la situation sociale de la France, je suis *a priori* un peu défiant à l'égard de tout envahissement du gouvernement, de tout accroissement de l'action gouvernementale. En restreignant la responsabilité personnelle, l'ingérence continuelle de l'État énerve la volonté.

Or, l'État ce n'est pas le cerveau de la société, ce n'est pas de lui qu'il faut attendre le vrai progrès, je veux dire le progrès moral des individus et l'essor de la civilisation. La civilisation se compose essentiellement d'habitudes morales, parmi lesquelles il faut placer en

Digitized by Google

première ligne le goût de l'initiative individuelle, l'esprit d'association libre, l'amour de l'épargne, la modération dans les désirs, surtout le sentiment de la responsabilité. Pour une nation comme pour un homme, l'intelligence ne suffit pas ; il faut de plus la volonté. Et en émoussant celle-ci par une intervention trop fréquente de l'État, c'est la nation elle-même qu'on énerve peu à peu.

On dit, avec raison, que nous souffrons aujourd'hui en France d'une anémie de la volonté. Cet amoindrissement des volontés individuelles date de loin malheureusement. Il faudrait, pour le prouver, remonter bien haut dans l'histoire, jusqu'à Philippe le Bel et Louis XI; montrer quelle importance eut pour notre vie publique et sociale l'idée romaine de l'État, mise en lumière par les légistes; comment Louis XIV, puis la Convention, puis Napoléon Ier ont peu à peu accentué le mouvement.

En Allemagne, la situation n'est pas la même. C'est à une époque récente que s'est développé ce culte de l'État, que favorisent, il faut bien le dire, le prestige du nouvel Empire, l'attachement à la dynastie des Hohenzollern, la confiance qu'inspirent (en dépit de quelques défaillances) la plupart des hommes d'État ou des ministres, et le zèle des fonctionnaires.

Il faut attendre quelques années encore pour juger à ses fruits cette intervention de l'État dans la vie économique et sociale du peuple allemand. Nous avons le plus grand intérêt, nous Français, à nous faire les spectateurs attentifs des expériences que font nos voisins. La plus considérable c'est cette organisation des assurances qui couvrent aujourd'hui les classes ouvrières, agricoles ou industrielles de l'Empire, contre tous les

Digitized by Google

risques importants qui pèsent sur elles, le chômage excepté. — L'assurance contre la maladie fonctionne depuis le 1er décembre 1884 et a été étendue en 1892. L'assurance contre les accidents a été introduite le 1er octobre 1885, et a été considérablement étendue depuis. Enfin l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse s'applique depuis le 1er janvier 1891.

Il faudrait deux ou trois conférences pour vous exposer ce sujet. C'est une bonne fortune pour nous de pouvoir bénéficier de la méthode d'expérimentation, sans avoir à nous transformer en autre chose qu'en observateurs impartiaux. Personne ne croit encore en Allemagne être arrivé à la perfection. Ce que je dois dire, c'est que cette œuvre colossale qui a provoqué les critiques les plus acerbes, est envisagée aujourd'hui comme un devoir plus que comme un moyen. On déclare que c'est avant tout une œuvre de solidarité sociale. Le mot *Friedenswerk* revient sans cesse dans les documents officiels.

C'est en somme un honneur pour l'Allemagne d'avoir tenté d'enrayer, par de très savants calculs, ces maux terribles : accidents, maladies, invalidité, vieillesse, qui frappent tous les ans tant de milliers d'ouvriers.

L'assurance qui répartit sur un grand nombre de têtes les mauvaises chances de la vie, est une des idées les plus recommandables de notre époque. C'est à juste titre qu'elle a fait fortune, qu'elle est devenue populaire. Mais ce problème de l'assurance prend des proportions véritablement formidables quand on veut le résoudre de haut par l'État, à coup de formules implacablement uniformes et par voie de contrainte. Je suis tout à fait partisan de l'assurance libre décentralisée, qui laisse aux intéressés le soin de résoudre les difficultés à leur guise,

Digitized by Google

dans le cercle de la famille ou de l'atelier. Mais les observations que j'ai pu faire au cours de mes voyages, m'ont convaincu que, pour que des institutions de ce genre produisent tous leurs bons effets, il faut qu'elles soient libres. L'État en les imposant les dessèche. Le caractère étatique et obligatoire détruit la vertu sociale des institutions. En supprimant l'effort, l'État du même coup abolit le mérite.

L'institution des assurances allemandes traverse déjà dès maintenant une période de crise, en dépit de l'excellence de l'administration à laquelle elle a été confiée. Non seulement on projette de profondes modifications, mais il faut surtout se résigner à l'accroissement futur des charges qu'on aurait voulu voir diminuer. On est réduit aujourd'hui à mettre à la charge de budgets futurs (de budgets seuls, car la limite des sacrifices des particuliers est atteinte) des contributions indéterminées. Pour que l'assurance prenne en Allemagne tout le développement promis, il faut que ce pays continue à progresser sur les divers terrains économiques dans la même mesure que depuis vingt-cinq ans. Et qui donc pourrait en répondre ?

Si je juge avec quelque sévérité ces assurances obligatoires dont l'Allemagne a fait tant de bruit, ce n'est pas à dire que certaines interventions gouvernementales n'aient eu d'excellents effets. Je proclame bien haut, par exemple, l'utilité des mesures prises dans certaines contrées où la propriété n'est pas seulement très morcelée, mais où les domaines se composent d'une multitude d'îlots, éparpillés dans toutes les directions. Vous savez quelles difficultés entraîne pour le cultivateur la dispersion des surfaces dont il dispose : difficultés de voisinage et d'accès, difficultés de clôture et de surveil-

Digitized by Google

lance, pertes de temps, multiplicité des chemins de desserte..... Eh bien, une série de lois récentes ont organisé une sorte d'expropriation pour cause d'utilité privée. Si la majorité des habitants d'une commune (majorité possédant la moitié du territoire en superficie) le demande, il faut procéder à un remaniement territorial, à un remembrement *(Zusammenlegung)*, opération que j'ai vu effectuer sous mes yeux, qui donne d'excellents résultats, qui donne satisfaction à ceux qui la subissent comme à ceux qui la provoquent.

Voici un autre exemple :

J'ai étudié de près, dans l'Est, les efforts du gouvernement prussien pour reconstituer une classe de petits propriétaires ruraux, dans des régions de grands domaines d'où cette catégorie sociale avait disparu. Pour comprendre ce que sont ces *Rentengüter*, dont vous avez peut-être entendu parler, il suffit de se rappeler le fonctionnement de nos anciennes rentes foncières. On décompose ces grands domaines, si souvent accablés par le poids des dettes hypothécaires, en domaines de moyenne étendue, dont la propriété s'acquiert par le paiement de rentes, ou redevances convenablement échelonnées Sans l'intervention du gouvernement, cette transformation, qui corrige peu à peu la mauvaise répartition de la propriété foncière en Allemagne, n'eût pu se faire.

Digitized by Google

IV.

Le développement du socialisme d'État est dû en partie aux progrès inquiétants du socialisme proprement dit. On est effrayé de le voir grandir, et c'est par un désir inconscient de l'arrêter dans sa marche qu'on se fait soi-même socialiste... « pour éviter les dangers du déraillement révolutionnaire ». Aussi, est-ce avec raison que Bebel a pu dire un jour au Reichstag : « Si quelque chose a favorisé l'agitation socialiste, c'est ce fait que le prince de Bismarck s'est jusqu'à un certain point déclaré pour le socialisme. Seulement nous sommes le maître, et lui est l'écolier. »

Je dois donc vous dire quelques mots du développement extraordinaire de la démocratie sociale.

Le 28 septembre 1883 on inaugurait, sur la colline du Niederwald qui domine un des plus beaux paysages de la vallée du Rhin, la statue colossale de la *Germania*. L'empereur Guillaume Ier présidait la cérémonie, entouré d'une douzaine de princes. Une foule immense, accourue de toutes parts, saluait le vieux souverain de ses acclamations. Bismarck seul, prétextant une indisposition, s'était retiré dans sa terre de Varzin. Avait-il le pressentiment qu'une catastrophe pourrait se produire?

On apprit bientôt, en effet, que l'Allemagne avait échappé ce jour-là à un grand danger : un formidable complot s'était tramé dans la ville d'Elberfeld. Deux

Digitized by Google

ouvriers prussiens avaient été chargés par leurs camarades de profiter d'une occasion unique de débarrasser l'Allemagne de son empereur et de la plupart de ses princes ; un tonneau de dynamite avait été placé par eux dans les pierres du soubassement. L'Allemagne souveraine avait été condamnée à sauter au pied même du monument qui consacrait sa gloire. La tentative avorta : un des criminels prétendit, pour sauver sa tête, que pris de remords il avait coupé la mèche, reculant devant le désastre qui allait se produire ; mais ce fut probablement la pluie, tombée en abondance dans la nuit, qui empêcha la mèche de s'allumer ! Cette fière statue de la *Germania,* minée à sa base et près de sauter, c'est l'image de l'Allemagne !

Je ne puis vous retracer les origines du socialisme, déjà lointaines. C'est depuis vingt ans surtout que ses progrès ont été formidables. Aux dernières élections, près de deux millions de suffrages se sont portés sur des candidats socialistes. Si les députés socialistes ne sont encore que quarante-trois au Reichstag, cela tient à ce que les circonscriptions électorales sont adroitement découpées au profit des libéraux et des conservateurs. Mais le socialisme ne peut manquer de faire encore des progrès, et Bebel prétend que lorsque l'Allemagne aura soixante millions, par le simple effet du suffrage universel, le gouvernement passera aux mains des ouvriers. Le parti socialiste allemand est d'autant plus redoutable qu'il est admirablement organisé et que ses chefs sont fort adroits. Observateurs perspicaces, orateurs éloquents et habiles organisateurs, ils exercent sur les masses ouvrières un ascendant auquel les ouvriers ne peuvent pas toujours se soustraire impunément.

Digitized by Google

Bien des différences de détail séparent le socialisme allemand du socialisme français. Ce qui m'a surtout frappé en assistant à diverses réunions socialistes, c'est de voir que les chefs du parti s'efforcent de présenter leur doctrine comme une doctrine raisonnée et savante. Ils ne se bornent pas à des déclamations retentissantes contre les capitalistes et les jouisseurs. Ils apparaissent comme des chercheurs de principes. On retrouve chez eux cette manie de théoriser que les Allemands ont dans le sang, cherchant toujours le côté universel des choses, essayant de concevoir toutes les questions au point de vue d'un système du monde, d'une *Weltanschauung*. C'est au fond une habileté. On fait profiter le socialisme du respect qu'inspire à notre siècle tout ce qui porte la livrée de la science.

La science, accommodée au service de la démocratie sociale, donne au peuple des formules et des raisonnements qui sont parfois un peu au-dessus de sa compréhension. Mais ce n'est pas pour lui déplaire. Et je reconnais loyalement les connaissances acquises par certains hommes sortis des couches les plus humbles, et qui ont dû consacrer la plus grande partie de leur vie au travail manuel. Cela devrait stimuler davantage ceux auxquels leur situation de famille, leur loisir, leur intelligence permettent de cultiver davantage leur esprit. Cette demi-culture, sans discernement et sans critique, contribue malheureusement beaucoup, — j'en ai eu la preuve en causant avec bien des socialistes, — à éveiller le sentiment de l'orgueil et l'esprit de révolte. Les prédications socialistes amassent peu à peu dans l'esprit des ouvriers des défiances, des mécontentements et des haines implacables. On disait jadis que l'herbe ne poussait plus partout où le cheval d'un musulman avait

Digitized by Google

passé. On peut dire que la paix sociale ne prend plus racine partout où a passé la propagande socialiste. La haine est contagieuse, surtout la haine qui est commune, qu'on prétend légitime et dont on fait la haine de toute une classe.

Il importe d'autant plus de suivre les progrès du socialisme, que ce n'est pas une maladie passagère qui disparaîtra comme elle est venue ; la question sociale n'est point, comme on l'a dit, une question d'estomac *(eine Magenfrage)*. Ce n'est pas la misère qui est la cause principale du socialisme, ce sont les haines et les convoitises provoquées par les transformations économiques de notre temps. On a même été jusqu'à dire, — non sans une part de vérité, — que le mécontentement croissant chez l'ouvrier était le résultat non pas de son dénuement, mais de l'amélioration de son sort, dont la médiocrité l'irrite d'autant plus que son intelligence a été plus ouverte et son espérance plus aiguisée.

C'est là ce qui m'inquiète le plus pour cette pacification sociale que nous appelons de tous nos vœux. L'ouvrier allemand a supporté longtemps sans se plaindre la médiocrité de son sort. Il commence à s'irriter et à se plaindre : or il ne faut pas oublier que si l'Allemand est lent à s'émouvoir, il est lent à s'apaiser. Il est patient et sait attendre, et savoir attendre c'est être presque certain d'arriver !

Mais je ne veux pas abuser plus longtemps de votre attention. Puisse cette simple causerie, si sommaires que soient les indications que je vous ai données, laisser dans votre esprit quelques impressions justes sur un pays que nous avons grand intérêt à étudier et à connaître ! L'imitation des pays étrangers doit se faire avec

Digitized by Google

beaucoup de prudence et de discernement, mais l'étude de ce qui s'y fait est toujours profondément instructive. Ne craignons pas d'user de la méthode comparative. La comparaison est un des procédés principaux de cette méthode expérimentale, dont F. Le Play a si bien fait ressortir le mérite.

Oui, en matière sociale, les nations ont beaucoup moins à découvrir qu'à se souvenir et à comparer. On préconise aujourd'hui les leçons de choses qui placent les enfants en présence des réalités, tandis qu'on les bourrait jadis de définitions, de phrases et de mots, souvent vides de sens pour eux. Eh bien ! la méthode expérimentale, que les voyages d'études à l'étranger fournissent l'occasion d'appliquer, n'est qu'une leçon de choses admirablement propre à mettre en lumière les traits essentiels de la constitution de l'humanité, admirablement propre à montrer les causes fondamentales qui, en faisant les familles fortes et les hommes heureux, font aussi les peuples vigoureux et les sociétés prospères.

Digitized by Google

LE BABYSME

Lecture faite par M. J. BALTEAU, Membre titulaire,
à la Séance du 22 mai 1896.

Lorsque, il y a trois ou quatre semaines, je parlais à notre Secrétaire général d'une lecture sur les sectes musulmanes, on s'occupait fort peu, en France et en Europe, du Bab et du Babysme. Aujourd'hui, tous les journaux, même les journaux à un sou, ont voulu publier leur article sur ces sectaires peu connus. L'un d'eux a assassiné le Shah de Perse, Nasr ed Din, fort populaire chez nous et en Angleterre depuis qu'il y promena, dans les régions officielles et autres, son fameux bonnet étincelant de diamants. Les Babystes sont à la mode, et le sujet dont je me proposais de vous entretenir est défloré. Si j'en parle aujourd'hui un peu, — trop peu, car, je l'avoue sans beaucoup de honte, il y a des points importants sur lesquels je suis fort mal renseigné, — c'est qu'il est possible d'ajouter à l'histoire du Babysme quelques détails non pas inédits, mais inconnus des journalistes auxquels je viens de faire allusion.

La plupart d'entre eux, traitant du Babysme, ont résumé les sept chapitres et l'appendice, comptant ensemble 300 pages, consacrés à cette secte par le comte de Gobineau dans son livre sur *les Religions et les Philosophies dans l'Asie centrale*. Et ils ont bien fait. L'ouvrage a été écrit par un homme connaissant à fond

Digitized by Google

la Perse, où il représenta la France pendant plusieurs années ; il est fort intéressant ; il est épuisé en librairie ; on ne le trouve pas dans toutes les bibliothèques. Mais il date de 1865, et depuis, d'autres ouvrages ont été consacrés au Babysme. Je citerai une série de cinq articles donnés en 1866 au *Journal asiatique* par le Persan Mirza Kazem Beg ; une plaquette de M. Clément Huart, intitulée *La Religion de Bab* et publiée en 1889 dans la bibliothèque orientale elzévirienne ; enfin l'important travail de M. Edward Browne, professeur à l'Université de Cambridge, paru en 1892. Il a pour titre : *Récit d'un Voyageur pour éclaircir l'histoire du Bab* (1). Le premier volume contient le texte persan de documents communiqués au voyageur ; le second, la traduction en anglais, une introduction, et, sous forme de notes, un véritable commentaire de l'ouvrage entier.

*
* *

Il y a peu, s'il y en a, de religions qui n'aient souffert d'hérésies plus ou moins nombreuses. Les hérésies sont plus faciles dans l'Islam qu'ailleurs. La religion du Koran est très simple : c'est ce qui a fait son succès ; assez vague aussi, avec, dans le Koran même, des contradictions manifestes. Ce que l'on y trouve de ferme se résume à peu près en ceci : « Il n'y a qu'un Dieu, qui se révèle par des prophètes. » Moïse, Jésus, Mahomet ont été ces prophètes ; il y en aura d'autres et d'autres révélations. C'est du moins ce que disent les Chiites, les

(1) A traveller's narrative written to illustrate the episode of the Bab, edited in the original Persian, and translated into English..., (Cambridge, at the University Press.)

Digitized by Google

Musulmans orientaux. Pour les Sunnites, au contraire, le Koran est l'expression définitive de la volonté de Dieu. Mais la foi au Mottebathen, au Moulé Sâa, au Mahdi, c'est-à-dire au Messie, est passée d'Orient en Occident. Il viendra à son heure, pour donner à l'Islam la victoire décisive. Cette croyance a partout ses fidèles; elle fait, ou elle a fait partout la force d'ambitieux sans scrupules ou de fanatiques convaincus. Qu'un homme se présente, portant sur lui quelques-uns des « signes » prédits; qu'il soit vertueux, au moins en apparence; qu'il soit habile et beau parleur, sache placer à propos un verset du Koran : s'il se dit le Mahdi, il aura ses séides dévoués jusqu'à la mort, il aura ses victoires.

D'autre part, par cela même que la religion est simple, que la philosophie, la théologie de l'Islam sont vagues, inconsistantes, elles laissent une grosse part au travail de l'esprit, à la discussion, à la recherche, et l'on noterait de graves différences dans les doctrines professées par les savants musulmans les plus renommés. Jadis les Motazélites subordonnaient la foi à la raison, tandis que les Motakhallims considéraient les dogmes de la religion comme la base du raisonnement. Aujourd'hui, en plein pays Sunnite, dans la même mosquée Al Azhar, du Caire, les docteurs de l'école Hanbalite s'en tiennent au sens littéral du Koran et prêchent la haine de ce qui est en dehors, idées et personnes; près d'eux, les docteurs Hanéfites donnent davantage à la raison, conseillent le libéralisme et la tolérance.

Dans ce travail de critique, dans ces discussions sur l'esprit du Koran, il est facile de se dévoyer, de faire passer dans les commentaires au texte inspiré des doctrines absolument hétérodoxes. En Orient, par exemple, où il se superposait, non pas à des croyances simples et

Digitized by Google

en grande partie acceptées par le Koran, mais à des religions plus avancées, l'Islam dut se faire d'une extrême souplesse : le docteur hindou y fit entrer des parties du Bouddhisme; le Chinois associa Mahomet et Confucius; le Persan s'orienta vers le panthéisme; partout les vieilles religions perçaient au travers des dogmes nouveaux, des croyances locales se greffaient sur la religion officielle; ou bien c'était quelque philosophie qui intervenait pour donner à l'Islam une physionomie qui eût bien choqué Mahomet. Ainsi, beaucoup de Persans, surtout dans les classes aisées, sont Soufistes.

Le Soufiste, d'après M. de Gobineau, est musulman de nom, car il se réclame constamment du Koran; de fait, il ne l'est plus. Dans son absolu panthéisme, il ne reconnaît d'être qu'en Dieu; il nie tout ce qui n'est pas Dieu; il voit Dieu partout, en tout, surtout en lui-même; il se considère comme Dieu; il tient pour indigne même de son mépris le reste de la création. C'est un orgueilleux quiétiste, dangereux aussi. A force de dire que le monde n'est rien, que l'amitié est chose vaine, que les sentiments de famille ne sont que fausseté, que c'est en soi-même qu'il faut chercher le vrai et le bon, il finit par pratiquer et par enseigner l'égoïsme le plus naïf, c'est-à-dire le dédain de ce qui se passe autour de lui, le mépris des autorités quelles qu'elles soient, et, sans qu'il y ait contradiction, la résignation placide à toutes les tyrannies, religieuses et politiques.

Ainsi, partout dans l'Islam, mais encore plus en Orient, un véritable libertinage de croyances, des hérésies constatées et combattues, ou tolérées crainte de pis; aucun chef spirituel sérieux, aucun clergé autorisé : « point de sacerdoce en Islam », a dit Mahomet; aucune tradition suffisante pour maintenir les fidèles; la

Digitized by Google

croyance en la venue d'un Mahdi réformateur et sauveur, d'autant plus ferme que le peuple est plus fanatique ou plus malheureux : voilà ce qui fit la force de sectaires comme *Abd ul Wahab*, en Arabie, *Mohammed el Senoussi*, dans l'Afrique du Nord, le *Mahdi de Dongola*, le long du Nil supérieur. En Perse, tout réformateur avait en plus, pour auxiliaires, l'indifférence des Soufistes, l'ignorance et la corruption profonde des Mollahs, et le *Ketmân*, c'est-à-dire l'habitude et presque le droit de la dissimulation et du mensonge, qui permettent aux doctrines les plus dangereuses de se répandre dans tout un pays sans nulle part exciter de soupçons. C'est là que le *Bab* apparut et prêcha une rénovation religieuse qu'après lui devait parfaire celui dont il n'était que le précurseur, le Mahdi attendu.

*
* *

Mirza Ali Mohammed, le *Bab*, naquit le 20 octobre 1819. Il était « de pure lignée » c'est-à-dire Seyd, ou descendant du Prophète. Orphelin très jeune, il fut élevé à Chiraz par son oncle maternel, Mirza Seyd Ali, le marchand. Aussitôt qu'il fut en âge, il entra dans le commerce, à Bouchir, d'abord comme associé de son oncle, puis pour son propre compte. Les personnes qui le connaissaient remarquaient sa piété, sa vertu, sa sainteté. A vingt-cinq ans, c'est-à-dire en 1844, il commença ses prédications, et il se donna pour le Bab, c'est-à-dire la *Porte* par laquelle on peut arriver à la connaissance de quelque grande vérité. Il était, disait-il, le canal de grâce d'un grand personnage caché derrière un voile de gloire, possesseur de perfections sans

Digitized by Google

nombre et sans bornes, à qui il obéissait et à qui il était attaché par les liens d'un profond amour. Dans un commentaire qu'il écrivit de la sourate de Joseph (12e du Koran), il s'adressait constamment à cette personne invisible de qui il recevait le secours et la grâce, dont il invoquait l'appui, à qui il offrait le sacrifice de sa vie. Il composait en même temps d'autres commentaires, des sermons, des prières; bientôt il fut célèbre.

Les opinions variaient cependant. Les uns, sachant qu'il n'avait reçu que l'instruction rudimentaire que l'on donne aux jeunes Persans, le tenaient en haute estime et vénération, comme un personnage sacré, en communication directe avec Dieu. Les autres, excités par les mollahs et les docteurs, étaient d'avis de combattre ses doctrines et sa personne. Quelques prêtres cependant, de ceux qui attendaient toujours celui que dans leur langage ils appelaient « le 4e Soutien », se groupèrent autour de lui. Avec eux était Mullah Hussein de Boushrewyeh, homme de profond savoir et de caractère énergique, qui devait jouer un grand rôle dans l'histoire du Babysme. Ces prêtres furent les premiers propagateurs, les premiers missionnaires des nouvelles doctrines.

Vers ce temps-là, le Bab, qui, comme tout bon chiite, avait déjà fait le pèlerinage de Kerbela, au tombeau d'Hussein, accomplit le voyage de la maison de Dieu, à la Mecque; et au retour il visita la mosquée de Koufa, où Ali fut assassiné. Ce fut alors qu'il se détacha définitivement de la foi traditionnelle. Pendant ses pérégrinations, par sa piété et le charme de sa parole mystique, poétique, souvent obscure, ce qui est peut-être aussi un charme, il s'était fait de nombreux partisans; Mullah Hussein avait continué son œuvre à Chiraz. Ni l'un ni

Digitized by Google

l'autre ne s'attaquait au Koran, du moins ouvertement : comme tous les Persans, ils usaient et abusaient du Ketmân ; mais ils ne ménageaient pas le clergé, dont les vices trop apparents étaient cruellement flagellés. Quand, de retour de la Mecque, le Bab arriva à Bouchir et à Chiraz, l'agitation fut extrême ; les uns se pressaient pour le recevoir, le fêter ; ses ennemis circonvenaient le gouverneur du Farsistan, lui demandaient des rigueurs, des massacres. Trois Babystes, à qui l'on avait d'abord brûlé la barbe et les moustaches, furent promenés, licol au cou, dans les rues et les bazars de Chiraz. Le Bab lui-même, mandé devant le gouverneur, fut frappé d'un coup de poing sur le visage, et on ne le relâcha que lorsqu'un de ses oncles se fut porté sa caution.

La persécution commençait donc ; elle ne gêna nullement le développement du Babysme. Par son éloquence, sa connaissance des livres saints, la subtilité de sa dialectique, le Bab réduisit au silence tous ses adversaires, et sa renommée devint telle, que le Shah Mohammed voulut connaître à fond la personne et les doctrines du novateur. Il lui envoya donc successivement deux des docteurs les plus considérés de Téhéran : tous deux se convertirent à la nouvelle foi. « On est coupable de rechercher la lumière lorsqu'on l'a trouvée », dit à cette occasion l'un des plus fameux docteurs de Zendjan, Mullah Mohammed le Divin, qui entra dès lors en correspondance avec le Bab. Appelé à Téhéran, le Bab confondit encore ses adversaires.

De nouveau ils eurent recours au gouverneur de la province. « Le Bab, dirent-ils, prépare un soulèvement, il faut le mettre à mort. » On se contenta de l'exiler de Chiraz à Ispahan ; puis on lui assigna pour résidences les châteaux de Maku et de Chihrik, dans l'Azerbéidjan ;

Digitized by Google

on fit tout pour l'empêcher d'obtenir une audience du Shah. Lui, plongé dans la méditation, approfondissait les attributs et les perfections de « l'Absent-présent, contemplé et contemplant ». « Quoique l'océan de misère, dit-il, fasse rage de tous les côtés, et que les coups du sort se suivent dans une succession rapide, que les ténèbres de la douleur et de l'affliction envahissent mon âme et mon corps, cependant mon cœur est égayé par le souvenir de ton visage, et mon âme ressemble à un jardin de roses par le parfum de ta nature. »

De Chihrik, le Bab fut transféré à Tebriz ; de nouveau les docteurs s'assemblèrent, le jugèrent, ne purent le prendre en faute, obtinrent cependant du gouverneur de l'Azerbéidjan (c'était l'héritier présomptif, Nasr ed Din : on était alors en 1847), de le faire bâtonner et de l'emprisonner ; ce fut tout d'ailleurs : Mohammed Shah prétendait rester neutre.

Il n'en était pas de même de ses ministres, surtout des gouverneurs des provinces ; les troubles que faisaient naître les partisans ou les ennemis du Bab servaient également à leur fortune ; l'agitation régnait non seulement parmi les mollahs et les docteurs, mais parmi tout le peuple ; des régions de l'ouest, elle gagnait la Perse entière, où se répandait rapidement la croyance au Bab et en sa mission. Comment, répétait-on, ce fils de marchand qui n'a reçu aucune instruction a-t-il pu battre les docteurs ? Comment a-t-il pu attirer à sa cause des hommes illustres par leur savoir et leur sainteté ? Et l'on se racontait ses miracles. Cette propagande était soutenue par d'éminents personnages, des apôtres dévoués, par Mirza Mohammed Ali, du Mazendéran, un des compagnons de pèlerinage du Bab, par

Digitized by Google

une femme surtout, *Kurret ul Aïn,* (la consolation des yeux). D'une famille de jurisconsultes et de théologiens, elle brillait elle-même par la science; la langue arabe n'avait pour elle aucun secret; elle étonnait les docteurs par sa connaissance du Koran, son exégèse profonde. Les plus illustres recherchaient le plaisir, le profit de ses causeries; tous vantaient sa beauté, et plus encore son éloquence vive, pressée, subtile. Elle se donna entièrement aux doctrines nouvelles; pour plus de liberté, elle sortit en public sans voile, contre l'usage des dames persanes; elle prêcha dans les rues; par elle, une foule de Persans vinrent au Babysme; quand à son tour elle fut emprisonnée à Ispahan, les femmes, oubliant tout, désertaient même les fêtes des mariages, pour s'empresser autour d'elle.

En septembre 1848, Mohammed Shah mourut; Nasr ed Din monta sur le trône. Alors commença la période sanglante de l'histoire du Babysme.

« A ce moment critique, le prince Mohammed Shah mourut, et un nouveau monarque, qui était tout jeune, monta sur le trône. Le premier ministre, homme inexpérimenté et sanguinaire, qui faisait de la terreur un moyen de gouvernement, s'empara du pouvoir et, sans en demander la permission au roi, il donna l'ordre de persécuter les Babystes. L'un d'eux en effet vit ses biens pillés, ses domestiques dispersés ; lui-même fut frappé, promené sur un âne, le visage tourné vers la queue de l'animal. En cela le ministre était soutenu par les gouverneurs, les magistrats, les théologiens...

« En ce temps-là, les Babystes n'avaient pas encore la connaissance des principes fondamentaux et des doctrines cachées du Bab, et ne savaient pas quel était leur devoir. Ils suivaient leurs vieilles doctrines et leurs

Digitized by Google

anciennes coutumes, puisqu'ils ne pouvaient pas approcher le Bab, et qu'ils n'avaient personne pour leur donner des conseils. »

Ainsi débute, dans le récit fait à M. Browne par l'un des chefs actuels de la secte, l'histoire des sanglants événements de 1848. N'y a-t-il pas là quelque Ketmân? Le Babyste ne veut-il pas masquer une rébellion de ses confrères, et par cet éloge indirect du Shah Nasr ed Din, faire croire à leur parfaite innocence dans les révoltes, les tentatives d'assassinat commises ou à commettre, sur sa personne? Plus loin encore, dans cette même narration, il parlera avec complaisance de la modération, de l'équité naturelles de Nasr ed Din, lorsqu'il n'était pas trompé par les faux rapports de gens intéressés. En 1848, les rapports qui arrivaient à Téhéran n'étaient point mensongers. Sous la haute direction de Mullah Hussein, les Babystes s'organisaient, construisaient une forteresse, étaient prêts à agir. Quoi qu'il en soit, voici en abrégé le récit du Babyste :

Dans le Mazendéran, les habitants de Barfourouch attaquèrent Mullah Hussein de Boushrewyeh et ses disciples, et tuèrent six ou sept personnes. Ils cherchaient à tuer les autres, quand Mullah Hussein donna l'ordre de sonner le « Azan » c'est-à-dire l'appel à la prière et se saisit de son épée; sur quoi les assaillants se sauvèrent, et on lui permit de quitter la ville en lui donnant une garde de cavaliers et de fantassins. Aussitôt qu'ils furent hors de la cité, les dits cavaliers se dispersèrent dans la forêt, attendant les Babystes pour les tuer au passage. De nouveau le maître fit sonner le « Azan » pour rassembler ses compagnons, et pendant ce temps-là son secrétaire, tirant son poignard, en frappait à mort le chef perfide de l'escorte. Mullah Hussein put se réfugier dans

Digitized by Google

son fort de Shéikh Tébersy et, par quatre fois, il défit les armées envoyées contre lui; mais à la dernière attaque il fut tué. Le commandant persan vit alors qu'il ne pouvait rien contre la forteresse; il feignit de laisser les Babystes retourner chez eux. Comme ils étaient affamés, épuisés, ayant dévoré jusqu'à la peau et aux os de leurs chevaux, il leur fit donner des vivres; mais pendant qu'ils mangeaient, les soldats se jetèrent sur eux et les massacrèrent tous. Ils étaient 214.

A Zendjan, au sud de Tebriz, à Niris, à l'est de Chiraz, — deux localités fort éloignées l'une de l'autre, et fort éloignées aussi de Barfourouch : ce qui prouve que les Babystes étaient nombreux et puissants partout, et tend à faire croire à une entente entre tous pour profiter du désordre ordinaire à chaque changement de règne, — à Zendjan et à Niris, les Babystes attaqués par les soldats du Shah livrèrent quelques combats malheureux et, vaincus, furent tous passés au fil de l'épée ou massacrés de diverses façons; il y en eut qui furent « soufflés » à la bouche d'un mortier.

Cependant le premier ministre, Mirza Taghi Khan, avait trouvé le suprême expédient; sans l'avis de ses collègues, sans l'ordre du roi, il commanda de mettre à mort le Bab. Mais lorsqu'il fallut en arriver à l'exécution, tous se dérobaient. Le gouverneur de l'Azerbéidjan refusa, disant : « C'est là une chose vile, mais facile; je m'imaginais que cette grave affaire dont on me parlait était une guerre contre la Russie ou la Turquie. » Alors le ministre écrivit à son frère, Mirza Hassan Khan : « Tâchez d'obtenir une sentence précise et formelle des docteurs de Tebriz, et alors commandez à vos soldats de fusiller le Bab. » On envoya donc le Bab à Tebriz; on le fit comparaître devant les magistrats,

Digitized by Google

mais on ne sait rien de ce qui se passa entre eux. On l'enferma dans une cellule gardée par quarante soldats chrétiens, sans doute parce qu'on se défiait des musulmans. Il avait avec lui deux disciples; l'un le renia, lui cracha au visage, sauva ainsi sa vie; l'autre lui resta fidèle. Le lendemain on les envoya à la mort. On enfonça des clous dans un mur; on leur passa des cordes sous les aisselles, et on les hissa à quelques pieds au-dessus du sol : la tête du disciple reposait sur la poitrine du maître. Des soldats chrétiens furent placés en face, sur trois lignes. La première tira, puis la deuxième, puis la troisième. Lorsque la fumée se dissipa, on vit avec stupéfaction le Bab et son jeune compagnon assis côte à côte sans aucun mal. De nouveau on les suspendit aux mêmes clous; on commanda de nouveau le feu. Cette fois les résultats furent tels que les corps des malheureux furent littéralement percés comme des cribles, les membres presque séparés du corps, les visages seuls restant intacts. On porta les cadavres dans les fossés de la ville; le lendemain le consul russe vint avec un artiste prendre le portrait des deux suppliciés.

Le récit de M. de Gobineau diffère sensiblement de celui que je viens de rapporter d'après M. Browne; il est aussi dramatique; je m'en voudrais de ne pas le donner ici.

« Quand les deux condamnés eurent été suspendus à côté l'un de l'autre, on entendit distinctement Mullah Mohammed Ali qui disait au Bab : « Mon maître, est-ce que tu n'es pas content de moi ? » Dans ce moment, la décharge eut lieu. Le disciple fut tué sur le coup; mais le Bab ne reçut aucune blessure, et la corde qui le retenait en l'air fut coupée par une balle. Il tomba sur ses pieds, se releva rapidement et se mit à fuir; puis

Digitized by Google

tout à coup apercevant un corps de garde, il s'y précipita.

« Si, au lieu de ce mouvement sans doute irréfléchi, il s'était jeté au milieu de la foule stupéfaite de ce qu'elle venait de voir et applaudissant au miracle, il n'y a aucun doute, et les musulmans en tombent d'accord, que la population de Tebriz aurait pris immédiatement et sans hésiter son parti. Pas un soldat, ni chrétien ni musulman, n'eût osé faire de nouveau feu sur lui; il y aurait eu révolte, insurrection générale, et, dans une cité de l'importance de Tebriz, seconde capitale de l'empire, c'eût été encore bien autre chose que l'affaire de Zendjan. La dynastie Kadjare y eût probablement succombé; mais ce fut dans un corps de garde que le Bab se réfugia, et pour s'expliquer cette action, il faut se dire que, torturé comme il l'était depuis le matin, et les sens troublés par le seul fait de la douloureuse suspension qu'il venait de subir, il n'a pas trop su ce qu'il faisait, et a marché au hasard, entraîné par une sorte d'instinct machinal à se mettre dans un lieu couvert.

« Il y eut un moment d'angoisse terrible chez les chefs militaires et les partisans du prince. D'abord, ils crurent eux-mêmes au miracle comme tous les autres assistants; puis, sans avoir besoin pour cela de miracle, ils comprirent bien vite, à l'espèce de rugissement d'admiration que poussa la foule, quels dangers ils couraient. Mais quand le Bab fut dans ce corps de garde, un capitaine d'infanterie, ou sultan, appelé Goutj Aly, entra après lui et le chargea de coups de sabre. Le Bab tomba sans prononcer une parole; alors les soldats le voyant noyé dans son sang, et par conséquent vulnérable, s'approchèrent et, de quelques coups de fusil tirés à bout portant, l'achevèrent.

Digitized by Google

« Le cadavre fut promené, ou plutôt traîné pendant plusieurs jours dans les rues de la ville; ensuite on le jeta hors de l'enceinte des murs et on l'abandonna aux bêtes. »

Que le corps du Bab ait été dévoré par les bêtes, c'est la version des musulmans; c'est une preuve pour eux de l'imposture du Bab; « Le cadavre d'un iman, disent-ils, ne peut être touché par les animaux sauvages. » Pour les Babystes, les suppliciés auraient reçu une sépulture honorable. Deux jours après l'exécution, un noble de l'Azerbéidjan serait venu trouver le gouverneur de Tebriz, qu'il savait n'avoir aucune aversion pour les nouvelles doctrines, et lui aurait demandé les corps des martyrs; les sentinelles se seraient faites leurs complices, et auraient dit pour s'excuser que les bêtes fauves avaient dévoré les cadavres.

La mort de leur chef ne découragea pas les Babystes. Ils donnèrent un successeur à Mirza Ali Mohammed, un jeune homme de seize ans, Mirza Yahia, qui alla s'établir à Bagdad. Ils réprimèrent des velléités de schisme dans la secte; ils s'organisèrent pour la lutte politique à laquelle n'avait pas songé le Bab, devancé en cela par son lieutenant Mullah Hussein. C'est le gouvernement civil qui a fait périr le Bab; il est donc aussi l'ennemi. Ils eurent pourtant une satisfaction : leur ennemi mortel, Mirza Taghi Khan, tomba en disgrâce et dut s'ouvrir les veines sur l'ordre de Nasr ed Din. Ce n'était pas assez. En 1852, le bruit courait avec persistance que le Shah allait être assassiné. Trois Babystes qui s'étaient chargés du crime, touchés d'un trait de bonté du roi, hésitèrent d'abord; mais quelques jours après leur première tentative, le 15 août 1852, s'approchant du roi comme pour lui remettre une supplique, ils déchar-

Digitized by Google

geaient sur lui leurs pistolets et le blessaient, d'ailleurs assez légèrement. On ne pouvait nier le complot. Les assassins, mis à la torture, soutinrent qu'ils n'avaient pas de complices, mais qu'ils exécutaient les ordres de leurs chefs, lesquels n'étaient point en Perse. Ils reconnaissaient la bonté ordinaire du Shah. « Il était clair pourtant, ajoutaient-ils, que l'homme qui avait laissé commettre tant de meurtres, qui avait ordonné la mort du Bab, avait amplement mérité la mort. » Depuis, les Babystes ont affecté de renier les régicides. Un jour, l'un d'eux, arrêté après une rixe, laissa fort opportunément tomber de son col cet écrit : « En vérité, Dieu ne veut pas des séditieux; il vaut mieux être victime que meurtrier. Si on vous persécute, appelez-en à la loi; et si elle ne veut pas vous aider, soyez patients et ayez confiance en Dieu; mais n'essayez pas de vous venger vous-mêmes; ce sont ces traits qui font reconnaître les vrais Babystes. » Et à propos de l'attentat de 1852, ils disaient à M. Browne : « Un jeune homme, nommé Sadik, commit un crime qui fut une honte pour sa religion; cet acte fit grand tort aux Babystes, et maintenant ils baissent la tête quand on en parle. » Est-ce encore là un effet du Ketmân? On le croira facilement, si, comme on le dit partout et comme il est probable, c'est un Babyste qui l'autre jour a assassiné Nasr ed Din.

La conséquence forcée de l'attentat de Sadik fut la mise en suspicion de la secte tout entière, et une recrudescence de persécution dont, chose étrange, ne parle pas le narrateur babyste. A-t-il peur de paraître exciter la colère de ses confrères? Est-ce toujours le Ketmân? Les auteurs du complot subirent les supplices les plus atroces; ils furent à la fin fendus en deux à coups de

Digitized by Google

sabre, puis accrochés à des poteaux. Malgré leurs dénégations, on leur trouva des complices; partout la terreur régna; partout ce furent des exécutions et des massacres. On promenait les victimes dans les rues de Téhéran; couverts de plaies, des mèches allumées dans leurs blessures, ils allaient la corde au cou et chantaient : « En vérité nous venons d'Allah, et nous retournons à lui », et ils comblaient de bénédictions les noms de l'Altesse sublime et des autres martyrs. Le ministre avait eu l'idée atroce de distribuer les prisonniers entre les fonctionnaires de Téhéran, qui crurent faire leur cour au Shah en torturant leurs victimes. Il y eut des Babystes qui furent tués à coups de canif par des employés du ministère; il y en eut qui furent ferrés aux pieds, déchirés à coups de fouet; on coupa la gorge de deux enfants sur la poitrine de leur père. Parmi les victimes fut le renégat qui naguère avait craché à la face du Bab, et qui maintenant le confessait et mourait; parmi elles aussi fut Kurret ul Aïn (la consolation des yeux), qui, refusant de renier sa foi, fut étouffée avec des chiffons et brûlée sur un bûcher. Ses cendres furent jetées au vent. « Toi, Mahmoud Khan, avait-elle dit à son gardien avant de mourir, avant même d'être condamnée, écoute ce que je vais te dire, et demain ma mort te servira de signe que je ne me trompe pas. Le maître que tu sers ne te récompensera pas de ton zèle; au contraire tu périras par son ordre, cruellement. Tâche d'abord d'élever ton âme à la connaissance de la vérité. » Or, en 1861, continue M. de Gobineau, Mahmoud Khan ayant fait maltraiter des femmes qui demandaient du pain causa une émeute; Nasr ed Din le fit arrêter, donna l'ordre de lui arracher la barbe. Il se débattait et poussait des cris affreux. Le roi, s'excitant, dit :

Digitized by Google

« Frappez-le de verges ! » On le frappa, et le roi, s'excitant encore plus, dit : « Etranglez-le ! » Et on l'étrangla. Ainsi fut accomplie la prédiction de Kurret ul Aïn. » (1). Pendant ces exécutions, beaucoup de Babystes émigrèrent en terre étrangère, surtout sur le territoire ottoman, où déjà s'était réfugié le successeur du Bab, *Mirza Yahia*.

*
* *

Qu'est maintenant le Babysme? M. de Gobineau écrit en 1865 : « Le Babysme passe pour avoir fait beaucoup de progrès et pour en faire tous les jours;... l'Altesse Éternelle et les apôtres qui ont survécu au Bab convertissent en silence bien du monde, et poursuivent leur œuvre avec constance... Ils écrivent considérablement, et leurs livres circulent en secret. On les cache avec soin ; on les lit avec passion. » En 1887, M. Browne fit en Perse la connaissance de plusieurs Babystes, et ce fut l'origine de ses relations avec la secte. En 1889, M. Cl. Huart écrit : « A partir de la répression de 1852, il n'est plus question de Bâbis ; la secte peut avoir encore aujourd'hui des adhérents cachés ; il ne se fait plus de propagande, ou du moins elle est si mystérieuse qu'on ignore le travail qui se poursuit à l'ombre, au milieu de l'indifférence de toutes les classes. » Vers le même temps, l'auteur d'un livre sur le Caucase et la Perse, M. Orsolle, disait au contraire : « Aujourd'hui les Babys, recrutés dans tous les rangs de la société

(1) Un poème en six chants en l'honneur de Kurret ul Aïn a été publié à Vienne en 1874 sous ce titre : *Ein Bild aus Persiens Neuzeit*, par Marie von Najmajer.

Digitized by Google

sont innombrables; la secte a absorbé la plupart des opinions dissidentes et, d'autant plus redoutable qu'elle s'est constituée à l'état de société secrète, elle s'est propagée au delà des frontières persanes, dans l'Inde et la province de Bagdad, où réside son chef suprême. »

Je ne me charge point de mettre d'accord MM. Huart et Orsolle ; les derniers événements, lorsqu'ils seront mieux connus en Europe, nous donneront vraisemblablement des renseignements plus sûrs. Je crois cependant que les Babystes sont nombreux, leur chef puissant, vénéré, sinon adoré. Mais il ne réside pas à Bagdad, comme le croyait M. Orsolle ; et si M. Browne nous donne peu sur l'état actuel du Babysme en Perse, du moins nous fait-il connaître son chef, ou pour mieux dire ses chefs ; car le Babysme n'a point échappé à la destinée de la plupart des associations humaines; il s'est partagé par un schisme en deux parties inégales.

Pendant sa vie, le Bab avait choisi dix-huit personnes, qu'il appelait « les Lettres des Vivants », lesquelles avec lui, « le Point » (c'est encore un nom qu'il se donnait), constituaient une hiérarchie sacrée de dix-neuf personnes ; — les nombres et les lettres sont pour beaucoup dans la théologie mystique des Babystes. La quatrième place dans la hiérarchie était tenue par le jeune Mirza Yahia, qui succéda au Bab dans la direction suprême de la secte et se fixa à Bagdad, en butte aux tracasseries du consul général de Perse, Mirza Buzurg, un ivrogne, disent les Babystes. Plusieurs d'entre eux, pour lui échapper, se firent naturaliser Turcs. Il réussit cependant, à force d'instances auprès du gouvernement turc, à faire chasser de l'Irak les chefs de la secte, *Mirza Yahia* et *Béha Ullah* ; on leur assigna comme résidences Constantinople et bientôt Andrinople, où leurs disciples

Digitized by Google

vinrent les rejoindre (1863). Déjà à Bagdad, Béha Ullah, l'une des dix-huit Lettres des Vivants, avait pris sur ses coreligionnaires une influence énorme par son activité, ses talents de prédicateur et d'écrivain, sa connaissance profonde de la théologie. « Avant lui, les Babystes ne savaient quelle conduite tenir, quelle organisation se donner; l'amour seul du Bab les guidait, et cette ignorance fut la cause de quelques révoltes ; car s'ils avaient connu leur religion, ils n'auraient jamais combattu. Après son retour, Béha prêcha tant, donna tant et de si bons conseils que les révoltes s'apaisèrent. Il devint évident que la secte ne s'occupait que des choses spirituelles, que son but était de réformer les mœurs et d'embellir la conduite des hommes ». A Andrinople, Béha se révéla complètement ; il adressa au Shah une longue épître apologétique dont le porteur fut mis à mort ; il se proclama « Celui que Dieu devait manifester, Celui dont le Bab n'était que le précurseur. » Il donna des « *signes* » de sa mission, suffisants sans doute, car la plupart des Babystes l'ont reconnu pour le chef suprême, unique, lui ont voué obéissance, sont devenus *Béhaïs*. Ceux restés fidèles à Mirza Yahia, dont le nom mystique est Subh i Ezel (le Matin de l'Éternité), portent le nom d'*Ezélis*. M. Browne a fréquenté les deux sectes ; il a trouvé partout, dit-il, des amis fidèles et des hommes bons ; mais à son avis l'avenir, si, comme il le croit, le Babysme a un avenir, appartient à Béha ou à ses successeurs. Après quelques années de rivalités et d'intrigues dont l'écho allait jusqu'à Constantinople, le Sultan sépara les rivaux. Béha fut expulsé de Roumélie (1868). Tous ses disciples voulurent partir avec lui ; l'un d'eux, qui n'avait pu obtenir la permission de l'accompagner, s'égorgea de désespoir. Ils furent internés avec leur

Digitized by Google

chef à Saint-Jean-d'Acre. Quant à Mirza Yahia, il fut envoyé en Chypre, à Famagouste, où M. Browne le visita en 1890. C'était un grand vieillard, de taille et de manières imposantes, qui causait volontiers avec son hôte de l'histoire du Bab, peu du schisme qui avait été si désastreux pour son autorité.

Il est intéressant de lire dans l'ouvrage de M. Browne les péripéties de son voyage à la recherche de Béha Ullah, et la description de la filière compliquée par où il lui fallût passer pour arriver à la demeure du prophète, au Behjé. Quelques jours, il demeura là sans voir le chef, causant, lisant. « Les Persans, dit-il, prétendent que les Babystes droguent leurs invités de façon à les fasciner, en leur donnant une sorte de folie incompréhensible. Cela est absurde, mais repose sur des faits assez probants. L'esprit des Babystes est tellement puissant que tous sont soumis à son influence. Que ceux qui ne veulent pas me croire ne me croient pas ; mais s'ils en font jamais l'expérience, ils ressentiront une émotion inoubliable. »

De fait, M. Browne, lorsqu'il se trouva en présence de Béha, parut complètement fasciné : « Je n'oublierai jamais cette figure, bien que je ne puisse pas la décrire. Ses yeux perçants semblaient lire dans notre âme ; on voyait sur ses amples sourcils la puissance et l'autorité, tandis que les rides profondes du front et de la face étaient démenties par les cheveux de jais, et la barbe flottante tombant à la taille... » Et le discours que lui tint le chef du Babysme dut achever, s'il était besoin, de le conquérir. « Tu es venu voir un prisonnier et un exilé. Nous ne désirons que le bien du monde et le bonheur des nations ; cependant on nous juge comme des fauteurs de querelles et de séditions, dignes du ban-

Digitized by Google

nissement. Que toutes les nations deviennent une dans la foi; que tous les hommes soient frères ; que les liens de l'affection et de l'union entre les fils des hommes soient affermis et resserrés ; que la diversité des religions cesse, et que les différences de races soient anéanties. Quel mal y a-t-il donc en cela ? Et cependant cela sera ! Les guerres inutiles, les luttes ruineuses passeront, et la paix la plus profonde régnera. N'en avez-vous pas besoin aussi en Europe? N'est-ce pas cela que Christ a prédit ? Et cependant nous voyons vos rois et vos gouvernants répandre leurs trésors plus largement pour la destruction de la race humaine que pour le bonheur de l'humanité. Ces luttes et ces carnages et ces discordes doivent s'apaiser, et toutes les nations seront comme une seule famille. Que l'homme ne se glorifie pas d'aimer son pays, qu'il se glorifie plutôt d'aimer ses semblables ! »

Dans les entrevues qui suivirent, Béha le Mahdi remit à M. Browne les documents qui lui servirent à composer son ouvrage, des écrits et des lettres dont voici encore quelques passages :

« Le principe fondamental de la foi en Dieu et de la religion de Dieu est celui-ci : que les différences de sectes et de croyances ne doivent pas être une cause de haine, car elles viennent des besoins de certaines époques et de certains âges. Unissez-vous donc, pour qu'il n'y ait plus de luttes religieuses entre les peuples de la terre ; faites-le par amour de Dieu et de ses serviteurs ; car les haines religieuses et les rancunes sont un feu qui consume le monde, et qu'il est difficile d'éteindre, à moins cependant qu'un pouvoir divin ne le délivre de cette calamité.

« O peuples du monde, vous êtes tous les fruits d'un

Digitized by Google

seul arbre et les feuilles d'une même branche. Qu'il y ait entre vous de la charité, de l'accord et de l'affection. Je jure par le soleil de vérité que la lumière de la concorde illuminera les horizons... Essayez d'atteindre ce but suprême qui sauvera l'humanité. Voilà l'intention du Roi des intentions, et voilà l'espoir du Roi des espérances. »

Et qu'on n'accuse pas la secte d'être antipatriote, internationale. Pendant le séjour des Babystes dans l'Irak, raconte M. Browne, certains fonctionnaires des gouvernements étrangers cherchèrent à entretenir avec eux des relations amicales ; mais le chef ne le permit pas. Des membres de la famille royale eurent moins de scrupules et conspirèrent contre leur propre pays. Sur quoi, les Babystes se délièrent la langue et dirent : « Comment un homme peut-il être assez vil pour aller, au prix de quelques biens-terrestres, vendre sa patrie? Il n'est pas d'infamie comparable à la trahison ! »

Comment un personnage aux paroles si onctueuses, si humanitaires, si patriotiques, a-t-il pu armer la main d'un régicide? Mais Béha n'a dit à M. Browne que ce qu'il a bien voulu lui dire, et au-dessous de lui peuvent se trouver des fanatiques prêts à tout. Puis, Béha est mort (1892) ; qu'est son successeur ? Quant aux doctrines, autant qu'on en peut juger par les discours tenus à M. Browne à Saint-Jean-d'Acre et par le fatras des livres babystes, elles paraissent d'un mysticisme plutôt doux et aimable. Mais dans les ouvrages qui peuvent tomber entre toutes les mains, l'on met ce que l'on veut : qui peut connaître les prédications à huis clos, les instructions secrètes d'un chef de secte à ses fidèles? *Scripta manent, verba volant.....*

Quelles sont ces doctrines? Il n'est pas facile de le

Digitized by Google

dire. « Ils ont trop de livres », dit M. Cl. Huart. Ajoutons qu'il en est peu d'aussi agaçants et d'aussi obscurs. J'ouvre au hasard le *Livre des Préceptes,* écrit par le Bab, traduit par le comte de Gobineau.

La troisième Unité : « O Dieu ! au nom de Dieu, le « très grand, le très saint. En vérité, moi, je suis Dieu ! « Il n'y a pas de Dieu, excepté moi, et en vérité, ce qui « est en dehors de moi, c'est ma création. Si elle suit la « bonne direction, dans ma direction, elle devient « comme le miroir dans lequel est perçu le soleil de ton « ascension. Voilà ma création ! Dis : en vérité, ô ma « création, tu viens de moi ; dès lors, adore !

« Et certes, le premier paragraphe de la troisième « Unité, soyez convaincus de ce qu'il contient. Tout ce « qui porte le nom d'une chose m'appartient, et ce que « tu possèdes, cela est ce qui est à moi ! Dis : en vérité, « ô ma création, dans la dernière manifestation, tu pos- « séderas de mon bien donné par moi... etc., etc. »

M. Cl. Huart nous fournira cet autre spécimen :

L'Esprit des Lettres : « Certes, le nombre des lettres « et des paroles, auprès de Dieu, est de 28 lettres et de « 38 lettres, dont 18 sont à Dieu. Or ne soyez pas d'avis « différents sur la religion de Dieu, et marchez dans « les voies de votre Seigneur, et ne soyez pas igno- « rants. »

Dis : « Celles-ci sont les lettres de l'Eternel et du « Vivant, qui tournent sur vous avec la justice, et sur « qui tourne la meule de la foi en ce jour, ainsi que la « roue de l'ordre et de la création. Or n'adorez que « Dieu, votre Seigneur, et remerciez-le de vous avoir « enseigné les voies de la justice ; ne soyez pas de ceux « qui passent. »

Et il y a des in-folio écrits en ce style ! Généralement,

Digitized by Google

la forme de ces ouvrages accuse une imitation souvent flagrante du Koran. Quant au fond, voici quels sont les principaux préceptes du dogme et de la morale babystes :

Dieu est unique, éternel ; il est la vie, il la répand ; tout ce qui existe émane de lui, mais n'en est pas séparé : « En vérité, ô ma créature, tu es moi ! » C'est un panthéisme. La créature est donc bonne par essence ; l'homme est bon ; il sait qu'il vient de Dieu, il aspire à y retourner, comme Dieu tend à le ramener à lui. Il y a toujours entre Dieu et son émanation des rapports continus, des révélations, des prophéties. Moïse, Jésus, Mahomet, Béha sont des prophètes de plus en plus parfaits, auxquels en succéderont d'autres, plus voisins encore de la suprême perfection, jusqu'à ce que les bons soient réunis à Dieu, les méchants anéantis.

Les pratiques sont peu nombreuses : des visites aux maisons sanctifiées par le séjour du Bab, aux tombeaux des martyrs ; quelques cérémonies avec chants et musique ; le bain tous les quatre jours, un jeûne annuel, de rares prières : « Est abolie pour vous tous la prière, sinon de décours en décours, c'est-à-dire une fois par mois. » En revanche les superstitions tiennent une grande place ; à plusieurs reprises, dans le *Livre des Préceptes*, est recommandée la confiance absolue aux « Formes et aux Cercles », talismans ou amulettes en forme d'étoile pour les hommes, de cercle pour les femmes. Les cachets de cornaline ont aussi une grande vertu ; il faut en porter toujours, en mettre aux doigts des morts.

Il ne peut y avoir rien d'impur dans la création ; dès lors, pourquoi les scrupules des mahométans à l'égard de certains objets ou aliments ? « Le poil des animaux

Digitized by Google

ne rend pas votre prière infructueuse, ni rien de ce qui a vie. » Usez de tout ce qui est utile, n'abusez de rien ; l'intempérance est un vice. Si vous êtes riche, servez-vous de vos richesses ; parez-vous d'étoffes de soie, d'or et de pierres précieuses, en pleine satisfaction d'esprit ; parez votre fiancée, votre femme, « ornez votre ornement, glorifiez votre gloire ! »

Tous les hommes sont égaux, et la femme est l'égale de l'homme. Soyez humains, charitables, hospitaliers, polis, discrets. L'aumône est un devoir strict ; la mendicité est honteuse : « En vérité, ô riches, vous tous, tant que vous êtes, vous êtes les préposés de Dieu, et soyez attentifs à la fortune de Dieu, et enrichissez les pauvres de la part de votre Seigneur ; et il n'est pas permis de mendier dans les bazars, et celui qui demande, il est défendu de lui donner ! » Soyez doux envers les enfants ; mariez-vous : « Il est nécessaire pour tous les êtres qu'il reste de leur existence une existence. » Mariez-vous de bonne heure ; mais ne prenez qu'une seule femme, — bien qu'une seconde puisse être tolérée, — et qu'aucun Babyste ne divorce d'avec son épouse : « Qu'il sache qu'il y a une permission donnée à ceux qui tiennent à leurs femmes de se réconcilier avec elles quatre-vingt-dix fois »... « Et si elles désirent l'amour de leurs maris et de leurs enfants, cela vaut mieux pour elles, et qu'elles ne s'occupent pas de ce qui pourrait leur donner du chagrin. Et en vérité vous, femmes, vous avez été créées pour vous-mêmes et pour vos enfants. » — La femme peut se montrer dans la société des hommes sans voile, leur parler, en évitant toutefois de dangereuses familiarités : « Celui qui est instruit dans la nation a la permission de voir toutes les femmes, et de leur parler, et d'être vu d'elles. En

Digitized by Google

vérité, ô mes serviteurs, vénérez-moi ! respectez-moi ! Et si ces rapports ont lieu en dehors de ce qui est nécessaire entre deux personnes, dis : au-dessus de dix-huit paroles, craignez ! Sachez que vous ne pouvez en tirer aucun profit ! »

Faites le commerce ; vous avez toute permission de vendre, d'acheter, du moment que vous êtes mutuellement satisfaits de vos transactions. Le Bab et le prince peuvent percevoir un impôt légitime ; mais « ne demandez pas aux hommes la somme pour laquelle ils sont inscrits, afin de n'affliger personne ; car eux-mêmes savent ce qu'ils ont à faire. S'ils ne donnent pas, certes, en vérité, ils tomberont dans les comptes de Dieu. » Cet article est curieux, mais que dire de ceux-ci : « Ne chevauchez pas sur les vaches, et ne leur faites porter aucun fardeau, si vous croyez à Dieu et à ses préceptes, et ne buvez pas le lait de l'ânesse... Et ne chevauchez sur aucun animal si ce n'est avec la selle et l'étrier, et n'en montez aucun que vous ne puissiez être en parfaite sûreté sur son dos, et en vérité Dieu, certes, vous interdit cela d'une interdiction très grande ! Ne mettez pas les œufs en contact avec quoi que ce soit qui puisse les gâter avant leur cuisson... »

J'ai laissé de côté les théories bizarres des Babystes sur la valeur symbolique des Lettres et de leurs combinaisons, des Points, des Unités, des Nombres ; du nombre 19 par exemple, qui signifie l'Unique qui donne la vie, c'est-à-dire Dieu unique et créateur, et qui doit se retrouver partout dans le monde : la hiérarchie babyste compte 19 personnes, l'année a 19 mois, le mois 19 jours, le jour 19 heures ; « tous les 19 ans, si vous pouvez, renouvelez tous vos effets. » Je n'ai dit de leur tolé-

Digitized by Google

rance que ce qu'il a plu à Béha lui-même d'en dire. Dans le *Livre des Préceptes*, je lis cette phrase : « Si une terre est conquise, prenez ce qui a le plus de valeur pour le donner à celui qui commandera les fidèles, mais conservez les existences. » Mais j'y trouve aussi cette autre prescription : « Certes, vous prendrez à l'infidèle *tout* ce qu'il possède. Et s'il embrasse la foi, rendez-le-lui ! » Je n'ai rien vu qui ressemblât à une attaque contre la forme du gouvernement persan, à une préférence politique ou sociale indiquée. Notre but, allèrent dire au Shah lui-même des Babystes influents restés en Perse, notre but n'est pas de changer le gouvernement, ni d'acquérir aucun avantage temporel, mais de travailler à la purification des mœurs et au bonheur de l'humanité ; nous demandons, comme fidèles sujets du roi, justice et protection, et qu'en Perse aussi bien qu'en Europe, liberté soit laissée à toutes les religions. La Perse n'a-t-elle pas fait une dure expérience lorsque l'intolérance de ses princes et le fanatisme de ses gouverneurs lui ont fait perdre l'Afghanistan et le pays des Turkomans ? Que ne suit-elle l'exemple de la Russie et de l'Angleterre, qui protègent également les religions les plus diverses !...

Certainement les livres des Babystes plaident en leur faveur ; les auteurs qui ont parlé des Babystes leur sont en général favorables, surtout le dernier, M. Browne. Pourtant, en 1848, ils se sont révoltés contre le Shah, ils ont voulu le tuer en 1852 ; ils viennent, dit-on, de l'assassiner. Et cependant, pour un prince oriental, Nasr ed Din n'avait pas une mauvaise réputation ; il n'était pas absolument réfractaire au progrès, et Béha a avoué à M. Browne que le Shah était revenu de ses anciennes préventions. En somme, on n'a pas sur la

Digitized by Google

secte tous les renseignements désirables. Par le voyageur anglais, on sait de ses chefs ce que ses chefs ont bien voulu lui dire ; mais on ne connaît rien ou presque rien de ses agissements en Perse depuis vingt-cinq ou trente ans : de là, les jugements différents portés sur elle. Il semble certain qu'au point de vue religieux, et surtout au point de vue moral, le Babysme marque un progrès sur l'Islam oriental ; on peut soutenir, avec M. Vambéry (1), que son chef a émis des doctrines dignes des plus grands penseurs. Comme secte politique, par son mystère même et par ses actes, il paraît singulièrement dangereux. Dans tous les cas, le développement du Babysme est un épisode intéressant de l'histoire des religions et des civilisations modernes. Et puis, après tout, ceux-là qui le vantent ont peut-être raison ; il se peut que du Babysme sorte un jour la régénération des peuples persans, même de l'Islam tout entier, qui en a besoin ; et malheureusement il n'est guère de régénérations de peuples qui ne soient accompagnées d'une grande effusion de sang.

(1) Académy, 12 mars 1892.

Digitized by Google

JEANNE D'ARC CHAMPENOISE

Rapport sur la Brochure de M. MISSET, *en réponse à celle de* M. POINSIGNON[1].

Lecture de M. FROUSSARD, Membre titulaire,
dans la séance du 8 mai 1896.

MESSIEURS,

Il n'est peut-être pas de question qui ait soulevé une polémique plus vive et plus prolongée que celle de la nationalité de Jeanne d'Arc. Cependant, depuis la discussion qui s'est élevée à ce sujet en 1854, entre M. le docteur Renard, de Bourbonne-les-Bains, soutenant la nationalité champenoise, et M. Henri Lepage, archiviste de la Meurthe, défenseur de la nationalité lorraine, cette question semblait sommeiller, quand elle a été tirée tout récemment de son assoupissement par une brochure de M. l'abbé Misset, dont notre vénérable doyen, M. Ponsinet, vous a rendu un compte si intéressant.

Cette brochure, dans laquelle M. Misset se prononce

(1) *Jeanne d'Arc champenoise*. Réponse à M. Poinsignon, inspecteur honoraire de l'Académie de Paris, par E. MISSET, ancien professeur à l'Ecole des Carmes, directeur de l'Ecole Lhomond. La prévôté de Vaucouleurs et la prévôté d'Andelot. — *Paris et Orléans*, 1895, brochure in-f° offerte à l'Académie par l'auteur, membre correspondant.

Digitized by Google

formellement pour la nationalité champenoise, a eu pour elle le mérite de l'opportunité, le mérite de paraître au moment où l'introduction de la cause de Jeanne d'Arc en la cour de Rome ravivait son souvenir dans le cœur de tous les Français. Mais en même temps, elle a produit une vive émotion parmi les partisans de l'opinion contraire, et a donné lieu à de nombreuses et ardentes réfutations.

C'est à l'une de ces réfutations, émanée de M. Poinsignon, inspecteur honoraire de l'Académie de Paris, que répond M. Misset par la brochure dont j'ai l'honneur de vous rendre compte.

La réfutation de M. Poinsignon a pour titre : *Ni Lorraine ni Champenoise,* ou nouvel aperçu sur Domremy, pays de Jeanne d'Arc.

Vous voyez, Messieurs, que la polémique engagée au sujet de la nationalité de la Pucelle est entrée dans une phase nouvelle. On ne prétend plus qu'elle ait été Lorraine, et M. Léon Germain, l'éminent secrétaire perpétuel de la *Société d'Archéologie lorraine,* dans l'analyse d'une brochure de M. l'abbé Nalot sur la nationalité de Jeanne, reconnaît lui-même qu'au point de vue de la nationalité politique, Jeanne ne peut pas être Lorraine, puisque Domremy n'a jamais fait partie du duché héréditaire de Lorraine; mais il ajoute qu'on ne peut pas non plus la dire strictement Champenoise, puisque la Champagne était réunie, comme partie intégrante, au royaume de France.

En effet, Messieurs, ne pensez-vous pas que, pour que l'on puisse dire que Jeanne d'Arc était véritablement Champenoise, il faudrait d'abord prouver que Domremy faisait partie du comté de Champagne à l'époque où ce comté existait comme état indépendant. Car, si Dom-

Digitized by Google

remy n'a été annexé à cette province que depuis l'année 1328, époque à laquelle la Champagne a perdu son autonomie par sa réunion définitive au domaine de la couronne, en conséquence du mariage de Philippe le Bel avec Jeanne, fille du comte Henri III, on ne peut dire évidemment que Domremy était Champenois, puisque la Champagne n'était plus alors qu'une province du royaume de France.

Or, tous les documents produits de part et d'autre sont ou contemporains de Jeanne d'Arc, ou postérieurs à son époque, et n'ont par conséquent aucune autorité pour établir sa nationalité champenoise.

On ne pourra donc se prononcer avec certitude que lorsqu'on aura pu établir de quelle province Domremy dépendait avant l'année 1328. C'est là une question que je ne puis résoudre, n'ayant ni le temps ni les moyens nécessaires. Je suis obligé de laisser à de plus érudits que moi le soin de l'élucider.

Ceci dit, je passe à l'analyse de la brochure de M. Misset.

Pour prouver que Jeanne d'Arc n'était pas Champenoise, M. Poinsignon cherche à établir que Domremy faisait partie de la prévôté de Vaucouleurs, et que Vaucouleurs n'a jamais dépendu de la province de Champagne.

Réfutant d'abord un des arguments sur lesquels s'appuie M. Misset, il prétend que la nationalité ne pouvait se déterminer ni par bailliage, ni par la prévôté, mais qu'elle était fixée par la province et le gouvernement. Il cite comme exemple les deux villes de Reims et de Châlons, qui relevaient du bailliage de Vermandois quoique faisant partie de la province de Champagne dont elles étaient, avec Troyes, les plus beaux joyaux,

Digitized by Google

dit-il avec raison, et qui auraient dû être des villes picardes, si l'on avait déterminé la nationalité par le bailliage.

Pour répondre à cette objection, M. Misset établit la différence existant entre le bailliage direct, qui seul constituait la nationalité et le bailliage d'appel.

Les deux villes de Châlons et de Reims qui, comme Langres, étaient au pouvoir d'un des six pairs ecclésiastiques du royaume, avaient chacune un bailliage direct avec un bailli particulier qui était celui de l'évêque. Elles comptaient au nombre des bonnes villes ; mais comme elles ne faisaient pas partie du domaine direct de la couronne, elles devaient ressortir à un bailliage royal, le bailliage de Vermandois. Les autres grands bailliages de la Champagne, Troyes, Chaumont, Vitry et Meaux, étaient depuis l'annexion devenus bailliages royaux, et à l'un d'eux, le bailliage de Chaumont en Bassigny, se rattachaient les prévôtés de Vaucouleurs, et de Monteclair et Andelot.

En ce qui concerne la prévôté de Vaucouleurs, bien que M. Poinsignon ait avancé dans sa brochure que les intendants de la généralité de Châlons ne comprenaient cette prévôté dans aucune des huit parties de la division de la Champagne, il n'en est pas moins vrai, dit M. Misset, que cette prévôté en faisait indubitablement partie.

C'était, dans le principe, une petite souveraineté possédée par les princes de la maison de Lorraine, qui fut achetée en 1335 par Philippe de Valois, à cause de l'importance de son passage, et qui fut rattachée définitivement à la province de Champagne, en 1365, par Charles V.

M. Misset donne des preuves qui lui semblent con-

Digitized by Google

firmer que Vaucouleurs appartenait à cette province.

Louis XIV dispensa les habitants de Vaucouleurs d'un impôt abusif, attendu que de tout temps ils ont été de la généralité de Châlons et payaient au receveur des tailles de Chaumont-en-Bassigny le taillon, taxe établie pour l'entretien de la gendarmerie.

Antérieurement, et du temps même de Jeanne d'Arc, Henri VI établit Antoine de Vergy capitaine de Champagne et de Brie, avec charge de recouvrer Vaucouleurs, situé ès métes et fins de Champagne, c'est-à-dire dans l'étendue, à l'extrémité de la Champagne.

Il semble résulter de ces documents, que Vaucouleurs a fait certainement partie du gouvernement de Champagne. Mais à l'époque de Jeanne d'Arc, Domremy-de-Greux ne faisait pas partie de la prévôté de Vaucouleurs, il appartenait à celle de Monteclair et Andelot, et c'est ce que vont nous prouver les arguments produits par M. Misset.

Après avoir constaté les variations de M. Poinsignon sur l'état politique du village de Jeanne d'Arc, qu'il place au duché de Bar au XIVe siècle, dans la prévôté de Vaucouleurs au XVe; qu'il restitue au duché de Bar-Lorraine au XVIe; qu'il comprend dans la généralité de Châlons au XVIIe, et enfin qu'il considère comme revenant à la France au XVIIIe siècle, en même temps que la Lorraine, mais en restant attaché à la généralité de Nancy, M. Misset expose que Charles V, en réunissant Vaucouleurs à la couronne, lui a conservé ses libertés, privilèges et franchises, et il ajoute que, dès lors, les habitants ne payaient pas les taxes, aides et subsides qui avaient cours au bailliage de Chaumont.

Or, en 1429, Charles VII accorde aux manants et habitants des ville et village de Greux et Domremy, au

Digitized by Google

bailliage de Chaumont-en-Bassigny, dont Jeanne est native, exemption de toutes charges, aides et subsides mis et à mettre au dit bailliage ; d'où il conclut que, pour que Charles VII puisse exempter ces deux villages de ces impôts, il fallait qu'ils y fussent soumis auparavant, et qu'ils ne fissent point partie de la prévôté de Vaucouleurs, qui en était affranchie depuis 1365.

D'autre part, les juges de Rouen ont déterminé avec une netteté parfaite et sans amphibologie, la situation du lieu de naissance de Jeanne. Ils n'ont point dit qu'elle était née dans la prévôté de Vaucouleurs, mais ils ont dit qu'elle était née dans la prévôté de Monteclair et Andelot, bailliage de Chaumont-en-Bassigny.

Je puis vous citer cette partie du réquisitoire que je trouve rapportée par le docteur Athanase Renard, dans une brochure qu'il a publiée en 1855, sur la nationalité de Jeanne d'Arc :

« Verum est quod dicta rea fuit et est oriunda de Greux, patre Jacobo d'Arc, matre Isabella, ejus uxore, nutrita in juventute, usque ad octo et decem annum ætatis ejus, vel circa, in villà Dompremy super fluvium Mosam, diœcesis Tullensis, in ballavitu de Chaumont-en-Bassigny et prepositura de Monteclère et d'Andelo. »

Permettez-moi ici une digression. Cette circonstance, que Domremy dépendait du diocèse de Toul, a été souvent invoquée pour prouver l'origine lorraine de Jeanne d'Arc. Mais il faut remarquer que, généralement, la circonscription des diocèses était restée telle qu'elle avait été fixée lors de leur création, sans avoir participé aux modifications que les événements avaient pu amener dans la situation politique des paroisses. Nous pouvons, en effet, citer plusieurs paroisses de la Champagne, telles que Reynel, dont l'église était la métropole

Digitized by Google

d'un doyenné; Saint-Blin et tout le pays environnant, qui dépendait du diocèse de Toul; Bourbonne-les-Bains, qui a toujours appartenu à la Champagne, dépendait du diocèse de Besançon. Bien plus, Dijon, cette capitale incontestée de la Bourgogne, fit partie du diocèse de Langres jusqu'à l'année 1731, époque à laquelle elle devint elle-même le siège d'un évêché, et, de nos jours même, nous voyons une preuve de cette anomalie dans le diocèse de Cambrai, qui comprend encore dans sa circonscription quelques paroisses de la province de Hainaut en Belgique..

Il est d'ailleurs important de ne pas confondre l'évêché, qui comprenait les pays soumis à la puissance temporelle de l'évêque, avec le diocèse qui, comprenait ceux qui n'étaient soumis qu'à sa puissance spirituelle. Or, Domremy était évidemment dans ce dernier cas.

On ne peut donc pas se baser sur la circonscription des diocèses pour déterminer la situation politique des paroisses qui en dépendaient.

Je ne veux pas, d'ailleurs, m'arrêter à une opinion émise tout nouvellement, et d'après laquelle ce serait par une ruse méchante que les juges de Rouen auraient admis que Jeanne d'Arc était née dans la prévôté de Monteclair et Andelot, et cela dans le but de la soustraire à son seigneur naturel, le duc de Bar, qui aurait pu la revendiquer comme sa sujette.

Il est évident que si cette nullité avait existé dans la procédure, le jugement de révision n'aurait pas manqué de l'invoquer. Mais un historien presque contemporain de Jeanne d'Arc donne à cette opinion un démenti formel. Nicolas Gille en effet, historiographe et secrétaire du roi Louis XI, commence ainsi ce qu'il rapporte de Jeanne :

Digitized by Google

« En ce temps-là, avait une jeune pucelle, près Vaucouleurs, ès marches du Barrois », c'est-à-dire dans les marches, dans la frontière du Barrois. On admettrait donc, du temps de Louis XI, peu d'années après la mort de Jeanne, que le village où elle est née ne faisait pas partie du Barrois.

M. Misset ne borne pas aux faits que j'ai signalés, la preuve que Domremy n'appartenait pas à la prévôté de Vaucouleurs.

Il ajoute qu'en 1460, la partie Barroise et la partie Champenoise de Domremy furent délimitées par les élus de Langres, et qu'à cet acte officiel figurent deux prévôtés : l'une de Gondrecourt pour la partie qui n'est pas du royaume, l'autre d'Andelot pour la partie du royaume, et que le garde du sceau royal pour Domremy était, non pas la prévôté de Vaucouleurs, mais Jehan Deschamps, écuyer garde du scel de la prévôté d'Andelot.

Enfin, en 1678, les habitants de Domremy payaient encore une redevance pour la garde dont ils s'étaient rachetés du château de Monteclair et Andelot, qui cependant était en ruines à cette époque. Or, les villages qui payaient cette subvention étaient ceux qui dépendaient du ressort de cet ancien château, et qui faisaient partie de sa prévôté.

De toutes ces preuves, M. Misset conclut que Domremy n'a pas fait partie de la prévôté de Vaucouleurs, qu'il dépendait de celle de Monteclair et Andelot, et que, par conséquent, Jeanne d'Arc, née à Domremy, ne peut être que Champenoise. Cette dernière conclusion ne me paraît pas résulter des documents sur lesquels il s'appuie, puisque, comme je l'ai déjà dit, ils sont tous postérieurs à la réunion de la Champagne à la France.

Digitized by Google

Maintenant, Messieurs, pour nous quelle doit être la conclusion de ce débat? C'est, il me semble, que Jeanne n'a pas été Lorraine, qu'elle n'a pas été Barroise, puisque Domremy ne faisait pas partie du Barrois au moment de sa naissance, et que, si l'on ne peut encore prouver qu'elle a été rigoureusement Champenoise, il est un fait certain, c'est qu'elle était Française, puisqu'elle est née dans le ressort d'une prévôté devenue française. C'est donc du bras d'une Française que la Providence divine s'est servie pour ranimer les courages abattus, chasser les Anglais du sol envahi de la patrie, et amener dans la Cathédrale de Reims le roi Charles VII, pour y faire poser sur son front victorieux, avec l'onction sainte, la couronne de ses pères, gage du royaume dont il allait achever la conquête.

Permettez-moi, Messieurs, d'ajouter quelques mots à ce rapport :

On a toujours admis jusqu'ici et sans le contester, je crois, que si Jeanne d'Arc n'était pas Champenoise par sa naissance, elle l'était tout au moins par sa famille et par son père, originaire de Ceffonds, près Montierender.

Cependant, en parcourant dernièrement la collection de la *Revue de Champagne*, j'ai trouvé dans le 5e volume, année 1878, une note de M. Carnandet, ancien bibliothécaire de la ville de Chaumont, qui tendrait à mettre en doute cette croyance.

M. Carnandet prétend, sans en indiquer d'ailleurs l'origine, qu'un vieil historien rapporte que Jacques d'Arc habitait et cultivait la ferme de Septfonds, près Vaucouleurs.

Or, dit M. Carnandet, entre les villages de Badonvilliers et d'Epiez, il existe une petite vallée dans la-

Digitized by Google

quelle coule un ruisseau qui se nomme le ruisseau de Septfonds, probablement à cause des sept sources ou fontaines qui lui donnent naissance, *septem fontes*. Ce ruisseau arrose plusieurs fermes, une tuilerie appelée tuilerie de Septfonds, et va se jeter dans la Meuse près de Vaucouleurs; dans toute sa direction, il n'est éloigné que de trois ou quatre lieues de Domremy. Il serait possible, d'après M. Carnandet, que l'on eût confondu le village de Ceffonds avec la ferme de Septfonds; d'autant plus, ajoute-t-il, qu'on s'explique difficilement pourquoi Jacques d'Arc aurait abandonné les terrains plantureux de la vallée du Der pour se fixer sur le sol plus ingrat de Domremy.

Jusqu'à ce que l'on puisse nous opposer des documents plus certains, laissons à M. Carnandet la responsabilité de cette opinion, que je ne rapporte ici que pour faire preuve d'une complète impartialité, et n'enlevons pas à notre Champagne l'honneur d'avoir été le berceau de la famille de celle qui fut la libératrice de nos pères, et dont, en ce jour, la fête est célébrée dans la France entière.

Digitized by Google

UNE CONTREFAÇON DE JEANNE D'ARC

Lecture de M. l'abbé CHARLES, Membre correspondant,

à la Séance du 8 janvier 1897.

Plus on étudie la vie de Jeanne d'Arc, depuis les premières apparitions de ses saintes jusqu'au bûcher de Rouen, plus on est saisi par le caractère idéal de cette héroïne. Elle est si grande et si belle, que nous ne trouvons nulle part, dans l'histoire d'aucun peuple, aucun nom que nous puissions mettre à côté de celui de Jeanne. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer en elle, ou le bon sens pratique qui ne fait jamais défaut, même en fait de science militaire, à cette jeune fille illettrée, ou son énergie, son esprit de décision, la fierté dont elle fait preuve pendant ses malheurs, en face d'ennemis acharnés à la perdre. Aussi, le seul moyen d'expliquer ce prodige est de voir en elle l'envoyée de Dieu, et de reconnaître le caractère surnaturel de sa mission. C'est l'idée qu'a traduite admirablement M. Paul Dubois, en composant cette statue dont l'érection demeurera une des gloires de notre Académie. La vraie Jeanne d'Arc, c'est cette jeune fille modeste et recueillie qui, vue du commencement de la rue Libergier, lorsque les portes de la Cathédrale sont ouvertes, semble sortir de la basilique. On dirait qu'elle écoute ses voix ; elle tourne ses regards du côté du ciel, lève son épée vers le ciel, comme pour indiquer qu'elle va marcher au nom de Dieu, et que c'est en qualité d'envoyée de Dieu qu'elle « boutera les Anglais hors de France ».

Digitized by Google

Ce caractère surnaturel de la mission de Jeanne d'Arc se manifeste avec plus d'évidence encore, si c'est possible, lorsque, après avoir admiré l'œuvre de Dieu, nous examinons un instant celle des hommes. La comparaison est d'autant plus facile et plus instructive que, durant plusieurs années, avant et après la mort de la Pucelle, sa mission a été l'objet de plusieurs contrefaçons. Jeanne a été, en effet, depuis son départ de Vaucouleurs jusqu'à sa mort, en butte à la contradiction. Des ennemis, des envieux, que l'on retrouve jusque parmi les lieutenants du roi, dans l'Église, dans l'Université, ont cherché à ternir sa gloire ou du moins à battre en brèche son crédit en lui suscitant des rivales. Plusieurs prétendues envoyées de Dieu ont surgi, séduisant un instant les foules et les hommes d'armes, mais finissant bientôt dans le ridicule ou dans le sang leurs folles et souvent scandaleuses aventures. Telle est l'histoire de Catherine de la Rochelle, de Guillaume le Pastourel et de quelques autres. Mais la plus curieuse de ces contrefaçons de Jeanne d'Arc est celle qui a pour héroïne la fameuse dame des Armoises. L'audace de cette femme, le singulier bonheur avec lequel, durant plusieurs années, elle sait jouer son rôle, offrent le plus étrange spectacle ; on est quelque temps déconcerté. A Metz, à Orléans même, elle se fait passer pour Jeanne d'Arc, échappée au bûcher de Rouen ; et comme le souvenir des vertus héroïques de la Pucelle est toujours vivant dans la mémoire du peuple, elle est acclamée comme la Pucelle. Toutefois, si on examine de plus près la vie et les actes de cette femme, on n'y trouve rien que de vulgaire. Le simple exposé des faits suffit à montrer la différence qu'il y a entre une aventurière et celle qui est notre plus pure gloire nationale.

Digitized by Google

Jeanne était morte sur le bûcher de Rouen le 30 mai 1431. Or, cinq ans après, le 20 mai 1436, il se produisit un fait étrange dans un château du village de Saint-Privé, ou Saint-Privat, au nord-ouest de Metz. C'est le Saint-Privat auprès duquel s'est livrée la bataille du 18 août 1870. Il y avait là une dame dont le vrai nom était Claude, mais qui se disait la Pucelle (1). La taille de cette dame, les traits de son visage, l'expression de sa physionomie, le ton de sa voix, tout en elle rappelait Jeanne d'Arc. Auprès d'elle étaient les deux frères de Jeanne, Pierre et Jean d'Arc, qui avaient été ses compagnons dans les derniers combats et déclaraient reconnaître leur sœur. Le lendemain, ils la conduisirent à quelques lieues de là, à Bacquillon, chez un Anglais, Nicolas Lœwe. Il s'y fit une sorte de parodie du départ de Vaucouleurs. Claude reçut un cheval de guerre, un chaperon et une épée, et caracola à la vue de la foule. (2) Elle parlait de sa mission en termes mystérieux, cherchant évidemment à frapper les imaginations, mais elle n'y réussit pas complètement. Quelques personnes de bon sens refusèrent de se laisser gagner par ces simagrées, et exposèrent leurs doutes à cette envoyée de Dieu. A des questions de ce genre, la Pucelle aurait repondu avec simplicité et netteté, mais aussi avec un admirable bon sens, comme elle le fit devant amis et ennemis, à Vaucouleurs, à Chinon, à Rouen, confondant la malice de ses ennemis, déjouant leurs perfidies, et donnant pleine satisfaction à ceux qui cherchaient de bonne foi la vérité. Combien sont différentes les réponses

(1) Quicherat, tome V, p. 320. *Mercure galant*, de 9bre 1683; article du P. Jérôme Vignier.

(2) Quicherat, tome V, p. 332.

Digitized by Google

de Claude! Elle refuse constamment de donner des preuves de sa mission et parle avec emportement, comme ceux qui défendent une mauvaise cause. Pour se tirer d'embarras, elle cherche à gagner du temps, promet des preuves de sa mission, mais pour plus tard. « Elle n'avoit pas, disait-elle, de puissance avant la saint Jehan-Baptiste, » c'est-à-dire avant le 24 juin. On était alors au 21 mai.

A quelque temps de là, Claude est à Arlon, où elle se lie avec Madame de Luxembourg, nièce par alliance du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. Puis elle est mêlée à une intrigue romanesque avec Ulrich, fils du comte de Wurtemberg, passe avec lui à Cologne, où elle est loin, dit-on, de mener une vie édifiante (1). Elle revient ensuite à Arlon ; c'est sans doute alors qu'elle épousa un chevalier lorrain, le seigneur des Armoises. Les deux époux vinrent habiter Metz, où ils avaient une maison près de l'église Sainte-Sigolène.

Claude songe à reprendre son rôle de messagère de Dieu. Jusqu'ici elle n'a séduit que quelques paysans et peut-être quelques seigneurs lorrains. Si elle pouvait, comme Jeanne d'Arc, se faire acclamer à Orléans, donner le change au roi de France, elle aurait pleinement réussi dans son entreprise ; rien ne manquerait à sa gloire ni à sa fortune! Peu s'en fallut que cette audacieuse entreprise ne fût couronnée de succès.

Au retour du voyage de Cologne, peut-être au lendemain de son mariage, Claude entre en relations avec la ville d'Orléans (2). Un de ses envoyés y porte

(1) Quicherat, tome V, p. 325.

(2) *Comptes de commune*, Archives municipales d'Orléans, série CC.

Digitized by Google

des lettres de la part de « Jehanne la Pucelle ». Le 12 août 1436, le frère de Jeanne d'Arc, Jean de Lys, se trouve à Orléans ; peut-être avait-il apporté les lettres de Claude. La municipalité lui fait don d'une somme de 36 livres tournois, pour qu'il puisse retourner auprès de sa sœur. Le 25 août, on offre un vin d'honneur à un messager qui apporte de nouvelles lettres de « Jehanne la Pucelle ». Les habitants d'Orléans sont-ils donc à ce moment dupes des intrigues qui se nouent autour de la mémoire de leur libératrice ? Il est permis d'en douter, quand on voit le peu d'enthousiasme avec lequel on accueille les demandes adressées au nom de « Jehanne ». Jean de Lys demandait 100 livres à la ville pour retourner auprès de sa sœur, et on ne lui accorde que 36 livres tournois.

Quant à celle qui se donne pour Jeanne d'Arc, elle n'ose pas encore venir à Orléans. Pourtant, l'arrivée de la libératrice de la cité aurait excité les plus vifs transports de joie dans tous les rangs de la population. Claude attend trois ans pour s'y montrer, hésitant toujours, n'osant tenter aventure si hardie. Enfin elle arrive trois ans après, au mois de juillet 1439, et reste quatorze jours à Orléans, acclamée par le peuple, les hommes d'armes, les nobles, le clergé, tant elle ressemble, à s'y méprendre, à la Pucelle. On reste confondu en face de pareils prodiges, et l'on se demande comment une ville tout entière pouvait être dupe d'une supercherie si grossière. Il est impossible, en effet, de révoquer en doute la bonne foi des Orléanais. Ce que l'on peut dire, pour essayer d'expliquer ces prodiges de crédulité populaire, c'est que des faits de ce genre se rencontrent dans les annales de plus d'un peuple ; c'est l'histoire de ces faux Nérons qui essayent de donner le change, après

Digitized by Google

la mort du tyran; c'est l'histoire de ce Pougatcheff qui, au XVIIIe siècle, se fit passer pour Pierre III, échappé à ses assassins, et, pendant deux ans, domina dans le sud-est de la Russie. Peut-être aussi pareil rôle offrait-il moins de difficultés pour une fausse Jeanne d'Arc, à l'époque où il fut tenté. Il y avait alors dix ans qu'Orléans avait été délivré par la Pucelle ; mais en dix ans, les figures se transforment, les traits de la physionomie, dans une jeune fille de seize ans, s'accentuent, et la supercherie a plus beau jeu. Toujours est-il que le jour du triomphe était arrivé, semblait-il, pour la dame des Armoises ; elle avait excité à Orléans le même enthousiasme que la Pucelle, dix ans auparavant; elle y était acclamée comme la libératrice de la cité.

Mais les triomphes de ce genre ont de singuliers lendemains, car sur le mensonge on ne peut rien édifier de durable. Cette aventureuse équipée qui semblait devoir consacrer la gloire d'une héroïne, va se terminer comme une vulgaire comédie, car il est désormais impossible à la dame des Armoises de soutenir son rôle. Elle quitte brusquement Orléans le 1er août 1439, n'assistant même pas à un banquet que la ville d'Orléans voulait donner en son honneur (1).

C'est qu'elle y aurait été soumise à une bien rude épreuve. A ce moment allaient arriver à Orléans deux personnages dont la présence devait être bien gênante pour elle, si vraiment elle n'était pas la Pucelle. C'était Ysabeau Romée, la mère de Jeanne d'Arc, et le roi de France, Charles VII. Ysabeau, déjà bien vieille, venait terminer sa vie dans la ville que sa fille avait sauvée.

(1) Archives municipales d'Orléans. — Compte de 1439-1440, série CC.

Digitized by Google

Est-ce que Jeanne d'Arc n'aurait pas été retenue quelque temps à Orléans par l'arrivée de pareils hôtes, quand même elle aurait eu des motifs sérieux de s'éloigner ? Comprend-on une fille qui fuit la présence de sa mère ? Ce simple trait trahit la nature. La femme qui quitte Orléans aussi furtivement ne peut pas être la fille d'Ysabeau Romée. Mais la dame des Armoises sentait qu'elle ne pourrait pas se tirer de pareille épreuve et que toutes ses ruses seraient déjouées. Il lui fallait donc s'éloigner en toute hâte.

Quelques semaines plus tard, nous la retrouvons à Chinon, où elle est présentée au roi. Comment se passa cette entrevue ? Claude eut-elle l'audace de soutenir son rôle jusqu'au bout, et de se donner au roi comme la libératrice d'Orléans et la martyre de Rouen ? Cela est difficile à présumer. Sur ce point, nous sommes réduits à des conjectures. Ce qui est certain, c'est que la supercherie fut facilement découverte. Dix ans auparavant, Jeanne avait donné au roi la preuve de sa mission en lui parlant d'un secret qui n'était connu que de lui seul et que Dieu seul avait pu révéler à la jeune fille. La dame des Armoises ne connaissait pas ce secret, et dès lors fut bientôt confondue. La comédie qui s'était déroulée durant trois années avec un bonheur si marqué finissait piteusement. On perd dès lors la trace de cette dame des Armoises ; cette vulgaire intrigante disparaît de la scène du monde après avoir vainement essayé de jouer un rôle qui réclamait une mission et des vertus qu'elle n'avait pas.

Une aventure d'une pareille hardiesse, une habileté qui va jusqu'à séduire les frères de Jeanne d'Arc et la population d'Orléans, constituent un phénomène vraiment étrange ; l'esprit reste confondu en face d'une

Digitized by Google

mystification de ce genre. Comment nous expliquer le rôle des personnages qui y sont mêlés ? Quel est le but de toute cette intrigue ? Peut-être la date à laquelle la dame des Armoises se montre pour la première fois au peuple, les circonstances au milieu desquelles se produit cette tentative, sont-elles de nature à nous éclairer ? L'intrigue commence, avons-nous dit, en 1436, du côté de Metz, se noue à Arlon, et n'arrive à son dénouement que trois ans plus tard, en 1439. Or, c'est en 1436 qu'était signé le traité d'Arras qui réconciliait le duc de Bourgogne avec le roi de France. Mais un souvenir douloureux pesait sur le passé du duc de Bourgogne, et du comte de Ligny, Jean de Luxembourg ; ces deux seigneurs avaient livré Jeanne d'Arc aux Anglais ; ils étaient donc en grande partie responsables de sa mort. Leur plus vif désir était de faire oublier cette vilenie et de se décharger de l'odieux qui pesait sur leur conduite. De là à imaginer une histoire qui apaiserait leurs remords, il n'y avait qu'un pas. Sans doute, il n'est guère possible de supposer que ces deux seigneurs aient prêté les mains à cette affaire; mais n'y avait-il pas dans leur entourage des courtisans habiles à pénétrer leurs secrètes préoccupations, et intéressés à ourdir une intrigue, qui ne devait pas être sans profit pour eux-mêmes ? Le choix de Saint-Privat, à une certaine distance des frontières de France, le séjour prolongé de la fausse Jeanne à Arlon, auprès de la nièce de Philippe le Bon, se rapporteraient assez bien à des machinations de ce genre. On voulait exploiter la crédulité populaire, qui se porte, comme par instinct, vers ce qui est merveilleux. On eut la bonne fortune de trouver, d'acheter peut-être, l'appui des deux frères de Jeanne d'Arc. Peut-être ont-ils été dupes d'une mystification;

Digitized by Google

peut-être aussi, et cela est plus probable, ces jeunes gens, peu dignes de leur héroïque sœur, ont-ils profité habilement de cette affaire, qui était de nature à servir leur fortune. Enfin, nous touchons au dénouement de l'intrigue, en 1439. A ce moment, les deux familles de Valois et de Bourgogne se rapprochent d'une façon définitive par le mariage du comte de Charolais, qui sera plus tard Charles le Téméraire, avec Catherine de Valois. C'est l'année du voyage à Orléans, mais aussi du piteux échec de l'aventurière à Chinon. Tout s'écroule quand elle croyait toucher au triomphe.

Telle est cette équipée, qui est par-dessus tout étrange. Inutile peut-être de se mettre en peine de l'expliquer, d'en chercher les raisons : d'ordinaire, ce n'est pas la logique qui domine dans les aventures. Toutefois, elle peut nous servir à mesurer la distance qu'il y a entre Jeanne d'Arc et ses contrefaçons. Rien que de vulgaire, de calculé, de méprisable même dans la conduite de la dame des Armoises. Que nous sommes loin de cette héroïne dans laquelle il n'y a ni préoccupation d'intérêt, ni aucune apparence d'égoïsme! Jeanne n'est qu'un instrument au service d'une mission sublime, et c'est ce qui la rend si grande. Pour obéir à ses voix, la jeune fille des champs, douce et timide, n'hésite pas à vivre de la rude vie des camps; elle fait le sacrifice de sa personne jusqu'au martyre. Il y a entre elles et la dame des Armoises la différence qui sépare une aventurière vulgaire d'une héroïne répondant, quoi qu'il en coûte, à l'appel de Dieu. Là est le secret de la grandeur de Jeanne.

Bibliographie. — Les ouvrages cités ; de plus A. Lecoy de la Marche, *Revue des Questions historiques*, 1er octobre

Digitized by Google

1871 ; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2e série, t. III ; — Germain LEFÈVRE-PONTALIS, *La fausse Jeanne d'Arc*, revue « *Le Moyen Age* », 1895.

Digitized by Google

UN

TABLEAU DE RUBENS

Découvert à Reims.

Communication de M. le Dr SEUVRE, Membre titulaire.

MESSIEURS,

Nous venons de parcourir ensemble une notice, en français et en anglais, faite par M. Alvin, artiste peintre à Reims, au sujet d'une œuvre de Rubens, la *Visitation,* découverte en notre ville (1).

M. Alvin la compare à d'autres *Visitations* du maître; mais nous regrettons que M. Alvin, dans son parallèle, n'ait pas assez fait ressortir la différence de style qui existe entre la *Visitation* qu'il possède et les trois autres, dont il fait la description avec photographies à l'appui.

La *Visitation* de Reims est empreinte d'une noble simplicité. L'idée est exprimée d'une manière vraie, sincère.

Dans les autres *Visitations,* Rubens a sacrifié l'idée à la décoration. Il a soigné le cadre, mais l'expression de l'idée perd en exactitude et en vérité. La *Visitation* de

(1) *Une œuvre de P.-P. Rubens. — La Visitation découverte à Reims.* Paris, E. Bernard, 1896. Grand in-8° avec quatre planches.

Digitized by Google

M. Alvin a un caractère chrétien. Les autres, créées plusieurs années après, sont plus étudiées, plus recherchées, plus savantes, nous dirions volontiers maniérées et théâtrales.

La *Visitation* de Reims, faite en 1606, est un tableau de chapelle ; elle est le mémorial sobre d'une légende vénérée, l'expression enthousiaste d'un élan de foi. C'est la première manière du disciple d'Otto Vœnius.

Plus tard, Rubens profite de l'idée chrétienne pour développer une splendide décoration. C'est un portique monumental au pied duquel se pavane un paon orgueilleux, faisant opposition à l'éclat mat des marbres.

L'artiste prévaut sur le chrétien. Ce n'est plus une idée qu'il exprime, c'est une époque qu'il caractérise : l'époque du maniérisme, de l'ostentation.

Très souvent Rubens vise à l'effet, et l'expression de l'idée se trouve parfois noyée dans le cadre. Comme Paul Véronèse, Rubens voit et recherche dans sa représentation un motif inépuisable à décorations luxueuses pour l'enchantement des yeux.

Rubens se rattache plutôt au naturalisme qu'à l'idéalisme. Aussi ses vierges sont-elles rarement divines ; elle sont le plus souvent l'expression naturaliste de la maternité humaine.

« L'œuvre entière de Rubens, dit Marius Vachon « dans son très intéressant ouvrage *La Femme dans* « *l'art,* est une glorification de la femme. Sa beauté « faite de la splendeur des chairs roses et blanches, « des formes aux lignes onduleuses et caressantes, des « visages frais et souriants et des chevelures dorées, « constitue l'idéal permanent, exclusif du maître. »

Rubens n'a pas ni la primitive pureté de Masaccio, ni le style profondément religieux de Fra Angelico, ni

Digitized by Google

l'exquise perfection de Raphaël. Du genre simple, réservé, il est passé avec ceux de son époque à ce qu'on appelait alors le *grand style florentin,* à l'art d'apparat.

L'affection de Rubens pour ses femmes fut, ne l'oublions pas, sa principale source d'inspiration. Toujours Rubens peint la femme telle qu'il la voit, la femme de sa race, la Flamande opulente et superbe.

Dans la vierge de la *Visitation* trouvée à Reims, nous remarquons cette carnation fraîche, ce visage rond et placide, ces grands yeux noyés de rêverie, comme dans la *Vierge au Christ* que Rubens peignit à dix-neuf ans.

Plus tard, marié, Rubens représente sa première femme, Isabelle Brandt, tantôt dans la splendeur d'une toilette brillante, tantôt dans la Madeleine de la *Descente de Croix,* tantôt dans la servante de la *Visitation* soutenant une corbeille sur la tête. Mondaine, sainte femme ou vierge, le modèle est toujours la femme de l'artiste.

Après quatre années de veuvage, en 1630, Rubens épousa Hélène Fourment, une vraie fleur des rives de l'Escaut. « Elle fut, selon l'expression de Marius Vachon, la joie de la vieillesse du maître, réchauffant son imagination et son cœur d'un clair rayon de soleil printanier. »

Toutes les œuvres de cette période portent la trace de l'influence du type d'Hélène Fourment, de cette carnation fraîche et rose, de cette physionomie correcte et spirituelle, de cette nature bien femme.

Rubens, dans ses tableaux, même dans ceux des dernières années, étale à tous les yeux son bonheur. Il veut prouver, qu'en dépit de l'âge, son génie acquiert encore plus de fécondité et de puissance. Sous l'obses-

Digitized by Google

sion constante des charmes de l'adorée, il continue à peindre de superbes figures.

Mais Rubens est, surtout dans la période ultime de sa vie, plus réaliste qu'idéaliste. Parfois ses saintes et ses vierges se distinguent peu de ses nymphes et de ses déesses. Sans cesse il demeure épris du souvenir de sa première femme et des attraits de sa deuxième épouse.

Oserons-nous lui reprocher d'avoir cédé à la passion de mettre constamment sous les yeux les joies de la beauté et les charmes d'une santé exubérante et féconde?

Reconnaissons que Rubens ne se livra jamais à des écarts d'imagination pouvant offenser la pudeur. Le maître resta avec fierté, en parfait naturaliste, dans les limites permises à l'art.

Digitized by Google

DÉCOUVERTE & FOUILLES

DANS UN CIMETIÈRE GAULOIS

Lieudit le MONTÉQUEUX, territoire de Beine (Marne).

Lecture par M. Ch. COYON, Membre correspondant,
à la Séance du 22 mai 1896.

J'ai l'honneur de soumettre à Messieurs les Membres de l'Académie le résultat de mes fouilles de l'année 1895 dans le pays rémois, si riche en archéologie gauloise.

Le cimetière qui fait aujourd'hui l'objet de ce rapport est situé sur le domaine des Commelles, territoire de Beine, lieudit le Montéqueux, sur une colline allongée de l'Ouest à l'Est, bordée par le vieux chemin de Beine à Reims et à proximité des ouvrages militaires de Nogent-l'Abbesse.

Cette nécropole, qui semble appartenir au IIe ou au IIIe siècle avant l'ère chrétienne, ne contenait aucun vestige de l'époque gallo-romaine.

Les tombes, taillées dans la craie, variaient de 0m70 à 0m80 de profondeur, et étaient orientées assez régulièrement du Nord-Ouest au Sud-Est.

Sur trente sépultures que j'ai eu le bonheur de mettre au jour, pas une seule n'avait été violée.

Je n'ai constaté qu'une seule incinération : un grand vase à col allongé, de facture toute gauloise, contenait

Digitized by Google

les cendres du défunt ; il était placé dans une cuvette de forme circulaire, juste assez grande pour le contenir.

Cette incinération était entourée d'un fossé carré de $6^{m}50$ de côté.

Les objets recueillis sont :

6 torques en bronze, ornés de jolis dessins en relief;
14 fibules en bronze, finement ciselées, dont 6 ornées de rosaces ;
9 grains de collier en ambre et en pâte de verre bleu;
8 bracelets en bronze ;
2 bracelets en lignite et 2 en fer;
7 épées variant de $0^{m}70$ à $0^{m}80$ de longueur, dans leurs fourreaux en tôle de fer, avec rondelles en fer et bronze servant à les suspendre à la ceinture.

Dans ce cimetière, comme dans ceux que j'ai déjà fouillés, les sépultures qui renfermaient des armes n'ont pas donné de torques.

J'ai pour la première fois trouvé dans une sépulture de ce cimetière un sujet portant à droite l'épée et la lance, et au bras gauche un bracelet en lignite de $0^{m}10$ de diamètre.

Cette fosse était entourée d'un fossé rond de 10^{m} de diamètre.

Ce qui est assez rare, c'est que les sujets portant le torque avaient tous un couteau dans la main droite.

Vingt-deux vases seulement ont pu être sortis à peu près intacts. Il en existait un bien plus grand nombre, de forme dite de Hanap; ils étaient peints en rouge, et présentaient des dessins en spirale ou des grecques, et, comme leur pâte était plus fragile ils étaient écrasés par la pression du sol.

Digitized by Google

La fosse la plus remarquable est une double sépulture sur un char. (Pl. 1re.)

Depuis vingt-cinq ans que je fouille, j'ai déjà trouvé deux fosses à char, mais fouillées en partie. Heureusement, la troisième était vierge de toute atteinte.

Cette fosse à char, quoique moins riche que celles trouvées par MM. Morel et Fourdrignier, mes collègues et amis, n'en est pas moins intéressante.

C'est, je crois, la seconde où l'on a rencontré deux squelettes superposés, avec cette différence que, dans la sépulture de M. Fourdrignier (double sépulture sur un char, Somme-Tourbe, 1876), le squelette du dessus devait être un serviteur, et que dans la nôtre c'était l'épouse du défunt.

Ces deux inhumations doivent avoir eu lieu ensemble; rien n'était dérangé dans le mobilier funéraire, et le peu de distance qui séparait les deux sujets (0m10 environ) nous a laissé supposer que nous étions en présence d'une mort volontaire de l'épouse pour suivre son mari jusque dans la tombe.

La fosse mesurait 2m25 de long, 1m86 de large à la tête et 1m28 aux pieds, et 0m80 de profondeur.

L'écartement des roues était de 1m33. Le diamètre des cercles de 0m80. Deux encoches de 0m30 de profondeur étaient taillées dans la craie, en contre-bas de la fosse, pour les recevoir.

Les cercles, tuilés avant la pose, adhéraient au bois par quatre clous également distancés.

Nous avons trouvé deux frettes en fer demi-rond, de 0m14 de diamètre près de chaque cercle de roue, deux clavettes, deux crampons recourbés, deux boulons d'attelage et plusieurs objets en fer dont nous n'avons pu déterminer l'usage

Digitized by Google

Le squelette du dessus portait un torque en bronze aux deux tampons soudés dont une partie du jonc se détachait pour l'entrer ou le sortir.

Ce torque a dû être porté par plusieurs générations, comme semble l'indiquer l'usure du dessous des deux tampons, à l'endroit qui appuyait sur les vêtements. Nous avons encore trouvé sur la poitrine deux fibules en bronze ; au bras gauche, un bracelet en fer recouvert d'une feuille de bronze pointillé comme un dé à coudre.

Près de la main droite, un couteau et deux pinces en fer.

Le squelette du dessous nous a donné :

Entre les jambes, une épée de 0m80 de long, dans son fourreau en tôle, et trois anneaux en bronze.

Sur la poitrine, une fibule en fer.

A droite, près de la tête, deux fers de lance et une force.

A gauche, à la hauteur du genou, un mors de bride en fer assez original, dit mors brisé, avec ses extrémités en bronze.

Près du mors de bride, différents objets tels que : boutons, chaînette, rondelles, anneaux, etc., en bronze et en fer. Ces objets ont dû servir à l'ornement de la bride.

Près de la tête, un vase en terre noire lisse, dit verre à boire ; aux pieds, sept vases rangés le long de la paroi de la fosse.

Quatre vases en terre noire, dont deux intacts, et trois vases à pieds en terre peinte en rouge étaient complètement brisés.

Le plus grand de ces vases, que nous avons pu sortir intact, était plus avancé à droite ; il nous semble que c'était un vase à parfum ; il contenait encore dans le

Digitized by Google

fond un morceau de résine noircie qui avait certainement brûlé dans le vase.

Voilà, Messieurs, l'inventaire des objets tels que je les ai recueillis dans cette nécropole (1).

Mes recherches aideront, je l'espère, à reconstituer l'état du pays des Rèmes à l'époque de l'indépendance gauloise.

Mais ne voulant pas sortir de mon rôle de fouilleur, je vous laisse, Messieurs, le soin d'en tirer des conclusions utiles à l'histoire de la Champagne et à l'archéologie.

(1) En même temps, l'auteur de cette Notice soumettait à l'Académie une série de dessins en couleurs fort bien exécutés, offrant la vue des objets découverts, rangés dans leur ordre.

Digitized by Google

Digitized by Google

CAUSERIE

devant quelques Toiles de l'École moderne en Russie.

Conférence donnée à l'Académie, le 13 mars 1896,

par M. le Baron DE BAYE, Membre correspondant.

I.

Introduction.

Cette année sera mémorable en Russie à cause des grands événements qui s'y préparent. Le couronnement de l'Empereur sera le plus considérable ; la ville sainte de Moscou s'apprête à célébrer dignement, avec la plus grande pompe, cette solennité imposante.

Nijni-Novgorod montrera, dans une exposition brillante et considérable, le développement moderne de la Russie d'Europe et de la Russie d'Asie, exposition qui marquera, vers la fin du XIXe siècle, les progrès accomplis sur la vaste étendue de cet empire géant.

Enfin, à Kiev, aura lieu la cérémonie de consécration de la basilique dédiée à saint Wladimir, ce père, ce saint, ce prince de la Russie chrétienne

Comme je vous l'ai déjà dit, cette cathédrale, décorée avec un luxe inouï, est surtout remarquable par son ornementation intérieure. Les peintures qui en couvrent les murailles, principalement celles dues au pinceau de

Digitized by Google

Vasnetzoff, marquent à la fois les tendances et les progrès de la peinture religieuse moderne en Russie; elles inaugurent une nouvelle école, où le respect de la tradition gréco-byzantine se trouve intimement lié avec le modernisme.

C'est une école qui apparaît solidement fondée et brillamment servie par un talent magistral. Elle a ce grand mérite d'être novatrice et d'avoir pris tous ses éléments constitutifs dans le milieu où elle s'est épanouie, où elle doit régner.

J'hésitais à vous parler encore du même peintre, à vous entretenir une seconde fois d'un art auquel je vous avais initié. Et puis, tous mes scrupules se sont évanouis. Je me suis souvenu de l'accueil charmant que vous avez bien voulu faire à celui qui venait vous présenter un inconnu. Il m'a semblé que le sujet vous était sympathique et que je vous avais communiqué les sentiments d'admiration dont j'étais pénétré. Alors je suis revenu, persuadé que votre indulgence ne me fera pas plus défaut aujourd'hui qu'hier, que vous prendrez plaisir à faire une plus ample connaissance avec celui que vous avez si bien apprécié, à voir de nouvelles reproductions, dont l'examen sera un corollaire indispensable pour former votre jugement et gagner vos suffrages.

Avant de passer en revue une nouvelle série de sujets à la fois historiques et religieux, peints dans l'église de Kiev, je tiens à vous montrer une toile qui est une page purement historique.

Digitized by Google

II

Après la bataille.

Avant de quitter Moscou pour la Russie orientale et la Sibérie — où je devais recueillir des preuves multiples que la France et les Français y sont cordialement aimés, — je revis, toujours avec un nouveau plaisir, la galerie Trétiakoff. Je m'arrêtai devant une grande toile de Vasnetzoff dont je ne vous ai pas encore montré la reproduction. Elle représente un sujet emprunté au dit de l'expédition d'Igor, sous ce titre : *Après la bataille d'Igor Sviatoslovitch avec les Polovtsi.* En 1185, cet Igor, prince de Sévérie, entreprit, en compagnie de son frère Vsévolod, de son fils Wladimir et de son neveu Sviatoslav, une expédition contre les plus farouches et les plus implacables ennemis de la Russie naissante. Le commencement de cette courte et malheureuse campagne fut assombri par des augures néfastes : éclipse de soleil, apparition de corbeaux, etc...

Vous allez en juger par le passage du dit de l'expédition d'Igor (1), que je vous demande de bien vouloir écouter :

« Le lendemain, de grand matin, une aurore san-

(1) *Slovo o polkou Igorevié,* voir la publication de M. P. V. Vladimiroff, intitulée : *Le Poème sur l'Expédition d'Igor.* — Kiev, 1894.

Digitized by Google

glante annonce le jour; de sombres nuées s'élèvent de la mer et s'efforcent d'obscurcir les quatre soleils (les quatre princes qui commandent l'expédition). Au sein des nuées étincellent les foudres bleuâtres, gronde le tonnerre formidable; du grand Don, les flèches pleuvent comme une averse; ici on rompt des lances, là s'émoussent les sabres sur les casques polovtsi, à la rivière Kaïala, près du grand Don.

« O terre de Russie! tu as disparu derrière les hauteurs. Les vents, ces petits-fils de Stribog, des rivages de la mer, soufflent les flèches sur les braves compagnons d'Igor; la terre mugit, les rivières se troublent; une vapeur de rosée couvre la plaine; les étendards parlent; les Polovtsi accourent et du Don, et de la mer, et de tous côtés; les bataillons russes reculent; les fils du diable cernent la plaine de leurs clameurs, tandis que les braves Russes se font une enceinte de leurs boucliers vermeils. Et toi, Vsévolod, l'impétueux aurochs, debout à l'arrière-garde, tu harcèles de tes flèches les guerriers ennemis, tu fais retentir sur leurs casques ton glaive d'acier bruni. Partout où tu bondis, sauvage taureau, partout où étincelle ton casque d'or, la terre se couvre de têtes païennes des Polovtsi; sous ton sabre d'acier éclatent leurs casques avars, sous tes coups, ô Vsévolod, impétueux aurochs! Que lui importent les blessures, frères? Il a oublié la splendeur princière... et la vie, et sa ville de Tchernigof, et le trône d'or de son père, et les caresses de sa femme, la gracieuse fille de Gleb, et toute une existence de bonheur! » (1)

Les Russes, après avoir battu les Polovtsi, furent

(1) A. Rambaud. — *La Russie épique*, Paris, 1876, p. 201.

Digitized by Google

défaits au bord de la Kaïala. Les princes tombèrent dans les mains ennemies, furent emmenés en captivité, et toute leur droujina (leur suite) fut détruite.

Cet événement est relaté dans la chanson d'Igor; en voici le récit poétique :

« De l'aurore jusqu'au soir, du soir jusqu'au lever du jour, volent les flèches d'acier, retentissent les sabres sur les casques, éclatent les lances de fer bruni, au milieu d'une campagne inconnue, au cœur de la terre des Polovtsi. La noire terre sous les fers des chevaux est ensemencée d'ossements, et de cette semence lèvera pour la terre russe l'affliction.

« Quel est ce bruit, quelle est cette rumeur qui s'élève au matin, avant l'aurore? ce sont les guerriers d'Igor qu'il ramène au combat : il lui faisait peine d'abandonner son frère chéri Vsévolod. On se bat depuis un jour, on se bat depuis deux jours; le troisième jour, sur le midi, les étendards d'Igor tombent, et de nouveau les deux frères sont séparés, sur les bords de la rapide Kaïala. Le vin sanglant est épuisé; les braves Russes ont achevé le festin; ils ont désaltéré leurs bons amis les Polovtsi, et maintenant ils sont morts pour la terre russe. L'herbe de la plaine se couche plaintive, l'arbre s'incline douloureusement vers la terre. »

Le tableau de Vasnetzoff représente le champ de bataille après ce carnage. « Il ne restait personne, dit « la chronique, même pour porter la nouvelle de ce « désastre. »

La figure du jeune homme étendu percé d'une flèche en plein cœur, placée au centre de la composition, représente probablement un *otrok*, c'est-à-dire un page de la droujina. L'artiste a donné ici la même note que dans ses peintures consacrées à l'histoire légendaire de

Digitized by Google

son pays. Vous vous souvenez sans doute du « *Tapis volant* » et d'« *Ilia de Mourom* » (1). Ici nous trouvons tout autant de poésie.

Le pêle-mêle des morts entourés de leurs armes a quelque chose de plus mélancolique, de plus élégiaque, de plus majestueux que de tragique et de lugubre. C'est le sommeil éternel commençant le soir après la lutte sans merci.

Les fleurs abondantes et riantes couvrent le sol ensanglanté. Les oiseaux de proie arrivent, terribles ouvriers destructeurs, pour défigurer et dépecer ces beaux cadavres. Mais avant de s'abattre sur eux, ils se disputent dans les airs, comme si les barbares vainqueurs ne leur avaient pas préparé un assez copieux festin.

Passons maintenant aux sujets historico-religieux, et, dans cette intention, entrons dans la cathédrale de Kiev.

(1) *L'Œuvre de Victor Vasnetzoff*, p. 9 et 10.

Digitized by Google

III.

Baptême de saint Wladimir.

Nous voyons, à droite et à gauche de la grande porte d'entrée, deux fresques représentant, l'une le *Baptême de saint Wladimir*, l'autre le *Baptême du peuple russe*. Les personnages, dans chacune d'elles, sont nombreux et bien groupés.

C'est en Crimée, dans la dernière colonie grecque qu'il venait de conquérir (1), que Wladimir voulut devenir chrétien et donna ordre à des prélats byzantins de le baptiser. De Byzance il avait pris la ville de Chersonèse, de Byzance il avait pris le costume et la religion, de Byzance il avait pris une princesse pour épouse (2). C'est ainsi que la puissance de la Russie naissante et grandissante se greffait sur les traditions et sur le sang de l'empire grec.

L'interprète de cette grande cérémonie a représenté le prince debout dans la cuve baptismale, au moment où il entend les paroles sacramentelles et où il recouvre miraculeusement la vue.

(1) L'an 988.

(2) Anne, sœur des empereurs Basile et Constantin.

Digitized by Google

IV.

Baptême du peuple russe.

La conversion de Wladimir devait forcément entraîner celle de ses sujets. Le baptême du peuple russe se fit à Kiev (1), en grande pompe, dans les eaux du Dniépre. Wladimir, prince, conquérant, apôtre, revenu dans sa cité à la tête de ses princes Varègues et du clergé grec, y apparut avec l'auréole de la puissance et le faste de l'Orient civilisé. Vous le voyez, illuminé par les rayons célestes, étendant ses bras vers la multitude, présidant à cette transformation politique et religieuse qui fut le commencement de la Russie.

En contemplant cette fresque, on assiste à un spectacle féerique. Pour la première fois, ces barbares éblouis voient un pareil déploiement de richesses et de majesté; pour la première fois, la fumée de l'encens leur apporte son arome capiteux; pour la première fois, les chants chrétiens, semblables à des chœurs angéliques, parviennent à leurs oreilles; pour la première fois, la flamme des cierges fait étinceler à leurs yeux les étoffes sacerdotales, les croix d'or, les images saintes constellées d'émaux et ruisselantes de pierreries.

Nestor raconte ainsi cet événement : « Wladimir vint avec les prêtres de la princesse et ceux de Chersonèse sur le bord du Dniépre, et un peuple innombrable se

(1) L'an 988.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CATHÉDRALE DE SAINT-WLADIMIR, A KIEV

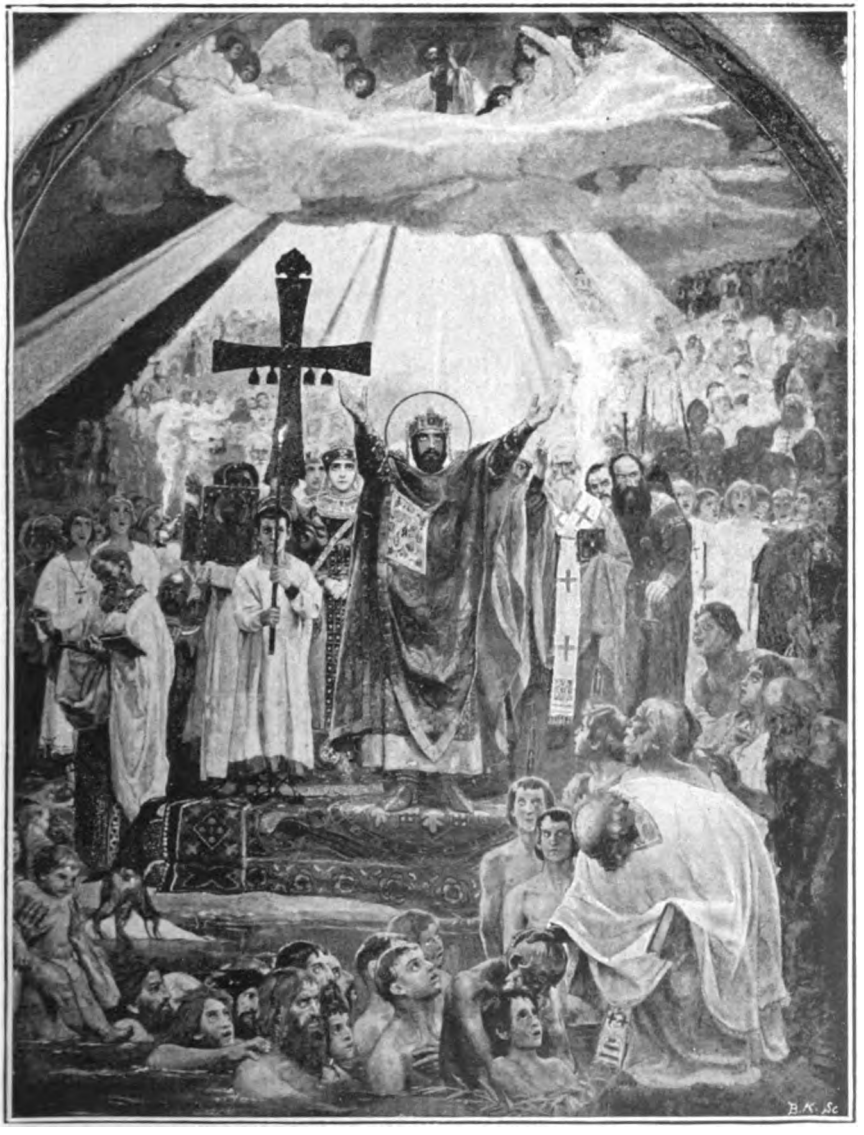

BAPTÊME DU PEUPLE RUSSE

Par Victor VASNETZOFF

Digitized by Google

Digitized by Google

rassembla et entra dans l'eau : les uns en avaient jusqu'au cou, les autres jusqu'à la poitrine ; les plus jeunes étaient sur le rivage, les hommes tenaient leurs enfants, les adultes étaient tout à fait dans l'eau et les prêtres, debout, disaient les prières (1). »

On peut dire que ces deux scènes de Chersonèse et de Kiev sont d'un grand effet : la première, représentée sous la coupole d'un petit sanctuaire, dans une clarté mystérieuse ; la seconde, se déroulant au grand jour, sous le ciel qui s'entr'ouvre pour répandre des rayons lumineux et surnaturels.

Mais laissons un instant Vasnetzoff.

(1) *Chronique dite de Nestor*, traduction de L. Léger, Paris, 1884, p. 97.

Digitized by Google

V.

Ivanoff.

Les tendances de la peinture religieuse en Russie dans la première moitié de ce siècle, se trouvent exprimées et résumées dans leur plus haute, dans leur plus éloquente acception, par l'œuvre admirable du maître Ivanoff (1). Cette œuvre apparaît, tout entière, condensée sur la toile gigantesque figurant l'*Apparition du Christ*. Ivanoff a consacré sa vie à la peinture de ce tableau. Ses différentes parties ont été scrupuleusement étudiées, de telle sorte que les divers projets pour chacun des personnages ont été poussés si loin, qu'ils ne sont pas des maquettes, mais bien de véritables tableaux. C'est admirable de voir un génie comme Ivanoff concentrer tous ses efforts, consacrer sa vie à la méditation, à la conception, à l'exécution d'un seul monument. Nous ne connaissons pas en Occident de ces tempéraments d'artistes qui, ayant formé un projet grandiose, passent leur vie dans l'enfantement d'une seule production sur laquelle leur réputation doit être solidement établie, et qui, dans le recueillement, le travail et l'oubli, élèvent pierre par pierre l'édifice qui fera leur gloire.

Je veux vous faire admirer la *Tête de saint Jean-Baptiste,* qui est une des innombrables études pour le tableau de l'*Apparition du Christ*. Je la considère comme le plus

(1) Né en 1806, mort en 1858.

Digitized by Google

beau des projets exécutés en vue de cette grande composition, projets conservés à la galerie Trétiakoff de Moscou et à Pétersbourg, dans la superbe collection de M. Botkine, qui a voué un culte à la mémoire d'Ivanoff (1).

Le grand tableau d'Ivanoff est plutôt historique que religieux, il n'a du reste pas été exécuté pour une église. Permettez-moi, à ce propos, d'ouvrir une parenthèse. En Russie, on place le nimbe autour de la tête du Christ et des saints personnages seulement lorsqu'ils sont peints pour figurer dans le sanctuaire. La censure du saint synode ne permet pas de consacrer au culte, ne laisse pas exposer à la vénération des fidèles, une image qui ne soit pas conforme aux traditions, une image sur laquelle l'inspiration ou les idées de l'artiste aient pu imprimer un caractère profane.

L'*Apparition du Christ* par Ivanoff, ainsi que le *Christ jugeant la femme adultère,* par Poliénoff, sont de grandes scènes, traitées librement et destinées à figurer dans les musées. L'imagination et la pensée des artistes se sont donné libre cours et se sont affranchies de la convention.

(1) Michel Botkine. — *Alexandre-Andréiévitch Ivanoff, sa vie et ses œuvres.* — Saint-Pétersbourg, 1880.

Digitized by Google

VI.

Poliénoff.

De même qu'Ivanoff, mon savant ami Poliénoff s'est appliqué à reproduire les grands épisodes de la vie de Jésus. Poliénoff est un chercheur de la vérité et un travailleur de la pensée. Il a exécuté des paysages qui, à eux seuls, suffiraient amplement à établir sa réputation de grand artiste. Mais il est actuellement absorbé par le désir de laisser à la postérité une série de toiles magistrales consacrées au passage du Christ sur la terre; elles seront la meilleure émanation de la vie méditative et du talent élevé de cet artiste.

Il vient de terminer, après un long séjour à Rome, un tableau représentant *Jésus parlant au milieu des docteurs,* et l'apparition de cette toile, digne de ses devancières, a été un événement à la dernière exposition de Saint-Pétersbourg.

Précédemment, Poliénoff avait peint le *Christ méditant au bord du lac de Tibériade.* Le paysage, exécuté d'après nature, est superbe; mais l'effort intellectuel, la profondeur des sentiments, l'intensité de la vie sont concentrés sur la personne solitaire et pensive du Sauveur. En me montrant ce tableau, Poliénoff m'exposait les mouvements de l'âme qu'il avait voulu imprimer sur le visage divin. Et je me demandais si la parole du peintre n'était pas aussi éloquente que l'image due à son pinceau.

Tout autre est l'immense toile intitulée : *le Christ*

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LE CHRIST JUGEANT LA FEMME ADULTÈRE

Digitized by Google

Digitized by Google

jugeant la femme pécheresse. L'artiste, comme je viens de vous le dire, a été en Palestine, où il a fait de nombreuses études, dont la galerie Trétiakoff possède une importante collection. C'est dans ce pays qu'il a recueilli tous les matériaux pour l'exécution du grand tableau dont je place une reproduction sous vos yeux. Cette œuvre, qui a placé Vassily Dmitriévitch Poliénoff parmi les plus grands artistes de la Russie moderne, est maintenant au Palais d'Hiver de Pétersbourg. C'est une grande scène, un grand drame, placé dans un cadre vraiment féerique. Le temple, sur les marches duquel s'échelonnent des personnages, forme une perspective grandiose. Le groupe des accusateurs et des bourreaux cernant la coupable est plein de mouvement. Il y a là les juges qui désignent la pécheresse, les hommes qui la traînent, les exécuteurs prêts à la châtier, la plèbe qui la hue, la foule menaçante qui la suit.

De l'autre côté, au milieu de spectateurs paisibles, on voit le Christ, non pas drapé comme nous sommes habitués à le voir représenté, mais vêtu comme le sont encore aujourd'hui les Juifs de la Palestine. Il contemple avec calme l'action émouvante qui se déroule devant lui, et, en arbitre souverain, il profère cette parole : « Que celui qui n'a rien à se reprocher lui jette la première pierre. »

Digitized by Google

VII.

Adam et Ève.

Après cette digression, revenons à Vasnetzoff. Il y a un an, je vous montrais, d'après une mauvaise photographie, la fresque d'*Adam et Ève dans le paradis terrestre*. Aujourd'hui, ayant reçu de Kiev une excellente reproduction, je tiens à la placer sous vos yeux. Grâce à elle, vous saisirez mieux la manière pleine de fraîcheur, la simplicité mélangée de grandeur, la candeur empreinte de vérité, l'idéalisme mis à la portée de tous, le nu interprété sans blesser la chasteté. Telles sont les qualités que l'on observe dans le rendu des deux corps sortis des mains du Créateur. Vasnetzoff, dans l'exécution de ce sujet, a cherché une tonalité de couleurs très tendres qui est généralement étrangère à sa palette.

Le panneau qui en fait le pendant, et que vous ne connaissez pas encore, montre le talent de l'auteur dans toute son originalité.

Digitized by Google

VIII.

La Tentation.

Le paradis a changé d'aspect. Le soleil s'est voilé, le ciel chargé d'orage s'est assombri. Le vent secoue les arbres et les fleurs, fane les lis, fait voler les cheveux d'or de notre première mère ; il a jeté un désordre voulu dans le lieu de délices ; les animaux l'ont déserté, cette parure vivante et souriante a disparu, ils ont laissé seul le serpent tentateur vis-à-vis de sa victime ou de sa proie, pour accomplir son œuvre. Il est monté à l'arbre du bien et du mal qu'il enserre de ses anneaux, sa tête maligne désigne la pomme à notre première mère. Sur le beau visage de celle-ci, le désir et la crainte, le vouloir et le non-vouloir marquent les phases multiples de la lutte suprême qui s'est engagée. Le regard démoniaque du reptile est celui du triomphateur. Les yeux d'Ève, empreints de terreur, vont bientôt verser les premières larmes.

Nous allons aborder maintenant une série de figures isolées, peintes sur les piliers de la nef. Ce sont les saints personnages qui ont contribué à éclairer la Russie de la lumière du christianisme. En les faisant passer sous vos yeux, je vous citerai des noms parmi les plus illustres dans l'histoire de la Russie.

Digitized by Google

IX.

Sainte Eudoxie.

Voici une princesse, nommée *Eudoxie*, dont la beauté était réputée et qui mourut en 1407. Elle est représentée jeune, quoique déjà veuve de saint Dmitri Donskoï. Ce vainqueur des Tatares au XIVe siècle était beaucoup plus âgé que son épouse. Vous la voyez portant la pèlerine d'étoffe enrichie de plaques d'or émaillé et la couronne byzantine, qui sont les insignes princiers. Sa main égrène un chapelet (en russe *lestovka)*, l'autre tient un cierge allumé. Les reliques de cette princesse reposent dans le monastère de femmes, Vosniéssensky, construit par elle à Moscou en 1393.

Digitized by Google

X.

Sainte Euphrosine.

En face de la précédente, en robe de nonne dont la sévérité contraste avec l'ajustement somptueux de sainte Eudoxie, se trouve *sainte Euphrosine*, princesse de Polotsk ; fille du duc de Nijni-Novgorod, elle fut la première qui entreprit, dès le XIIe siècle, le pèlerinage en Terre Sainte. Elle se retira, fort jeune encore, dans une cellule attenant à la cathédrale de Polotsk, se consacra au Seigneur et s'occupa à transcrire les Livres Saints. Elle vendait ses copies et en distribuait l'argent aux pauvres Remarquez la suavité, la beauté de son visage, et l'expression de ses yeux levés vers le ciel.

Digitized by Google

XI.

Michel de Tchernigoff.

Vous avez sous les yeux le prince *Michel de Tchernigoff;* chrétien fidèle, il répandit son sang chez les Tatares du XIIIe siècle (1), au camp de la Horde-d'Or. De la main droite, il tient une croix sur sa poitrine et de la gauche, un glaive; c'est ainsi que sont représentés les martyrs. Il est habillé du *kaftane*, recouvert par le *korzno*, manteau byzantin, et coiffé du *kolpak*, bonnet bordé de fourrure avec couvre-oreilles. Les reliques de ce saint sont conservées à Moscou, dans la cathédrale de l'archange Michel.

(1) En 1246.

Digitized by Google

XII.

Nikita, évêque de Novgorod.

Je vous montrerai maintenant l'image d'un prélat mort en 1107. *Nikita* fut évêque de Novgorod-la-Grande. Vous le voyez la main droite appuyée sur la crosse en forme de tau et tenant de la gauche le livre des Évangiles. Son bonnet a été peint d'après l'original conservé à Novgorod. La figure est austère et sévère à la fois ; le regard trahit la dureté, et, disons-le, reflète la barbarie. Nikita était cependant un lettré, il connaissait l'hébreu et étudiait l'Ancien Testament. On rapporte que, séduit par le diable, il l'adora et devint prophète. Les prières du moine Nestor, de Nicolas, évêque de Kertch, et de Grégoire le Thaumaturge, amenèrent sa conversion. Regardez la peinture et vous trouverez dans l'expression du personnage un reflet de sa vie agitée et troublée.

Digitized by Google

XIII.

André Bogoloubski.

Vous serez assurément d'accord avec moi pour admirer la manière dont est représenté le fameux *prince André Bogoloubski,* celui qui, au XIIe siècle, transporta du sud (de Kiev) au nord-est (à Sousdal), le centre de la puissance politique et religieuse de la Russie. Ce n'est plus, comme l'a dit Rambaud, le *Kniaz*, le prince chevaleresque, léger, insouciant, le Kniaz bon vivant du joyeux pays de Kiev ; c'est un souverain politique, ambitieux ; c'est de lui que procèdent les tzars de Moscou ; c'est lui qui fut, trois cents ans à l'avance, le créateur de l'autocratie.

André est vénéré à cause de sa dévotion et de son zèle à construire des églises. C'est lui qui a fait ériger la belle basilique de Bogoloubo, près de Wladimir. Les annalistes l'ont nommé le second Salomon.

Le prince porte un casque orné d'une image sainte. Il est revêtu d'une cuirasse faite de plaques carrées (cuirasse à miroir), sa main est armée d'une épée droite nommée *métché* pour la distinguer de l'épée recourbée, dite *sablia;* au centre de son bouclier, une croix surmonte la figure d'un archange. Au-dessus de la tête du saint, dans le ciel, apparaît la célèbre icone byzantine qu'il a transportée de Kiev à Sousdal.

Après une victoire sur les Bulgares du Volga, André obtint du patriarche de Constantinople l'établissement

Digitized by Google

d'une fête commémorative. Il avait triomphé des Bulgares grâce à l'image de la Vierge. Cet ennemi des libertés municipales, ne voulant résider ni à Rostoff, ni à Sousdal, les deux vieilles cités de Sousdalie, conçut le projet d'élever au-dessus d'elles une nouvelle ville, celle de Wladimir. André avait dressé sa tente et s'était installé, avec son image miraculeuse de la Vierge, qui venait de Constantinople et qui était, assurait-on, l'œuvre de saint Luc. Le lendemain, il annonça que la Mère de Dieu lui était apparue en songe et lui avait ordonné de placer son image non à Rostoff mais à Wladimir. Tel fut le commencement de la grandeur et de la puissance de Wladimir, qui devint une autre Kiev, comme Kiev avait été une autre Byzance.

Digitized by Google

XIV.

Le moine Nestor.

Vasnetzoff a peint, toujours dans la même cathédrale, l'image de *Nestor*, l'historien des débuts du christianisme en Russie. J'estime qu'elle mérite d'être placée sous vos yeux.

Au milieu du XIe siècle, Théodose, hégoumène du plus ancien et du plus célèbre monastère russe, dit *Couvent aux Catacombes,* accueillit un jeune homme de dix-sept ans, qui devint plus tard le premier chroniqueur de la Russie, connu sous le nom de Nestor l'Annaliste. Qu'il soit indûment ou justement considéré comme l'auteur de la chronique qui porte son nom, il restera toujours, par son *Récit sur Boris et Gleb* et par sa *Vie de Théodose,* le plus ancien écrivain de la littérature slavonne-russe. L'œuvre attribuée à Nestor est à la fois religieuse et nationale. Elle réunit les plus précieuses données sur les origines chrétiennes et politiques de la Russie.

L'Annaliste est représenté dans sa cellule, assis devant le pupitre sur lequel il écrit ses récits historiques. Sa belle tête de vieillard est nimbée, car le moine Nestor est considéré comme un saint par l'Église grecque. Ses reliques sont vénérées dans les grottes où vécurent les premiers ermites du Petchersky Monastyr. Le monastère actuel a été construit au-dessus de ces grottes, et

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CATHÉDRALE DE SAINT-WLADIMIR, A KIEV

LE MOINE NESTOR

Par Victor VASNETZOFF

Digitized by Google

Digitized by Google

chaque année d'innombrables pèlerins y accourent de toutes les parties de la Russie, pour contempler les corps incorruptibles de ses ascètes et de ses thaumaturges.

Digitized by Google

XV.

Le Sauveur.

L'an dernier, nous vous avons fait connaître cinq panneaux de l'iconostase de la cathédrale de Kiev; mais la photographie du sixième, de celui qui occupe la première place, la place d'honneur, à droite de la Porte Sainte, nous manquait. C'est ici le lieu de vous montrer cette image du Sauveur, qui forme un digne pendant à la *Madone* tant admirée.

Le trône, le décor sont bien inspirés de l'art byzantin. Le visage, qui est remarquablement beau, a emprunté la régularité de ses traits et le dessin de ses yeux aux émaux byzantins les plus estimés; la position des mains est conforme à la tradition. Mais le costume et tout l'ensemble ont été traités avec les qualités exigées par le goût moderne, en accordant une large part au progrès. L'exécution de cette icone a été largement et magistralement faite. La photographie reproduite ici permet de distinguer les coups de pinceau.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CATHÉDRALE DE SAINT-WLADIMIR, A KIEV

LE SAUVEUR

Par Victor VASNETZOFF

Digitized by Google

Digitized by Google

XVI.

Plafonds.

Dans ma première conférence, je vous mentionnai les trois plafonds ou plutôt les *sofites* de la nef principale de Saint-Wladimir. Elles sont recouvertes de belles compositions de Vasnetzoff.

Le Père.

D'abord le *Père éternel* au milieu des éléments, se détachant sur un ciel d'azur constellé d'étoiles. Deux chérubins sont penchés sur ses épaules, les autres disparaissent dans les nues qui portent ses pieds. Ces anges ont des physionomies pleines d'expression, intéressantes à étudier chacune en particulier.

Elles expriment le respect, l'adoration, l'admiration, sous des aspects variés. Vasnetzoff excelle dans ses peintures d'anges.

Le Verbe.

Après avoir contemplé ce majestueux vieillard, nous passerons à une autre fresque. Celle-ci, sous les traits d'un homme jeune et imberbe, représente le *Verbe*, « *Et verbum caro factum est* ». Cette apothéose du Sauveur apparaît éclatante de blancheur dans une auréole de

Digitized by Google

clarté. Le Verbe, conformément aux traditions, est assis sur un trône, présentant de sa main droite une croix et de l'autre la charte où sont inscrites les paroles de l'Écriture; il est entouré des quatre symboles évangéliques.

Des trois plafonds, c'est sur celui du milieu que nous trouvons une inspiration vraiment géniale. Ici l'artiste a donné une note (permettez-moi de dire toute ma pensée) aussi nouvelle que sublime. Vous en jugerez tout à l'heure.

Digitized by Google

XVII.

Le peintre Gué.

Mais auparavant, je veux vous montrer le *Christ en croix*, dernière œuvre du peintre Gué, autour de laquelle il se fit grand bruit, et au sujet de laquelle des flots d'encre furent versés. J'agirai sur mes bienveillants auditeurs en leur ménageant un grand contraste.

J'ai habitué vos yeux à ne voir que des choses belles, idéales même ou idéalisées. Il faut vous faire connaître ce qu'un beau talent peut produire de laid, quand il se fait l'interprète et l'esclave d'idées naturalistes à outrance, alors que l'art n'est plus un but mais devient un moyen. Gué était un penseur, soit, un peintre de mérite, je l'accorde aussi, il l'a prouvé du reste. Mais petit à petit il a voulu que l'artiste disparût derrière le philosophe matérialiste. Son amitié avec le comte Tolstoï n'est pas étrangère à cette transformation. Dans ses écrits, le célèbre auteur s'est révélé un peintre exquis, tandis que le peintre de mérite s'est montré dans ses œuvres un philosophe médiocre. Bien plus, il a nui aux idées qu'il avait adoptées en leur donnant un corps, une forme, capables d'en dégoûter à tout jamais.

Gué visait à rendre répugnant, à matérialiser le drame du Calvaire, il a voulu imprimer toutes les laideurs, toutes les horreurs à ce supplicié qui était le plus beau des enfants des hommes. Il a cru faire du naturalisme en décomposant des chairs incorruptibles, en étalant

Digitized by Google

aux yeux des vivants ce que la mort a de plus répugnant pour leurs sentiments et de plus blessant pour leurs regards. Les sceptiques n'y trouveront point un argument en faveur de leurs théories, mais simplement l'étude anatomique d'un cadavre déformé par la corruption.

Je ne crois pas qu'il ait été peint un *Christ* plus désagréable à voir, et que l'on soit descendu plus bas dans l'échelle du réalisme.

Le *bon larron* attire trop les regards pour le passer sous silence. Il est si affreux que l'on est satisfait de ne pas voir le *mauvais larron*. Le cri qu'il pousse n'est pas une prière, son visage de criminel n'est pas celui d'un repentant, son regard n'est pas celui d'un suppliant. Il semble que la bouche exhale un mugissement et que les yeux sortent de leurs orbites.

Digitized by Google

XVIII.

Le Christ consolé par les Anges.

Si nous passons du *Crucifié* écœurant, pardonnez-moi cette expression, du peintre Gué, — est-ce par ironie que le sort lui avait infligé ce nom ! — au *Christ* de Vasnetzoff, nous sommes consolés d'un mauvais rêve par une belle et divine vision. Le Christ en croix a inspiré bien des chefs-d'œuvre, a immortalisé bien des noms, mais il n'avait pas encore été peint de la sorte, c'est-à-dire *Jésus expirant consolé par les Anges.*

Le soleil et la lune sont voilés de nuages. A travers la lumière ambiante, une douce lueur éclaire, transfigure ce visage sacré, auquel le martyre et la mort n'ont rien enlevé de sa beauté. L'heure suprême a sonné, le sacrifice est consommé, le Rédempteur a terminé son œuvre, les anges assistent le Dieu *fait homme,* et de leurs ailes enveloppent son corps prêt pour la résurrection. Mais ces ailes laissent visible le côté gauche avec sa plaie béante. Un coup de lance a ouvert le cœur du Dieu crucifié, pour que l'humanité souffrante y puise les consolations et le salut.

Le tableau de Vasnetzoff ne représente pas un drame suivi de mort, mais un mystère enveloppé de poésie. Gué avait fait du crucifiement une parodie infamante, Vasnetzoff en a fait une glorification triomphante. Il n'a pas voulu stupéfier les regards en leur offrant la victime consumée par les souffrances, défigurée par les

Digitized by Google

tortures, terrassée par l'agonie, mais il a voulu charmer, réchauffer, émouvoir notre cœur par une apparition consolante et belle.

Dans cette composition, proclamons-le bien haut, l'artiste a atteint les sphères les plus élevées.

Digitized by Google

CONCLUSION.

Après avoir montré des tableaux de quatre grands peintres russes, nous chercherons à résumer en deux mots ce qui caractérise chacun d'eux.

Ivanoff, qui est une gloire pour son pays, avait l'esprit méditatif d'un Slave, ne comptant pas plus avec le temps qu'un Oriental et peignant comme les grands artistes italiens.

Poliénoff a beaucoup étudié à l'étranger ; il connaît, il analyse ce qui s'y fait, mais n'en subit pas l'influence ; il pèse, il médite la pensée profonde qu'il imprimera à son sujet, et le traite ensuite très personnellement. Il est un des maîtres les plus savants et les plus consciencieux de l'école moderne russe.

Gué a prouvé par son *Crucifié* que la liberté d'interprétation existe là-bas. Mais de telles conceptions, étranges, visant à l'effet, excitent plus la curiosité que l'admiration.

Vasnetzoff veut trouver en son pays tous les éléments de son œuvre. Cette œuvre il l'a uniquement faite par et pour la Russie. Aussi est-il autant surpris qu'heureux de découvrir ailleurs des admirateurs.

Les productions artistiques d'un pays grand, jeune et plein d'avenir comme la Russie doivent nous intéresser. Si nous suivons le développement lent et sûr de l'industrie et de l'organisation de nos amis, l'épanouissement de leurs caractères moraux, la direction de leurs tendances intellectuelles ne doivent pas nous laisser indifférents. Les psychologues, les fervents de l'idéal trouve-

Digitized by Google

ront dans l'analyse des beaux-arts russes et dans l'étude de ceux qui les rendent ou qui les ont rendus célèbres, des sujets charmeurs et attachants. Et cela, d'autant plus qu'aujourd'hui il y a chez nous un retour très marqué vers la sincérité, la simplicité, la poésie, l'idéalisation.

Les compositions que vous avez vues passer sous vos yeux ont été inspirées par des sentiments différents, opposés même; toutes sont des œuvres dont la destination, l'exécution, le sujet sont assurément variés; cependant, toutes revêtent un caractère historique et religieux.

L'amour de la patrie et la foi dans les mystères des religions ont, dans tous les pays, dans tous les temps civilisés, fait éclore des chefs-d'œuvre. Chez l'homme, l'amour de la patrie est ce qu'il y a de plus sacré; sa foi, ce qu'il y a de plus respectable et de plus élevé.

En traduisant les plus hautes aspirations de l'âme, en encourageant ses élans généreux, en provoquant ses actions héroïques, en glorifiant le dévouement, en enseignant les devoirs à l'égard du pays, la peinture, tout comme la littérature, la poésie, la musique, dispose de grandes influences morales. Elle parle aux yeux. Elle prêche le respect des grandeurs passées, comme le culte de vénérables reliques, comme l'héritage de choses saintes, consacrées par le temps, immortalisées par la mort.

Elle marque dans le présent l'action exigée par les circonstances, l'état intellectuel de la nation, sa place conquise vis-à-vis du monde.

Digitized by Google

Elle enseigne et prépare l'avenir, en montrant les victoires à remporter, le vice du jour à écraser demain; en indiquant cette large et florissante voie ouverte à tous, celle du progrès; en étalant avec dignité la plaie sanglante, qu'elle soit ancienne ou récente. (Les années comptent-elles dans l'histoire d'un pays !)

Elle nous fait voir les membres mutilés d'un corps, enfants séparés d'une famille, territoires arrachés à une nation !

Elle nous enseigne que ceux qui sont morts sont des héros, que ceux qui sont séparés de leur mère ne vivent plus que pour verser des larmes, et que ceux qui restent, gardiens du drapeau et de l'honneur, ne doivent pas oublier. L'avenir ! la peinture doit le préparer en nous le présentant comme une apparition sereine, illuminée par l'espérance !

L'art doit puiser dans le passé l'enseignement né de l'expérience, doit indiquer la ligne droite pour que le présent lègue de grandes choses, doit tremper le cœur du peuple pour l'avenir vers lequel il doit marcher non pas avec désespérance, mais avec confiance, plus encore :

Avec Foi.

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE

LETTRE de M. le Baron de Baye, membre correspondant, à M. le Président de l'Académie de Reims, relativement à sa réception à Orenbourg (Russie).

Orenbourg, 1er octobre 1896.

Bien cher Monsieur,

Je suis profondément ému de la réception magnifique et cordiale qui m'a été faite hier par la ville d'Orenbourg. — Le maire, la municipalité et les autorités avaient choisi le plus charmant des cadres, « le Ménavoï dvor », là où toutes les populations locales et celles de l'immense steppe se donnent rendez-vous, du 1er juin au 1er octobre. Il y a là des Bachkirs, des Kirghis, des Scythes, des Tatares, et naturellement des Russes. Il y a là d'innombrables troupeaux de chevaux, de bœufs, de moutons, des amoncellements de fourrures et de tapis.

J'ai été conduit en cet endroit situé de l'autre côté du fleuve Oural, en cet endroit d'où l'on peut contempler la steppe sans fin, dans une superbe troïka, et j'ai été reçu à la grande porte du « Ménavoï dvor » par les autorités, entourées de Kirghis montés sur leurs chameaux. Après avoir visité tous les campements disséminés autour de l'enceinte, on m'y a fait pénétrer. Une foule compacte s'y trouvait, et ce n'est pas sans peine que notre escorte a pu approcher de la Kibitka, dans

Digitized by Google

laquelle un excellent dîner était servi. Les mets tatares dominaient. Au champagne, le vice-gouverneur a bu, avec un vin de France, à la santé de S. M. l'Empereur qui, dit-il, est en ce moment l'hôte de la France qui nous est chère. Puis, le maire a porté un toast au Président de la République, toast qui a été immédiatement transmis par le télégraphe au comte de Montebello. J'ai dû ensuite remercier, exprimer mon admiration pour le rôle civilisateur de la Russie en Asie, et lever mon verre à la ville russe et orientale à la fois, à la ville hospitalière d'Orenbourg! Ensuite, sous toutes les formes, on a bu à la France et à l'amitié qui l'unit à la Russie. Le maire m'a ensuite informé que la ville d'Orenbourg désirait offrir à Mme Faure un châle spécialement tissé pour elle.

Après ce repas, les Kirghis m'ont porté sur leurs épaules au milieu de la foule qui jetait en l'air ses bonnets de fourrures. Redescendu à terre, et entouré des autorités, les Kirghis nous ont fait assister à des courses à cheval et à chameau, à des luttes corps à corps, etc..... Mais ce qu'il y a eu de plus charmant, ce sont les exercices exécutés ensuite par quatre pelotons de cosaks d'Orenbourg. Ils montent et descendent de leurs chevaux, se tiennent debout, dans tous les sens, assis, accroupis, visant avec leurs fusils, etc., et quelquefois sont deux sur leur monture lancée au triple galop. Puis, se mettant en ordre, ils avancent fond de train et s'arrêtent subitement pour saluer celui qu'ils fêtent. Enfin ils défilent en chantant leur marche nationale et leurs airs poétiques. Je vous avouerai que j'ai rarement vu quelque chose de plus imposant, et j'étais profondément ému lorsqu'ils se sont approchés de moi, que leur général m'a embrassé en criant : Vive la

Digitized by Google

France ! pendant que tous faisaient le salut militaire.

Au milieu des hourras de la foule, le maire m'a fait rentrer dans la belle Kibitka Kirghis, admirablement ornée et disposée pour la circonstance. Après avoir encore une fois remercié de cette démonstration sympathique que me valait mon titre de Français, et que j'ai revendiquée entièrement pour mon pays, je suis monté dans la troïka qui m'a ramené en ville, escorté des Kirghis.

Je pense que ce récit succinct et écrit à la hâte vous intéressera, ainsi que mes amis Rémois.

Croyez-moi, bien cher Monsieur, votre tout dévoué,

BARON DE BAYE.

Digitized by Google

Digitized by Google

MONOGRAPHIE
DE LA
BASILIQUE DE SAINT-REMI
DE REIMS.

Communication faite par M. Alph. GOSSET, Membre titulaire.

ÉMINENCE,
MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous présenter mes dessins, planches, vignettes et mémoires composant la *Monographie* de notre antique et célèbre église de Saint-Remi, que je vais publier (1).

Œuvre de plus de douze siècles, qui y ont apporté avec leurs pierres leur caractère, leur âme, la Basilique a conservé de chacun, des témoins, des fragments qui sont des spécimens des différentes phases de l'architecture à Reims depuis les temps mérovingiens jusqu'à nos jours, tous reliés, harmonisés par cette même pensée de tous ses architectes : *respect devant la tombe, gloire au saint.*

A ce titre seul, elle est éminemment intéressante pour l'Académie.

Aussi, pour l'analyse de cet ensemble formé de morceaux si bien assemblés, permettez-moi de vous rappe-

(1) Pour faire suite à celle de la Cathédrale publiée l'année dernière. — Paris, *Imprimeries réunies*, Reims, MICHAUD.

Digitized by Google

ler les traits principaux de l'histoire de sa construction.

Vous savez que son origine remonte à la petite chapelle de Saint-Clément, élevée au IIIe siècle sur l'emplacement des sépultures des premiers chrétiens rémois enterrés sur ce versant de la colline ; que l'évêque Bétause la fit agrandir au IVe siècle en la consacrant à saint Christophe. Ce fut cette église, dans laquelle saint Remi aimait à venir se retirer et prier dans le calme des tombeaux, qui reçut, en 533, sa tombe désormais sacrée.

Les fidèles y affluant, son successeur Flavien (535) y fit faire des travaux d'agrandissement et d'exhaussement, qui forment la première série des travaux modificatifs de cet humble commencement.

Soixante ans plus tard, l'église étant encore insuffisante, l'évêque Romulphe (590) y fit ajouter, sous le porche, un oratoire dédié à saint Germain (deuxième série de travaux) ; puis, au commencement du VIIe siècle, l'évêque Sonnace (600), d'autres agrandissements (troisième série de travaux). Cet ensemble étant devenu trop étroit, l'évêque Tilpin, le bon Turpin des légendes, en 756, entreprit, dit Marlot, de rebâtir l'église d'une autre structure qu'elle était avant (quatrième série de travaux). Ce fut lui qui fonda l'abbaye bénédictine préposée à la garde du tombeau et du sanctuaire.

L'importance de cet épiscopat si célèbre dans les annales du moyen âge permet de préjuger la grandeur de ses projets et de ses constructions.

Mais qu'étaient-elles ? Les chroniqueurs ont négligé de les décrire. Nous savons seulement qu'elles furent achevées par Hincmar, au milieu du IXe siècle (cinquième série de travaux modificatifs).

A en juger par la puissance et l'influence du grand évêque carlovingien, elle devait être digne de lui. Mal-

Digitized by Google

heureusement, les chroniques sont toujours muettes de descriptions architecturales.

Plus tard, cette Basilique menaçant ruine, l'abbé Ayrard, en 1005, entreprit la reconstruction sur un plan plus vaste avec cinq nefs (sixième série), et même trop vaste pour ses ressources, car son successeur, l'abbé Thierry, vers 1039, craignant de ne pouvoir le réaliser, démolit ce qui était fait, *sauf quelques fondements reconnus nécessaires pour les constructions futures*, et reprit l'édification dans un style plus facile, dit le moine Anselme (1) (septième série).

C'est cette Basilique remaniée qui eut l'insigne honneur d'être consacrée en 1049 par le pape Léon IX, venu exprès à Reims. Elle subsista ainsi jusqu'à ce que l'abbé Pierre de Celle (1162) ait remplacé l'ancienne abside par celle que nous admirons aujourd'hui, et fait élever les deux premières travées de la nef, ainsi que les voûtes ogivales (huitième et dernière série), car l'antique Basilique a conservé le caractère définitif imprimé à l'architecture intérieure par Pierre de Celle.

Depuis, il n'y a plus été ajouté, vers 1500 (neuvième série), que le portail du transept sud qui n'a modifié que la façade latérale, et, au XVIe siècle, le magnifique tombeau ou mieux catafalque de marbre que l'on attribue aux sculpteurs Jacques, et dont les statues seules sont restées.

Les grands travaux de consolidation dirigés par l'architecte de la ville de Reims, M. Brunette père, ont consacré le caractère du vénérable édifice, dont les proportions architecturales ont été si bien étudiées pour provoquer l'émotion et imposer le respect.

(1) Relation du voyage du Pape Léon IX, par le moine Anselme

Digitized by Google

Ce résultat est cependant, comme vous venez de le voir, le fait du travail de cinq ou six siècles, qui malgré l'habileté de l'architecte du XIIe siècle pour faire de ces apports successifs un tout harmonieux par d'adroits revêtements, comme pour faire illusion, en a cependant laissé des témoins, à la recherche desquels nous nous sommes livré patiemment.

Ce problème, rendu difficile par ces architectes aussi habiles en esthétique que dans l'art de construire avec peu, pour être ardu n'en était effectivement que plus intéressant.

Jusqu'à présent les archéologues et les architectes qui ont écrit sur Saint-Remi, faute d'avoir à fond poursuivi l'analyse des formes architecturales subsistantes, se sont arrêtés à des reconstitutions hâtives, trop simplistes (pour les neuf séries de travaux que nous avons énumérés), qui ne reconstituent pas la chaîne des travaux. Sans doute, de toutes celles qui ont précédé la transformation du XIIe siècle, c'est la Basilique du XIe, consacrée par le pape Léon IX, qui a laissé le plus; mais pas seule heureusement.

La nef a été conservée, et les fouilles de E. Leblan en 1873-74 ont mis à jour les fondations de l'abside circulaire qui nous permettent d'en reconstituer le plan.

Seulement cette découverte, quelle que soit son importance, n'a pas éclairci les suppositions, les obscurités de la naissance de la Basilique. Mais si la découverte de cette abside romane s'est trouvée confirmée par les absidioles de la façade orientale du transept, elle ne nous a rien appris des constructions antérieures, surtout des primitives. C'est qu'il fallait chercher ailleurs, comme nous allons le démontrer, et dans le transept nord.

Digitized by Google

En effet, en étudiant, compas en main, le plan de Saint-Remi, que voici, on y remarque deux largeurs de travées. Or, vous savez que, dans les églises romanes et ogivales, la travée est à l'édifice ce que la colonne est au temple grec, l'équivalent du *module :* d'elle découle le corps de l'édifice.

Cette différence a évidemment une cause, car les largeurs des travées ou arcades de la nef et de l'abside sont les mêmes, $5^{m}30$ à $5^{m}40$.

L'architecte Pierre de Celle, tout en implantant un nouveau mode architectural, tout en ogivalisant ses arcades, leur a conservé la même base, *la largeur,* par raison d'harmonie, évidemment ; tandis que, dans le transept, les arcades de la façade occidentale, beaucoup plus étroites, n'ont que $2^{m}90$ de largeur. Elles sont donc d'une autre architecture, dont les proportions ne sont pas du tout les mêmes ; comme elles sont en proportion, elles appartiennent évidemment à un ordre architectural. Or, cet ordre est d'un autre âge; il n'est pas postérieur, puisque c'est le XIIe siècle qui a achevé l'église, il faut donc qu'il soit *antérieur.*

D'un autre côté, contrairement à la règle suivie au moyen âge, le transept n'est évidemment pas formé par le retour d'angle de la nef, quoique lui-même ait aussi trois nefs. Tout y diffère : la largeur, $16^{m}50$ au lieu de 27^{m}, et $9^{m}30$ au lieu de $12^{m}30$ pour le centre. On y constate tout un autre système de proportions.

La construction aussi y est différente. On y observe clairement, non pas un retour de la nef, mais un raccordement de deux nefs d'origine différente, ayant chacune leur ordre de proportions.

Il y en a donc un plus ancien que l'autre. L'examen des détails prouve que c'est celui du transept et que,

Digitized by Google

parmi ses arcades, ce sont celles de la façade occidentale du transept nord (sur colonnes) qui sont de beaucoup les plus anciennes, et partant *les arcades primitives*.

Celles des façades orientales de la largeur de la nef datent des remaniements du XIe siècle, par l'abbé Thierry (huitième série); remaniements indispensables pour la construction de l'abside, dont le déambulatoire exigeait une ouverture d'arcades égale à celles de la nef.

Tout y est différent dans cette façade occidentale, dont ces dessins vous relatent les détails. Les piliers sont des colonnes corinthiennes, trapues il est vrai, mais du type de celles des temps mérovingiens; les moulures des bases rappellent certains profils grecs à s'y méprendre, ainsi que vous pouvez en juger par ces exemples.

Les chapiteaux, quoique martelés, ont conservé le souvenir de chapiteaux à volutes; l'abaque est encore curviligne. Ceux des arcades du premier étage, très corinthiens, masqués par les colonnettes de Pierre de Celle, rappellent, gauchement imités il est vrai, certains feuillages des chapiteaux de l'arc de triomphe gallo-romain. (Voir les moulages relevés en 1845.)

L'appareil aussi est bien gallo-romain, surtout celui des architectes qui a servi de modèle. Enfin on voit même sous le badigeon la coupure faite à la naissance du cintre de droite pour le pilier d'angle du transept (preuve d'un arrangement après coupure).

Quant au transept sud, son examen démontre qu'il n'a été qu'une imitation élevée postérieurement par symétrie, en y rapportant des matériaux existants. L'étude de ce transept, de sa structure, de ses propor-

Digitized by Google

tions, dénote donc non pas un retour d'une nef ancienne, mais les restes d'une véritable nef orientée du sud au nord. A quel édifice appartenait-elle ?

Si on considère :

1° *Sa disposition.* — On y constate une nef centrale accompagnée de deux bas côtés. Le mur oriental a été remplacé par les niches de constructions des xe et xie siècles, encore existantes. (La maçonnerie de ces niches ne fait pas corps aves les pieds-droits et les pilastres.) La galerie du premier étage rappelle celle des basiliques romaines, le pluteum de Vitruve.

2° *Ses mesures.* — Les placages du xie siècle enlevés, on trouve : largeur de la nef, 9^m^ ; des bas côtés, 2^m^ ; hauteur des colonnes, 3^m^ ; diamètre, 0^m^90, tous multiples de 3, système de proportion donné par Vitruve (livre V) pour la construction des basiliques.

3° *Sa construction.* — On reconnaît celle de la décadence romaine dans les édifices secondaires : petits matériaux, moellons appareillés (en résumé pauvreté), et mise en œuvre ingénieuse des additions à la construction primitive, arcs doubleaux, voûtes, etc., puis, au-dessus des arcades du premier étage, une grande surélévation d'épaisseur réduite, évidemment plus récente.

4° *Sa sculpture.* — Celle des chapiteaux est une dégénérescence des chapiteaux corinthiens du Bas-Empire, les proportions seules sont conservées.

5° *Ses moulures.* — Les bases, quoique déformées, sont évidemment corinthiennes. Le profil du bandeau d'appui du premier étage est romain. Il se retrouve dans nombre d'édifices de la décadence.

Aussi, en coordonnant tous ces éléments avec cette disposition particulière isolée dans l'église, son module

Digitized by Google

spécial qui ne se retrouve dans aucune autre partie de l'église, l'orientation, le système des proportions et combinaisons du nombre 3, nous avons été frappé de leur coïncidence avec la description de Vitruve (livre V, chapitre 5, *Basiliques)*; même disposition, même orientation, mêmes galeries de premier étage, dites *pluteum,* mêmes proportions.

Nous croyons donc pouvoir conclure que nous avons là, dans Saint-Remi, un fragment d'une basilique ou d'une église fort ancienne, probablement mérovingienne; car on sait, d'une part, que la civilisation romaine, si fortement ancrée en Gaule, a subsisté longtemps et pendant plusieurs siècles d'invasion, avec ses édifices fondamentaux; et d'autre part, que les églises primitives ont été construites sur ce modèle, d'où leur nom de basiliques.

Il est en outre intéressant de constater que les galeries de la nef, dites au moyen âge *triforium,* ne sont que la continuation de l'antique pluteum de la basilique gallo-romaine ou mérovingienne (même hauteur).

Les archéologues ont beaucoup discouru sur l'origine du triforium. Elle est évidente à Saint-Remi, c'est le pluteum. Comment ce fragment de basilique fait-il partie de la grande église? Les mentions des chroniqueurs sont tellement brèves, en parlant des transformations successives par lesquelles l'oratoire de Bétause du IVe siècle est devenu la grande basilique du XIIe siècle, que toutes les suppositions sont possibles.

L'examen de toutes ces constructions, même des plus anciennes, dénote entre autres remarques une pauvreté de moyens d'exécution (assez inexplicable pour un sanctuaire aussi populaire) : placages, collages, additions, même emploi de pierres retournées, en un

Digitized by Google

mot d'*économies et d'expédients de construction,* qui expliquent la conservation et l'emploi dans des constructions neuves, entreprises avec plus de bonne volonté que de ressources, d'un fragment aussi solide que ces arcades de l'ancienne basilique. L'économie était trop tentante pour n'être pas faite. Explication en tout cas très vraisemblable.

Ce point de départ admis, l'histoire de la construction de Saint-Remi devient plus intelligible, et, en ce qui concerne l'architecture à Reims, nous avons l'avantage d'y posséder une série de modèles d'arcades que j'ai présentés dans cette planche pour montrer la série des transformations successives des façades : 1° des planchers et voûtes romanes (transversales sur arcs doubleaux, mode romain), puis ogivales; 2° des combles apparents en voûtes ogivales; des pleins cintres en ogives.

J'ai cherché à montrer dans celles-ci les façades primitives, l'abside actuelle ayant conservé des parties antérieures aux travaux de Pierre de Celle, XII° siècle.

Ces restitutions, basées sur des preuves existantes, expliquent les dires des chroniqueurs. Ces restes font comprendre leurs expressions : *constructions pauvres menaçant ruine, reconstruction, agrandissements, embellissements,* etc.

Quoique consacrée par le pape Léon IX, la Basilique de Thierry et d'Hincmar n'était pas digne de la cité de Reims. C'est ce qu'a compris Pierre de Celle ; aussi grâces lui soient rendues de nous avoir légué cette magnifique abside, qui s'élève comme un immense dais ogival, au-dessus du tombeau du saint. C'est un des plus beaux morceaux de l'architecture française.

J'aurais voulu aussi retrouver les dispositions primi-

Digitized by Google

tives de l'entrée et du portail. Malheureusement, les deux et trois applications décoratives successives, rapportées sur le portail intérieurement et extérieurement, la substitution des ogives aux pleins cintres des ouvertures primitives, l'érection de deux travées de Pierre de Celles sur l'emplacement de l'ancien narthex, les remaniements des travaux de Thierry et d'Hincmar, les restaurations, en ont effacé à jamais les traces.

Les fouilles faites par Leblan n'ont fait apparaître que des fondations insignifiantes. Le ferme étant à très peu de profondeur et le besoin d'économies pressant, les pierres des fondations servaient de carrière et étaient extraites à chaque remaniement du plan.

Il y a là une étude des plus intéressantes à faire pour l'architecte qui pourra faire gratter le badigeon et sonder les pierres. Quoi qu'il trouve, l'ensemble n'en sera pas changé.

Voici les dessins, plans, coupes et élévations de la Basilique telle qu'elle a été au XIe siècle en l'état de nos connaissances. Espérons qu'un autre éclaircira les incertitudes de l'entrée occidentale.

Voici les planches préparées pour la Basilique actuelle; elles sont à l'échelle de 0m005, pour être reproduites à la même échelle. Celle des détails sera beaucoup plus grande pour bien montrer la finesse de l'architecture, et en faciliter l'étude.

L'ouvrage, par comparaison, comprendra 20 grandes planches :

1	Plan, à	l'échelle de 0m0025
2	Portail, à	0m005
3, 4, 5	Façade latérale, à	0m005
6	Coupe transversale sur la nef, à	0m005
7	Coupe transversale sur le transept, à	0m005

Digitized by Google

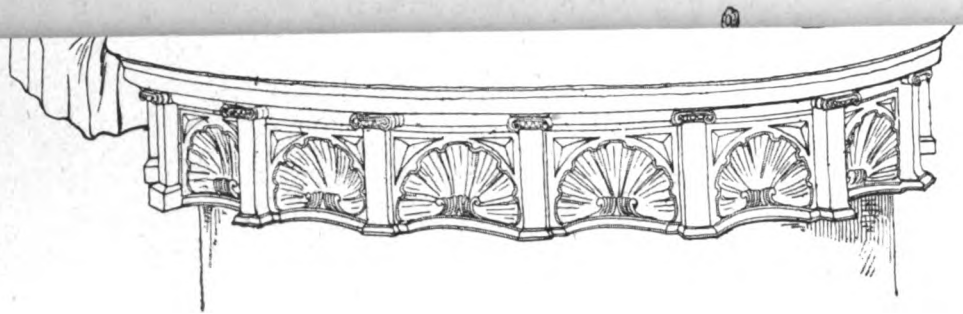

CLOVIS CATÉCHISÉ PAR SAINT REMI

(Groupe du tombeau de saint Remi)

Digitized by Google

Digitized by Google

8	Coupe transversale sur l'abside, à	0m005
9, 10, 11	Coupe longitudinale, à	0m005
12	Coupe longitudinale sur le transept, à	0m005
13	Chapelle absidale, à	0m005
14, 15, 16	Parallèle des travées du VIIe au XIIe siècle, à	0m005
17	Détail de la travée de la nef, à	0m01
18	Détail de la travée du chœur, à	0m01
19	Détail du portail sud, à	0m01
20	Détail de l'arcade du chœur, à	0m01

Les plans, coupes et élévations de la Basilique des Xe et XIIe siècles, dont voici les dessins, seront reproduits par huit grands clichés dans le texte.

L'ouvrage est divisé en trois parties :

1° *La Biograghie.* — Le monument étant élevé à la gloire de saint Remi, dont la vie a en outre inspiré tant d'œuvres d'art en sculpture, peinture, émaillerie, tapisserie, etc., il fallait faire connaître la cause avant l'effet, sa vie avant les hommages rendus. La première partie est donc consacrée à la biographie de saint Remi par Flodoard.

2° *L'Histoire.* — La seconde à l'historique du monument, depuis son origine jusqu'à nos jours, illustrée de vingt clichés.

3° *La Description.* — La troisième, la monographie proprement dite, qui se subdivise elle-même en deux parties : le monument et les nombreuses œuvres d'art qu'il renferme : tombeau, vitraux, tapisseries, émaux, carrelages, meubles, etc., reproduits par quarante clichés, dont voici, comme spécimen, la scène de Clovis catéchisé par saint Remi.

Cet ouvrage, du format de la *Monographie de la Cathédrale,* en aura ainsi le même aspect.

J'aurais voulu consacrer à la reproduction de notre

Digitized by Google

vénérable Basilique, des gravures aussi belles que celles de Gailhabaud et continuer celles commencées par la publication des *Monuments historiques* de E. Leblan, gravées par Pfnor.

Mais l'impossibilité de m'entendre avec les détenteurs de toutes ces belles planches et la dépense excessive de la gravure, que la rareté actuelle des graveurs accroît d'une longueur de temps indéfinie, m'en ont empêché.

Heureusement pour les architectes, les immenses progrès de la photogravure permettent de reproduire fidèlement et agréablement leurs dessins.

Aussi, j'espère que les admirateurs de Saint-Remi, et ils doivent être nombreux surtout cette année, l'y retrouveront tout entier, pour la gloire d'un de nos chefs-d'œuvre d'architecture, qui fait grand honneur à la ville de Reims.

Puisse-t-elle ne pas l'oublier et entretenir ses monuments avec un soin pieux et jaloux !

Sa renommée et celle de ses industries y sont liées.

Alph. Gosset.

17 Novembre 1896.

Digitized by Google

VIEILLES RUES
ET
VIEILLES ENSEIGNES DE REIMS

De la nécessité d'en sauvegarder les dernières traces avec la liste des Rues et des Enseignes modernes

Par M. Henri JADART, Secrétaire général de l'Académie de Reims

---

AVANT-PROPOS

Il n'est personne en France, à cette heure, qui marchande sa reconnaissance à l'illustre Pasteur et n'apporte son obole pour son monument. Il n'est aucune ville non plus qui se refuse à l'honneur de consacrer son nom à la postérité, en le donnant à l'une de ses rues. A Reims, où un motif spécial de gratitude le nécessitait d'ailleurs (1), l'autorité municipale a désigné, en 1895, sous le nom de *Rue Pasteur*, une rue voisine de l'Hôtel-Dieu et de l'École de Médecine, établissements où vont être utilisées les découvertes de ce grand bienfaiteur de l'humanité (2). L'emplacement est excellent.

(1) *Pasteur et la ville de Reims*, notice par M. le Dr O. Guelliot dans l'*Almanach-Annuaire de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes*, 1896, p. 140.

(2) *Délibérations du Conseil municipal de Reims*, séances des 22 novembre et 21 décembre 1895, pp. 391 et 440.

Digitized by Google

Mais la nouvelle rue Pasteur s'appelait auparavant la rue du *Grand-Cerf*, et des regrets se sont manifestés en voyant disparaître ce vocable tirant son origine d'une ancienne enseigne renouvelée jusqu'à nos jours (1). Cette rue semble avoir été prédestinée aux vocables populaires : on l'appelait aussi *Monte-au-Ban,* de ce qu'elle conduisait par une pente assez rapide au Ban-Saint-Remi, et l'on dit encore couramment dans le peuple que l'on monte le *Cerf* d'un côté, ou le *Barbâtre* de l'autre, pour indiquer que l'on se rend dans le quartier haut de la ville. L'expression subsistera, nous l'espérons, autant que l'enseigne moderne du *Cerf assailli par un chien* (2), et sauvera ainsi la tradition populaire sans nuire à la gloire de Pasteur; mais il nous a paru curieux et peut-être utile, à cette occasion, de faire le recensement des vieilles enseignes survivantes, et de dresser la statistique actuelle des noms des rues de Reims. De l'examen comparatif des anciennes et des nouvelles dénominations, il résultera, croyons-nous, cette conclusion historique et pratique à la fois, qu'il

(1) *Le Vieux Reims*, par l'abbé Cerf, p. 133, très intéressant recueil composé à l'aide d'extraits empruntés aux documents des archives par le regretté Adrien Duchénoy. Grand in-8° de 168 pp., *Reims*, *Lagarde*, 1875.

(2) Sur la façade de la maison n° 27, enseigne en tôle peinte du commencement du siècle.

Digitized by Google

convient de ménager désormais les vieux noms en voie de disparaître, et de réserver autant que possible les vocables nouveaux aux voies nouvelles.

Ne renions jamais les documents, les croyances et les traditions du passé, sans pour cela méconnaître les bienfaits du présent, car le progrès n'est durable qu'à cette condition. Sachons être justes et généreux envers les souvenirs d'un autre âge, comme il convient à de dignes héritiers de nos ancêtres.

H. J.

Reims, le 12 juin 1896.

Digitized by Google

Digitized by Google

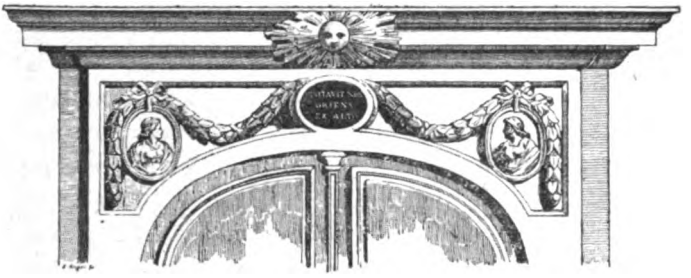

VIEILLES RUES

ET

VIEILLES ENSEIGNES DE REIMS

Notice suivie de la Liste des Rues actuelles et des Enseignes survivantes

CHAPITRE Ier.

Vocables des Rues anciennes et nouvelles; les noms du moyen âge et les noms modernes.

La ville de Reims, qui s'est développée sur un si vaste périmètre, compte plus de cinq cents rues, boulevards, places, impasses, cours, cités, chaussées, avenues et chemins. Sans nous inquiéter ici de savoir si ces rues sont reconnues ou non, nous en avons relevé 538 dans la *Liste générale des Adresses de Reims*, dressée avec un soin minutieux et quasi-officiel par la Maison Matot-Braine, pour son *Annuaire de Reims,* 1895, avec un plan

Digitized by Google

coloré par cantons. Pour désigner tout cet ensemble, nous ne trouvons qu'environ quatre cent cinquante vocables, parce qu'on laisse subsister le même vocable commun à plusieurs endroits : la déesse Cérès, par exemple, sert à dénommer une rue, une esplanade, un boulevard et tout un immense faubourg. C'est beaucoup et même trop. Disons en passant que ce n'est point cette divinité, mais une prison *(carcer,* d'où l'on a fait *chacre* ou *chècre),* qui, à l'origine, donna son nom à l'une des portes de la ville (1). Bien d'autres curieuses singularités se présenteraient à nous dans une étude archéologique et topographique générale des anciennes rues de Reims. Il ne manque pas d'ouvrages sur ce sujet intéressant (2). Nous n'entreprendrons pas de les rectifier ni de les compléter, voulant seulement ici constater l'état présent des rues et des enseignes, sans nous refuser pourtant le plaisir de donner quelques éclaircissements historiques préalables, afin d'animer une trop aride nomenclature.

La tendance actuelle, universelle même depuis un siècle, est de donner aux rues le nom des célébrités nationales ou des célébrités locales, à mesure que le sort commun du trépas atteint les personnages qui ont joué un rôle influent dans le monde politique ou rendu

(1) *Les Portes antiques de Reims,* par Louis Demaison, dans les *Travaux de l'Académie de Reims,* t. LXV, p. 437.

(2) Le plus vaste, par Prosper Tarbé, *Reims, essais historiques sur ses Rues et ses Monuments,* 1844, in-4°, ouvrage toujours utile à consulter, malgré bien des erreurs courantes et des méprises à corriger. Quand donnera-t-on à l'une de nos rues le nom de cet historien, correspondant de l'Institut, devenu citoyen rémois par son mariage, par ses plus belles publications, et aussi par le don posthume de précieux documents à la Bibliothèque de Reims ?

Digitized by Google

des services signalés à leurs compatriotes. On voit là un hommage public, un témoignage de regret, d'estime et de gratitude. Personne n'y peut contredire, pourvu que les choix soient tous dictés par un sentiment de justice absolue et de pur patriotisme ; pourvu aussi que la substitution soit faite sans choquer des traditions respectables ou de curieuses légendes (1).

On a commencé à Reims, au XVIIIe siècle, par donner le nom du roi, des ministres ou des protecteurs de la ville (place Royale, rue Trudaine, rue Bertin, etc., etc.), puis celui des princes qui avaient logé dans telle rue (rue de Monsieur, rue d'Artois, etc.), enfin, au XIXe siècle, celui des célébrités locales qui y avaient leur maison natale (rue Pluche), et, de nos jours, on a généralisé et attribué aux rues les noms de personnes, sans distinction d'origine, selon les idées de l'époque.

On tend aussi, mais dans une moindre mesure, à donner les noms des communes avec lesquelles on est en relations de voisinage ou de souvenirs. Les environs d'une localité sont ainsi tous rappelés au coin de ses rues, de même que les villes et les provinces auxquelles la patrie conserve son affection, comme l'Alsace-Lorraine, les villes de Metz et de Strasbourg. Ici encore rien de mieux justifié et de plus plausible.

On accorde enfin la consécration officielle à des désignations tirées de la situation des lieux : rues du *Levant* ou du *Couchant*, du *Bel-Air*, etc. ; des professions des

(1) Un excellent critique écrivait récemment, à propos des changements dans les noms des rues à Paris : « Il est bon d'honorer les hommes qui ont rendu service à leur pays ; mais on peut le faire sans porter atteinte à des noms consacrés par l'usage, et qui rappellent d'inoffensifs et pittoresques vestiges du passé. » (*Journal des Débats* du mercredi matin 6 novembre 1895.)

Digitized by Google

habitants : rue des *Maraîchers* ou des *Moissons,* etc., ou de désignations de fantaisie : la *Petite-Pologne,* le *Vieux-Coq,* les *Bois-d'Amour*, etc. Nous ne parlons pas de l'essai tenté sous la Révolution, qui fit remplacer les noms anciens des rues par une liste de vertus civiques et sociales, dans un but humanitaire et instructif. Il y avait là un plan nouveau qui fut d'une moindre durée que le calendrier républicain, et n'entra pas plus que lui dans les habitudes courantes (1). Il faut se rendre compte, en effet, pour bien comprendre les habitudes d'une population, qu'on ne rompt pas en un instant avec des usages invétérés, et qu'il reste d'ailleurs beaucoup d'éléments respectables dans les noms comme dans les mœurs et les institutions du passé.

Si l'on se reporte au moyen âge, on jugera des vocables primitifs des rues par les noms des *quarrels*, ou groupes d'habitations inscrits sur les livres de la Taille, conservés aux Archives de Reims. Ce sont alors les principaux habitants ou les principaux établissements d'un quartier qui désignent tout ce qui les entoure : *li quarrel Joudmès Roullant, li quarrel dou Temple, li quarrel dou Tresor, li quarrel Heudon l'orfèvre, li quarrel Saint Symphorien, li quarrel dou boure de Porte Chacre*, etc. (2). On y cite aussi la rue de *Quarante,* la rue *Hiessart*, la rue des *Mouniers,* la rue

(1) *Les Rues de Reims sous la Révolution*, par Ch. Richard, dans l'*Almanach-Annuaire de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes*, 1885, p. 173.

(2) *Livre de la Taille des Sacres* du 29 mai 1328, qui donne tous les héritages de Reims avec les noms des habitants. En voir le résumé dans les *Archives administratives de Reims*, par P. Varin, t. II. pp. 490, 550.

Digitized by Google

Saint Hillaire, la rue de *Coussy* (1), la rue de *Gieu,* la ruelle *dou mès d'Auviller,* la ruelle *Guillot,* la rue des *Telliers*, la rue *Favereuze,* la rue de *Tire Vit*, la rue *J. le Buef,* la ruelle de *Montoizon,* la rue des *Filles Dieu,* la rue de *Barbastre,* la rue *Robin le Vachier,* la rue *Chaitivelle* (2).

Ce sont là des exemples de noms les plus anciens, que l'on retrouve sur les plans de la ville au XVIIe comme au XVIIIe siècle, et dont quelques-uns subsistent encore. Il n'est pas à dire cependant que tout devait se perpétuer dans ces vocables, parfois malséants ou grossiers, et les édiles ont dû sagement corriger certains noms à mesure que le goût public s'épurait. Nous n'insistons pas sur ces modifications nécessaires et de haute convenance, renvoyant plus loin tout ce qui concerne les vocables actuels et leur nomenclature raisonnée.

(1) Ce nom a disparu récemment par la suppression du nom de la rue de Coucy, qui continuait la rue du Temple vers la rue de Mars.

(2) *Arch. adm., ibid.* — Tout ce qui concerne l'ancienne voirie urbaine, ainsi qu'un *État des Rues et Places de la ville de Reims,* certifié par l'ingénieur en chef de la province de Champagne, le 4 juillet 1773, se trouve dans les mêmes *Archives de Reims*, par P. VARIN, *Statuts*, t. III, p. 419.

Digitized by Google

Digitized by Google

Chapitre II.

Les vieilles Enseignes de Reims, dessinées et expliquées.

Après les noms d'habitants ou d'établissements publics, ce sont les enseignes qui ont le plus contribué, dès les temps les plus reculés, à désigner les rues. Ces enseignes sont innombrables dans les titres publics et privés; elles disparaissaient d'un quartier et renaissaient ailleurs, se multipliaient et variaient à l'infini. La plupart étaient affectées à des auberges, comme le *Petit-Saint-Christophe* (1); à des tripots, comme la *Fleur-de-Lys;* à des boutiques d'artisans, et pour ainsi dire à toutes les maisons particulières dont elles constituaient le numéro d'ordre. Aussi désignait-on chaque logis par son enseigne : le *Bassin,* le *Lys-d'or,* le *Mouton-Noir,* le *Pot-d'Étain, Saint-Nicolas-au-Ban,* les *Trois-Écus,* etc., etc. Rien d'étonnant à ce que la

(1) Maison sise à Reims, au Marché au Bled, où pend pour enseigne l'image du petit saint Christophe, appartenante au Chapitre de Saint-Symphorien, consistante en cuisine, chambres basses et hautes, grenier, cour, écurie, celliers, caves, puits et commodités. L'adjudication s'en fera au Chapitre de Saint-Symphorien, le 9 décembre 1785. — *Journal de Champagne*, de Havé, du 21 novembre 1785, p. 194.

Digitized by Google

rue entière prît le nom de l'enseigne la plus renommée ou la plus singulière parmi celles qu'on lisait sur les façades de ses maisons (1). Il ne reste plus à Reims, en 1895, que deux rues, à notre connaissance, ayant conservé à la fois le nom d'une ancienne enseigne et l'enseigne elle-même : c'est la rue de *Tambour* et la rue de la *Grue*.

A cette occasion, et afin de ne rien laisser perdre des souvenirs authentiques du passé, qu'il nous soit permis de passer en revue et de donner l'image des rares enseignes du moyen âge ou des derniers siècles, survivantes à tant de causes de ruine, soit à leur place primitive, soit à d'autres façades, soit dans les collections lapidaires de la ville. L'œuvre de destruction marche et se poursuit si rapidement que, depuis le relevé que nous avons dressé en 1892 et le dessin qui en fut exécuté à cette date par notre dévoué et habile collaborateur, M. E Auger, il en est qui ont disparu ou vont disparaître. Quoi qu'il en soit, nous pouvons produire vingt-cinq enseignes rémoises originales, dont six du moyen âge ou de la Renaissance, sept du XVIIe siècle, et douze du dernier siècle. On a publié naguère un précieux relevé des enseignes de Paris : nous jugeons utile de présenter, en ce qui concerne Reims, un semblable recueil (2). On y trouvera, non

(1) Le relevé donné par M. le chanoine Cerf, dans le *Vieux Reims*, offre la désignation de quatre cent cinquante-trois enseignes, pp. 82 à 123. Nous n'avons pas à rééditer un travail qui témoigne du zèle de notre vénéré confrère pour toutes les curiosités rémoises, mais nous donnons en Appendice (p. 95) une autre liste de 560 vieilles enseignes dressée par A. Duchénoy.

(2) Édouard Fournier. — *Histoire des Enseignes de Paris*, revue et publiée par le bibliophile Jacob, avec un Appendice par J. Cousin, bibliothécaire de la ville de Paris. Ouvrage orné d'un

Digitized by Google

seulement des enseignes de maisons particulières, mais des enseignes de boutiques et d'auberges, des frontispices d'établissements publics et d'hôpitaux. A la description contemporaine, nous joindrons les pièces d'archives ou les travaux antérieurs qui s'y réfèrent dans l'ordre chronologique.

MOYEN AGE ET RENAISSANCE

§ 1er. — Le Petit-Saint-Martin. — L'abbaye de Saint-Martin de Laon possédait, au XIVe siècle, un refuge dans les murs de Reims, situé en face du « quarrel de la Pourcelette », actuellement compris entre les rues d'Anjou, des Anglais et de l'École-de-Médecine (1).

Ce refuge de Saint-Martin avait sur sa porte l'enseigne dite du *Petit-Saint-Martin,* qui tirait évidemment son nom des Prémontrés de Laon (2). Quoi qu'il en soit de

frontispice dessiné par Louis-Édouard Fournier, de 84 dessins gravés sur bois et d'un plan de la cité au XVe siècle. — *Paris, E. Dentu* (1884), pet. in-4° ou gr. in-8° de XVI-458 pages. (Exemplaire sur vergé à la Bibliothèque de Reims, FF. 2977-4.) — On y trouve, à la p. 92, un joli dessin de l'enseigne de la *Truie qui file,* vocable d'une ancienne rue de Reims, aujourd'hui rue Rogier, citée à l'Appendice, p. 115.

(1) « Quarrel de la Pourcelette, en commençant au pignon devant la maison de Saint-Martin de Laon ». (Registre de la Taille, 29 mai 1328.) — « Domum Sancti Martini de Lauduno » (23 mai 1372). (*Archives administratives de Reims,* P. Varin, t. II, p. 526, et t. III, p. 369.)

(2) On lit dans le *Registre des Conclusions du Buffet de l'Échevinage de Reims,* t. Ier, f° 271, verso, à la date du mardi 10 février 1545 : « Sur la requeste presentée à Messieurs au dernier buffet

Digitized by Google

l'époque de destruction du refuge, une belle sculpture gothique représentant *saint Martin*, qui figurait vraisemblablement à la devanture de sa principale entrée, a été retrouvée, vers 1872, parmi des matériaux de construction, à l'angle de la rue Vauthier-le-Noir. Elle se trouve conservée sur place dans le jardin de la maison Pommery, n° 7 de la même rue (1).

Cette enseigne, de la même proportion comme grandeur et de même caractère comme exécution que celles du *Combat de l'Ours* et du *Coq à la Poule*, dont nous parlerons plus loin, remonte à la fin du XIIIe siècle, ou au commencement du XIVe. Elle a subi les injures du

par Me Henry Drusson dont la teneur s'ensuit : A Messieurs les eschevins et procureurs de l'eschevinaige de Reims, suplie humblement Henry Drusson, prestre, chanoine de Reims, comme ainsi soit que au derière de la maison du Petit Sainct Martin de ceste ville de Reims, rue de Fuzelliers, y a une petite place vague appartenante à la dicte ville, royé les chappelains de l'ancienne congrégation d'une part et Me Jehan Ledoux, chanoine du dit Reims, la dicte place inutille et de nul prouffit, contenant en longueur seize piedz et de largeur trente-deux piedz ou environ, en laquelle chascun jour y sont jetez pourceaulx, chiens, chatz morts et les estrains des litz infectez de peste au grand dangier et puanteur de ladicte ville de Reims ; ce consideré, vous plaise permettre audict supliant clore ladicte place et luy bailler à surcens perpétuel, tel qu'il vous plaira adviser et vous ferez bien, ainsi signé Drusson. Conclud a esté après que aulcuns de messieurs ont rapporté avoir veu le lieu d'eclairer en ladicte requeste que icelluy lieu et place sera baillé audict Drusson à cinq solz tournois de surcens perpetuel dont le procureur fera passer lettres audit Drusson à ses despens. » *(Archives communales de Reims.)*

(1) *Reims*, par Pr. Tarbé, in-4°, p. 231. — *Le Vieux Reims*, par l'abbé Cerf, pp. 110, 111. — M. Louis Pommery, plein de sollicitude pour les débris antiques, nous a fait voir récemment cette figure de saint Martin, préservée avec soin.

Digitized by Google

Enseigne du « Petit-Saint-Martin, » XIVe siècle.

(Maison Pommery, rue Vauthier-le-Noir, 7)

Digitized by Google

temps et les conséquences d'un long enfouissement, mais les figures ont gardé leur expression, grâce au profond relief du travail et à la bonne qualité de la pierre. Sous un arc brisé et trilobé, se développe un tympan qui contient la scène populaire de saint Martin en soldat, coupant à Amiens son manteau pour en vêtir un pauvre. Au milieu, le saint passe à cheval, et arrive derrière lui le pauvre à demi nu, implorant sa pitié et auquel il taille un vêtement avec son épée ; en avant du cheval se tient un chien, symbole de la fidélité, qui regarde cette scène.

Ce curieux tympan, dont les débris sont disjoints, subsiste néanmoins assez complet et bien protégé, et l'on peut en rapprocher le dessin de ceux des tympans de même style du Musée lapidaire, que nous allons décrire l'un après l'autre.

§ 2. — Le Combat de l'Ours. — Dans l'ancienne rue du Bourg-Saint-Denis, nommée rue Chanzy en 1883, au n° 11, se trouvait la maison du *Combat de l'Ours,* ainsi nommée de la scène sculptée dans le tympan de la porte en arc brisé, sous un trilobe (1).

La maison a été démolie en 1890, mais la sculpture fut sauvée. Cette belle sculpture représente un homme

(1) *Le Vieux Reims,* par l'abbé Cerf, pp. 70-71. Nous y joignons cette mention : 1685-87. Déclaration pour le terrier de l'archevêché : « Maison à Remiette Leclerc, v° de Pierre Mopinot, rue de S. Denis, appelée le *Combat de l'Ours.* » Il y avait d'autres enseignes différentes avec un ours : « A Jacques Mopinot, maison rue de la Buchette, où pend pour enseigne l'*Ours.* » — « Maison, rue de la Couture, où pend pour enseigne l'*Ours bridé.* » — Il y avait aussi l'hôtellerie de l'*Ours*, qui fut brûlée vers la fin d'octobre 1636. (*Archives de Reims*, notes recueillies par M. A. Duchénoy.)

Digitized by Google

perçant d'un glaive, de la main droite, un ours qui lui mord le bras gauche ; derrière l'animal monte un

chêne dont le tronc se voit au bas ; — l'homme est imberbe, vêtu d'une longue tunique serrée d'une ceinture et relevée sur le flanc ; ses cheveux sont retenus par un bandeau. On peut admirer au Musée lapidaire ce spécimen de l'architecture civile de la fin du XIIIe ou du commencement du XIVe siècle (1).

(1) Don de M. V. Mazoyer, entrepreneur, au mois de février 1890. En mars 1896, translation des deux tympans du *Combat de l'Ours* et du *Coq à la Poule*, de la crypte de l'Archevêché au cloître de l'Hôtel-Dieu, où ils sont installés sur des massifs en briques à hauteur de vue, l'un à côté de l'autre.

Digitized by Google

Il y a lieu de rapprocher cette scène du *Combat de l'Ours* de la scène sculptée au tympan de la porte du célèbre donjon de Coucy, où figure un lion tué par un chevalier. Il y a une grande analogie entre ces deux scènes et la même beauté dans l'art avec lequel elles sont traitées (1).

§ 3. — Le Coq et la Poule. — Cette enseigne, fort caractéristique du moyen âge, se voyait au-dessus

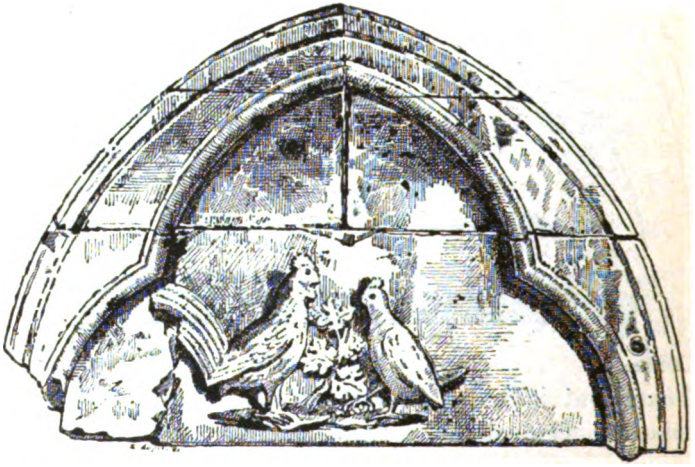

de la porte d'une maison de la rue Neuve, actuellement rue Gambetta, n° 82. L'archivolte est formée d'un arc brisé dans lequel est inscrite une arcature trilobée, et dans le fond se détachent en fort relief un coq et une

(1) Le donjon de Coucy, dit Viollet-le-Duc, présente des fragments de sculpture d'une grande beauté. *Description du Château de Coucy*, br. in-8°, 1880, p. 17.

Digitized by Google

poule affrontés, et becquetant un cep de vigne chargé de raisins (1).

Un reste de couleur verte sur le feuillage de la vigne indique que l'enseigne fut peinte primitivement, ce qui était bien d'ailleurs dans le goût de l'époque. Les deux volatiles ont subi quelques mutilations, mais leur attitude est encore suffisamment expressive dans cette rencontre d'oiseaux de basse-cour, que l'on appelait vulgairement le *Coq à la Poule*.

§ 4. — Le Tambour. — La rue de *Tambour* tire son nom de l'instrument de musique, *tambourin* ou *tambour* que tient l'une des statues de la célèbre façade du XIIIe siècle, dite *Maison des Musiciens* (2). De nos jours, une enseigne moderne, *Au Tambour*, se trouvait, en outre, sur l'une des boutiques qui occupaient le rez-de-chaussée de cette maison en 1838, à la date où le graveur Ad. Varin reproduisait dans la planche ci-contre l'aspect si pittoresque de la rue.

Nous n'avons pas à insister sur cette enseigne empruntée à la figure de l'homme jouant de la flûte et l'accompagnant au son du tambourin ; sa réputation

(1) La maison fut démolie sur la fin de juin 1872, mais l'enseigne lui survécut par le don qu'en fit au Musée M. S. Dauphinot, ancien maire de Reims. *Catalogue du Musée lapidaire rémois*, 1895, p. 65. — Cfr. *Le Vieux Reims*, par l'abbé Cerf, 1875, p. 70.

(2) Nos 18 et 20 de la rue de Tambour. — « La figure placée au centre de l'édifice est celle d'un homme assis portant un faucon sur son poing; de part et d'autre sont des statues de musiciens dont l'un (le premier en allant vers le Marché) tient un tambourin et une flûte....» L. Demaison, *Maisons du XIIIe et du XIVe siècle, rue de Tambour, à Reims*, dans les *Monuments historiques de Reims, par* E. Leblan, 1880, in-fo. — Cfr. *Le Vieux Reims*, par l'abbé Cerf, pp. 16 et 162.

Digitized by Google

marche de pair avec celle des autres statues et la sauvegardera, espérons-le, de la ruine comme des maladroites restaurations.

§ 5. — Les Quatre-Chats-Grignants. — Il y a là une dénomination populaire, attachée à une maison construite au XVIe ou au XVIIe siècle, rue Aubert, n° 20, dite *Maison des Quatre-Chats-Grignants*, à cause de la présence de quatre figures grimaçantes encastrées dans la muraille, l'une au-dessus de l'autre, et assez saillantes en avant. Ces figures sont d'anciens modillons romans du XIe ou XIIe siècle, provenant d'un édifice détruit. Ils ont dans la suite des temps créé une enseigne qui fut reportée probablement d'une plus ancienne maison sur celle où ils se trouvent encore actuellement.

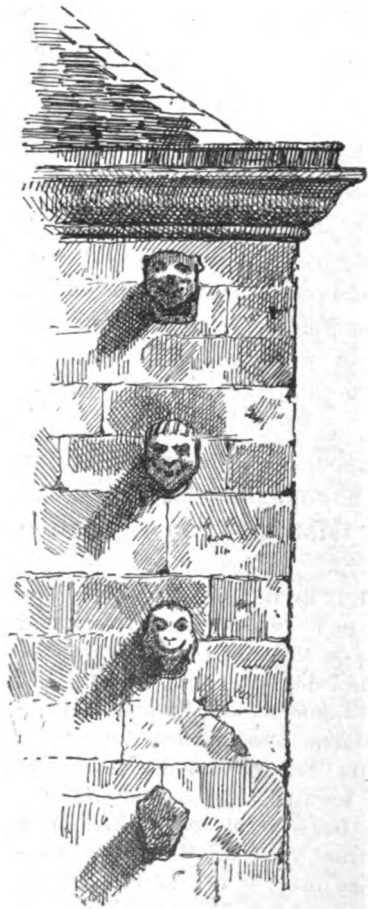

Non seulement la singularité des sculptures de ces têtes fantastiques a appelé l'attention des archéologues, mais les linguistes et les philologues ont discuté sur l'appella-

Digitized by Google

tion vulgaire de chats *grignants*, locution empruntée au vieux langage rémois. — Nous renvoyons le lecteur à leurs savantes dissertations (1).

§ 6. — La Sainte-Face de l'Hotel-Dieu. — Le visage du Christ couronné d'épines, tel que sainte Véronique en prit l'empreinte sur un linge, servit de temps immémorial d'emblème à l'Hôtel-Dieu de Reims. On le voit figurer sur les tapisseries, les vases et tous les objets de la maison hospitalière; il figurait même

sur les portes du monument, à titre d'enseigne en quelque sorte parlante, puisque aux yeux du peuple le Christ patient ou souffrant, le Dieu de pitié, était le plus touchant appel à la compassion et à la charité envers les pauvres et les malades (2).

(1) Voir dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, Linguistique : Des mots *grigner*, *grincer*, *grimacer* et *rechigner*, à propos de l'enseigne des *Quatre-Chats-Grignants* de Reims, par Ch. Loriquet, t. XXXVI, p. 130. — *Mots du patois d'Aunis que l'on retrouve en Champagne*, par P. Soullié, *ibid*, t. LIII, p. 333.

(2) L'Hôtel-Dieu, transféré en 1827 dans l'ancienne abbaye de Saint-Remi, fut occupé par le Palais de Justice. On y voit encore, rue du Trésor, au-dessus d'une porte, la figure du Christ sculptée sur une draperie, avec l'inscription au-dessus : *Hôtel-Dieu*.

Digitized by Google

Deux de ces figures sculptées, l'une de grandes dimensions et très expressive, se rencontrent intactes au Musée lapidaire, où elles excitent l'attention du visiteur (1).

Pour finir la série des enseignes sculptées du moyen âge ou de la Renaissance, qui se trouvent survivre à tant de causes de ruine et de destruction, nous signalerons un vestige conservé dans une maison moderne de la rue Colbert, n° 16, offrant dans l'angle de la porte, à l'intérieur, une pierre sculptée et encastrée dans la muraille, à 1m25 de hauteur. Cette sculpture, qui paraît dater du moyen âge, offre au milieu d'un cercle un oiseau tenant dans son bec un serpent se déroulant en plusieurs replis. On pourrait y voir les débris d'une enseigne dont le vocable est perdu.

Une enseigne récente, peinte à la façade de la maison n° 11 de la rue Tournebonneau, dans le quartier de Saint-Remi, pourrait faire croire à un souvenir du moyen âge, tandis qu'elle n'est que le résultat d'un jeu de mots. Cette enseigne représente un puits d'où l'on tire un seau d'eau. Un ancien puits se trouvait, en effet, devant la maison n° 15. Mais il ne faut pas croire, comme l'indiquait M. Prosper Tarbé (2), que ce puits ait donné son nom à la rue, parce qu'on y puisait en tournant de la bonne eau, d'où le nom : *Tourne bonne eau*. La rue s'appelait au moyen âge *Tournebouel*, vocable dont la véritable origine nous reste inconnue, et qui peut venir simplement de ce que la rue tourne ou fait un circuit (3).

(1) *Catalogue du Musée lapidaire rémois*, 1895, p. 86.

(2) *Reims, essais historiques sur ses rues*, 1844, in-4°, p. 409.

(3) Il y avait une tour des remparts, voisine de là, appelée *Tournebouel* en 1428 et *Tournebouyaux* en 1536, dont la rue garde

Digitized by Google

XVIIe SIÈCLE

§ 7. — L'Écu de Reims. — Une belle façade de maison bourgeoise, récemment remise à l'alignement mais scrupuleusement rétablie telle qu'elle était dans la simplicité de ses lignes, se remarque au n° 46 de la rue Saint-Étienne, actuellement rue de l'Université. Au-dessus de la porte, un cartouche sculpté offre un écusson en forme de cœur, aujourd'hui lisse, qui fut à

l'origine décoré des armes de la ville et même accompagné de la devise : *Dieu en soit garde,* sur la banderole qui le surmonte. Au bas, une petite plaque de marbre offre encore le vocable de l'enseigne et la date de

le nom. (*Les anciennes fortifications de Reims,* par A. Lebourq, dans les *Travaux de l'Académie de Reims,* t. LXXIX, p. 312.)

Digitized by Google

construction de la maison : *A l'Écu de Reims*, *1652*. Tout l'ensemble est fort bien conservé.

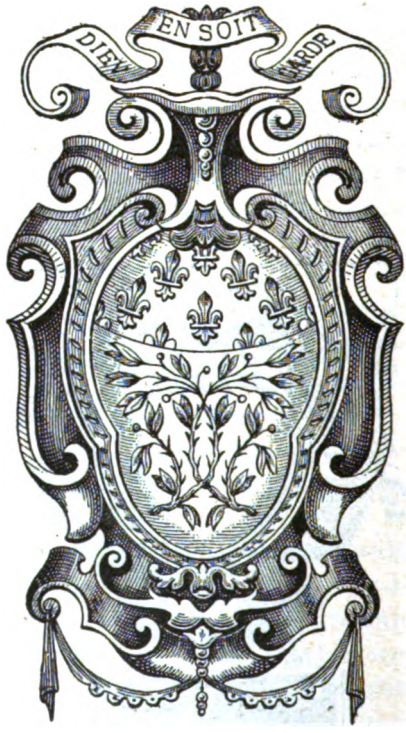

Il serait facile de peindre à nouveau les armes de Reims sur cet écu, d'après le modèle d'un dessin contemporain de Baussonnet que nous reproduisons ici.

Cette maison était habitée au XVIIe siècle par la famille Favart, qui tenait un haut rang dans la bourgeoisie pourvue des charges locales les plus honorables et s'étendit au dehors, comme en fait foi l'acte de par-

Digitized by Google

tage des cohéritiers de la maison de l'*Écu de Reims* (1). De nos jours l'immeuble appartint à la famille Sibire, puis à Mme Gerbault-Sibire, bienfaitrice de la ville et du musée (2).

§ 8. — La Grue. — L'enseigne de ce nom subsiste à la façade de la maison n° 5 de la rue de la Grue, ce qui la rend digne à cet égard de toute la sollicitude des édiles. C'est une maison fort simple, à trois ouvertures au rez-de-chaussée, offrant à l'étage supérieur, sous la fenêtre du milieu, un cartouche ovale avec une grue debout, la patte droite levée, ayant quelques roseaux en face d'elle. La date de 1680 se lit au sommet, et le titre de l'enseigne au bas : A LA GRVE.

Rien n'indique si cette enseigne en remplace une

(1) *27 mars 1688.* — Remy Favart, marchand, Pierre de Malval et Margte Favart sa femme, M. Jean-Joseph Favart, licencié en Sorbonne, prieur du prieuré de St-André, demt à Paris, J.-Bte Favart, bourgeois de Reims, M. Jean Favart, chanoine de N.-D. de Reims, Lancelot Favart, écuyer, Lieutenant particulier au siège général de la connestablie de France, demt à Paris, tous enfants et héritiers de defunts Jean Favart, vivant marchand, et de Anne Roland, et M. Fois Cocquebert, conseiller du roy, Elu de Reims, en son nom et comme père et tuteur de Louise Cocquebert, fille de lui et de feu Marie Favart, qui estoit fille dudit Jean Favart, disent que, par acte du 19 aout 1680, une maison sise à Reims, rue St-Estienne, appelée la maison de l'Escu de Reims, ayant issue à la rue des Anglais, a été abandonnée audit Remy Favart moyennant 14,000 livres. Depuis, difficultés, transaction... (*Minutes de Dallier, notaire à Reims*, 1688, note prise par M. A. Duchénoy.)

(2) Citons notamment au Musée lapidaire du cloître de l'Hôtel-Dieu, une belle cheminée du XVIIe siècle provenant de la maison de l'*Écu de Reims* et donnée par le propriétaire en 1866. (*Catalogue du Musée lapidaire rémois*, 1895, p. 89.)

Digitized by Google

plus ancienne du même vocable ; il est vraisemblable de le supposer, puisque le nom de la rue remonte plus haut.

La grue a été de tout temps l'emblème de la *vigilance* ; on donnait même ce nom, dans le langage héraldique, à la pierre qu'elle tenait suspendue à sa patte, disait-on, pour s'empêcher de dormir.

§ 9. — Les Trois-Maillets. — A la même date que l'enseigne de la *Grue,* on sculptait celle des *Trois-Maillets,* probablement au-dessus de la porte d'un tonnelier. Sorte de blason du métier, cette sculpture est restée intacte sur la façade de la maison n° 22, rue des Cordeliers. La date de 1680 se lit entre les maillets posés 2 et 1, dans la forme héraldique, et l'on a gravé au-dessous : aux 3 mailletz, pour qu'on n'en ignore.

Il existait, en 1594, une enseigne de ce nom dans la rue voisine de Saint-Symphorien, d'après les registres

Digitized by Google

de cette église (1). L'enseigne a pu être reportée un siècle plus tard et renouvelée dans la rue des Cordeliers. L'enseigne actuelle a changé elle-même de place dans

cette dernière rue ; au commencement du siècle, elle se trouvait plus rapprochée de la rue Saint-Étienne et du côté opposé. Ajoutons enfin que le propriétaire a récemment peint ses maillets aux couleurs nationales, ce qui ne les change d'époque qu'en apparence.

§ 10. — La Gerbe. — C'est aussi un blason populaire, purement agricole cette fois, que nous rencontrions à l'entrée de la rue de Bétheny, sur la gauche, au-dessus de la porte d'une maison de rustique apparence, qui avait été sûrement la demeure d'un laboureur du quartier Cérès, alors si voisin des champs. Nous venions de faire dessiner cette enseigne, quand la maison fut démolie (mai-juin 1892) et reconstruite sur de hautes proportions (n° 6 actuel). En vain avons-nous réclamé

(1) *Le Vieux Reims*, par l'abbé Cerf, 1875, p. 109. — Cfr. *Inventaire de Saint-Symphorien*, p. 22, aux Archives de Reims.

Digitized by Google

pour le musée le linteau de ce modeste seuil ; on n'a pu le retrouver, et son image reproduite ici en fixera seule le souvenir.

On voyait sur l'écu une gerbe de blé placée entre deux faucilles, et au-dessus on avait gravé la date de

1685, qui rappelait l'époque où les laboureurs du faubourg, après les désastres de la Fronde, avaient retrouvé la sécurité et la prospérité dans leurs paisibles travaux.

§ 11. — Le Corbeau. — La maison du Corbeau, vieille demeure canoniale, donnait son nom à la rue du Corbeau, rue contiguë à l'Archevêché, qui fut nommée dans notre siècle rue du Cardinal-de-Lorraine. L'ancienne maison a également disparu, mais on voit encore la figure de l'oiseau sculptée au fronton de la porte cochère de l'hôtel reconstruit par M. Lucas-Lefebvre, au n° 9 de la rue. On sauvegarda même la pierre sculptée qui formait l'enseigne du portail antérieur, et c'est cette image que nous reproduisons ici, comme un précieux vestige de cette *Maison au Corbel, au Corbelin, au Corbaut,* dont il est maintes fois question dans les

Digitized by Google

archives du chapitre et de la ville (1). On connaît le nom de beaucoup de ses hôtes, chanoines et dignitaires des derniers siècles, gens d'église et gens de savoir qui se succédèrent dans l'immeuble, du moyen âge à la Révolution (2).

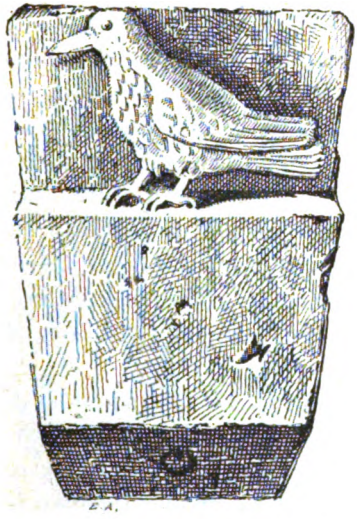

Si l'on voulait absolument trouver la raison d'être primitive de cette enseigne du *Corbeau*, peut-être la découvrirait-on dans la présence des corbeaux et des

(1) « Domum dictam au *Corbel*, in qua inhabitat dominus Joannes Nicolay, sitam retro palatium, in vico per quem itur de Pour eletta ad dictam portam claustri. » *Compositio... que Johannina dicitur*, 23 mai 1372. (*Arch. admin. de Reims*, par P. Varin, t. III, p. 369.)

(2) *Le Vieux Reims*, par l'abbé Cerf, 1875, p. 96-97. — On trouve un plan du quartier dans *Les Monuments historiques de Reims*, par E. Leblan, 1882, fascicule de l'ancienne École de médecine.

Digitized by Google

corneilles qui habitent en si grand nombre les tours de la Cathédrale et viennent se reposer sur les toits du voisinage. L'un d'eux aura élu domicile jadis dans les combles de la maison qui tira de lui son nom.

§ 12. — Le Mont-Dieu. — La communauté des Chartreux du Mont-Dieu, qui possédait un refuge à Reims dans la rue du Barbâtre (actuellement manufacture Ch. Benoist, n° 51), avait fait sculpter dans le fronton surmontant la porte d'entrée l'emblème de l'ordre : une croix fixée sur le globe terrestre. Les vestiges de cette enseigne d'ordre religieux existent encore, mais dans un état de mutilation qui en rend les traces visibles presque sans caractère. Il suffit de préciser l'existence du globe et de la croix, entre deux palmes, sur ce morceau de sculpture du XVIIe ou du XVIIIe siècle.

Ils pouvaient être accompagnés déjà de la devise qui s'y trouve aujourd'hui toujours unie sur les documents de l'ordre : STAT CRUX DUM VOLVITUR ORBIS (1).

Au-dessous du fronton se trouvait une plaque de marbre où la date était sans doute gravée avec la devise ; elle aura été enlevée, en même temps que l'on aura mutilé les ornements, lors des transformations subies à la Révolution par l'ancien refuge des Chartreux (2).

(1) Les armoiries des Chartreux, remontant à 1239, sont ainsi décrites : « Un globe croisé, accompagné de sept étoiles, avec cette devise : « *Stat crux dum volvitur orbis.* » — Cf. *La Grande Chartreuse*, par un Chartreux, *Grenoble, Aug. Côte, libr. édit.*, 3e édition, 1884.

(2) *La Chartreuse du Mont-Dieu*, par l'abbé Gillet, gr. in-8°, *Reims*, 1889, pp. 501 et 505.

Digitized by Google

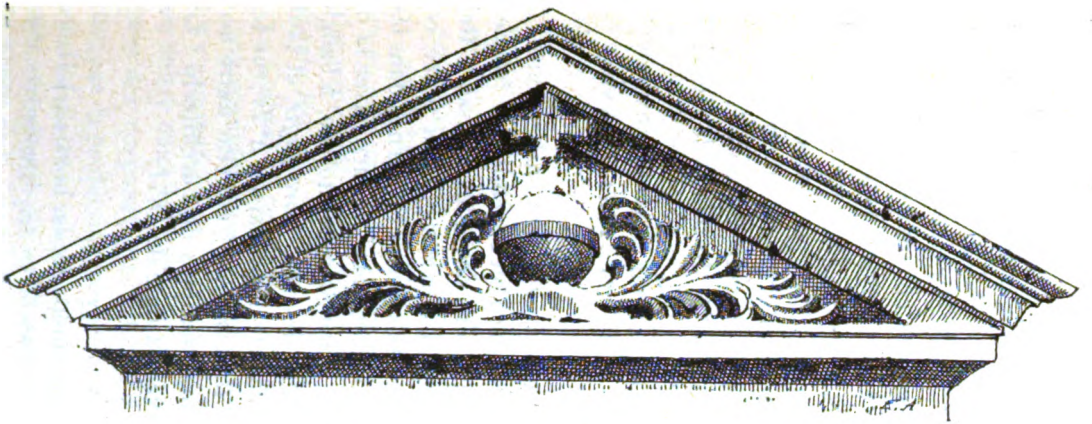

Fronton de la porte du « Mont-Dieu, » avec l'emblème des Chartreux.

(Rue du Barbâtre, n° 51).

Digitized by Google

A l'occasion du texte qui aurait signalé le refuge du Mont-Dieu, remarquons que les maisons portant des devises ou des sentences morales à leur façade extérieure ont toujours été rares à Reims ; nous n'en connaissons plus actuellement (1). M. Prosper Tarbé cite quelques légendes peintes sur des cheminées ou dans l'intérieur des cours (2). Nous en signalerons une de cette dernière catégorie, dans la cour de la maison de M. Auguste Walbaum, rue Cérès, n° 28, portant sur une plaque de marbre ce texte de l'Écriture : CREDO QVOD REDEMPTOR MEVS VIVIT, 1616 ; — et cette autre dans la cour de la maison, rue de Mars, n° 4, du temps de Henri IV :

QVANT VNE CHOSE FAIRE VOVDRA
PANSE A CE QVI TANA VIENDRA

Les anciens cadrans solaires avec leurs devises horaires, curiosités que l'on rencontre si fréquemment dans le Midi, n'ont point davantage laissé à Reims de traces intéressantes. Il n'existe plus, à notre connaissance, que des cadrans solaires modernes dans les cours des maisons n° 2, rue de Luxembourg, avec la devise : *Nil sine sole ;* n° 8, place Saint-Timothée, à l'angle de la rue Pasteur, avec la devise : *Hora fugit*, et la date de 1858 ; enfin sur la façade de la maison n° 21, rue Linguet, avec la devise : *Ultimam time*, et cette autre accompagnant les emblèmes sculptés de l'architecte : *Le beau, le vrai, l'utile*, avec la date de 1871.

(1) La maison de la Chrétienté, sur le Parvis, portait ces trois mots : *Spes, Fides, Charitas*. Elle a été démolie vers 1840.

(2) *Reims, essais historiques sur ses rues et ses monuments*, 1844, in-4°, pp. 47, 92, 163, 179, 182, 233.

Digitized by Google

§ 13. — La Manufacture royale. — Ce titre ou enseigne d'un établissement du temps de Louis XIV, se lit encore gravé sur une pierre peinte en noir dans un encadrement carré surmontant la porte cochère de la maison Maille-Harmel, n° 22, rue Sainte-Marguerite.

MANUFACTURE
ROYALE

Aucune date n'accompagne l'inscription, mais le style de la façade accuse la seconde moitié du XVII° siècle ; c'est bien l'époque des créations de ce genre dues à l'initiative de Colbert, et qu'un économiste moderne a définies de la sorte : « Le titre de *Manufacture royale* était une sorte de palladium qui mettait l'industrie à l'abri des saisies, des procès et des attaques de tout genre. La manufacture royale ne relevait ni des jurés, ni des syndics ; elle relevait directement de la Royauté, qui la soutenait de son argent, de ses édits et de ses faveurs, accordant des immunités nombreuses aux ouvriers et aux patrons. Ils n'étaient pas obligés de travailler pour le Roi, il suffisait qu'ils travaillassent par *privilège du Roi*.

« ..... Colbert donna une puissante impulsion aux arts et aux manufactures, en même temps qu'à l'industrie et au commerce..... La grande industrie ne pouvait pas naître dans les étroites corporations du moyen âge ; hors des corporations, elle ne pouvait vivre que défendue par la protection royale contre la jalousie des métiers. Il fallait ou abolir toute corporation, ce que Colbert ne songeait pas à faire, ou élever privilège contre privilège, monopole contre monopole ; c'est ce

Digitized by Google

qu'il fit (1). » L'histoire de la Manufacture Royale de Reims reste à écrire, à l'aide des traces qu'elle a pu laisser dans les archives municipales ou les minutes des notaires. Nous n'avons eu en vue ici que d'en signaler l'enseigne, survivante seule à tant de transformations opérées depuis plus de deux siècles.

§ 14. — L'Hopital Saint-Marcoul. — L'Hôtel-Dieu avait son enseigne sous l'emblème de la Sainte-Face. Le nouvel hôpital, créé au milieu du XVIIe siècle dans le Bourg-Saint-Denis, aujourd'hui rue Chanzy, n°s 88-92, pour le soulagement des malheureux atteints d'écrouelles, se contenta d'une enseigne écrite. On conserve encore dans la maison un panneau en bois de 2^m de long sur 1^m de haut, où l'on avait peint en lettres jaunes ombrées de noir sur fond gris, autour d'un encadrement de rinceaux, cette inscription éloquente dans sa simplicité :

L'HOSPITAL
DE SAINT MARCOVL
POVR LES PAVVRES
AFFLIGEZ DESCROVELLES

Telle fut l'enseigne primitive, destinée à faire connaître la fondation et à émouvoir la juste compassion

(1) *Le Peuple et la Bourgeoisie*, par Emile Deschanel, *Paris*, 1881, in-8°, p. 279. — Cfr. Levasseur, *Histoire des classes ouvrières en France*, 1859, t. II, p. 201 : « La fabrique de dentelles de Reims, fondée en 1665, eut pour directeur un Français, Pierre Chardon, qui avait été longtemps établi à Venise. Elle compta dès le principe 58 ouvrières, dont 6 Vénitiennes et 22 Flamandes ; à la

Digitized by Google

des passants (1). Plus tard, sans doute à la fin du XVIIe siècle ou dans le cours du XVIIIe, on construisit une façade avec un certain caractère d'architecture. La porte cochère fut surmontée d'une fenêtre circulaire avec clef sculptée ; au-dessus, un fronton, avec un cartouche entouré de palmes et de fleurs, reçut le simple titre :

HOPITAL
DE SAINT
MARCOUL

Sur le sommet s'élève toujours une petite croix en fer forgé qui complète la décoration restée intacte. L'historique de cet hôpital, fondé par Marguerite Rousselet et le chanoine Callou, serait d'un vif intérêt pour l'étude des œuvres charitables à Reims ; le même soin, la même abnégation et le même dévouement s'y sont maintenus depuis l'origine.

XVIIIe SIÈCLE

§ 15. — Le Cœur-Navré. — Nous arrivons à la série des hôtels et auberges qui ont gardé plus longtemps que les maisons particulières le signe distinctif de leur

fin de la 1ère année, elle en eut 120. » — Il y eut aussi à Reims une manufacture d'étamines, établie également par Colbert. *Lettres de Colbert*, publiées par P. Clément, 1865, t. III, p. 741.

(1) Signalons un ancien tronc à la porte de l'Hôpital général, n° 2, rue de Normandie, portant cette inscription aussi destinée aux passants : *Tronc pour les besoins très pressans de l'Hôpital général*, qui remonte au dernier siècle. La date de 1787 se lit au-dessus de cette porte cochère.

Digitized by Google

destination. A l'entrée de l'ancienne ville, près de la place du Château-de-Porte-Mars, rue Henri-IV, n° 38, une haute porte cintrée offre encore dans la clef de son tympan une enseigne naïve renouvelée dans un cartouche Louis XV : un cœur percé d'une flèche, avec la date de 1764. C'est le *Cœur-Navré* (1).

Nous disons : une enseigne naïve, car elle est pour nous le souvenir d'une ancienne tour des remparts voisine de la Porte-Mars, nommée *Tour Crèvecœur* au XIVe siècle, parce qu'elle était l'objet de contestations et de représailles très violentes entre l'archevêque et les habitants (2). En ce temps, ou à la suite de ces conflits,

(1) Le *Cœur-Navré* a cessé tout récemment d'être l'enseigne d'une auberge. C'est la demeure de M. Gillen, menuisier de la ville. Cette maison passe pour avoir été le lieu natal de Coulvier-Gravier, le savant astronome qui commença tout jeune à observer les astres sur la terrasse de notre Arc de Triomphe.

(2) Ledict sieur archevesque se pleignoit de ce que lesdictz habitans avoient faict faire une tour entre son chasteau et la porte de Mars, sur le bord du fossé dudict chasteau et l'avoient

Digitized by Google

une hôtellerie aura pris le nom de la tour, cause de tant de misères, et en a conservé, après sa destruction, le vocable populaire du *cœur crevé* ou *navré,* dont nous voyons encore l'emblème parlant.

La plupart des auberges du dernier siècle offraient des enseignes parlantes ou historiques. On en jugera par la liste des « Adresses et Auberges de Reims, où descendent les messagers des pays voisins » :

Au Cœur-Navré.
A la Plume-au-Vent, faubourg Cérès.
Au Tonnelet d'Or, rue de Cérès.
A la Maison-Rouge.
A l'Écu de France, rue de Vesle.
A la Ville de Berg-op-Zoom, rue des Élus.
A St-Hubert, rue de l'Écrevisse.
Au Mont-St-Michel, rue de Vesle.
Au Petit-St-Hilaire, rue de la Buchette.
A la Croix-Blanche.
Aux Trois-Maures, rue de Mars (1).

Il subsiste actuellement quelques-uns de ces hôtels dont nous allons produire les enseignes : *La Plume-au-Vent, La Maison-Rouge* ou l'*Ane-Rayé*, et la *Croix-Blanche*. Les *Trois-Maures* ont disparu (2), d'autres se

nommée Crèvecœur ; d'aultant, disoit-il, qu'elle lui desplaisoit. A quoy lesdicts habitans respondirent que le nom de Crèvecœur avoit esté donné à ladicte tour par ses gens et serviteurs, disans « qu'elle seroit abattue pour crever le cueur ausditz habitans ». (*Enquête du 9 février 1362*, dans les *Archives administratives de Reims*, par P. Varin, t. III, p. 213.)

(1) *Almanach historique de Reims*, 1774, p. 105.

(2) L'ancienne maison Goussiez, à l'angle de la rue Henri-IV et de la rue de la Grosse-Écritoire, était une auberge à l'enseigne des *Trois-Maures*. C'était une curieuse maison du XIIIe siècle, récemment détruite avec ses fenêtres gothiques.

Digitized by Google

sont déplacés ou ont changé de vocable ; il en renaît et en disparaît trop chaque jour pour que nous puissions en dresser un tableau exact (1).

§ 16. — La Plume-au-Vent. — A l'angle de la rue de Bétheny et du boulevard Lundy, l'ancien support en

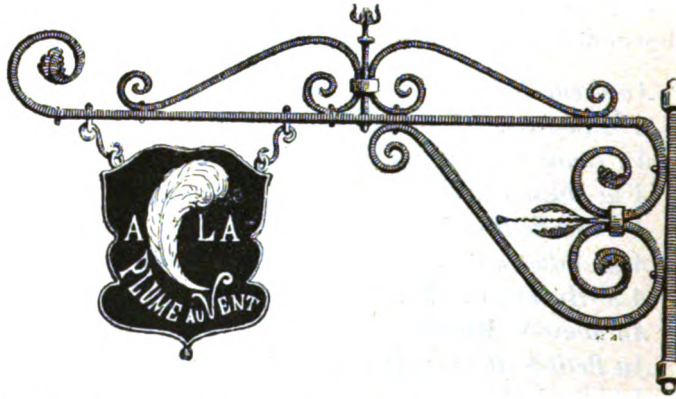

fer forgé soutient le panneau de tôle où l'enseigne est peinte comme autrefois (2). Rien de particulier ne

(1) Rue Dieu-Lumière, 35, on voyait une enseigne d'auberge du commencement du siècle : *Au Poids Public*, avec un panneau en tôle sur lequel on avait peint une balance qui était suspendue à une jolie potence en fer forgé du même temps. L'enseigne a disparu récemment, la potence s'y trouve encore (mai 1896). — N'oublions pas de mentionner *Le Cigne*, enseigne d'une auberge qui se trouvait à l'entrée de la rue des Élus, à proximité de la place des Marchés. En 1428, l'hôte du *Cigne* était Colart le Sellier, qui logea les troupes anglaises venant du siège du château de la Folie, près Braisne. (*Jeanne d'Arc à Reims*, par H. Jadart, p. 120.)

(2) Voir un charmant modèle d'enseigne sur tôle avec support en fer forgé, dans le Recueil des dessins originaux de Bausson-net, à la Bibliothèque de Reims : *Dessins de Peinture, Graveure, Orfévrie, Massonerie, Menuiserie, Tournerie, Ferure, et autres Artz, de la main et invention de* G. Baussonnet, de Reims. In-f°, f° 27 verso. *Enseigne pour une Maison de la Chartrerie.*

Digitized by Google

signale d'ailleurs les bâtiments de cette auberge, qui ont été reconstruits en plusieurs endroits.

§ 17. — Les Trois-Poissons. — A une autre extrémité de la ville, la dernière maison de la rue de Vesle, maison moderne, n° 216, à l'angle du boulevard de la République, sur la gauche, avant le pont du canal,

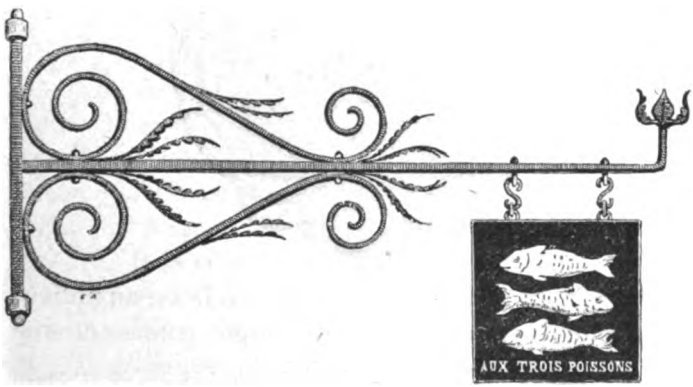

porte une ancienne enseigne du même genre. Le support en fer forgé est d'un dessin différent, le panneau de tôle est carré. Il est question de l'auberge des *Trois-Poissons* dans les *Affiches de Reims* de Havé, avant la Révolution (1), et tout indique que son vocable était dû à la proximité de la Vesle, qui coulait alors au bord du rempart et devait être plus poissonneuse qu'aujourd'hui.

Il y avait aussi dans le voisinage la rue des *Poissonniers*, qui a conservé son vieux nom.

(1) A louer l'auberge des Trois-Poissons, sise à Reims, près la porte de Vesle... *S'adresser au Sr Martin, bourrelier, rue de Vesle, ou à Me Huguin, notaire, rue Cotta.* (*Journal de Champagne*, numéro du 24 octobre 1785, p. 179.)

Digitized by Google

§ 18. — La Croix-Blanche. — L'hôtel de la *Croix-Blanche*, rue de Mars, 32, est une maison à deux étages

avec façade du XVIIIe siècle ; la porte cochère, au milieu, est surmontée d'un cartouche sculpté contenant une

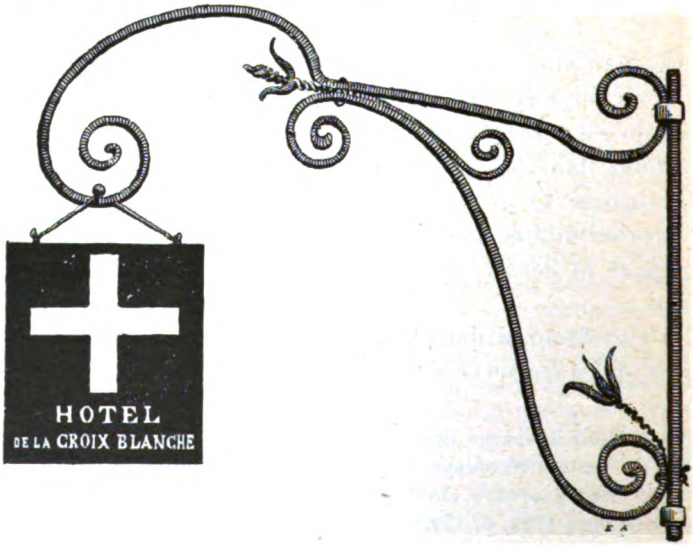

Digitized by Google

plaque de marbre avec le nom de l'hôtel en lettres dorées. L'enseigne en fer, suspendue au-dessus de la rue, porte une croix blanche peinte sur un fond bleu.

Le titre d'hôtel pris au XVIIIe siècle par cette maison indique sa supériorité sur les auberges voisines, mais aucun événement ne nous a été signalé dans les archives qui lui ait donné un renom historique.

§ 19. — L'ANE-RAYÉ ET LA MAISON-ROUGE. — C'est au cœur de la ville, dans le voisinage du Parvis de Notre-Dame que se sont concentrées de longue date les hôtelleries fréquentées par les visiteurs d'élite et les étrangers. Chacun des hôtels qui s'y trouvent encore donnerait matière à d'intéressantes recherches dans les archives de la ville.

L'enseigne de la *Maison-Rouge* existait en plusieurs endroits de la ville; il en existait une « au-devant de l'église de Sainte-Nourrice » (1), mais le Parvis en comptait une aussi dès le XVe siècle, contiguë au Moulinet, plus tard confondue avec l'*Ane-Rayé*. Ce dernier vocable de l'*Ane-Rayé* ou *Royé*, c'est-à-dire du zèbre, fut, à n'en pas douter, le lieu où la ville hébergea, en 1429, le père de Jeanne d'Arc, durant son séjour au sacre du roi (2). Nous n'avons pas à refaire l'historique de ce célèbre événement dont tous les documents sont connus, et qu'une inscription commémorative a rappelé en 1825. Tout récemment, sur les clefs des fenêtres de la façade de beau style du XVIIIe siècle, on a sculpté les armes de

(1) *Arch. législ. de Reims*, par P. VARIN, t. I, p. 500.

(2) *Jeanne d'Arc à Reims*, par H. JADART, 1887, pp. 43 à 51. — *Les Habitants de Domremy en Champagne*, par H. MENU, 1896, pp. 12 à 23.

Digitized by Google

France et celles de la Pucelle, sans oublier l'enseigne du logis : *à l'âne rayé d'argent sur fond de sable.* L'en-

semble donne à l'hôtel un pittoresque cachet qui frappe les voyageurs à leur arrivée sur le Parvis.

§ 20. — Le Moulinet. — Nous arrivons à l'hôtel le

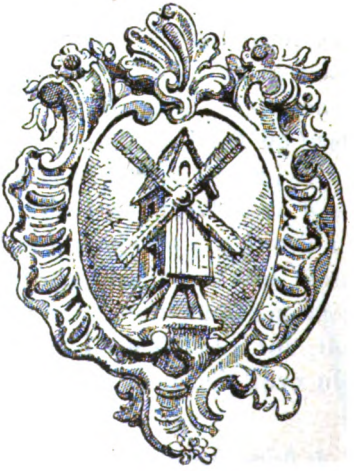

plus renommé dès le moyen âge, resté le rendez-vous des têtes couronnées au XVIIIe siècle et dont certains

Digitized by Google

traits historiques sont bien connus (1). Il se trouve aujourd'hui désigné sous le nom du *Lion d'Or,* mais sa façade a gardé son grand air de style Louis XV.

L'ancien vocable n'a pas péri non plus tout entier : on retrouve dans la première cour, au-dessus de la porte cochère du fond, un cartouche rocaille contenant le *Moulin à Vent* qui fit la fortune du logis. L'hôte du *Moulinet* fut à toutes les époques un personnage notable dans la cité. Voici le billet de faire part du décès de l'un des derniers, à la fin de l'ancien régime :

*M****

Vous êtes priés aux Convoi et Enterrement de M. Nicolas Pilloy, Aubergiste de l'Hôtel du Moulinet ; décédé le huit Mars mil sept cent quatre-vingt-six, lequel sera inhumé le Vendredi dix au Cimetière de Saint-Symphorien sa paroisse.

L'Assemblée en la dite Église, où le Service sera célébré à onze heures.

Aux vigiles le même jour fin des Complies.

Et le lendemain au Service à dix heures.

De profundis.

A Reims, chez Pierard, Imprimeur de l'Université, Parvis Notre-Dame.

Menacé par l'alignement du Parvis Notre-Dame pour une portion de sa façade, l'hôtel du *Lion d'Or* gardera quand même, nous l'espérons, dans sa future recons-

(1) *Reims...*, par Pr. Tarbé, in-4°, pp. 234-235. — *Archives législ. de Reims*, par P. Varin, *Statuts*, t. I, pp. 202, 615, 672, t. III, p. 31. — Cfr. *Le Vieux Reims*, par l'abbé Cerf, p. 112 à 114, où sont condensés les renseignements de nos archives sur le *Moulinet*, le *Petit-Moulinet*, le *Moulinet vert*, etc.

Digitized by Google

truction, son enseigne du *Moulinet,* qui est son plus vieux titre d'honneur (1).

§ 21. — Museux, chirurgien. — Les professions libérales avaient toutes naguère des enseignes à étaler sur la porte de ceux qui les exerçaient. Les études de notaires et d'avoués, d'huissiers, etc., portent encore les panonceaux ; mais les chirurgiens ont renoncé aux plats à barbe, réservés aux seuls coiffeurs depuis longtemps. Il nous reste un spécimen des enseignes que les maîtres en chirurgie plaçaient à la façade de leurs maisons au XVIIIe siècle. C'est une plaque en marbre de 0m 32 de hauteur sur 0m 43 de largeur et d'une épaisseur de 0m 05. Le nom de Museux s'y lit en lettres capitales, et c'est un nom à revendiquer dans les célébrités du vieux Reims. Elle devait figurer sur une maison de la rue des Anglais (2).

MUSEUX
FILS MTRE
EN
CHIRURGIE. N

Il s'agit ici de Pierre Museux, maître en chirurgie en 1769, mort en 1817, fils de Nicolas Museux, l'inventeur de la pince si connue dans la chirurgie moderne.

Cette plaque figurait à l'Exposition historique de la

(1) Dans l'*État du logement fait à Rheims à l'occasion du sacre de S. M. Charles X*, 1825, in-fo, p. 1, on voit que le duc de Northumberland, ambassadeur extraordinaire de la Grande-Bretagne, était logé à l'*Hôtel du Moulinet.*

(2) *Les Museux chirurgiens rémois,* par le Dr O. Guelliot, chirurgien des hôpitaux de Reims. — *Reims, Matot*, 1887, in-8o.

Digitized by Google

médecine rémoise en 1895, et avait été signalée, bien à sa place, par les soins du Dr O. Guelliot, qui recherche tous les souvenirs de l'ancienne Faculté (1).

§ 22. — Le Saint-Esprit-d'Or. — Les orfèvres avaient des armes en tant que corporation, et avaient aussi des marques individuelles qui se transmettaient de génération en génération. La boutique d'orfèvrerie de la famille Lelarge, aujourd'hui possédée par Mme Vve Leroy, n'a point perdu son enseigne primitive, qui est

exposée dans le magasin, rue des Élus n° 1. C'est une plaque ovale, entourée de perles, avec l'image du Saint-Esprit sous la forme d'une colombe, les ailes déployées et la tête en bas.

§ 23. — Le Bureau des Épiciers. — Dans la rue de Gueux, rue de Talleyrand actuelle, sur la droite en allant vers la rue Noël, se trouvait le bureau des marchands épiciers (2), qui avait placé au-dessus de la

(1) La pierre de Museux se trouve chez Mlles Demorgny, rue de La Neuvillette, à Reims, héritières des chirurgiens de ce nom.

(2) On trouve les noms de ses officiers dans l'*Almanach de Reims*, 1774, p. 101 : Bureau des marchands Épiciers, rue de Gueux. MM. Gérardin, grand-garde, Lucas-Malot, garde.

Digitized by Google

porte du lieu de ses réunions une enseigne sur marbre noir, avec cette inscription :

BVREAV
DES MARCHANDS
ÉPICIERS

La maison qui conservait cette unique enseigne de corporation rémoise a été démolie vers 1884, et il n'en subsiste aucun dessin; mais le marbre portant l'inscription ci-dessus, bien que brisé dans la démolition, figure au Musée lapidaire.

§ 24. — La Visitation. — La portion de la rue du Cardinal-de-Lorraine qui prend naissance à la rue actuelle de l'Université jusqu'à la rue de l'École-de-Médecine, s'appelait naguère rue de la *Visitation*, ainsi qu'on le voit sur le plan de Reims par Le Gendre. Elle tirait son nom d'une enseigne, probablement plus ancienne, mais encore existante aujourd'hui à la belle porte cochère de la maison n° 3, ancienne demeure canoniale, puis habitation bourgeoise et aujourd'hui siège d'un commerce de tissus. Cette porte du XVIIIe siècle est surmontée d'un entablement richement décoré de sculptures d'une grande délicatesse et d'un assemblage plein de goût. On y trouve symbolisés à la fois le lever du soleil et la scène évangélique de la Visitation de la sainte Vierge par sainte Elisabeth (1). On aperçoit, en

(1) La fête de la Visitation fut fondée à la Cathédrale de Reims par un chanoine, Jean Doulxamy, mort le 9 juin 1487, d'après son épitaphe relatée par Weyen. *(Ms. de la Bibl. de Reims.)*

Digitized by Google

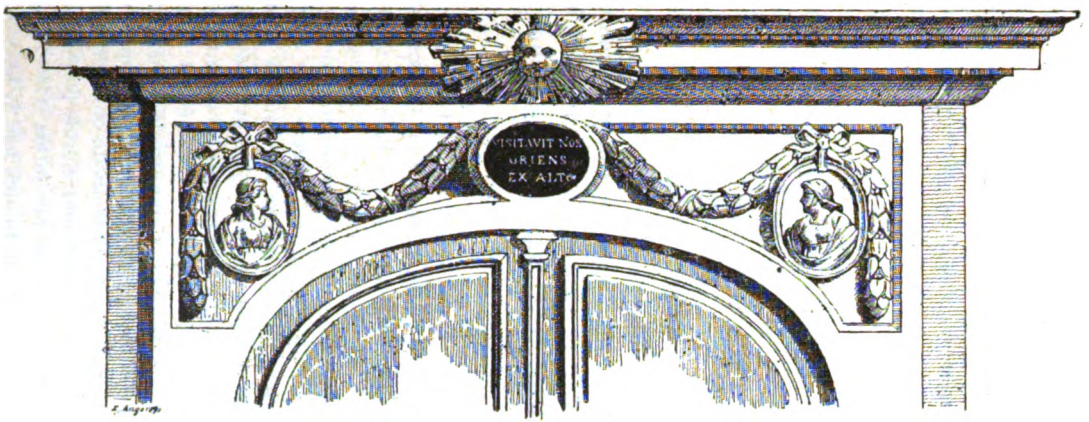

Dessus de porte de la Visitation, XVIIIe siècle.

(Rue du Cardinal-de-Lorraine, n° 3.)

Digitized by Google

effet, au sommet du cintre, l'astre du jour éclairant l'orient de ses rayons, et sur les côtés, réunis par une gracieuse guirlande, deux médaillons contenant les figures de la mère du Christ et de la mère du Précurseur. Au centre se détache sur un marbre ovale la légende inspirée de l'Écriture, qui convient à l'une et à l'autre image : VISITAVIT NOS ORIENS EX ALTO (1).

Cette décoration est restée heureusement intacte et visible de loin, car elle se trouve dans la perspective de la rue du Cloître. Il s'en est fallu de peu qu'on ne la supprimât révolutionnairement en 1793, à la suite de la plus stupide des dénonciations (2). On ne croirait plus de nos jours au manque de goût et de savoir qui s'étalait alors dans ces dénonciations portées contre les œuvres d'art les moins héraldiques, mais suspectes et soupçonnées de rappeler le régime déchu par un simple emblème religieux. Il faut cependant les lire

(1) Cantique de Zacharie, *Benedictus*, ℣. 11.

(2) *Société populaire de Reims*, séance du 18 août 1793. — Lettre de dénonciation des emblèmes et armoiries des fleurs de lys aux deux lutrins de N.-D. et aux tapisseries de la chaire, etc...

« J'ai remarqué aussi, rue de la Visitation, au-dessus de la porte d'un ex-chanoine, un écusson en marbre noir où il est écrit : Visitavit nos oriens ex alto, lequel est entouré de deux figures représentant, suivant les uns, le roy et la reine, et, suivant les autres, deux bonnes vierges. Je regarde cela comme des marques d'orgueil et d'ambition, ce qui a toujours été et sera toujours le partage des prêtres tant qu'il y en aura. Je vous invite à prendre les mesures nécessaires pour détruire ces marques despotiques, afin qu'elle ne blaisse et ne porte aucun obstacle à l'œil républicain. — Signé : LEPITRE, instituteur d'école publique. »

(Emprunté *aux Notes sur la Révolution* (1789-1801), prises sur les originaux des archives de Reims, par A. LEBOURQ, et communiquées par lui.)

Digitized by Google

pour en garder la salutaire aversion et en prévenir le retour.

La scène de la Visitation est sculptée à Reims en beaucoup d'autres endroits : deux superbes statues la figurent au porche central de la Cathédrale. Signalons aussi la représentation plus naïve, probablement du XVIe siècle, que l'on en voit à une maison du quartier

Saint-Remi, sous la forme de ces deux bonnes femmes s'embrassant et paraissant heureuses de se revoir (1).

§ 25. — Le Pélican. — Un charmant motif de sculpture dans le style Louis XVI couronne encore la petite porte donnant sur la rue du Cloître n° 8, et faisant partie actuellement des bâtiments de l'Hôtel du Commerce. Cette porte était, avant la Révolution, l'entrée de la Maîtrise des Enfants de chœur de Notre-Dame, et se

(1) On remarque ces têtes rue Dieu-Lumière, 25, à une maison du XVIIe siècle, offrant trois arcades au rez-de-chaussée, avec une boutique de l'époque ; sur la corniche, sous la toiture, se détachent deux bustes de femmes s'embrassant, figures actuellement dorées, qui paraissent être d'une sculpture plus ancienne que la maison, et proviennent peut-être d'une scène de la *Visitation*. On en a fait récemment l'enseigne du restaurant des *Têtes-d'Or*.

Digitized by Google

trouvait comprise dans les dépendances du cloître de la Cathédrale. Au-dessus de la porte, une plaque de marbre noir, aujourd'hui recouverte, offrait l'inscription : ENFANTS DE CHŒUR. On aura sculpté le Pélican se

perçant le sein pour nourrir de son sang quatre de ses petits groupés sous lui en cercle dans leur nid, comme un emblème de la charité du Chapitre, qui recueillait et nourrissait les enfants confiés à sa garde.

Nous ignorons si une semblable enseigne figurait au seuil de la précédente entrée de la Maîtrise, et nous relevons ce motif de décoration comme un des derniers exemples de la désignation des maisons par une marque parlante extérieure. Une guirlande de chêne est suspendue au-dessous du groupe du Pélican, et complète le gracieux et fort simple fronton de la porte. C'est le seuil resté intact de l'ancienne école de musique de la Cathé-

Digitized by Google

drale, que le souvenir de l'abbé Hardouin, son plus célèbre maître de chapelle, devra préserver de la destruction. Le Pélican, déjà mutilé par les intempéries, sera transféré au Musée lapidaire lors de la démolition de la façade, annoncée comme prochaine (1).

Comme la Maîtrise, le collège de l'Université avait son titre gravé sur un marbre, au sommet de la grande porte reconstruite au XVIIe siècle (2). La porte a disparu récemment. Le marbre a survécu et a été appliqué sur

COLLEGIUM
BONORUM PUERORUM
UNIVERSITATIS REMENSIS

la façade du nouveau bâtiment, au-dessus d'une entrée latérale.

Le collège des Jésuites, supprimé en 1762, avait aussi une dédicace beaucoup plus pompeuse que celle de l'Université, gravée sur un marbre dans l'encadrement encore visible au-dessus de la porte de l'Hôpital général (3).

(1) Don du propriétaire, M. Simon-Gardan.

(2) Cette porte, d'aspect monumental, avait ses vantaux ornés de figures de lézards, meubles des armoiries de l'archevêque Ch. Maurice Le Tellier; elle datait de 1684; elle fut démolie en 1880, encore solide mais condamnée par l'alignement. On en conserve le dessin dans un fascicule des *Monuments historiques de Reims*, par E. LEBLAN, 1882, in-folio.

(3) Cette inscription fort longue nous a été conservée par le chanoine Lacourt, dans ses recueils manuscrits, *Jésuites de Reims*, t. I, p. 306, à la Bibliothèque de Reims.

Digitized by Google

Ce dernier établissement, transféré en 1766 à la place vacante des Jésuites, s'était toujours appelé *La Charité*, et ses orphelins sont encore les *Charitiaux,* dans le langage populaire. Aussi inscrivit-on sur un cartouche, à la clef de la porte de la chapelle, ce mot divin qui en reste comme l'enseigne et la leçon pratique : CHARITAS. Nul n'osera l'effacer à notre époque qui se réclame à bon droit d'assistance et de solidarité, car la charité dit tout cela et plus encore.

Digitized by Google

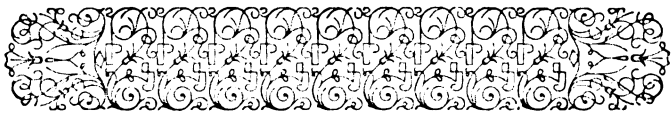

Chapitre III.

Enseignes diverses, anciennes et modernes. La Bonne-Femme. Statues pieuses, boulets russes. Conclusions.

Nous terminons ainsi la revue des vingt-cinq enseignes rémoises subsistantes ou tout récemment disparues. Elles sont d'un aspect et d'un goût varié, comme les mœurs et les institutions d'autrefois. Elles méritent un regard, mieux que cela, un souci constant de l'édilité, c'est-à-dire une sauvegarde efficace.

Notre liste n'est point, d'ailleurs, close définitivement : nous souhaitons que d'autres chercheurs puissent découvrir d'anciens vestiges de ce genre aux détours de nos rues ou dans les fondations de nos maisons. Il est aussi d'anciennes enseignes qui subsistent sous une forme renouvelée par la main d'un sculpteur moderne, comme la *Chèvre* entourée de branches de vigne, qui indique l'emplacement de l'ancienne rue de ce nom et se voit au coin des rues Sainte-Marguerite et des *Trois-Raisinets*. Ce dernier vocable se retrouve lui-même, comme enseigne d'un débitant, à l'angle de la rue de ce nom et de la rue de l'Isle. Naguère encore, dans le quartier de Saint-Remi, une enseigne de cabaret rappelait cette

Digitized by Google

Bonne-Femme, dont l'imagination plaisante de nos ancêtres avait fait une *Femme-sans-Tête* (1).

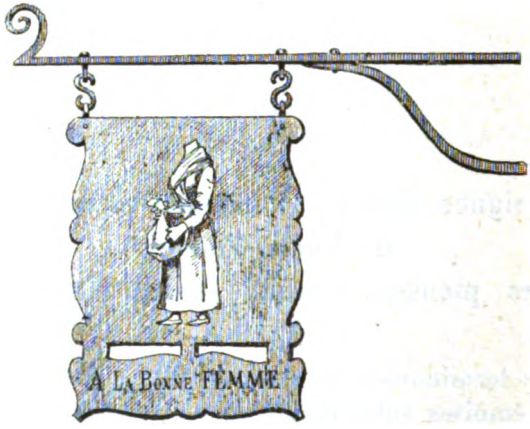

La maison natale de Colbert, qui a gardé son aspect du moyen âge dans la rue Nanteuil, et sa porte du siècle dernier sur la rue Cérès, n'offre plus trace de son enseigne du *Long-Vestu*. Ce serait la plus glorieuse des enseignes de Reims, car cette maison de commerce honore les aïeux du grand ministre, qui y travaillèrent à la sueur de leur front, et élevèrent ainsi, par des

(1) Rue Saint-Julien, n° 7, l'enseigne qui s'y trouvait encore en 1884, portait sur une plaque en tôle : A LA BONNE FEMME, avec la peinture grossière d'une femme sans tête ; elle disparut vers 1888. *Le Vieux Reims*, par l'abbé Cerf, p. 89. — Il y eut autrefois à Paris une rue, la *rue de la Femme-sans-Tête*, quartier de la Cité. Elle avait pris son nom d'une enseigne satirique, qui représentait une femme sans tête, tenant à la main un verre de vin, avec cette légende : *Tout en est bon*. (*Histoire des Enseignes de Paris*, par Ed. Fournier, 1884, p. 72.)

Digitized by Google

efforts séculaires, leur fortune au niveau du génie politique de leur illustre et laborieux enfant (1).

C'est aussi d'un comptoir de marchand que sortit l'historien Jean Lacourt, qui naquit dans le bourg de Vesle, à la maison dite alors des *Quatre-Vents* (2), à l'angle de la rue de Vesle, n° 46, et de la rue Saint-Jacques. — La famille Dorigny possédait, dans la rue des Élus, une maison à l'enseigne du *Mulet chargé,* et c'est sous ce nom qu'on distinguait ses membres qui l'habitaient (3). — Enfin, sur la place des Marchés, n° 9, la maison gothique en bois si richement sculptée portait naguère, sous le vocable de *l'Enfant d'or,* une enseigne représentant un enfant endormi.

Nous pourrions multiplier à l'infini le charme des enseignes comme souvenirs historiques ; on trouvera en appendice la nomenclature d'une centaine d'enseignes modernes, curieuses en ce genre et à d'autres égards. Signalons encore ici les titres qu'offrent à la même protection les statues placées au coin des rues ou dans des niches aux façades des maisons. Elles y précisent bien des faits que l'observateur superficiel ignore et que le vandale supprime parfois brutalement ou inconsciemment.

Au bas de la rue de Vesle (n° 189), une statue en bois de sainte Anne surmonte une porte de modeste

(1) Enseigne du *Long-Vestu*, 1615. Rue de la Vache (aujourd'hui rue Nanteuil), citée dans les Comptes des Pavés (24, f° 222). Cette maison vit naître le grand Colbert en 1619. *Le Vieux Reims* par l'abbé Cerf, 1875, p. 109. — Cfr. *Maisons d'hommes célèbres*, par A. Saglio, *Paris, Hachette*, 1895, maison natale de Colbert, pp. 148-151. — Voir à l'Appendice, p. 105.

(2) P. Varin, *Arch. admin. de Reims*, t. I, p. 132.

(3) *Mémoires de Jean Maillefer*, 1890, p. 149.

Digitized by Google

apparence. Il y a peut-être là un vestige de sainte Anne de Courlancy. — A la cour Sainte-Claire, dans le quartier de Clairmarais (rue de Trianon, 5), une niche abrite la statue de cette sainte, seule trace de l'ancien prieuré. — Un jolie statue en pierre de sainte Barbe, se trouve près des anciens remparts, à l'angle de la rue Andrieux et de la rue de l'Avant-Garde (n° 17). — Des statues de la Vierge, œuvres plus ou moins anciennes, décorent plusieurs anciens logis, rue Chanzy, n° 92, et rue du Barbâtre, n° 161. D'autres rappellent : l'ancien prieuré de Saint-Bernard, rue de Vesle (n° 108), — l'ancienne porte de Mars, rue de Mars (n° 61), — l'ancienne porte Notre-Dame, rue Libergier (n° 3), — et l'ancienne porte Cérès, rue de ce nom (n° 98), à l'angle de la rue de l'Hôpital. On sculptait, en effet, une statue de Notre-Dame à toutes les portes des villes, avec une légende toujours curieuse sur son origine (1).

Et les boulets russes de mars 1814, il faut les conserver aussi dans les murs où le canon les a incrustés, au bas de la rue de Vesle sur deux pignons (n°s 163 et 183); au presbytère de Saint-Jacques (n° 36), sur la façade; et dans le jardin de la maison de la famille Henrot, rue Gambetta (n° 73). Le boulet de la place du Parvis a été récemment déposé au Musée.

En résumé, au point de vue artistique comme au point de vue historique, les vieilles enseignes en général nous sont apparues dans cette revue comme l'une des plus vivantes créations du passé, parce qu'elles tiennent à la fois de l'imagination populaire et de toutes les réalités de la vie positive.

(1) *Le Vieux Reims*, par l'abbé Cerf, p. 80, inscription disparue en 1895 au-dessous de la niche de la Vierge, rue Libergier, 3.

Digitized by Google

A l'étranger, en Belgique surtout, on les admire, on les imite encore : « L'exemple donné par Bruxelles, écrivait récemment un archéologue français, mérite d'être suivi, et nous voudrions que, dans celles de nos villes de province qui ont conservé encore de vieilles enseignes, on prenne le soin de dessiner les unes, de mouler les autres, et que ces souvenirs soient ainsi conservés (1). »

En effet, pourquoi en France, ici même, les abandonnerions-nous à la ruine et à l'abandon? Au contraire, ne vaudrait-il pas mieux, donnant libre expansion à ce goût traditionnel de nos ancêtres, en conserver les vestiges déjà trop rares et en tirer de nouvelles conceptions? On peut, sans innover, trouver de charmants motifs et des sentences morales bien choisies à graver sur ces façades modernes où le talent de l'architecte cherche à ressaisir les anciennes lignes décoratives (2). Une date, un nom, des emblèmes sculptés, une devise exprimée sur le marbre, voilà le complément, l'âme, le génie propre de l'habitation humaine à tous les âges historiques. Rien ne précise mieux, aux yeux de l'étranger et du visiteur, le caractère d'un peuple, le goût éclairé d'une ville, ses croyances, sa fidélité au passé, ses espérances dans l'avenir.

(1) *Les Enseignes artistiques de Belgique*, compte rendu par le comte de Marsy, de l'*Œuvre de l'Art appliqué à la rue*, dans le *Bulletin monumental*, 1895, p. 520.

(2) Signalons en ce genre, sur une façade récente de la rue Sainte-Marguerite, n° 35, une tête de géant soutenant le balcon avec cette devise sur une banderole : *Nec mole premitur;* — et le gracieux cartouche des emblèmes de l'architecte, sculpté à la nouvelle maison du coin de la rue de Monsieur et de la rue Notre-Dame-de-l'Épine. (J. Alard, architecte.)

Digitized by Google

Digitized by Google

Chapitre IV.

Les noms des Rues de Reims en 1895-1896, avec le résumé et la statistique des vocables.

Ce n'est pas une histoire des rues de Reims que nous avons la prétention d'offrir, mais leur simple nomenclature, les rangeant par catégories selon l'origine de leurs noms. Nous en avons trouvé huit principales : 1° *Noms d'hommes,* (174 noms) ; — 2° *Noms de lieux,* (93 noms) ; — 3° *Établissements religieux,* (45 noms) ; — 4° *Etablissements civils,* (28 noms) ; — 5° *Anciennes portes, remparts, etc.,* (19 noms) ; — 6° *Enseignes, vocables populaires,* (37 noms) ; — 7° *Métiers des habitants,* (23 noms) ; — et 8° *Situation des lieux,* (25 noms). Nous comptons ainsi 444 noms pour les 500 rues, places, etc., que compte approximativement la ville dans son immense développement.

En regard du nom actuel de chaque rue, nous avons indiqué son ancien nom, s'il y a eu changement de nos jours. En même temps, nous avons sommairement mentionné si elle est de création moderne, c'est-à-dire postérieure à la Révolution, ou si elle est ancienne, c'est-à-dire comprise dans l'enceinte des remparts et tracée

Digitized by Google

sur les plans de Colin ou de Le Gendre (1). Nos calculs ont abouti au chiffre de 218 rues ouvertes en notre siècle en dehors de l'ancienne ville ; en outre, on a percé de nouvelles voies dans la cité et on y a réuni beaucoup de rues pour en diminuer le nombre, de sorte qu'il resterait à peine 200 rues du vieux Reims encore subsistantes aujourd'hui. Sur ce nombre, 135 seulement ont gardé leurs noms en usage au dernier siècle, et, si l'on continue à renouveler les vocables d'autrefois, le siècle prochain n'en verra plus, sans doute, que de rares survivants.

Les changements de noms, à partir de la Révolution qui avait tout renouvelé sans durée, n'ont pas été opérés par mesure générale. Le premier Empire et la Restauration suscitèrent peu de modifications. C'est en 1840 qu'un premier travail de classement et de rectification fut adopté dans l'ordre et les vocables des rues (2). Nous sommes loin de contester la nécessité et la parfaite équité de la plupart de ces décisions. Mais a-t-on suffisamment consulté l'histoire locale ? Depuis, à de nombreuses reprises, il a fallu pourvoir de noms les nouvelles créations et remplacer de vieux noms selon les événements, les régimes politiques et l'état de l'opinion

(1) Nous avons, en outre, reproduit ici les renseignements sur l'origine des noms et sur la biographie des personnages, qui ont déjà été rappelés dans l'*Annuaire Matot-Braine*, *Reims* 1895, pp. 382 à 553.

(2) Extrait du rapport fait au Conseil municipal de Rheims, sur la proposition du renouvellement de l'étiquetage des rues et du numérotage des maisons ; approuvé par délibération du Conseil en date du 22 novembre 1840. — *Reims*, *impr. Assy*, *in-f°*. Extr. du *Journal de Rheims* des 1er, 2 et 3 décembre 1841. (Bibliothèque de Reims.)

Digitized by Google

aux différentes époques. Il y aurait à citer beaucoup d'arrêtés municipaux à ce sujet pour des opérations partielles que nous ne pouvons approfondir. Signalons seulement les principales mesures s'étendant à un plus grand nombre de rues à la fois, et qui furent prises par l'Administration en 1887 (1), puis, dans une proportion moindre, en novembre 1894 (2).

De cet ensemble de nouveautés et d'inévitables bouleversements, il est résulté des pertes dans le domaine historique que nous ne pourrions dissimuler, par exemple, la disparition de vocables d'anciennes églises, croix, abbayes et hôpitaux : *Saint-Etienne*, *Saint-Denis*, *Croix-Saint-Albert*, *Sainte-Catherine*, *la Madeleine*, *etc.* ; — d'un vocable de métier très renommé, les *Tapissiers* ; — d'un vocable essentiellement local et fort intéressant au point de vue philologique, la *Peirière* (3) ; — de quelques vocables populaires, *la Prison-Bonne-Semaine*, *les Quatre-Chats-Grignants*, *le Renard-Blanc*, *la Quille-au-Bâton*, *le Grand-Cerf*, *etc.* (4).

(1) *Les changements de dénomination des rues de Reims en 1887*, par Z. Roussy, dans l'*Almanach-Annuaire de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes*, Matot-Braine, 1888, pp. 205-210. On trouvera dans cet article les noms des constructeurs des rues extérieures nouvelles et beaucoup de détails récents qui ne sont pas reproduits ici. M. Ch. Richard fut le rapporteur très compétent de l'affaire au sein du Conseil municipal.

(2) *Délibérations du Conseil municipal de Reims*, 1894, pp. 26, 177, 401-406. (M. J. Neveux, rapporteur.) Cette décision ne modifia aucun nom ancien et en adopta de nouveaux dans de sages limites.

(3) Explication d'un passage de la *Vie de saint Rigobert (Pons, Petraria, Perrière)*, par L. Demaison, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXVIII, p. 501.

(4) *Délibérations du Conseil municipal de la ville de Reims*, 1895,

Digitized by Google

Nous revenons ici à notre point de départ, à la suppression qui motiva nos recherches en ce sens : elles n'ont d'autre but que d'intéresser l'opinion à la sauvegarde des vestiges pittoresques du passé. Trop de causes de nivellement et d'abandon accélèrent le travail de renouvellement de nos villes comme de notre société entière. Il faut bien que des esprits enclins vers la tradition, nullement chagrins d'ailleurs, servent comme de tampons et préservent nos vieilles cités de ce malheur affreux qui viendrait à les menacer : la perte de leurs monuments historiques dans les grandes lignes, et de leurs décorations originales dans les mille détails de leurs rues. Les villes françaises ne peuvent devenir des villes américaines. Même en France, chaque ville doit conserver son individualité, son caractère particulier et son cachet local (1).

Il faut que l'on conserve à Reims d'anciens hôtels comme ceux des rues de Mars, du Marc, de Monsieur et de Sainte-Marguerite, des façades ornées de statues comme dans la rue du Tambour, ou de gracieuses décorations comme sur la place des Marchés; puis, çà et là, que l'on rencontre encore de vieilles enseignes, des

pp. 391 et 440-444. — Discussion intéressante, au cours de laquelle M. Ch. Richard expliqua l'intérêt historique des vocables du *Grand-Cerf*, de la cour de la *Bannière* et de la cour *Jacquesson*, etc. *(Séance du 22 novembre 1895.)* Sur les noms et la topographie du quartier de Saint-Remi, voir les *Arch. lég. de Reims*, par P. Varin, *Statuts*, t. I, pp. 235-39.

(1) Que l'on s'en rende compte pour nous, en lisant *Les Rues de Reims*, série de notices historiques, biographiques et humoristiques, publiées par Louis Paris dans le *Journal de Rheims*, 1re année, numéros des 15 avril ; 6, 8, 22 mai ; 3, 14 juin ; 10 juillet ; 9, 28 août ; 23 octobre ; 22 novembre ; 13 et 16 décembre 1838, où sont décrits les quartiers de l'Hôtel-de-Ville, de Mars et de Cérès.

Digitized by Google

fontaines avec inscriptions sur marbre (1), des coins coupés ou des tourelles ; je voudrais ajouter des arbres comme il en reste encore quelques-uns autour de la Cathédrale, en face de Saint-Maurice, dans les jardins du Temple et des Capucins, et sur une face latérale de l'église Saint-Remi. Nos monuments ne doivent pas être isolés sur des places démesurément vides et rectilignes ; il leur faut des encadrements qui fassent valoir leur perspective et leur ampleur (2).

Enfin, répétons-le, les noms des rues bien caractéristiques, classant tous les souvenirs dans la mémoire populaire, ne seront pas non plus étrangers à ce bel ordre historique et traditionnel, que nous recommandons avec confiance à notre vaillante édilité.

(1) Prenons modèle sur les anciennes et si remarquables fontaines de Reims. — Les inscriptions de la fontaine du Marché aux draps sont reproduites dans le feuilleton du *Journal de Rheims* du 16 décembre 1838, avec des renseignements sur sa construction. Jean Sirebeau, le fontainier de Paris, était le grand-père du président Sirebeau, qui fut magistrat à Reims en notre siècle.

(2) Préservons, à ce propos, nos monuments d'un voisinage dont on les menace, de ces engins très encombrants d'appareils pour la traction électrique des tramways, car ils seraient ici une faute de goût, du plus fâcheux effet sur nos visiteurs. Ce que l'on fait sans inconvénients à Roubaix n'est point de mise à Reims, du moins autour de nos grands édifices.

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE

I.

NOMENCLATURE DES RUES DE REIMS EN 1896

§ Ier. — Noms d'Hommes célèbres, de Personnages notables ou locaux, etc.

Achille-Bureau (impasse), de création récente. Nom d'un officier rémois tué à l'ennemi en 1870.

Alexandre-Henrot (rue), de création récente. Docteur en médecine savant et dévoué, mort en 1863.

Amélie-Doublié (place), de création récente. Fondatrice de l'école ménagère, Mme Doyen est l'une des bienfaitrices de la ville, décédée en 1878.

Andrieux (rue), rue moderne sur l'ancienne ligne des remparts de la porte Mars à la porte Cérès. Nom d'un maire de Reims sous la Restauration et jusqu'en 1835.

Anot (rue), ancienne rue aux *Cochons*, plan de Le Gendre, a reçu en 1840 le nom de l'abbé Anot, charitable aumônier des prisons, mort en 1823.

Digitized by Google

Anquetil (rue), de création moderne. Nom d'un génovéfain, historien rémois du XVIIIe siècle.

Aubert (rue), anciennes rues des *Cloîtres* et des *Quatre-Chats-Grignants*; on lui a donné le nom du populaire curé de Saint-Remi, mort en 1870.

Bacquenois (rue), ancienne rue du *Cimetière-de-la-Madeleine*, qui, en 1887, a reçu le nom du premier imprimeur rémois au XVIe siècle.

Baussonnet (rue), de création récente. Nom d'un excellent dessinateur rémois du temps de Henri IV.

Belin (rue), de création récente. Nom d'un maire de Reims en 1850.

Belly (rue de), de création récente. Nom d'un botaniste, membre de l'Académie de Reims, mort en 1866.

Bertin (rue), de création du XVIIIe siècle, avec la place Royale. Le nom du ministre Bertin se lit encore gravé sur la pierre à trois angles de cette rue : Rue Bertin. Aux deux angles vers le marché, on lit aussi les noms des rues voisines, gravés au XVIIIe siècle, d'un côté : Marché aux Draps, et de l'autre : Rue de la Patisserie.

Bocquaine (chaussée), nom moderne, famille de jardiniers.

Bonhomme (rue), percée très récemment, qui a reçu, en 1894, le nom de l'architecte de l'Hôtel de Ville au XVIIe siècle.

Boucher-de-Perthes (rue), de création récente. Savant géologue, né à Rethel en 1788, fondateur d'un prix de vertu à Reims en 1866, mort à Abbeville en 1868.

Boudet (rue), de création récente. Chimiste rémois, pharmacien dans les armées du Ier Empire, mort en 1828.

Boulart (rue), ancienne rue des *Treize-Maisons*, le reste de création moderne. Général d'artillerie, né à Reims en 1776, mort à Besançon en 1842.

Digitized by Google

Brebant (rue et avenue), rue nouvelle, dite d'abord des *Sept-Maisons*, puis reçut le nom du docteur en médecine et écrivain mort à Reims en 1886. Avenue près du canal.

Brulart (rue), percée postérieurement au plan de Le Gendre. Famille Brûlart de Sillery.

Brunet (rue), de création récente. Général né à Reims en 1765, mort à Vitry-le-François en 1824.

Buirette (rue), ancienne rue *Large*, qui a reçu le nom d'un de ses habitants, fondateur de plusieurs prix de vertu à Reims, mort en 1866.

Caqué (rue), ancienne rue *Nulle-Part*, 1840. Famille de médecins rémois du dernier siècle.

Cardinal-Gousset (rue du), de création moderne, près l'église Saint-André. Archevêque de Reims de 1840 à 1866.

Cardinal-de-Lorraine (rue du), anciennes rues de la *Visitation* et du *Corbeau*, réunies en 1840. Archevêque de Reims de 1550 à 1574.

Carnot (rue), ancienne rue de la *Lormerie*, des fabricants d'objets de harnachement; rue du *Chapitre* sur le plan de Colin, puis rue des *Tapissiers* sur le plan de Le Gendre; reçut le nom du président Carnot, assassiné à Lyon en 1894.

Carteret (boulevard), de création moderne. Maire et député de Reims, mort en 1862.

Cazin (rue), de création moderne. Célèbre éditeur rémois du XVIIIe siècle, tué à Paris au 13 vendémiaire an IV.

César-Poulain (rue), de création moderne. Maire de Reims en 1871-72, mort en 1886.

Chabaud (rue), de création moderne. Médecin rémois, mort victime du typhus en 1832.

Digitized by Google

Chaix-d'Est-Ange (rue), de création moderne. Illustre orateur et avocat, né à Reims le 23 germinal an VIII, mort à Paris en 1876.

Chanzy (rue), ancienne rue *Saint-Denis*, puis du *Comte d'Artois*, et rue du *Bourg-Saint-Denis*, prit le nom du général Chanzy en 1883.

Charlier (rue), de création moderne. Fondateur de l'orphelinat de Bethléem, mort en 1868.

Chevigné (rue de), de création moderne. Auteur des *Contes Rémois*, mort à Reims en 1877.

Clicquot-Blervache (rue), ancienne *Cour Joly*, dénommée en 1840, en souvenir d'un économiste, inspecteur général du commerce, né à Reims en 1723, mort à Écueil en 1796.

Clovis (rue et place), de création moderne. Monarque franc baptisé à Reims en 496.

Colbert (rue), ancienne rue *Royale* pour partie, le reste de création moderne. Du grand ministre né à Reims en 1619.

Coquebert (rue), de création moderne (1840), se nommait rue de l'*Est*. Famille de magistrats rémois des derniers siècles.

Coquillart (rue), ancien cul-de-sac du *Bailla*. Nom d'un chanoine, official et poète du xve siècle.

Cotta (rue), ancien nom, peut-être celui d'un habitant; désignée à tort rue de la *Grosse-Écritoire* sur le plan de Le Gendre.

Coutier-Marion (rue), de création moderne. Maire de Reims en 1793-94.

Croutelle (rue), de création moderne. Manufacturier rémois sous Louis-Philippe.

Danton (rue), de création moderne. Conventionnel et ministre sous la Révolution, né à Arcis-sur-Aube.

Digitized by Google

Dauphinot (boulevard), de création moderne. Manufacturier rémois, maire de Reims en 1870, député et sénateur de la Marne, mort en 1889.

David (rue), de création moderne. Adolphe David, négociant rémois, administrateur de la ville en 1848, mort en 1849.

Decès (rue), de création moderne. Docteur en médecine, professeur à l'École, mort en 1886.

Démolin (cité), de création moderne. Nom d'un propriétaire ou habitant.

Dérodé (rue), de création moderne. Avocat, représentant du peuple en 1848, mort en 1864.

Desbureaux (rue), de création moderne. Général, né à Reims en 1755, mort à Paris en 1835.

Désiré-Bouton (rue), de création récente. Constructeur de la rue.

Desprez (rue), de création moderne. Docteur en médecine, mort en 1891.

Dom-Pérignon (rue), de création moderne. Moine d'Hautvillers qui passe pour avoir inventé le vin mousseux, mort en 1715.

Dorigny (rue), de création moderne. Famille de magistrats municipaux et d'hommes de guerre au XVIIIe siècle.

Drouet-d'Erlon (place), ancienne place de la *Couture* ou la *Cousture où se fait la foire*, plan de Colin. On y a élevé la statue du maréchal de France né à Reims en 1765, mort à Paris en 1844.

Duquénelle (rue), de création moderne. De la famille du chirurgien rémois et du pharmacien et antiquaire de ce nom, mort en 1883.

Digitized by Google

Émile-Cazier (rue), ancienne rue du *Cimetière-de-Saint-Hilaire*. Fondateur d'un prix de vertu en 1878.

Favart-d'Herbigny (rue), de création moderne. Famille de magistrats municipaux et de militaires rémois. Ancienne rue des *Dimanches*.

Ferrand (rue), ancienne rue de la *Barre*. Représentant du peuple en 1848.

Fery (rue), rue percée à travers le couvent des Minimes, dite pour portion rue aux *Porcs*, plan de Le Gendre, et nommée rue *Fery* en 1840. Savant minime, hydraulicien.

Flin-des-Oliviers (rue), de création récente. Poète et magistrat né à Reims en 1750, mort à Vervins en 1806.

Flodoard (rue), de création récente. Historien rémois du xe siècle, né à Épernay, chanoine de Reims, curé de Cormicy.

Fortel (rue), de création récente. Officier de la garde nationale, bienfaiteur de la ville, mort en 1886.

Galloteau (rue), de création récente. Maire de Reims en 1795.

Gambetta (rue), ancienne rue *Neuve*, reçut le nom du célèbre orateur à sa mort, en 1883.

Général-Carré (rue du), de création moderne. Né à Reims en 1770, mort en 1845.

Gerbault (rue), de création moderne. Mme Gerbault, bienfaitrice de la ville, morte en 1889.

Gerbert (rue et boulevard), ancienne rue du *Nouveau-Collège*, boulevard moderne. Archevêque de Reims, puis pape de 999 à 1003.

Géruzez (rue), de création récente. Historien rémois, mort en 1830. Son neveu, littérateur et professeur en Sorbonne, mort en 1865.

Digitized by Google

Gilbert (rue), de création récente. Administrateur municipal, mort en 1863.

Gobelins (rue des), rue nommée en 1840, en souvenir du teinturier rémois qui aurait fondé la manufacture de ce nom.

Godinot (place), ancienne place *Saint-Pierre-les-Dames*. Fontaine commémorative du chanoine qui dota Reims d'eaux salubres, en 1747.

Gosset (rue), de création moderne. Architecte contemporain et administrateur de la ville, mort en 1875.

Grandval (rue), de création moderne, d'abord appelée rue *Croix-Saint-Albert*, en souvenir du meurtre de l'évêque de Liège, puis reçut le nom d'un chimiste rémois contemporain.

Hannequin (rue), de création moderne. Docteur en médecine, adjoint au maire, mort en 1875.

Heidsieck (rue), de création moderne. Famille rémoise du commerce de vins de Champagne depuis la fin du dernier siècle.

Hellart (rue), de création moderne. Peintres rémois des derniers siècles.

Henri-IV (rue), rue de la *Corne-de-Cerf*, plan de Le Gendre, nommée *Henri-IV* en 1840.

Henry-Delacroix (rue), de création moderne. Médecin-oculiste, décédé à Verzy en 1890.

Hincmar (rue), anciennes rues des *Morts* et de *Suzin*, le reste de création moderne. Archevêque de Reims au IXe siècle.

Hoche (avenue), de création moderne, contiguë au champ de manœuvres de cavalerie.

Houzeau-Muiron (rue), de création moderne. Pharmacien, député de Reims, mort en 1844.

Digitized by Google

Hurtault (rue), de création moderne. Maire de Reims en 1790.

Jacquart (rue), ancienne *Cour Favorite*, nommée en 1840, en souvenir de l'inventeur du métier à tisser.

Jacquemin (impasse), de date récente, nom du propriétaire.

Jacquesson (cour), ancien nom.

Jamin (boulevard), portion de l'ancienne rue du *Champ-de-Mars*, qui a reçu le nom du célèbre membre de l'Institut qui fit ses études à Reims, mort en 1886.

Jean-de-la-Fontaine (rue), de création récente, nommée en souvenir du grand fabuliste qui visita Reims plusieurs fois.

Jeanne-d'Arc (rue), de création récente. Hommage à la libératrice de Reims du joug anglais, le 16 juillet 1429.

Jeunehomme (rue), de création récente. Famille rémoise d'imprimeurs. Bienfaiteur du Musée de ce nom, mort en 1866.

Jobert-Lucas (rue), de création récente. Maire de Reims en 1801, puis député.

Jolicœur (boulevard), portion de l'ancienne rue des *Romains*. Docteur en médecine, décédé en 1895.

Jules-César (boulevard), portion de l'ancienne rue du *Champ-de-Mars*, qui reçut le nom du conquérant des Gaules, ami des Rémois.

Kellermann (rue), percée très récente. Hommage au vainqueur de Valmy.

Lagrive (rue), percée très récente. Ancien officier, adjoint au maire de Reims, mort en 1892.

Landouzy (rue), de création moderne. Docteur en médecine, directeur de l'École, mort en 1864.

Digitized by Google

Lanson (rue), de création moderne. Administrateur des Hospices, adjoint au maire sous le second Empire. Président du Tribunal de commerce en 1840.

La Salle (rue et impasse de), ancienne rue des *Châtelains*, plan de Colin, puis de la *Picarde*, plan de Le Gendre, reçut le nom actuel en 1840. Famille rémoise, féconde en célébrités bien connues.

Lecointre (rue), de création moderne. Président du Tribunal de commerce, mort en 1868.

Le Gendre (rue), ancienne rue du *Cheval-Blanc*, le reste de création moderne, 1840. Ingénieur du dernier siècle, créateur de la place Royale de Reims et du plan de cette ville.

Lenoncourt (place), anciennes places de l'*Écaille* et de la *Quille-au-Bâton*. Archevêque de Reims qui sacra François Ier.

Léon-Faucher (rue), de création moderne. Économiste distingué, député de Reims, mort en 1854.

Lépagnol (cour). Ancien nom, celui d'une famille rémoise très renommée.

Lesage (rue), de création moderne. Fondateur de la Caisse de Retraite (société mutuelle de prévoyance) en 1849.

Libergier (rue), de création moderne, du canal à la rue Chanzy, et agrandie de l'ancienne rue *Sainte-Catherine*, de la rue Chanzy au Parvis. Architecte de l'église Saint-Nicaise et non de la Cathédrale. — La rue *Sainte-Catherine* rappelait l'ancien hospice ou asile de nuit, placé sous ce vocable au moyen âge, près la porte Notre-Dame.

Linguet (rue), anciennes rues du *Pied-de-Bœuf*, des *Bouchers* et de *Monginglon*, 1840. Avocat et publiciste, né à Reims en 1736, guillotiné à Paris en 1794.

Louis-Roederer (boulevard), de création moderne, appelé

Digitized by Google

d'abord boulevard du *Chemin-de-Fer*, puis en 1877 a reçu le nom de la famille rémoise honorée dans le commerce et les œuvres charitables.

LUNDY (boulevard), ancien boulevard de *Mars* puis du *Temple*, lui-même de création moderne, 1840. M. Lundy aîné, bienfaiteur du Musée et des Hospices en 1887.

MABILLON (rue), ancienne rue *Traversière-Saint-André*. Le grand Mabillon fit à Reims ses études et sa profession religieuse, en 1654. Pour honorer dignement sa mémoire, il faudrait poser une inscription commémorative sur la porte de l'ancien hôtel de la *Pourcelette*, qui subsiste encore rue d'Anjou, et où il habita comme étudiant au Collège de l'Université, de 1646 à 1653.

MACQUART (rue), ancien lieu-dit *Chèvre-Voie*, dénommé en 1840, en souvenir de l'abbé Macquart, qui rendit de grands services à la ville en 1814 et 1815.

MAILLEFER (rue), de création récente. Marchand bourgeois de Reims, auteur de curieux mémoires sur le XVIIe siècle.

MALDAN (rue), de création récente. Docteur en médecine, directeur de l'École, mort en 1881.

MANSUY (rue), de création récente. Mme Mansuy-Villeminot, bienfaitrice du Musée, 1887.

MARLIN (rue), de création récente. Administrateur des Hospices après la Révolution, 1797-1827.

MARLOT (rue), ancienne rue *Robin-le-Vacher*, 1840. Hommage au bénédictin rémois, historien de sa patrie, mort en 1667.

MARTEAU (rue), de création moderne. Président du Tribunal de commerce, adjoint au maire, mort en 1877.

MAUCROIX (rue), de création moderne. Chanoine de Reims, écrivain et poète du XVIIe siècle.

Digitized by Google

MAUPINOT (cour), ancien nom d'un propriétaire.

MENNESSON-TONNELIER (rue), de création moderne. Maire de Reims en 1848.

MONSIEUR (rue de), anciennes rues d'*Oignon* et de *Berry*, agrandies sur l'ancien *Marché à la Laine*. Il s'agit du comte de Provence, frère de Louis XVI, qui logea au sacre, en 1775, dans le bel hôtel de la famille Rogier, n° 18 actuel ; ce bel hôtel est conservé intact, sauf les boiseries des salons du rez-de-chaussée, vendues en 1896.

MONTLAURENT (rue de), ancien nom de l'hôtel de la famille Feret de Montlaurent, plan de Le Gendre.

MORCEAU (cour), ancien nom.

NANTEUIL (rue), ancienne rue de la *Vache*, 1840. De l'illustre graveur français, originaire de Reims.

NICOLAS-BERGIER (place), de création moderne. Procureur de l'échevinage, avocat et antiquaire rémois du XVIIe siècle.

NICOLAS-HENRIOT (rue), de création moderne. Bienfaiteur des Hospices.

NICOLAS-PERSEVAL (rue), de création moderne. Peintre rémois estimé, mort en 1837.

NOËL (rue), ancienne rue du *Cimetière-Saint-Pierre*, puis du *Jardin-des-Plantes*, que le Dr Noël y avait fondé. Chirurgien rémois, mort en 1832.

OLIVIER-MÉTRA (rue), de création moderne. Musicien et compositeur, né à Reims en 1830.

ORMESSON (rue d'), de création moderne. Le plan de Le Gendre indiquait, sur le Marché au blé, le projet de la fontaine dédiée à M. d'Ormesson, conseiller d'État ordinaire.

PASTEUR (rue), ancienne rue du *Grand-Cerf* ou du *Cerf*. Reçut le nom de l'illustre Pasteur à sa mort, en 1895.

Digitized by Google

Paulin-Paris (rue), de création moderne. Membre de l'Institut, écrivain, né à Avenay en 1800, mort à Paris en 1881.

Payen (rue), de création moderne. Ingénieur du tracé du canal de l'Aisne à la Marne.

Perin (rue), de création récente. Deux peintres fort estimés dans l'art français, originaires de Reims, Lié et Alphonse Perin, le père mort en 1817, et le fils en 1875.

Petit-Roland (rue), de création moderne. Noms des constructeurs de la rue, vers 1872.

Phillippe (rue), de construction moderne. Médecin, né à Marfaux, mort à Reims en 1858.

Pierrard-Parpaite (rue), de création moderne. Constructeur-mécanicien à Reims, mort en 1879.

Pierre-Varin (rue), de création moderne. Archiviste de la ville, érudit français, mort en 1849.

Pierret (rue), de construction moderne. Premier maire de Reims, en 1790.

Piper (rue), de construction moderne. Famille du commerce de vins de Champagne.

Pluche (rue), anciennes rues de la *Hure*, de la *Bûchette* et du *Renard-Blanc*, 1840. L'auteur du *Spectacle de la Nature* y est né en 1688, dans la maison à l'angle de la rue du Marc.

Plumet-Folliart (rue), de création moderne. Nom d'un ancien Président du Tribunal de commerce, 1789-1839.

Poirot (cité), de création moderne. Nom du constructeur de la cité.

Polonceau (rue), ancienne chaussée *Hannier*. Polonceau, ingénieur célèbre, né à Reims en 1778.

Pommery (boulevard), tracé récent vers les casernes de

Digitized by Google

cavalerie, partant de la maison de vins de Champagne de ce nom, fondée par la bienfaisante Ve Pommery, morte en 1890.

Ponsardin (rue), ancienne rue de la *Haute-Croupe*, et le reste de création moderne, sur la ligne des remparts. Le baron Ponsardin fut maire de Reims de 1810 à 1821.

Poterlet (passage), de création récente. Nom du constructeur.

Pouilly (rue de), ancienne rue de la *Vignette*, 1840. Hommage à la mémoire de Lévesque de Pouilly, écrivain estimé et lieutenant des habitants, mort en 1750.

Rainssant (rue), ancienne rue du *Tranchois*, 1840. Médecin et numismate rémois, mort à Versailles en 1689.

Raussin (rue), de création moderne. Médecin et bibliophile très érudit de la fin du XVIIIe siècle.

Reimbeau (rue), de création moderne. Architecte rémois et artiste, mort en 1865.

Remi-Danton (rue), de création moderne. Rémois contemporain.

Rivart-Prophétie (rue), de création moderne. Nom donné en souvenir de Mme Rivart-Prophétie, bienfaitrice de la ville et des pauvres, 1894.

Robert-de-Coucy (rue), ancienne rue *Neuve-du-Temple*, 1799, puis rue *Notre-Dame*, 1840. Robert de Coucy fut maître des œuvres de Notre-Dame au commencement du XIVe siècle, et non son architecte en 1211, car il est mort en 1311.

Rogier (rue), anciennes rues *Canneton* et de la *Truie-qui-File*. Famille rémoise très distinguée et très féconde des derniers siècles. Nom donné en 1840.

Rouillé (rue), ancien nom, plan de Legendre, rue diminuée

Digitized by Google

et reconstruite de nos jours. Elle a gardé le nom du dernier intendant de la province de Champagne.

Ruinart-de-Brimont (rue et place), de création moderne. Maire de Reims sous la Restauration, mort en 1850.

Saint-Bruno (rue), de création moderne. Le fondateur des Chartreux a été chanoine de Reims.

Saint-Marceaux (boulevard), de création moderne. Maire de Reims en 1835 et en 1841, mort en 1870.

Saint-Pol (avenue), de création moderne. Général du Premier Empire, né à Reims.

Saubinet (rue), de création moderne. Bienfaiteur de la ville, collectionneur rémois, mort en 1869.

Savoye (rue), de création moderne, dite de l'*Ouest* avant 1840. Négociant rémois très estimé de la fin du dernier siècle, magistrat consulaire, mort en 1807.

Simon (rue), anciennes rues aux *Cailloux*, au *Bain* et *Mignotte*, cette dernière porte encore son nom sur une pierre, à l'angle de la rue du *Ruisselet*, avec la date de 1806. Le Dr Simon fonda dans cette rue une maison de santé, et mourut en 1830.

Suzanne (place), très ancien nom, vocable d'origine inconnue.

Talleyrand (rue de), anciennes rues de *Gueux* et de la *Vieille-Couture*, puis de la *Comédie*. Reçut le nom de l'archevêque de Reims d'avant la Révolution, mort archevêque de Paris en 1821.

Thiers (rue), de création récente. Historien et homme d'État, mort en 1877 en pleine célébrité.

Tronsson-du-Coudray (rue), ancienne rue de la *Poissonnerie*,

Digitized by Google

reçut, en 1840, le nom de l'avocat rémois défenseur de Marie-Antoinette, mort déporté en 1798.

Tronsson-Lecomte (rue), de création moderne. Maire de Reims de 1805 à 1810.

Trudaine (rue), de création du XVIIIe siècle. Ministre de Louis XV en 1772.

Urbain-II (rue), de création récente. Pape né à Châtillon-sur-Marne, d'abord chanoine de Reims, mort en 1099.

Vauthier-le-Noir (rue), ancien nom du moyen âge pour partie, le reste ancienne rue *Prison-Bonne-Semaine*, 1840.

Vercingétorix (rue), nom provisoire d'une rue non reconnue, et qu'il conviendra d'examiner avant sa reconnaissance. En effet, le nom du guerrier gaulois n'est peut-être pas à sa place dans une cité qui fut et resta l'alliée de César.

Verrier (rue), de création moderne. Maréchal de camp rémois, mort en 1837.

Victor-Hugo (boulevard), ancien boulevard *Saint-Nicaise*, lui-même de création moderne; il reçut le nom de l'illustre poète à sa mort, en 1885.

Victor-Rogelet (rue), de création moderne. Manufacturier rémois, mort en 1881.

Villeminot-Huart (rue), de création moderne. Manufacturier rémois, mort en 1877.

Wattebaut (passage), de création moderne. Constructeur du passage.

Werlé (rue), de création moderne. Maire de Reims en 1852, député de Reims jusqu'en 1870, mort en 1884.

Digitized by Google

§ II. — Noms de Provinces, de Villes, de Localités et de Lieuxdits, la plupart des environs de Reims.

Alsace-Lorraine (rue d'), de création récente. Provinces enlevées à la France en 1871.

Anjou (rue d'), nom du plan de Le Gendre, ancienne rue d'*Azzon*, d'origine inconnue.

Avenay (rue d'), ancien nom, plan de Le Gendre.

Ay (rue d'), ancienne place de la *Tour-du-Puits*, la seule tour des remparts survivante.

Barbatre (rue du), ancien nom d'un faubourg hors la *Porte Bazée*, dit *Barbastrum* au moyen âge, et qui n'a aucun rapport avec la *Via Barbarorum* ou *Chemin de la Barbarie*, faisant le circuit de la montagne de Reims pour relier les colonies de Barbares à la solde des Romains. — (Longnon, *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, p. 14.)

Baslieux (rue de), de création récente. Ancien château de *Baslieux*, aujourd'hui ferme près de Saint-Thierry.

Beine (chemin et rue de), de création récente.

Belfort (rue de), de création récente.

Berru (rue de), de création récente.

Bétheniville (rue de), de création récente.

Bétheny (rue, place et avenue de), ancien nom, plan de Le Gendre.

Bezannes (rue de), de création récente.

Bourgogne (rue de), de création récente.

Digitized by Google

Bouzy (rue de), de création récente.

Brimont (rue de), de création récente.

Brimontel (chemin de), nom d'un ancien village près de Brimont, dont l'église a été démolie en 1676.

Cernay (rue de), ancien nom du plan de Le Gendre.

Chalons (avenue de), ancienne route, rectifiée au XVIIIe siècle.

Chamery (chemin de), ancien nom.

Champfleury (chemin de), ancien nom.

Champigny (rue de), de création moderne.

Charleville (rue de), percée récente.

Chenay (rue de), percée récente.

Chigny (rue de), percée récente.

Clairmarais (rue de), ancien nom du plan de Le Gendre, localité dite *Clarus Mariscus* au moyen âge.

Cormicy (rue et impasse de), de création moderne, 1840.

Cormontreuil (chemin de), de création moderne, 1840.

Courcelles (chemin de), de création moderne, 1840.

Courcy (rue de), de création moderne, 1840.

Courlancy (rue de), rue moderne. Ancien nom du terroir *Courcelance, Courcelancy.*

Courmartin (chemin de), nom d'une ancienne localité près de Witry-lès-Reims, qui s'appelait *Courtmartin* et non *Courtes-Martin,* comme on lit sur l'écriteau.

Épernay (faubourg et avenue d'), de création moderne pour partie, l'ancienne léproserie Saint-Eloy se trouvait au bas, n° 10 actuel.

Digitized by Google

Faverolles (rue de), de création moderne.

Fismes (rue de), de création moderne.

Fresnes (rue de), de création moderne.

Gueux (rue de), de création moderne. L'ancienne rue de *Gueux* forme une partie de la rue de *Talleyrand* actuelle.

Hermonville (rue d'), de création récente.

Husselle (chemin de la), lieu-dit du terroir de Reims, signifiant une petite *housse* ou *butte*, élévation factice.

Laon (avenue de), de création moderne. Ancien faubourg de *Laon* ou de *Saint-Thomas*.

Louvois (route de), ancienne route, rectifiée au XVIIIe siècle.

Luxembourg (rue de), emplacement de l'ancienne *Cour de Châlons*. La percée, allant de la rue d'Oignon vers la rue Cérès, fut décidée par le Conseil de ville le 9 août 1684. M. Lacatte-Joltrois attribue le nom de la nouvelle rue à la prise de Luxembourg en 1684, dans ses *Mémoires sur Reims*, t. Ier, p. 182bis, ms. de la Bibliothèque de Reims. Nous sommes de cet avis à cause de la coïncidence des dates.

Maco (rue de), du moulin de ce nom près de Merfy.

Macon (rue de), ancien nom du plan de Le Gendre, agrandie de la rue *Marqueuse*. Nom d'origine inconnue.

Magneux (rue de), création moderne. En 1894, le nom du village de *Magneux* a été donné à cette rue en souvenir de Mme de Magneux, fondatrice de l'Hospice des Magneuses à Reims, au XVIIe siècle.

Maison-Blanche (rue de la), de l'écart de ce nom sur la route d'Épernay.

Maretz (rue des), du château de ce nom, commune de Merfy.

Digitized by Google

Marzilly (rue de), du château de ce nom, près d'Hermonville.

Merfy (rue de), de création récente.

Mesneux (rue des), de création récente.

Metz (rue de), de création récente.

Montbré (rue de), de création récente.

Mulhouse (rue de), de création récente.

Muire (chemin de), ancien château de ce nom, près la route de Paris, démoli à la Révolution.

Neufchatel (rue de), sur la route de ce nom, ancienne voie romaine de Reims à Bavay.

Neuvillette (rue de la), de création récente.

Nogent (rue de), de création récente, dite auparavant rue du *Champ-Garnier*.

Normandie (rue de), ancien nom du plan de Le Gendre, auparavant ruelle du *Point-du-Jour*.

Noue-Saint-Remi (chemin de la), lieudit du terroir de Reims.

Pargny (rue de), nouveau tracé.

Paris (avenue de), ancienne route de Paris, rectifiée au XVIIIe siècle.

Pompelle (rue de la), lieudit et écart près de Sillery, sur la route de Châlons, lieu du martyre de saint Timothée, où l'on se rendait en procession chaque année.

Pontfaverger (rue de), de création moderne.

Pontgivart (rue de), de création moderne.

Pouillon (rue de), de création moderne.

Pré-des-Moines (impasse du), lieudit du terroir, près du four à chaux.

Digitized by Google

Rilly (rue de), de création récente.

Sacy (rue de), de création récente.

Saint-Brice (rue de), rue nommée en 1840.

Saint-Charles (rue et écart de), groupe moderne d'habitations, vocable dont l'origine nous est inconnue.

Saint-Étienne-sur-Suippe (chemin de), ancien chemin.

Saint-Léonard (rue), de création récente sur le *vieux chemin de Sillery*.

Saint-Thierry (rue), nommée en 1840.

Salin (rue), ancienne *Cour Salin*, fief et lieudit le *Quarrel de Coursalin*, registre de la Taille de 1328.

Sébastopol (rue de), de création récente.

Sedan (rue de), ancien nom des plans de Colin et de Le Gendre, avec la rue de l'*Écossois* en plus. Ancienne enseigne.

Sillery (rue de), de création récente.

Soissons (rue de), ancienne rue de la *Madeleine*, église paroissiale détruite à la Révolution. Nom donné récemment.

Strasbourg (rue de), de création récente.

Suippe (avenue de la), de création récente.

Taissy (rue de), de création récente, dite d'abord du *Chemin de la Papeterie*.

Thil (rue de), de création récente.

Thillois (rue de), ancienne rue et ancien nom du plan de Le Gendre. Vient sans doute du village ou des seigneurs de ce nom.

Thionville (rue de), de création récente.

Tinqueux (chemin de), ancien chemin vers ce village.

Digitized by Google

Tirelire (rue de la), ancienne rue, ancien nom tiré d'un fief du canton dit *Terre de Tirelire*, vocable d'origine inconnue.

Trois-Fontaines (rue des), de création récente, dans le voisinage de la source de ce nom.

Trois-Puits (chemin de), ancien chemin vers ce village.

Venise (rue de), très ancienne rue, ancien nom des plans de Colin et de Le Gendre ; *Mairie de Venisse* au moyen âge.

Verzy (rue de), de création récente.

Villedommange (rue de), de création récente.

Villers-Franqueux (rue de), de création récente.

Vrilly (chemin de), ancien chemin, vers le moulin de ce nom sur la Vesle.

Witry (rue de), de création récente, s'appelait rue *Trieu-Kaisin*, nom d'un charbonnage du Nord.

§ III. — Noms venant d'Églises et d'anciens Établissements religieux, Croix, etc.

Augustins (rue des), ancien nom, la rue percée pour le surplus à travers l'église du couvent. La rue des *Petits-Augustins* en formait auparavant la seule issue.

Cadran-Saint-Pierre (rue du), ancienne rue *Pavée-d'Andouilles* pour partie et le reste du nom actuel, parallèle à l'ancienne église Saint-Pierre-le-Vieil.

Capucins (rue des), ancienne rue du *Jard-Notre-Dame*, puis des *Capucins*, prolongée à travers le couvent et continuée de nos jours jusqu'au clos de l'abbaye de Saint-Remi.

Digitized by Google

Carmélites (rue et impasse des), ancienne rue, ancien nom de l'ancien couvent des Carmélites.

Carmes (rue des), ancienne rue, ancien nom. Longeait l'ancien couvent des Carmes, aujourd'hui des Carmélites.

Chapelains (rue des), ancienne rue, ancien nom tiré des chapelains de la paroisse de Saint-Pierre-le-Vieil.

Chapitre (place du), ancienne *Cour du Chapitre*.

Cloitre (rue du), ancienne rue du *Cloître-Notre-Dame*.

Cloitres (impasse des), ancien cul-de-sac de *Chainia*, nom d'homme (?), à tort *Chenix*, mauvaise lecture par P. Varin, (*Arch. lég.*, Statuts, t. Ier, p. 237.) — La rue des *Cloîtres* est devenue la rue *Aubert* ; elle tirait son nom du cloître de la collégiale de Saint-Timothée.

Cordeliers (rue des), anciennes rues d'*Artois* et des *Cordeliers*, sur le plan de Le Gendre.

Croix-Dauphinot (rue), rue moderne, ancienne croix.

Croix-Saint-Mard (rue), rue moderne, ancien vocable de la chapelle *Saint-Médard* ou *Saint-Mard-à-Cachot*, voisine d'une maladrerie détruite.

Filles-Dieu (rue des), ancienne rue, ancien nom des plans de Colin et de Le Gendre, couvent depuis longtemps supprimé.

Frères (cour des), ancien établissement des Frères des Écoles chrétiennes, rétabli en 1880.

Isle (rue de l'), ancienne rue, ancien nom de l'îlot formé par le couvent des Cordeliers.

Martyrs (rue des), ancienne rue, ancien nom tiré des tombes antiques trouvées en ce quartier au XVIIe siècle.

Minimes (rue des), ancien nom tiré du voisinage des Minimes.

Digitized by Google

Parvis-Notre-Dame (place du), ancien nom, place agrandie et à agrandir encore, selon le plan de Le Gendre.

Préau (rue du), percée à travers l'ancien cloître de la cathédrale.

Procession (rue de la), ancien chemin de la *Procession*, suivie aux Rogations par les paroisses du haut de la ville.

Saint-André (rue, rue haute et place), de création moderne, 1840-65.

Saint-Étienne (impasse), cul-de-sac de ce nom, plan de Le Gendre, derrière Saint-Étienne-la-Paroisse.

Saint-Hilaire (rue), ancienne rue de ce nom, près la paroisse démolie à la Révolution.

Saint-Jacques (rue et impasse), ancienne rue des *Tranchées*, ancienne impasse du *Renard*. Noms changés en 1840.

Saint-Jean-Césarée (rue), ancienne rue *Césarée*, dite *Saint-Jean*, plan de Le Gendre, voisine de l'ancienne église Saint-Jean-Baptiste.

Saint-Julien (rue), ancienne rue de ce nom et rue de la *Bonne-Femme*, plan de Le Gendre, voisine de l'ancienne église paroissiale de Saint-Julien.

Saint-Martin (chaussée), lieudit ancien, hors de la ville.

Saint-Maurice (rue et place), ancienne rue de ce nom près l'église, ancienne place *Puysieulx*, plan de Le Gendre.

Saint-Nicaise (rue et place), ancienne place, rue percée à travers l'église de l'abbaye.

Saint-Pierre-le-Vieil (impasse), ancienne rue des *Prêtres*, plan de Le Gendre.

Saint-Pierre-les-Dames (rue), rue moderne, percée à travers l'abbaye de ce nom.

Digitized by Google

Saint-Remi (rue et place), ancienne rue de ce nom et ancienne *Cour Saint-Remy*, plan de Le Gendre.

Saint-Sixte (rue), ancienne rue. Église de ce nom démolie au XVIIIe siècle.

Saint-Symphorien (rue), ancienne collégiale et paroisse. Ancienne rue de ce nom et rue du *Bois-de-Vincennes*, plan de Le Gendre.

Saint-Thomas (rue), de création moderne, paroisse St-Thomas.

Saint-Timothée (place), ancienne *Halle-Saint-Remi*, plan de Le Gendre. La halle fut démolie en notre siècle, et le nom nouveau donné en 1840, en souvenir de l'ancienne collégiale.

Saint-Yon (rue), ancienne rue de ce nom. Vocable d'origine inconnue. Plan de Le Gendre. Serait plutôt Saint-Thion, nom d'un disciple de saint Thierry, et à cause du voisinage du mez (maison de refuge) de l'abbaye de Saint-Thierry.

Sainte-Balsamie (rue et impasse), la rue est l'ancien cul-de-sac de *Saint-Nicaise*, plan de Le Gendre. L'impasse conduisait à l'ancienne église *Saint-Martin*.

Sainte-Claire (cour), ancienne cour de ce nom, avec une ancienne statue de la sainte.

Sainte-Geneviève (rue), de création récente, près l'église moderne de ce nom.

Sainte-Marguerite (rue), ancienne rue de ce nom et rues du *Peigne-d'Argent* et de la *Chasse*, plan de Le Gendre. Ancienne chapelle sous ce vocable, dépendance de l'abbaye de Saint-Basle.

Sœurs (cour des), ancien nom, plan de Le Gendre.

Temple (rue du), ancien nom pour partie, le reste anciennes rues des *Écus*, de *Coucy* et place *Cana*.

Templiers (rue des), de création moderne, ouvrant sur l'ancien boulevard du Temple.

Digitized by Google

Trésor (rue du), ancienne rue, ancien nom venant de la demeure du Trésorier de Notre-Dame.

§ IV. — Noms tirés des Établissements civils, Collèges, Hospices, etc.

Anglais (rue des), anciennes rues réunies des *Anglais*, du collège des réfugiés catholiques anglais au XVIe siècle, et de la *Tournelle*, dite au moyen âge *La Tournelle à Fuzeliers*. (*Le Vieux Reims*, par l'abbé Cerf, p. 164.)

Arquebuse (rue de l'), ancienne rue de ce nom tiré de l'*Hôtel des Arquebusiers*, plan de Le Gendre.

Bons-Malades (chemin des), dans la direction de l'ancienne léproserie de *Saint-Éloi*, au faubourg d'Épernay.

Chateau-d'Eau (rue du), de l'ancienne machine élévatoire des eaux de la ville, bâtie aux frais du chanoine Godinot, comme en fait foi l'inscription placée sur la porte de la tour.

Consuls (rue des), ancienne rue de ce nom et rues *Saint-Guillaume* et du *Petit-Cerf*. Tirée du tribunal des marchands siégeant à l'Hôtel de Ville.

École-de-Médecine (rue de l'), ancienne rue, ancienne École de ce nom transformée à la Révolution. L'École était au n° 12.

Écrevés (rue des), ancienne rue, ancien collège des *Écrevés* au moyen âge, fondé par Aubry le Crevé.

Élus (rue des), ancienne rue de ce nom, jadis rue de *Gieu* ou des *Juifs*, puis siège de l'Élection, jointe à la rue de l'*Hermitage*.

Étape (rue de l'), ancienne rue de l'*Étape-aux-Vins*, plan de Le Gendre. Lieu de vente et de négoce des vins.

Digitized by Google

Gabelle (rue de la), ancien nom, plan de Le Gendre.

Grenier-a-Sel (rue du), ancien nom, plan de Le Gendre.

Hopital (rue de l'), ancien nom, plan de Le Gendre. Ce nom vient peut-être d'un ancien hospice près la porte Cérès.

Hotel-de-Ville (place de l'), ancienne place du *Marché-aux-Chevaux* avant la construction de l'Hôtel de Ville actuel, puis *place Royale* jusqu'en 1765.

Hotel-Dieu (place de l'), ancienne place *Saint-Remy*, plan de Le Gendre.

Justice (rue de la), rue moderne, conduisant vers le lieu naguère réservé aux exécutions.

Marc (rue du), ancienne rue de ce nom, bourg du *March* au moyen âge, et rue du *Bureau de la Draperie*, plan de Le Gendre.

Marchés (place des), ancien *Marché au Drap* et *Marché au Bled*, plan de Le Gendre.

Orphelins (rue des), ancienne rue, ancien hospice de ce nom, aujourd'hui communauté de l'Enfant-Jésus.

Palais-de-Justice (place du), ancienne rue du *Puits-Taira*, plan de Le Gendre. Monument achevé en 1839.

Prison (rue de la), ancien nom, tiré de la *Prison royale*.

Renfermerie (rue de la), ancien nom venant de l'ancien hôpital transféré en 1766 à l'hôpital général actuel.

République (place et boulevard de la), de création moderne, ancien boulevard des *Promenades*, dites *Cours Le Pelletier* lors de leur création en 1731-33.

Réservoir (rue et place du), ancienne rue *Tout-y-Faut*, ancienne place de la *Tour-du-Puits*.

Digitized by Google

Royale (place), de création du XVIIIe siècle, place *Nationale* de 1792 à 1814.

Trois-Piliers (rue des), rue moderne, ancien nom des fourches patibulaires.

Université (rue de l'), anciennes rues de la *Peirière*, *Saint-Étienne* et de l'*Université* pour le reste, nom unique en 1887.

Saint-Louis (chaussée), ancien nom, ancien hôpital Saint-Louis fondé pour les incurables au XVIIIe siècle.

Saint-Bernard (rue), ancien nom du plan de Le Gendre, plus la rue de *Versailles*. Il y avait un prieuré ou hospice de Saint-Bernard près de la porte Dieu-Lumière.

§ V. — Noms de rues tirés des anciennes Portes, Remparts, Antiquités diverses.

Avant-Garde (rue de l'), ancien nom, plan de Le Gendre. Il y avait une ancienne enseigne de ce nom, citée p. 96.

Belle-Tour (rue, impasse et place), nom donné en 1840; ancienne impasse *Tournoison*. La Belle-Tour était la plus forte des remparts.

Bastion (rue du), rue moderne, près du mur d'enceinte de l'octroi récemment disparu.

Cérès (rue, esplanade, faubourg et boulevard), ancien nom de la porte et du quartier, tiré d'une prison : *carcer*, *chacre*, *cère*. (Voir plus haut, page 2.)

Champ-de-Mars (rue du), nouvelle rue partant de la porte Mars et qui conduisait au champ d'exercices de la garde nationale, 1840.

Chantereine (rue), ancienne rue, ancienne tour de l'enceinte, dite ainsi à cause du coassement des grenouilles.

Digitized by Google

Chateau-de-Porte-Mars (rue et place du), ancienne désignation tirée du château des Archevêques, démoli en 1595, plus la rue du *Jardinet*.

Chatelet (rue du), ancien nom, plan de Le Gendre.

Créneaux (rue des), ancienne rue des *Créneaux*, jointe à celle des *Cardinaux*, plan de Le Gendre.

Dieu-Lumière (rue, place et boulevard), ancienne porte et quartier *Dieu limire* au moyen âge.

Esplanade (rue de l'), rue moderne, voisine de l'esplanade Cérès. Sur le plan de Le Gendre : *Esplanade Coquebert*.

Fléchambault (rue et faubourg de), ancien nom de la porte au moyen âge, *Frichambaut*. Porte de *Bacchus* au XVIIIe siècle.

Grands-Murs-Saint-Remi (rue des), ancien nom, plan de Le Gendre. Les restes de ces murs ont été récemment démolis.

Mars (rue de), anciennes rues de la *Porte-de-Mars* et de la *Grosse-Bouteille*, plan de Le Gendre.

Mont-d'Arène (rue du), rue moderne, nom tiré des vestiges d'un amphithéâtre antique, 1840, au faubourg de Laon.

Murs (rue des), ancien nom tiré des murs de l'enceinte de la cité, plan de Le Gendre.

Romains (rue des), de création moderne, 1840.

Tournelles (rue des), ancien nom, près l'enceinte primitive.

Vesle (rue et faubourg de), ancien noms, rues du *Bourg de Velle* et de la *Porte à Velle*, plan de Colin ; *Bourg de Vesle*, plan de Le Gendre.

Digitized by Google

§ VI. — Noms de rues provenant d'Enseignes ou de vocables populaires anciens et modernes.

Arbalète (rue de l'), ancienne rue, enseigne disparue.

Bailla (rue), ancienne *Ruelle du Bailla*, plan de Colin. Il y avait probablement là une sculpture du dragon ou bailla.

Bannière (cour de la), ancien vocable.

Belle-Image (rue de la), ancienne rue, plans de Colin et de Le Gendre, la statue disparue.

Bonne-Femme (rue de la), de création récente, ancienne rue de ce nom près de Saint-Remi. (Voir plus haut, p. 50.)

Bras-d'Or (impasse du), ancien nom, enseigne disparue.

Cerf-Volant (impasse du), ancien nom, tiré d'un écusson chargé d'un cerf-volant, enseigne disparue.

Chapeaux (impasse aux), ancien nom, enseigne disparue.

Chats (impasse aux), ancien nom, enseigne disparue.

Chalet (rue du), ancien nom.

Clef (rue de la), ancienne rue de la *Grosse-Clef*, enseigne disparue.

Concorde (rue de la), rue nouvelle, nom moderne.

Coulon (cour), ancien nom.

Deux-Anges (rue des), ancien nom, enseigne disparue.

Échelles (cour des), ancien nom, remise d'échelles (?).

Écrevisse (rue de l'), ancien nom, enseigne disparue. De l'hôtel de l'*Écrevisse* au xve siècle.

Digitized by Google

Écu (rue de l'), ancien nom, enseigne disparue.

Enfer (cour d'), ancien nom, enseigne disparue.

Épée (cour de l'), ancien nom, enseigne disparue.

Espérance (rue de l'), rue nouvelle.

Folle-Peine (rue), anciennes rues de la *Sécherie*, puis de la *Chasserie* et rue de *Folle-Peine*, plans de Colin et de Le Gendre. *Folle Peine* ou *Follis pœna* signifie un mauvais terrain, difficile à cultiver.

Fleur-de-Lis (rue de la), ancienne rue, enseigne disparue.

Grosse-Écritoire (rue de la), ancienne rue, entièrement reconstruite derrière l'Hôtel de Ville. Enseigne disparue.

Grue (rue de la), ancienne rue, enseigne survivante, nom des plans de Colin et de Le Gendre. (Voir plus haut, p. 21.)

Marmouzets (rue des), ancienne rue, sculpture disparue, figure de bonshommes grotesques ou marmousets.

Mouton-Noir (rue du), ancienne rue, enseigne disparue.

Notre-Dame-de-l'Épine (rue de), ancienne rue, statue disparue.

Petit-Arsenal (rue du), ancienne rue, probablement d'une enseigne disparue.

Petite-Pologne (rue de la), de création récente, vocable populaire.

Pistolet (rue du), ancienne rue, ancien nom au XVIIIe siècle.

Saint-Crépin (rue), ancienne rue, probablement vocable venant d'une enseigne ou d'une statue.

Saint-Gilles (cour), ancien vocable.

Saint-Nicolas (cour), ancien vocable.

Digitized by Google

Tambour (rue de), ancienne rue, enseigne survivante. Rue des *Tabours*, au moyen âge, et de *Tambour*, plans de Colin et de Le Gendre. (Voir plus haut, page 15.)

Trianon (rue de), dénommée en 1840 du nom d'un jardin de plaisance dont la porte subsiste.

Vieux-Colombier (rue du), rue récente, vocable populaire.

Vieux-Coq (rue du), rue récente, vocable populaire.

§ VII. — Noms tirés des Métiers ou Professions et de l'Industrie des Habitants.

Bains (chaussée des), de création récente, conduit aux bains de rivière.

Blanchisserie (impasse de la), de création récente, vers un lavoir public.

Boucheries (rue des), ancienne rue, nom tiré des anciennes boucheries supprimées de nos jours.

Briqueterie (rue de la), en pleins champs, d'une briqueterie voisine.

Charbonniers (chemin des), en pleins champs.

Coutures (rue des), de création récente, *Culturæ*, champs cultivés.

Maraichers (chaussée et rue des), ancien chemin de jardiniers.

Échauderie (rue de l'), ancienne rue, nom du plan de Le Gendre. Anciennes étuves probablement.

Fusiliers (rue des), ancienne rue, nom tiré sans doute des *Fuseliers*, fabricants de fuseaux au moyen âge.

Digitized by Google

Glacière (rue de la), de création récente.

Jard (rue du), ancienne rue du *Jard-de-la-Poterne*, plans de Colin et de Le Gendre. Quartier des jardins et des jardiniers.

Moissons (rue des), de création moderne, autrefois près des champs, nom populaire consacré en 1840.

Montoison (rue), ancienne rue, près de la montée des remparts.

Moulins (rue des), ancienne rue du *Moulin*, plan de Le Gendre.

Moulin-Brulé (impasse du), ancien nom, à la suite d'un incendie.

Petit-Four (rue et impasse du), ancien nom, tiré sans doute du voisinage d'un four banal ; on y a compris l'ancienne place de la *Corbeille d'Or*.

Poissonniers (rue des), ancienne rue, ancien nom, plan de Le Gendre.

Salines (rue des), ancienne rue, son nom a varié. La rue des *Salines* est l'ancienne rue *Sainte-Balsamie*, d'après le plan de Le Gendre. Auparavant, elle était simplement la prolongation de la rue du *Barbâtre*. Le nom de *Saubourg*, puis des *Salines*, vient, dit l'abbé Cerf, dans le *Vieux Reims*, d'un magasin à sel. Pr. Tarbé ne dit rien de précis à cet égard (*Reims*, in-4°, p. 345.) Les Archives de la ville n'en font pas mention.

Tannerie (rue de la), ancien nom, plan de Le Gendre.

Telliers (rue des), très ancien nom des fabricants de toile, plans de Colin et de Le Gendre. (Voir plus haut, p. 5.)

Tondeurs (chemin des), ancien nom d'ouvriers de la manufacture de Reims.

Tuileries (rue des), ancien nom, plan de Le Gendre.

Verrerie (rue de la), à proximité de la verrerie de Reims.

Digitized by Google

§ VIII. — Noms tirés de la situation des Rues, de leur forme et d'accidents divers.

Abreuvoir (rue de l'), à proximité de la Vesle.

Barrée (place), ancien nom, place sans issue, plan de Le Gendre.

Bel-Air (rue du), création moderne.

Bois-d'Amour (rue du), dans le voisinage de l'ancien *Bois d'Amour* des Promenades.

Brulée (rue), ancienne rue des *Prescheurs* sur le plan de Colin, et à tort rue du *Bourg-Saint-Denis* sur le plan de Le Gendre. Le nom actuel rappelle l'incendie de la rue en 1610.

Carrouge (rue et impasse du), ancien nom signifiant *Carrefour*, agrandie de la rue du *Maillet-Vert*. C'est à tort que l'on écrit rue du *K rouge*, comme s'il s'agissait d'un rébus d'enseigne, encore existante. (Voir p. 100.)

Chativesle (rue), ancien nom, signifiant rue *Chétive* ou *Chaitivel* au moyen âge. (Voir plus haut, p. 5.)

Chemin-Vert (rue du), rue tracée sur un chemin rural.

Clou-dans-le-Fer (rue du), ancien nom, sous forme de *Crau* ou *Trou d'Enfer*, tranformé en *Clos* et *Clou d'Enfer*.

Contray (rue de), ancien nom tiré du voisinage de l'hôpital Saint-Antoine où étaient reçus les *contrais* ou infirmes des membres.

Couchant (rue du), nom donné, à la Révolution, à une percée à travers le couvent des Jacobins, dans la direction de l'Ouest.

Crayères (rue des), ancien chemin des *Crayères*, transformées en caves pour les vins de Champagne.

Digitized by Google

Écaille (rue de l'), ancien nom, plan de Le Gendre. (Voir la maison de l'*Escaille*, p. 101.)

Équerre (rue de l'), percée à travers l'abbaye de Saint-Étienne, en forme d'équerre.

Levant (rue du), nom donné, à la Révolution, à une percée à travers l'abbaye de Saint-Pierre, dans la direction de l'Est.

Oseille (rue d'), ancien nom, rue de l'*Oseille*, plan de Le Gendre.

Passe-Demoiselles (rue), ancien chemin de ce nom, passage étroit mais suffisant pour la fine taille des demoiselles.

Perdue (rue), rue sans aboutissants directs.

Ponceau (rue du), rue moderne, 1840, traversée par un égout à ciel ouvert.

Pont-Neuf (rue du), de création récente, pont sur la Vesle.

Port (chaussée du), boulevard contigu au canal de la Marne à l'Aisne.

Ruisselet (rue du), ancien nom, tiré d'un ancien égout à ciel ouvert.

Tir (rue du), de création récente, dans le voisinage de l'École de Tir.

Tournebonneau (rue), ancien nom modifié, *Tournebouel* au moyen âge, ou *Tourneboyau* à cause d'un circuit de la rue. La tour voisine en prit aussi le nom. (Voir plus haut, p. 18.)

Union-Foncière (rue de l'), rue et nom très récents.

Digitized by Google

II.

NOMENCLATURE DES VIEILLES ENSEIGNES DE REIMS

DU MOYEN AGE AU XVIIIe SIÈCLE [1]

Agneau pascal (l'), rue Porte Mars, 1667.
Aigle d'or (l'), rue de la Vignette, 1625.
Aigle noir (l'), rue de la Couture, 1685.
Alaguette (maison), au cloistre Nostre Dame, 1549.
Albanois (l'), rue de la Couture, 1649, et rue d'Oignon, 1604.
A l'ombre du soleil, rue du Barbâtre, 1600.
Ame couronnée (l'), rue de la Fourberie, 1608.
Ane rayé (l'), au Parvis, 1440-1638. (Voir p. 38.)
Ange ou *Angle* (l'), au Marché au blé, 1564
Ange gardien (l'), au Bourg de Vesle, 1685.
Annonciation (l'), au Marché au drap, 1630.
Apareille (l'), rue de Haute-Croupe, 1685.
Arbalète (l'), rue de l'Arbalète, 1605.
Arbre d'Argent (l'), rue des Meules, 1610.
Arbre d'or (l'), hostellerie en la Couture, 1628.
Arbre fleuri (l'), rue de Thillois, 1685, et rue de la Couture, 1634.
Arc en ciel (l'), rue des Poissonniers, 1685.
Archers (maison des), rue du même nom, 1290.
Ardoise couronnée (l'), rue de la Large rue, 1685.
Arsenac (l'), en la Couture, 1649.

1) Cette liste nous est obligeamment fournie par M. l'abbé Duchénoy, et provient des papiers de son regretté père, fruit de ses dernières recherches. Elle est accompagnée, par ses soins, d'extraits des pièces d'Archives, d'où les noms des enseignes sont tirés. Nous reproduisons seulement ici la désignation des rues où se trouvaient ces enseignes et la date où elles y figuraient. Le surplus des renseignements sera conservé en copie au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque de Reims.

Digitized by Google

Arquebusiers (maison aux), rue Porte Mars, s. d.
Asseurance (l'), rue du Vieil Marché, 1656.
Autruche (l'), hostellerie, 1703.
Avant garde (l'), rue du Coing Saint Jean, 1669.
Ave Maria (l'), rue de Gueux, 1661.
Avenay (maison d'), rue des Cordeliers, 1535.
Bache (maison de la), rue de la Couture, 1538.
Bahu royal (le), maisons appartenant au douze curés de Reims, 1673.
Bain des pauvres (maison du), rue de la Couture, 1627.
Bains (les premiers), rue de la Couture, 1567.
Baleine (la), rue du Bourg de Vesle, 1585.
Bannière de France (la), Marché aux chevaux, 1612, et place Suzanne, 1628.
Barbacanne (maison de la), près la Porte de Vesle, 1551.
Barbeau (le), rue de la Boucherie, 1607.
Barbe d'or (la), rue de la Fourberie, 1532.
Barre (maison de la), au Bourg de Porte Chacre, 1575.
Bastille (la), rue Neuve, 1664.
Bâton royal (le), rue du Bourg de Vesle, 1685.
Batterie (la), rue de Barbastre, 1572.
Beau Chamois (le), rue du Bourg de Vesle, 1597.
Beau regard (le), cy la grande Cousture, 1578.
Belle Image (la), rue de la Buchette, 1557.
Belle Serrure (la), rue des Ménestriers ou de l'Arbaleste, 1692.
Belle Tour (la), rue de Haute Crouppe, 1616.
Berceau d'or (le), proche le cloistre Nostre Dame, 1666.
Bibar (maison de), jeu de paume, rue des Fuzeliers, 1685.
Bible d'or (la), rue du Vieil marché, 1634.
Blanc canart (le), rue du Crocq d'enfer, 1584.
Blanc chapeau (le), derrière les Augustins, 1602.
Blancs manteaux (maison des), rue du Jard, 1551.
Blanc pignon (le), rue de la Cousture, 1605.
Bœuf couronné (le), hostellerie, rue du Barbastre, 1656.
Bois de Vincennes (le), place de Saint Estienne, 1579.
Bois Hubault (le), rue de Porte Chacre, 1521.
Bon guide (le), rue du Maillet verd, 1690.

Digitized by Google

Bon pasteur (le), rue du Tranché, devant Saint Jacques, 1605.
Bonne aventure (la), rue de la Coulture, 1632.
Bonne heure (la), même rue, 1685.
Bonne teinture (la), neuve rue, 1671.
Boîte d'argent (la), rue de Porte Mars, 1664.
Botte de Bretagne (la), même rue, 1636.
Boule (la), les Loges de la Boule ou Loges Cocquault, rue Neuve, 1597.
Boule noir (la), rue du Jard, 1685, et au Bourg Saint Denis, 1653, maison appartenant à l'Hôtel Dieu.
Bout du monde (le), au Ban Saint Remi, 1608.
Bouteille (la), hostellerie, à la croisée de Porte Mars, 1579.
Bracque (au chien), jeu de paume, neuve rue, 1581.
Bras d'Argent (le), rue du Tranché, 1585.
Bras d'or (le), en la ruelle d'Auviller, 1680-1700.
Bras royal (le), rue de la Fourbisserie, 1648.
Brouette (la), rue du Relaiz, 1526-30, et rue de la Fourbisserie, 1636.
Buchette (la), rue de la Buchette, 1649.
Bussy devant Reims, maison sise à Ausson au faubourg Saint Éloy, 1644.
Cacajet (1) (maison), rue de la Cousture, 1636.
Cachet d'or (au), orfèvre, rue des Tapissiers, 1669.
Cagette (maison de la), rue de la Boucherie, 1604.
Cantipré (2) (maison de), près des Incurables, 1655.
Capy (maison), rue de la Vieille Coulture, 1549.
Carde (la), rue des Cannetons, 1613.
Cardinal (au), hostellerie, rue de la Buchette, 1664-1670.
Carolus d'or (au), rue de la Serrurerie, 1664.
Cerceau (le), rue de la Couture, 1685-87.
Cercle d'or (le), même rue, 1605.
Cerf (le), rue de Porte Mars, 1553.
Cerf couronné (le), même rue, 1556.
Cerf monté (le), rue d'Oignon, 1685-87.

(1) *Cacajet* ou *Cacaget* est le nom d'une famille de Reims.
(2) Autrement dite *Quantiprez* ou des *Béguines de Sainte Agnès.*

Digitized by Google

Cerf volant (le), rue du Petit Pas, 1653-58.

Cernay sur Cerf, rue d'Oignon, 1635.

Chaise Saint Pierre (maison de la), à la fabrique de Saint Pierre le Vieil, rue de Porte Mars, 1693.

Chamoy (au), rue Neufve, 1618, et rue de Vesle, 1636.

Champ des Oiseaux (le), rue de la Couture, 1685.

Changes (maisons des), rue du Change, devant la grande Boucherie, 1685.

Chapeau à la Française (au), chapelier, rue de la Vache, 1685-87.

Chapeau blanc (au), rue du Barbastre, 1652.

Chapeau bordé (au), rue de Porte Mars, 1666.

Chapeau cardinal (au), chapelier, rue de Tambour, 1685.

Chapeau léger (au), chapelier, rue de l'Épicerie, 1685.

Chapeau royal (au), rue de la Coustellerie, 1566.

Chapelet (le), au Bourg de Vesle, 1651.

Chapiteau (maison du), derrière les Cordeliers, 1631.

Chapon blanc (au), rue du Parvis, 1644.

Chariot d'or (au), au bourg de Vesle, 1641.

Charité (la), rue du Barbâtre, 1622.

Chasse (la), rue de la Chèvre, 1629, et rue de la Hure, 1625.

Chasse royale (la), rue Saint Jacques le joûtier, 1716.

Châtelet (le), sous les loges de la Couture, 1705.

Chat Huant (au), hostellerie, rue de Gueux, 1668.

Chat saulvaige (au), rue de la Chèvre, 1549.

Chasteau de Fetu (maison dite le), rue de Fléchambault, 1687.

Chasteau de Marchais (au), rue de Coucy, 1632.

Chasteau de Porte Mars (au), rue du même nom, 1636.

Chasteau Saint Ange (au), rue du Barbâtre, 1636.

Chasteau vert (au), rue de Longueau, 1614.

Chaudron (le), près Saint-Sixte, 1644 et en la Couture, 1653. (Hôtellerie citée par Jean Pussot dans ses mémoires, année 1591.)

Chef Saint Denis (au), au Bourg Saint-Denis, 1663.

Chef Saint Jean (au), au Bourg de Vesle, 1534, rue de Porte Mars, 1580, et rue de Dieu lumière, 1656.

Cheniha (maison de), rue de ce nom, 1554. (Voir p. 82.)

Digitized by Google

Cheval à louer (au), enseigne d'un maréchal, au Parvis, 1588.

Cheval armé (au), rue Large, 1685.

Cheval blanc (au), à la Couture, 1655, et au Marché au blé, 1542.

Cheval noir (au), 1584.

Cheval rouge (au), hostellerie, rue de Porte Mars, 1668, et au faubourg Cérès, 1641.

Cheval vert (au), au Bourg de Vesle, 1647.

Chèvre (maison de la), rue de ce nom, 1685.

Cigne (le), hôtellerie, rue de la Clef, 1681, et rue de l'Épicerie, Fourberie ou des Tapissiers, 1685-87.

Ciseau d'or (le), tailleur d'habits, rue du Clichet, 1564, et rue des Élus, 1636.

Cité de Liège (la), rue de Gueux, 1686.

Clef (la), hostellerie, rue du même nom, 1575-1650.

Clermarets, hostellerie, rue de Porte Mars, 1624.

Clermarets (maison de), Bourg de Vesle, 1606.

Cloche (la), rue Saint Symphorien, 1687.

Cloche Percée (la), rue de l'Arbalète, 1609-1660. (Maison de la famille de La Salle.)

Clou dans fer (le), rue du Croc de Fer, 1685.

Clou d'Enfer (le), maître serrurier, même rue, 1698.

Cochelets (les), rue de la Couture, 1685.

Cœur narré (le), rue de Porte Mars, 1606. (Voir p. 32.)

Cœur royal (le), rue du Chasteau de Porte Mars, 1587, et rue Saint Estienne, 1581.

Collet Vert (le), rue de la Vache, 1617.

Colombier (maison du), rue du Jard, 1551, 1636.

Combat de l'Ours (le), rue St Denis, 1685-87. (Voir p. 13.)

Compas couronné (le), rue de la Buchette, 1582.

Constance (la), rue de Contray, 1653.

Cocq (le), rue de Porte-Chacre, 1544, et rue de Tambour, 1659

Cocq d'Inde (le), au Bourg de Vesle, 1597, 1685.

Coq d'or (le), rue de la Grue, 1690.

Coq faisan (le), rue de la Couture, 1643.

Corbeau (le), près la Prison de Bonne Semaine, 1564, et rue de la Couture, 1597. (Voir p. 25.)

Digitized by Google

Corbeille (la), rue de la Couture, 1559, 1667, et au Marché aux chevaux, 1645.

Cordon d'or (le), maison rue de la Perrière, 1631.

Corne de Cerf (maison de la), au bourg de Vesle, 1464, et jeu de paume, rue de Porte Mars, 1597.

Cornet (maison du), en la Coulture, 1533.

Coulon blanc (Le Pigeon blanc) (le), au bourg de Vesle, 1663.

Coupe d'argent (la), au Marché, 1646.

Coupe d'or (la), rue de Porte Chacre, 1548.

Cour de Bruxelles (la), hostellerie, rue de la Vieille Couture, 1635.

Couronne (la), rue de la Couture, 1696.

Couronne d'or (la), rue du Barbâtre 1579, et bourg de Porte Chacre, 1571.

Court Marqueuse (maison de la), derrière les Cordeliers, 1571.

Creneaulx (maison des), rue de Landier, 1553.

Crocq (le), rue de Tambour, 1680.

Crocq d'or (le), rue de Porte Cère, 1610.

Croissant (le), même rue, 1630.

Croix blanche (la), rue du Barbâtre, 1586, et rue de Porte Mars, 1687. (Voir l'enseigne actuelle p. 36.)

Croix d'argent (la), rue du Parvis, 1636.

Croix d'or (la), rue de la Chanverie, 1673, et en la Couture, 1685. (Il existe rue Buirette, 22, une auberge de ce nom.)

Croix de fer (la), hostellerie à la Couture, 1674.

Croix de Madeleine (la), au Bourg de Vesle, 1645.

Croix de Lorraine (la), rue Saint Estienne, 1608.

Croix rouge (la), ayant issue rue du Tonnelet, 1636.

Croix verde (la), au Bourg de Vesle, 1567.

Dauphin (le), rue du Barbastre, 1559, et rue de la Fourbisserie, 1671.

Dauphin couronné (le), rue de la Couture, 1714.

Dédalus (le), maison entre les deux ponts de la Vesle, appartenant à l'église de Reims, 1555, 1629, 1650, 1680.

Demi Écu (le), rue du Barbâtre, 1661.

Desain (le), au Marché au drap, 1636.

Deux Anges (les), rue de la Fourberie, 1587; rue de la

Digitized by Google

Serrurerie, 1623; rue de la Feronnerie, 1685; rue de la Vignette, 1690, et rue de Porte Cère, 1627.

Deux Corbeaux (les), rue du même nom, 1552.

Dieu d'Amour (le), rue de la Grande Couture, 1685, et rue Neuve, 1611 ; au Parvis, 1552; près Saint Martin, 1560.

Dromadaire (le), rue Large, 1685.

Duc de Bourgogne (au), rue du Carrouge Saint Pierre, 1637, et rue des Telliers, 1662.

Duc de Milan (au), au Bourg de Vesle, 1551.

Eau benoitier (à l'), même endroit, 1623.

Escaille (maison de l'), au Ban Saint Remy, 1645, et au devant des Cordeliers, 1552.

Écossois (à l'), à la Croisée de Porte Mars, 1635.

Écrévisse (à l'), même rue, 1554.

Écu d'Angoulême (à l'), au Bourg de Vesle, 1505.

Écu d'Orléans (à l'), rue de la Cousture, 1654.

Écu de Champagne (à l'), rue d'Oignon, 1603.

Écu de France (à l'), hostellerie, rue du Barbâtre, 1611-1641, et au Marché aux Chevaux, 1581.

Écu de France (maison de l'), au Bourg de Porte Cère, 1632.

Écu de Nevers (à l'), rue de la Vieille Couture, 1608.

Écu de Pologne (à l'), au Bourg de Vesle, 1597.

Écu de Reims (à l'), 1652, l'enseigne p. 19.

Écu royal (à l'), rue du Vieil Chasteau, 1632.

Enfants de cœur (aux), rue Large, 1685.

Entrée royale (à l'), hostellerie, à la Grande Couture, 1669.

Épée dorée (à l'), rue de la Fourbisserie, 1685.

Épée en roue liée (1) (l'), rue de Porte Cère, 1658.

Épée royale (l'), rue de l'Épicerie, 1635.

Éperon (l'), au Bourg de Vesle, 1685.

Épine (maison de l'), rue du Trou de cul, 1636.

Espérance (l'), au Bourg Saint Denis, 1627, rue de Contray, 1634, et rue de Thillois, 1605.

Espérance du Chat huant (à l'), rue de Gueux, 1685.

Estuves du mouton (les), bains, rue de la Couture, 1601.

(1) Jeu de mots : *Épée rouillée*.

Digitized by Google

Estures aux femmes (les), même rue, 1561.
Estures (les vieilles), près Saint Pierre le Vieil, 1678.
Étoile (l'), proche Saint-Jacques, 1656-1709.
Étoile d'or (l'), rue de Tambour, 1637, et rue Royale, 1766.
Femmes sauvages (maison des), ruelle des Augustins, 1571.
Feste (maison de la), au Ban Saint Remy, 1657.
Fides, spes, charitas (trois maisons appelées), au Parvis, 1714.
Filles Dieu (maison des), près la place de la Fosse, 1579.
Filles Sauvages (maison des), rue des Murs, 1718.
Fleur de lys (la), rue de Contray, 1667, et rue des Élus, 1675, hôtellerie rue de la Perrière, 1621.
Fleur de lys (tripot de la), rue Large, 1611, 1669, 1685.
Fleur de lys rouge (la), rue de la Couture, 1612.
Fontaine (maison de la), au Bourg de Vesle, 1690.
Fontaine du Vert pré (la), rue du Barbâtre, 1634, et rue de Contray, 1685.
Fontaine Jouvance (la), au Bourg de Vesle, 1567, 1685.
Fontaine Sainte Reine (la), rue du Barbastre, 1643.
Forest (la), au Marché au blé, 1655.
Forest du Roy (la), rue de la Couture, 1654.
Forge (maison de la), au Parvis, 1558.
Forges (aux), au Bourg de Vesle, 1561.
Fosse aux lions (la), près les Cordeliers, 1605.
Four (maison du), rue St Symphorien, 1555.
Galère (la), rue de la grande Boucherie, 1690, et rue de la Couture, 1685.
Garde Dieu (la), aux Loges de la Couture, 1714.
Gerbe dorée (la), rue de la Couture, 1669.
Grand Barbeau (le), rue de la Grande Boucherie, 1596.
Grand Chat huant (le), rue de la Vieille Couture, 1614.
Grand Compas, rue de la Couturie, 1634.
Grand Cor (le), rue des Fuselliers, 1605.
Grand Cornet (le), en la Cousture, 1625.
Grand Credo (1) (le), rue de l'Épicerie, 1685, 1714.

(1) Représentation des douze apôtres, tenant chacun une phrase du *Credo*.

Digitized by Google

Grand E T (le), au Bourg de Vesle, 1633, 1672.
Grand I vert (1) (le), rue de Porte Cère, 1695.
Grand ou *Gros St Christophe* (au), près l'église N.-D., 1588.
Grand St Jacques (au), rue Neuve, 1692.
Grand Turc (au), rue Chastivele, 1685.
Grand Veau au), rue de Gueux, 1617.
Grande Ste Ampoule (à la), place St Remy, 1647.
Griffon d'or (au), hostellerie rue d'Oignon, 1693.
Grille (le), au Bourg de Vesle, 1662.
Gros de Millan (au), au Marché au drap, 1606.
Gros Raisin (au), rue de Porte Mars, 1652.
Gros Rubis (au), rue de la Fourberie, 1596.
Grosse Armée (à la), rue du Mont St Michel, 1536.
Grosse Bouteille (à la), rue de Porte Mars, 1636.
Grosse Clef (à la), rue des Esleus, 1663.
Grosse Écritoire (à la), rue des Ecrevés, 1652.
Grosses meules (les), proche la Cousture, 1636.
Grosse tête (la), au Bourg de Vesle, 1636, et au Vieil marché, 1579.
Grue (la), rue Neuve, 1641, et rue Favreuze, 1586. (V. p. 22)
Guet dormant (le), rue du Trésor, 1585, et proche les Cordeliers, 1649.
Gueulx (maison de), boutissant à la place du *Jeu de l'Oye*, dit aussi l'hôtel de Vasset, sur la vieille Cousture, 1564.
Hallebarde (la), au Bourg de Vesle, 1677.
Haute Maison (la), rue des Poissonniers, 1685.
Heaulme (le), rue de Dix Lumière, 1663, rue de Porte Mars, 1583.
Hermitage Saint-Antoine (à l'), rue Neuve, 1685.
Hermitage (à l'), rue des Fuzeliers, 1635.
Héron (au), au Bourg de Vesle, 1555 (maison vendue à Jean Pussot, charpentier.)
Homme (à l'), enseigne avec portrait, rue de Contray, 1581.
Hure (tripot de la), rue des Fuzeliers, tenant au *Molinet* et à la *Maison rouge*, 1656.

(1) Jeux de mots : *Au Grand Eté*. — *Au Grand Hiver*.

Digitized by Google

Hotte d'argent (à la), rue de Porte Mars, 1560.

Hye (1) (la), rue des Juifs, 1524.

Innocents (les), rue Neufve, tenant aux Pères Jésuites, 1673.

Jardin d'Oliviers (au), au Marché à la laine, 1664.

Jeu de l'Oye (au), rue de la Vieille Cousture, 1564.

Jeu de Paume (au), rue de la Grande Cousture, 1568.

Jeu d'Anvers (au), jeu de paume, rue de la Couture, vendu par la veuve d'Anthoine de Saint-Paul, 1611.

Joli Bois (de), rue du Jard, 1685.

Joyeuse (hôtel de), ayant issue à la *Cour Salain*, 1727.

L couronné (à l'), au Bourg de Vesle, 1685.

Lacomplie (maison de l'), sise à Ausson, 1555.

Laye (2) (la), au Bourg de Vesle, 1595.

Landève (maison de), rue du Barbastre, 1671.

Lerrette (la), rue des Juifs, 1572, et rue de Porte Chacre, 1556.

Licorne (la), rue Neufve, 1653, et rue de Tarvagant, près St Symphorien, 1548.

Lion (au), successivement la maison des imprimeurs Nicolas

MARQUE DE BACQUENOIS

MARQUE DE FOIGNY

Bacquenois et Jean de Foigny, rue St Estienne, 1553-1605.

(1) Billot de bois pour enfoncer les pavés, dit aussi *demoiselle*.

(2) Peut-être la *laie*, femelle du sanglier.

Digitized by Google

Lion d'argent (au), près St Remy, 1636, et rue de Porte Mars, 1652.

Lion d'or (au), rue de l'Écrevisse, 1723, au Marché aux draps, 1685, et ailleurs.

Lion rouge (au), rue St Symphorien, 1579.

Lion noir (au), rue de l'Épicerie, 1560.

Lis d'or (maison du), loge du bailli de l'archevêché durant la foire de la Couture, 1716.

Loges Cocquault ou *de la Boule*, au Bourg St Denis, 1635.

Longueau (maison de), 1556-59.

Long vestu (le) et le *Grand Long vestu*, grande maison faisant coin de la rue de Porte Cère et de la rue de la Vache, maison natale de J.-B. Colbert, 1626, 1653, 1660-72.

Louis d'or (le), rue de l'Épicerie, 1685.

Louveterie (la grande), au Bourg de Vesle, 1676.

Louvre (le), hôtellerie, rue Neufve, 1687.

Lune (la), maison à l'Hôtel Dieu, 1552.

Magdeleine (l'image de la), rue de la Couture, 1645, et rue d'Oignon, 1635.

Maillet vert (au), rue du Carouge St Pierre le Viel, 1671.

Maillets (aux), maison en la rue de ce nom, 1525.

Maison blanche (la), près Reims, 1688, et au Bourg de Vesle, 1685.

Maison de Vendy (la), rue Neufve, 1596.

Maison des Béguines (la), rue de Vincennes, 1685, et proche les Cordeliers, 1653.

Maison des Saurages (la), derrière les Augustins, 1602.

Maison rouge (la), faisant le coin de la rue des Bains, 1634, et hôtellerie au Parvis, 1636-1681. (Voir p. 37.)

Maison verte (la), hôtellerie au Bourg de Vesle, 1613.

Manufacture (la), rue de la Chèvre et des Marmouzets (maison de Claude Thiret), 1691. (Voir p. 29.)

Marche (maison de la), sur le Marché au drap, en 1517-1527, dépendait du trésorier de l'abbaye de Saint Denis.

Marsouin (le), à la Grande Boucherie, 1650.

Marteau d'or (le), rue de la Chanvrerie, 1667.

Martyr (au), rue St Estienne, 1600.

Digitized by Google

Menestriers (les), rue de l'Arbaleste, 1700.
Mez d'Haurillers, corps d'hostel, 1545.
Mez d'Orbais, ruelle d'Orbais, 1564.
Mez St Thierry, près des Cordeliers, 1576.
Meules (les), rue du Croc de fer, 1623.
Moine blanc ou *d'argent* (le), rue de Porte Mars, 1651.
Montlaurent (maison de), rue de Barbâtre, 1675.
Mont St Bernard (au), au Bourg St Denis, 1600.
Mont St Lyé (au), idem, 1622.
Mont St Michel (au), du costé de la rue du Marc, 1504.
Mont St Pierre (au), rue du Barbâtre, 1549.
Morion d'or (au), au Bourg de Vesle, 1634-71.
Mortier d'or (au), rue de l'Épicerie, 1685, et au Bourg de Vesle, 1548.
Moulinet (au), hostellerie au Parvis, 1591-1652. (Voir p. 38.)
Moulinet vert (au), rue de Contray, 1660, 1705.
Mousquetaire (au), rue du Chasteau de Porte Mars, 1634.
Mouton d'or (au), au devant du *Pilori*s au Ban St Remy, 1532.
Mouton noir (au), en la Grande Cousture, 1578.
Mulet chargé (au), rue des Elus, 1671. (Maison de la famille Dorigny, citée par J. Maillefer dans ses *Mémoires*, p. 149.)
Neuve Gallère (la), rue de la Couture, 1627.
Nom de Jésus (au), rue du Barbâtre, 1609.
Notre Dame (à l'image), au Parvis, 1656, et à la Couture, 1581, et ailleurs.
Notre Dame de l'Epine (à l'image), rue du Troncul, 1628, et rue Neuve, 1689.
Notre Dame de Liesse, hostellerie, 1620.
Ours bridé (à l'), rue de la Couture, 1635.
Ours (l'), maison rue de la Buchette, près Saint Hilaire, 1651, et hostellerie, 1649.
Palais Royal (le), rue de Tambour, 1685.
Paon (le), au Parvis, 1523.
Papegault (1) (le), rue de Gueux, 1616.

(1) Oiseau de cible. Le *papegai* est dit aussi pour perroquet, terme de fauconnerie.

Digitized by Google

Passe Temps (le), au Ban Saint Remy, 1584.
Paternostre (le), rue du Temple, 1519.
Peigne couronné (le), rue de la Chèvre, 1685.
Peigne d'or (le), rue des Élus, 1632.
Pèlerins d'Emmaüs (aux), rue de la Couture, 1646.
Pellican (au), rue de la Buchette, 1564.
Pentecoste (la), rue du Temple, 1565.
Perroquet (le), rue Neuve, 1674.
Perroquet vert (le), rue Neuve, 1668.
Petit Barbeau (le), rue de la Paticerie, 1561.
Petit Bœuf (le), rue de Vesle, 1637.
Petit Cerf (les jeux du), tripot, rue du Château de Porte Mars, 1606.
Petit Cernay (le), au Bourg de Vesle, 1625.
Petit Cernay sur Cerf (le), rue d'Oignon, 1687.
Petit Credo (le), rue de la Fourbisserie, 1623.
Petit Duc (le), au Marché au drap, 1651.
Petit Duc de Milan (au), même lieu, 1618.
Petit Écu (au), à la Vieille Couture, 1685.
Petit Landrecy (au), rue de Contray, 1562.
Petit Lion (au), rue de Porte Mars, 1662.
Petit Molinet (au), au Bourg de Vesle, 1561.
Petit Paon (au), rue du Parvis, 1636.
Petit Paris (au), à la grande Couture, 1656.
Petit Rome (au), hostellerie à la Couture, 1600.
Petit St Antoine (au), rue des Tournelles, 1636, et rue du Marc.
Petit St Brice (au), rue Neuve, 1617.
Petit St Denis (au), au Bourg St Denis, 1584.
Petit St Fiacre (au), au Bourg de Vesle, 1672.
Petit St Hilaire (au), rue de la Buchette, 1636-1680.
Petit St Martin (au), près Saint-Antoine, entre la rue de Longueau et celle des Tournelles, 1597-1685. (Voir p. 10)
Petit St Pierre (au), rue des Theliers, 1626, maison aux Chartreries de Reims, ou aux pauvres des paroisses
Petit St Symphorien (au), rue des Cordeliers, maison donnée en viager par François Brulart, conseiller du roi, à Charles de la Framboisière, 28 août 1628.

Digitized by Google

Petit St Quentin (au), rue de la Couture, 1685.

Petit St Thierry (au), au Marché aux draps, 1685.

Petit St Thomas (au), hostellerie, paroisse St Hilaire, 1622.

Petite Chasse (la), rue St Tion (rue Saint-Yon actuelle), 1679.

Petite Clef (la), au Bourg de Vesle, 1647.

Petite Marche (la), hostellerie rue d'Oignon, 1379.

Petites Meules (hôtel des), ou maison Capy, à la Vieille Cousture, 1549, et au Bourg St Denis, 1635.

Pied de bœuf (le), rue du Temple, 1625.

Pied de Roy (le), au Bourg de Vesle, 1628.

Pigeon Thibé (1) (le), rue de Dix Lumière, 1632.

Pigeon blanc (le), coin de la Coulture, 1669.

Pisis (maison de), au Bourg St Denis, 1561.

Plat d'argent (le), au Marché aux draps, 1610, et rue des Élus, 1685.

Plat d'estain (le), rue de Porte Chacre, 1568.

Plume au vent (la), rue de Porte Cère, 1648, ès bourg de Porte Cère, 1635. (Voir p. 34.)

Plume d'or (la), rue du Porte enseigne, 1727.

Poing d'or et main d'argent (le), rue de la Couture, 1631.

Polonais (le), rue de l'Épicerie, 1624.

Pomme d'or (la), rue Neuve, 1615.

Pomme d'orange (la), rue du Jard, 1672, et proche les Meulles, 1627.

Pomme de pin (la), rue de l'Arbalète, 1620.

Pommeaux dorés (les), à la Vieille Cousture, 1614.

Pommier de Rambour (au), au Bourg de Vesle, vers 1720.

Pompelle (maison de la), rue de Dilumière, 1638.

Pompelle (chapelle de la), hostellerie, 1657.

Ponceau (maison du), en la Vieille Cousture, 1643.

Pont au Change (au), rue de l'Écrevisse, boutique de Nicolas Le Large, orfèvre, 1718 (maison Le Roy actuelle, voir p. 41).

Porcq épic (au), au Marché au blé, 1608, et rue de la Couture, 1685.

(1) Mot dont le sens nous échappe. S'agit-il d'une race de pigeons du Thibet ?

Digitized by Google

Porc sanglier (au), rue du Barbâtre, 1613, et au Bourg St Denis, 1580.

Port du Salut (au), près du *Grand Credo*, 1628.

Porte dorée (la), près la porte de Fléchambault, 1694.

Pot d'argent (le), rue de la Couture, 1564, et au Marché au blé, 1634.

Pot d'étain (le), coin de la Couture et de la Large rue, 1582, du côté du *Franc jardin*, 1626.

Poulaillerie (la), rue de ce nom, 1584.

Poule blanche (la), au Bourg de Vesle, 1685.

Pourcelette (maison de la), rue d'Anjou, du moyen âge au XVIIe siècle.

Pré de l'Arbre d'or (le), à la Vieille Couture, 1685.

Pressoir d'or (le), maison rue de la Couture, léguée par Guillaume Pussot, 7 juin 1663.

Puits au sang (le), lieudit ès faubourg de Porte Chacre, 1578.

Puits sans vin (le), rue Suzain, 1791.

Quartier du Roy (le), au Bourg St Denis, 1695.

Quatre fils Aymond (les), rue de Flandière à rue de Porte Chacre, 1469, à la Couture 1690, et rue Neuve où se trouvait le jeu de paume « appelé le *Jeu des quatre fils Aymond* », 1597, 1600, 1624.

Quatre mendiants (les), au Bourg de Vesle, 1636-50.

Quatre œufs (les), rue de ce nom, boutissant à la rue du Moulin, 1569.

Quatre vents (les), au Bourg de Vesle, faisant coin de la rue du Tranché de la Couture, en face de Saint Jacques, 1685. (Maison natale de Jean Lacourt, historien rémois.)

Raisin (le), maison derrière St Symphorien, « où demeure M. Godinot, chanoine, » 1687.

Rechignechat (1) (maison du), au Bourg St Denis, 1647.

Regnard (l'hostel du), à la Vieille Couture, 1549, et rue de la Couture (2), 1626.

(1) A rapprocher des *Quatre-Chats-Grignants*, au Ban St-Remi.

(2) Dans le voisinage de l'ancienne impasse du Renard, près Saint-Jacques.

Digitized by Google

Renard blanc (le), rue de la Buchette, 1613.

Reine de Suède (1) (la), rue des Élus, 1685.

Relay (2) (le), maison rue des Hermittes, 1553, et rue de la Fourbisserie, 1685.

Roy de Siam (au), à la Vieille Couture, 1690.

Rose (la), maison rue du Barbâtre, 1609, où habita l'historien Dom Marlot vers 1660, et hostellerie rue de Tambour, 1605.

Rose rouge (la), à la Couture, 1679, rue des Tapissiers, 1651, et au Bourg de Vesle, 1676.

Rôtisserie (la), place au Parvis, 1523.

Roziers (les), ou la Cour des Filles Dieu, 1650.

Rouge Gueux (maison du), près l'ancienne porte de la cité, 1635.

Rouge oye (la) et l'*Oye rouge*, maisons à Porte Chacre, 1579.

Rouge queue (la), maison rue de la Couture, 1605.

Rubis (le), rue de la Fourberie, 1554.

Sacq (le), maison ès faubourg de Porte Chacre, 1561.

St Adrien (à), au Bourg de Vesle, 1540.

St André (à l'image), rue du Chasteau de Porte Mars, 1630, et devant St Jacques, 1663.

St Antoine (à), au Bourg de Vesle, 1651, et rue de la Couture, 1685.

St Barthélemy (à l'image), rue de la Couture, 1651.

St Bernard (maison appelée), 1670.

St Berthault (maison), au devant de St Pierre le Vieil, 1658, ou royé la maison du *Cigne*, 1642. (Dépendance de l'abbaye de Chaumont Porcien.)

St Brice (à), enseigne, rue Neuve, 1613, et maison près les Groseliers, 1616.

St Christophe (à), maison de Jacques Bernard, libraire, rue de Barbâtre, 11 avril 1595.

(1) C'est évidemment la reine Christine de Suède, alors si célèbre en France, que cette enseigne désigne.

(2) Probablement enseigne à l'image d'un relais de poste.

Digitized by Google

St Claude (à), au Bourg de Vesle, 1642, et rue du Jard N.-D., 1684.

St Éloy (à), au Bourg St Éloy, 1662, et rue de la Couture, 1597.

St Esprit (maison du), maison avec jardin et vendangeoir, rue du St Esprit, 1540, et au Marché aux chevaux, 1556.

St Etienne (à), rue de la Couture, 1635.

St Fiacre (maison de), au Bourg de Vesle, 1561.

St Georges (à), rue de la Couture, 1670, rue de Porte Mars, 1631, et au Bourg de Vesle, 1597.

St Gilles (à l'image), rue du Barbâtre, 1656.

St Hubert (à), même rue, 1650.

St Jacques (au tableau ou à l'image), rue de Dieu lumière, 1575, et rue de la Couture, tenant à Nicolas Jacques, sculpteur, 11 mars 1634.

St Jacques le Grand (à), à la Couture, maison acquise par Claude Pussot, charpentier, juillet 1633.

St Jacques le Joustier (à), rue de l'Épicerie, 1622, faisant le coin d'une ruelle appelée la Jousterie (1), 1523, 1560 et 1564.

St Joseph (à), rue de Thillois, 1650, et au Bourg de Vesle, 1685.

St Julien (la maison), appartenant à la communauté des douze curés de Reims, rue de Porte Mars, 1653.

St Lié (à l'image), à la Couture, 1563, 1685, 1701.

St Louis (à), au ban Saint Remy, vis à vis la haasle, 1682, et à la Couture, 1597, 1627.

St Luc (à), rue de la Vache, 1673.

St Marcoult (au tableau de), rue des Ecrevés, 1596, 1661.

St Martin de Laon (l'hostel), nom de la rue, 1385.

St Michel (à l'image), au coin de la rue des Filles Dieu, 1557.

Saint Nicolas (cour, maison et image), rue de Porte Mars, 1542, à la Couture, 1670, et au Bourg de Vesle, 1505.

St Paul ou *St Pol* (à), jeu de paume à la Couture, 1685, maison rue Neuve, 1625, et rue d'Oignon, 1560.

(1) Près du Marché aux herbes, d'où le surnom donné à l'image du saint à raison des plantes potagères nommées joutes, qui se vendaient en cet endroit.

Digitized by Google

St Pierre à Rome (à l'image), rue de Gueux, 1684.

St Pierre aux liens (à), au Bourg de Vesle, 1701.

St Pierre le Beurier (1) (le coin), entre la rue de l'Écrevisse, et la rue des Élus, 1535, 1567.

St Pierre le Pécheur (à), à la Couture, 1616.

St Pierre et St Paul (à), hôtellerie, 1654, et maison rue du Chapelet, 1683.

St Quentin (à), près le cimetière St-Jacques, 1578.

St Sébastien (à), rue Neuve 1613, rue de Bétheny, 1613, et rue de Porte Mars, 1621.

St Thierry (à), rue de Coucy, 1638.

St Thomas (à), au Bourg de Vesle, 1585.

St Vincent (à), rue de Porte Mars, 1674.

Ste Ampoule (maison de la), au devant de St Remy, 1635, et rue de la Serrurie, 1636.

Ste Anne (à), rue du Barbâtre, 1628, et rue des Telliers, 1639.

Sainte Avoye (maison de), au vieil Marché, appartenant à l'Hôtel Dieu, 1564.

Ste Barbe (maison de), rue de Porte Mars, 1561.

Ste Catherine (à), rue de Contray, 1684, et au Bourg de Vesle, 1626.

Ste Claire (à), rue Neuve, 1685.

Ste Geneviève (à), hostellerie à la Vieille Couture, ou rue de Gueux, 1605.

Ste Marguerite (maison de), dépendant de l'abbaye de St-Basle, au coin de la rue de la Perrière, 1627-28, et autre près la porte St-Denis, 1604.

Ste Reine (à), paroisse St Martin, 1600.

Sallamandre (la), tripot et jeu de paume à la Couture, 1591, 1621.

Samaritaine (la), maison appartenant aux Clarisses, rue d'Oignon, 1601-1615.

(1) Cette expression, analogue à celle de *St-Jacques le Joustier*, peut venir de la présence d'une statue de saint Pierre à l'endroit du Marché où se vendait le beurre.

Digitized by Google

Saumon de Hollande (le), hostellerie au Marché aux chevaux, 1597-1681.

Sauvage (le), cour rue de Contray, 1634, enseigne rue du Terra, 1624, et au Marché au blé, 1699.

Selle (la), hostellerie, 1385.

Sellette (1) (maison de la), rue de Coucy, 1687.

Serayne (2) (la), rue de Tambour, 1624.

Signe (au), voir l'enseigne du *Cigne*.

Signe couronné (au), rue Neuve, 1643.

Signe de la Croix (au), rue du St Esprit, 1665.

Singe ou *Cinge* (au), au Bourg de Vesle, 1560, 1635.

Soleil (au), rue de Coucy, 1663, rue de Tambour, 1611, rue des Élus, 1686, et ailleurs à d'autres dates.

Soleil d'or (au), enseigne à fer tournant, au Marché au blé, 1586, et rue de l'Épicerie, 1685, 1700.

Tambour (le), même rue de *Tabour* ou *Tambour*, 1578, 1599, 1687, etc., maison où pend pour enseigne le *Tambour*, 1660.

Temps perdu (le), enseigne au Bourg de Vesle, 1672, et maison à l'Hôtel Dieu proche la Porte Cère, 1656.

Terrier noir (le), nom de rue, 1663.

Tervagant ou *Tarvagant*, près l'église St Symphorien, 1548.

Teste noire (la), lieudit au Vieil Marché, 1525, et enseigne à la Large rue de la Couture, 1656.

Teste rouge (la), en la ruelle aux Crœux, 1673.

Teste verde (la), rue de Porte Mars, 1649, et au Bourg de Vesle, 1685.

Toiles (maison des), près St Hilaire, appartenant aux douze chartreries, 1535.

Tonnelet (le), hostellerie, rue des Maillets, 1525, et rue d'Ognon, 1575.

Tour (maison de la), rue de Chastilvelles, 1630.

Tour Chanteraine (la), rue Dilumière, 1640.

(1) Sur la maison de la *Sellette* « où les pauvres se retirent et meurent », voir les *Conclusions du Conseil de Ville*, 14 mars 1652, Registre des Archives de Reims, p. 36.

(2) Probablement pour la *Sirène*.

Digitized by Google

Tour de Nesle (la), enseigne d'orfèvre, rue de la Fourbisserie, 1685.

Tour Ste Marguerite (la), enseigne de boulanger devant Ste Catherine, 1588.

Tournelles (les), même rue, 1650, et maison proche du Petit St Martin, 1635.

Trois Boules (aux), au Bourg Saint Denis, 1558.

Trois Chandeliers (aux), rue St Estienne, 1575, maison louée à Simon de Foigny, imprimeur, le 5 février 1637.

Trois Compagnons (aux), rue de Porte Chacre, 1600.

Trois Comtes (aux), 1612.

Trois Cornets, tableau à la Grande Couture, 1566 et 1567.

Trois Coulons (aux), proche l'église St Sixte, 1621.

Trois Croissants (les), enseigne de tonnelier, rue Large, 1685.

Trois Ducs (aux), à la Cousture, 1637.

Trois Estriers (aux), maison rue des Trois Rois, s. d.

Trois Flambeaux (aux), à la Cousture, 1676, et rue Pavée d'Andouilles (1), 1685.

Trois Fontaines (maison des), rue du Petit St Martin, 1597.

Trois Fraizes (aux), rue des Élus, 1679.

Trois Gobelets ou *Godets* (aux), à la Couture, 1601.

Trois Maillets (aux), maison dite de ce nom, faisant coin de Saint Symphorien et des Cordeliers, aux environs de l'enseigne actuelle de ce nom, 1685. (Voir p. 23.)

Trois Maillets d'or (aux), enseigne de Jehan Leclerc, marchand tonnelier à la Couture, 1687.

Trois Maisons (aux), maison rue Dilumière, appartenant à Jehan Gentillastre, maître masson et tailleur de pierres, 26 février 1633.

Trois Marchands (aux), rue du Carouge, 1661.

Trois Mortz ou *Trois Maures* (aux), maison gothique « faisant coin en la croisée de Porte Mars », 1659-1653, et appelée

(1) Dans la même rue et tout à côté, se trouvait une enseigne rivale : *A l'unique Flambeau*, citée p. 115.

Digitized by Google

encore l'auberge des *Trois Maures* jusqu'à sa récente démolition.

Trois Palmes (aux), près St Symphorien, 1670, et rue de la Vache, 1640.

Trois Patz ou *Pas* (les), maison devant la porte St Denis, 1559, et proche St Symphorien, 1712.

Trois Pucelles (les), jeu de paume rue de la Perrière, 1597, 1612, et maison rue d'Oignon, 1610, 1641.

Trois Reines (aux), maison rue de Porte Mars 1627, et au Bourg de Vesle, 1589.

Trois Rois (aux), rue de Porte Mars, 1639, et Bourg Saint Denis, 1635.

Trois Salières (aux), au Marché, 1580, 1648.

Trois Tournelles (les), maison appartenant au grand hôpital des pauvres renfermés, 1670.

Trou (le), maison appelée anciennement ainsi, faisant le coin de la rue St Symphorien, 1685-87.

Truye qui file (la), enseigne rue du Canneton, 1601, et au Bourg de Vesle, 1533. (Voir p. 9, note.)

Unique flambeau (à l'), rue Pavée d'Andouilles, 1685.

Vache (la), hostellerie en la Grande Cousture, 1568, et enseigne d'un barbier, rue de Porte Chacre, 1538.

Vase d'or (au), rue des Élus, 1668.

Vasset (hôtel), voir *Gueux* (maison de).

Vaudeluc ou *Vaux de Luc* (1) (maison du), dans la rue de ce nom, près les rues Favereuze et du St Esprit, tenant à la maison de Ste Marguerite appartenant à l'abbaye de St Basle, 1544-67.

Veaux (ruelle aux), au coin du Marché au blé, 1532.

Vénitienne (la), enseigne rue de la Fourberie, 1599.

Vert Galant (le) et *les Verts Gallantz*, hostellerie au ban Saint Remy, rue du Chastel, 1559, et au Bourg de Vesle, 1685.

Verts Mailletz (les), rue de la Chanverie, 1564.

Vieille Sallemandre (la), à la Cousture, 1634.

(1) Ce nom d'enseigne paraît provenir de la relique de l'image de sainte Véronique conservée en la ville de Lucques.

Digitized by Google

Vieille Sellette (la), hostellerie rue de Coucy, 1597.

Ville d'Alençon (à la), rue de la Chanverie, 1690.

Ville d'Amboise (à la), rue du Barbâtre, 1656, maison qui appartenait à la famille du bénédictin D. Thierry Ruinart, 1673-1686.

Ville d'Amiens (à la), à la Vieille Couture, 1686.

Ville d'Anvers (à la), tripot et jeu de paume près la plate-forme de la Couture, 1653.

Ville d'Arras (à la), rue du Petit Cerf (?), 1661.

Ville de Bayonne (à la), à la Couture, 1685.

Ville et *Cour de Bruxelles* (à la), hôtellerie, rue de la Vieille Couture, 1634 - 68.

Ville de Candy (à la), rue de Coucy, 1675.

Ville de Châlons (à la), rue de Neuve autrement rue Montauban (rue Pasteur actuelle), 1633, 1700.

Ville de Donchery (à la), à la Vieille Couture, 1686.

Ville d'Épernay (à la), rue Large, 1723.

Ville de Guise (à la), rue de la Couture, 1636.

Ville de Luxembourg (à la), rue des Cordeliers, 1632.

Ville de Lyon (à la), rue de la Couture, 1685.

Ville de Paris (à la), rue de la Clef, 1687.

Ville de Rethel (à la), au Marché à la laine, 1634-68.

Ville de Rouen (à la), rue Saint Etienne, 1718.

Ville de Sedan (à la), rue de Sedan, 1610.

Ville de Verrins (à la), rue de Gueux, 1685-87.

Waleppe (la rue), près la Porte Mars, 1559.

Digitized by Google

III.

NOMENCLATURE D'ENSEIGNES MODERNES A REIMS [1]

---

§ Ier. — Noms tirés de Souvenirs religieux et charitables.

A Sainte-Anne (tableau disparu), ancienne léproserie, où l'on projette de reconstruire une chapelle, rue de Louvois, 2.

A Saint-Blaise (statue), rue du Barbâtre, 113.

A Sainte-Cécile (musique), rue Carnot, 10.

Au Petit-Saint-Christophe (statue), place des Marchés, 33.

Au Berceau de Saint-Éloi (ancienne léproserie), faubourg d'Épernay, 22.

A Sainte-Geneviève (tableau), avenue de Paris, 87.

A Saint-Jean-Baptiste (ancienne statue), faubourg Cérès, 54.

A Saint-Luc (peintre), rue Chanzy, 56.

A Sainte-Marguerite, rue de ce nom, 20.

Au Petit-Saint-Remi, rue Saint-Julien, 7.

A la Croix d'Or (auberge), rue Buirette, 22.

A Notre-Dame de l'Usine et de l'Atelier, rue Gambetta, 51.

(1) Nous n'avons pas la prétention d'être complet dans cette nomenclature : toutes les enseignes modernes sont fugitives et mobiles. Il en est de notre siècle qui ont eu leur heure de célébrité ou de curiosité et que nous rappelons, bien qu'elles aient déjà disparu. — Notre seul désir est de produire, dans ce tableau d'une centaine d'enseignes rémoises, des spécimens du goût contemporain, et de prouver que l'enseigne en elle-même persiste et survit à tous les caprices de la mode, sans avoir gardé cependant son ancienne originalité, ni sa durée traditionnelle.

Digitized by Google

A Notre-Dame de Paris (tableau), rue du Cadran-Saint-Pierre, 14.

Au Prophète (enseigne peinte enlevée), même rue, 16.

Au Cadran-Saint-Pierre (tableau), même rue, 9.

Aux Sœurs de Charité, rue du Cadran-Saint-Pierre, 26.

A la Tour-Saint-Jacques, rue Saint-Jacques, 19.

A la Vierge (statue), auberge, rue de Thillois, 19.

Cercle Abbé de L'Épée (buste), rue des Capucins, 144.

§ II. — Noms tirés de Souvenirs historiques ou géographiques.

Au Bon Alsacien, rue de Vesle, 127.

Aux Ardennes, place Drouet-d'Erlon, 25.

Au Cardinal de Lorraine, rue de ce nom, 1 (tableau disparu).

A Jeanne d'Arc, rue Libergier, 11, et ailleurs, rue Chanzy, etc.

Aux Armes de France (auj. *de Reims),* maison Petitjean (cartouche peint) place Royale, 15.

Aux Armes d'Alsace, rue de Talleyrand, 33.

Aux Armes de Jeanne-d'Arc, rue de Talleyrand, 27.

Aux Armes de Reims (cartouche), place Royale, 15, et rue de Vesle, 73.

Aux Loges Cocquault, rue Chanzy, 121.

Au Masque de Fer, rue Cérès, 3 (le tableau disparu, mais le vocable reporté même rue, n° 41).

A la Ville de Reims, place Royale, 1.

A la Ville d'Elbeuf, rue de l'Arbalète, 19.

A la Ville de Besançon, rue Colbert, 10.

A la Petite Villette, rue de Vesle, 213.

Aux Pays-Bas, rue Cérès, 26.

A Victor Hugo (portrait), rue du Cadran-Saint-Pierre, 18.

Au Vivarais, rue Gambetta, 123.

Digitized by Google

§ III. — Noms tirés de Souvenirs militaires et civiques.

Au Boulet russe (boulet de 1814), rue de Vesle, 163.
A la Cible loyale (enseigne peinte), faubourg Cérès, 227.
Au 8e Cuirassiers (drapeau), avenue de Paris, 89.
A la Gaieté (tête de soldat souriant), avenue de Paris, 48.
A Jean Bart (tableau), rue de Vesle, 65.
Au Pigeon voyageur rémois (enseigne peinte), faubourg Cérès, 121.
Au Pont-d'Arcole, rue Cérès, 59.
A la Redingote grise (enseigne peinte), rue de Talleyrand, au coin de la rue de Vesle (disparue).
Au Sapeur-Pompier, rue du Barbâtre, 96.
Au Vieux Sergent (figure), rue de Fléchambault, 93.
Au Zouave, place des Marchés, 11.

§ IV. — Noms tirés d'Emblèmes et de Produits divers.

Aux Asperges d'Hermonville, place Drouet-d'Erlon, 20.
Aux Bas noirs, rue Gambetta, 92.
A la Botte de Sept Lieues, rue de Mars, 64.
A la Botte rouge, avenue de Laon, 24.
A la Grosse Botte, rue du Cadran-Saint-Pierre, 6.
A la Boule rouge, rue du Barbâtre, 2 (disparue).
A la Boule d'Osier, faubourg Cérès, 64.
Au Bouton d'Or, rue du Barbâtre, 27.
Au Cadran Saint-Jacques (horloger), rue Saint-Jacques, 23.
Au Cerf (figure), rue Pasteur, 27.
Au Grand Cerf (enseigne peinte), place des Marchés, impasse du Bras-d'Or, 7.
Au Chat Friand (restaurant), rue Nanteuil, 4.

Digitized by Google

Au Chat Perçant (tableau d'un chat jouant au fleuret), rue Carnot, 38.
Au Cheval blanc (auberge), avenue de Laon, 59.
Au Cheval noir, rue Saint-Crépin, 3.
Aux Ciseaux d'Argent, faubourg Cérès, 121.
A la Clef, rue Chanzy, 36, et ailleurs, rue du Carrouge, 25, etc.
Au Cœur d'Or, rue du Barbâtre, 161.
A la Corbeille de Mariage, rue du Cadran-Saint-Pierre, 16.
A l'Élégant Corset, rue de l'Arbalète, 28.
A la Couronne (auberge), rue de Vesle, 224.
A la Couronne d'Or (fleurs), rue Colbert, 66.
A la Czarine, rue du Cadran-Saint-Pierre, 7.
Au Dahlia, rue des Créneaux, 34.
Au Dé d'Argent, avenue de Laon, 21.
A l'Écrevisse, rue Colbert, 3.
A l'Enfant d'Or, place des Marchés, 9 (aboli).
A l'Étoile d'Or, place Drouet-d'Erlon, 65.
A l'Étoile du Matin, place des Marchés, 28.
A la Belle Fermière (tableau), rue Carnot, 8.
Au Figaro (coiffeur), faubourg Cérès, 139.
A la Flamande, rue du Cadran-Saint-Pierre, 19 *bis*.
Aux Galeries Parisiennes, rue de l'Arbalète, 22.
Aux Galeries Rémoises, rue de l'Arbalète, 16.
Aux Gants d'Or, rue Carnot, 34.
Aux Gémeaux (usine Geminus), avenue de Paris.
A la Gerbe d'Or, rue du Cadran-Saint-Pierre, 18.
Au Gilet d'Or, rue Colbert, 18.
A la Glaneuse, rue Colbert, 11.
A la Grappe dorée, faubourg Cérès, 236.
A la Grosse Horloge, rue Chanzy, 61.
A l'Hérissé, avenue de Laon, 57.
A l'Hirondelle (modes), faubourg Cérès, 33.
A l'Homme d'Osier (figure), rue de Vesle, 81.
A l'Huître fraîche, avenue de Laon, 9.
A l'Iris de Florence (parfumerie), rue Carnot, 16.
Au Grand K barré (cabaret), avenue de Paris, 80.

Digitized by Google

Au Lapin Gras, rue des Créneaux, 15.
Aux Lilas, place des Marchés, 5.
Au Lion d'Or (hôtel), place du Parvis, 9.
Au Livre Rouge (relieur), rue Chanzy, 61.
Au Lynx (opticien), rue du Cadran-Saint-Pierre, 27.
A la Maison rouge (hôtel), place du Parvis, 15.
A la Grande Marmite, rue Gambetta, 107.
Au Parapluie rouge, avenue de Laon, 74.
Au Grand N° 14, rue de l'Arbalète, 10.
Au Nouveau Siècle, avenue de Laon, 48.
A la Pédale d'Or, rue du Carrouge, 23.
A la Pensée, rue Carnot, 31.
Au Phénix, rue de l'Étape, 28.
Au Grand Pince-Nez, rue Carnot, 23.
Au Point du Jour, rue de Vesle, 131.
A la Poire d'Or, rue Trudaine, 3.
A la Pomme d'Or (enseigne en fer), rue La Salle, 7.
Au Petit Pot Rémois, rue de Neufchâtel, 48.
Au Puits Tournebonneau (enseigne peinte), rue de ce nom, 11. (Voir p. 18.)
Au Registre d'Or, rue de Tambour, 12.
Au Sarrau bleu (enseigne peinte), faubourg Cérès, 11.
Au Soleil d'Or, faubourg d'Épernay, 2.
Au Tapis rouge, rue de Vesle, 57.
A la Tête d'Or (buste moderne), rue Colbert, 22.
Aux Têtes d'Or (sculpture ancienne), rue Dieu-Lumière, 25.
Au Tigre royal (fourrures), place Royale, 3.
Aux Trois Orphelins, rue du Cloître, 6.
Aux Trois Raisinets, rue de ce nom, 1.
Au Grand Turc, rue du Cadran-Saint-Pierre, 4.
Au Vieux Coq, avenue de Laon, 306.
O, 20, 100, O *(au Vin sans Eau)*, faubourg Cérès, 208.
A l'Économie Ouvrière, rue Colbert, 34.

Digitized by Google

§ V. — Noms tirés de Sentences morales ou humoristiques.

A bien faire, ne rien craindre, rue du Barbâtre, 76.

Un pour tous, tous pour un, rue du Barbâtre, 76.

Le Soleil luit pour tout le monde, rue Gambetta, 32.

Au Bon Enfant, rue Carnot, 3, et rue de l'Étape, 13.

A la Confiance, rue Chanzy, 104.

Au petit Bénéfice, place des Marchés, 44.

Aux Deux Entêtés (deux hommes tirant un pain), faubourg d'Épernay, 16.

Au Gagne-Denier (fondé en 1780), place des Marchés, 37.

A la Grâce de Dieu (tableau), rue Colbert, 35.

A la Providence (auberge de Cormicy), rue des Consuls, 29.

Au K rouge, rue du Carrouge, 21.

Au Grand Prix de Reims (jockey sur un escargot), rue Hincmar, 41.

§ VI. — Enseignes d'édifices publics.

Les édifices publics de Reims n'offrent point de signes distinctifs de leur destination. Il en est cependant qui portent leur titre à la façade, comme l'*École de Médecine et de Pharmacie,* l'*Hôtel-Dieu,* la *Maison de Retraite,* la *Poste.* Les établissements municipaux sont décorés simplement des armes de la ville.

La *Caisse d'Épargne,* construite en 1885 par M. E. Brunette, architecte, fait exception : on voit au-dessus de sa porte le pot antique, la tirelire de tous les âges, avec ce mot si expressif en latin : PECVLIVM, la fortune du pauvre, son économie, l'espoir de sa vieillesse.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

AVANT-PROPOS 303

CHAPITRE Ier.

Vocable des Rues anciennes et nouvelles, les noms du moyen âge et les noms modernes ... 307

CHAPITRE II.

Les vieilles Enseignes de Reims, dessinées et expliquées. 313

Dessins par E. Auger

1. — Le *Petit-Saint-Martin* 315
2. — Le *Combat de l'Ours* 318
3. — Le *Coq et la Poule* 320
4. — Le *Tambour* 321
5. — Les *Quatre-Chats-Grignants* 322
6. — La *Sainte-Face de l'Hôtel-Dieu* 323
7. — L'*Écu de Reims* 325
8. — La *Grue* 327
9. — Les *Trois-Maillets* 328
10. — La *Gerbe* 329
11. — Le *Corbeau* 330
12. — Le *Mont-Dieu*, avec recherches sur les devises morales et les cadrans solaires 332
13. — La *Manufacture royale* 335
14. L'*Hôpital Saint-Marcoul* 336
15. — Le *Cœur-Navré* 337
16. — La *Plume-au-Vent* 340
17. — Les *Trois-Poissons* 341
18. — La *Croix-Blanche* (cartouche et enseigne) 342
19. — L'*Ane-Rayé* et la *Maison-Rouge* 343
20. — Le *Moulinet* 344
21. — Le *Chirurgien Museux* 346

Digitized by Google

22. — Le *Saint-Esprit-d'Or*..... 347
23. — Le *Bureau-des-Épiciers*..... 347
24. — La *Visitation* et les *Têtes d'Or*..... 348
25. — Le *Pélican*, la *Maîtrise* et le *Collège de l'Université*, le *Collège des Jésuites* et l'*Hôpital général*..... 351

CHAPITRE III.

Enseignes diverses, anciennes et modernes. La Bonne-Femme. Statues pieuses. Boulets russes. Conclusions..... 355

CHAPITRE IV.

Les noms des Rues de Reims en 1895-1896, avec le résumé des étymologies et la statistique des vocables.... 361

APPENDICE.

I. — NOMENCLATURE DES RUES ACTUELLES.

1. — Noms d'Hommes célèbres, Notabilités, etc..... 367
2. — Noms de Villes, Communes, Lieux-dits..... 382
3. — Noms d'Établissements religieux..... 387
4. — Noms d'Établissements civils, Hôpitaux..... 391
5. — Noms d'anciennes Portes, Remparts..... 393
6. — Noms d'Enseignes, Vocables populaires..... 395
7. — Noms de métiers des habitants..... 397
8. — Noms tirés de la situation, forme, etc..... 399

II. — NOMENCLATURE D'ANCIENNES ENSEIGNES.... 401

Enseignes de N. Bacquenois et de J. de Foigny, imprimeurs. 410

III. — NOMENCLATURE D'ENSEIGNES MODERNES.

1. — Noms de Souvenirs religieux et charitables..... 423
2. — Noms de Souvenirs historiques..... 424
3. — Noms de Souvenirs militaires..... 425
4. — Emblèmes et Produits divers..... 425
5. — Sentences morales ou humoristiques..... 428
6. — Enseignes d'édifices publics..... 428

Digitized by Google

PROSES

en l'honneur de saint Remi

Communication de M. l'abbé MISSET,
Membre correspondant.

Puisque les proses et les hymnes en l'honneur de saint Remi intéressent en ce moment l'érudition rémoise, l'Académie me permettra de lui signaler et de lui adresser le texte de deux pièces liturgiques du xve siècle, qui n'ont pas été comprises dans la publication, récemment faite par elle, des plus curieux documents de ce genre (1).

Il en existe une troisième, également omise, dans un manuscrit de la Bibliothèque de Reims, n° 122, pièce intitulée : *Præsuli Remigio* et ajoutée de même au xve siècle. On la trouve reproduite plus tard dans les *Heures de Laon*, 1618. Une prose de sainte Cilinie, du xive siècle, s'y trouve non moins digne de voir le jour.

L'ensemble de ces pièces fournira la suite, la plus nombreuse possible, des documents populaires du moyen âge sur le culte si révéré dans tous les temps du grand évêque de Reims, apôtre des Francs et patron des Rémois.

(1) *Travaux de l'Académie*, année 1894-95, t. XCVII, pages 121-49.

Digitized by Google

I.

De Sancto Remigio.

1.

Laetabundus
Remigio decantet chorus !
Alleluia ;
Regi regum
Fidele qui legit lucrum,
Res miranda.

2.

Per virtutis meritum
Depulit interitum
Voce trina ;
Depulit daemonia
Ab obsessis, valida
Vi divina.

3.

Corpora debilia
Sanat per suffragia
Huic concessa ;
Non obstabat coecitas,
Vis, nèc imbecillitas
Indefessa.

4.

Prophetarum socius,
In miris apostolus
Valle nostra,
Martyrum vestigia
Sequitur per omnia,
Carne sumpta.

Digitized by Google

5.

Leprosos purificat,
Franciam corroborat
Per fidem quae desinit esse coeca;
Claudis gressum reparat,
Nova mira suscitat
Quae colit Ecclesia, fide digna.

6.

O patrone pie,
Plebi miserere,
Duc ad agalmata coelestia;
Ubi cum sophia,
Laeta symphonia,
Decantemus : Alleluia.

(Cette prose a été publiée par KEHRIEN : *Lateinische sequenzen des Mittelalters*, n° 895, d'après un Graduel de Munster, de MDXXXVI.)

II.

De Sancto Remigio.

1.

Oremus omnes pariter,
Imploremus humiliter
Ut haec quam nostra concio
Voce profert leatabunda
Deo nostro sit jucunda
Decoraque laudatio.

2.

Christi namque confessoris
Nostri vox resultat oris
Gloriosa praeconia,
Cuius doctrina moribus
Et exemplorum floribus
Sancta vernat Ecclesia.

Digitized by Google

3

Huic in Laudunensi pago
Felix ortus et propago
Clara parentum serie ;
Laudunensi pago natus
Fuit, sed praedestinatus
Pater Remensi patriae.

4.

Princeps hic praesulum
Francorum populum
Prius incredulum
Super quem Zabulum
Regnare repperit,
Eo quod impio
De sub dominio
Raptum Remigio
Praedicatorio
Prudenter traxerit.

5.

Ad portum gratiae
Datos perfidiae
Reddens justitiae,
Navis Ecclesiae
Rector egregius,
Fuit divinitus
Antequam genitus
Nomine cognitus
Et sacra proditus
Voce Remigius.

6.

Claret ab exordio
Sancta conversatio
Deitatis munere ;
Signa coepit agere
Dum adhuc nutritio
Penderet ab ubere.

Digitized by Google

Quo nutritus fuerat
Lacte matris reserat,
Liniendo loculos
Oculorum, oculos
Ejus qui praedixerat
Ortus sui titulos.

7.

Necdum adoleverat,
Cum, sicut didicerat,
Se subtraxit populo,
Retraxit a saeculo
Pedem, quo vix steterat
In ejus vestibulo.
Declaratur pontifex
Et salutis opifex
Spiritali lumine,
Perfusus et unguine
Fitque sacer sacrifex
Coram sacra virgine.

8.

Captum mente, constrictum vinculis
Inopiae, carentem oculis
Verbo solvit, recreat epulis,
Decorat lumine ;
Sic Unitas summa per famulum
Trinitatis cultorem sedulum
Operatur uno miraculum
Trinum in homine.

9.

Cum flagrantis urbis Remensium
Se dans globis flammarum, ovium
Sedat ignes ; sed et daemonium
Puellae nobilis
Fugat, fusis ad Deum precibus,
Et mox mortis addictam legibus
Redivivam reddit parentibus,
Ob hoc plus humilis.

Digitized by Google

10.

Christus chrisma paradisiacum
Misit ei, cum Parisiacum
Regem Deo sacravit, una cum
Regis militia;
Inimicos crucis exsuperans,
Et sanguine Christi confoederans,
Generatos morti regeneras
Ad vitae praemia.

11.

O Francorum gentis apostole,
Super ea, quam Deo sobole
Lucratus es, affectu condole
Paterni pectoris;
Et in hujus mundi naufragio
Fluctuantes, tuae remigio
Sanctitatis refove gaudio
Superni littoris.

12.

Sancte pater et venerabilis,
Digne praesul, et admirabilis,
Esto clemens et exaudibilis
Tuis supplicibus;
Ut per tibi concessam gratiam
Apud Christi misericordiam
Invenire possimus veniam
Nostris excessibus.

(Cette pièce, qui n'est ni une prose liturgique ni une hymne, a été publiée par MONE : *Hymni latini medii aevi*, tome III, pages 490-492. Elle a été composée par Gui de Basoches de la famille des Châtillon, chantre de la cathédrale de Châlons, et se trouve dans un manuscrit qui renferme ses lettres. (*Bibl. de Luxembourg*, XIIe siècle.)

Digitized by Google

III.

De Sancto Remigio prosa.

1.

Presuli Remigio
Tota presens concio
Fervens desiderio
  Laudes pangat.

2.

Ipsius obsequio
Consonet intentio
Et oris confessio
  Corda tangat.

3.

Ave, pater pauperum,
Intra matris uterum
A rectore syderum
  Preelectus.

4.

Tu flos patrum,
Veterum ablutorque scelerum,
Comes celi procerum
  Es effectus.

5.

Ave gemma presulum,
Legis ferens oculum,
Mundo vite pabulum
  Contulisti.

Digitized by Google

6.

Dum regem, dum populum,
Dum regni piaculum,
Per dei miraculum
Abluisti.

7.

Ave, custos patrie,
Pacis et justicie,
Totius mundicie
Imitator.

8.

Ora regem glorie,
Quem vides in facie,
Ne obsit familie
Mali sator.

9.

O Presul, accelera,
Famulos exonera,
Transferens ad ethera
Tua prece.

10.

Dele nostra scelera
In mundique vespera
Salva nos et libera
Atra nece.
Amen.

(Bibliothèque de Reims, *Missale Sancti Remigii Remensis*, C. 122, proses ajoutées au xve siècle à la fin du recueil, f° 292 recto).

Digitized by Google

IV.

De Sancta Cilinia.

1.

Gaudeat et jubilet
Fidelis Ecclesia.

2.

Sollempnizans renovet
Hodierna gaudia.

3.

Dies est sacrata
Qua subiit
Celorum palacia

4.

Mater gloriosa
Devota Christo
Sancta Cilinia.

5.

Sacer vates Montanus
Audivit secrete celestia,

6.

Quod per eam
Gallie parceret
Divina clementia.

7.

Nec mora nuntiat
Qualis fuerat sententia

Digitized by Google

8.

Dicens : paries filium
Cui Deus sacra committet
Plebis regimina.

9.

O benedicta talem
Portantis viscera.

10.

Qui lacte matris
Manu sacrata
Cecum vatem perungens
Reddidit lumina.

11.

O quanta supernorum civium
Cura creditur
De salute nostra.

12.

Nam precibus illorum
Diu sterili fecunditas
Est renovata.

13.

Igitur germinantia terre
Cuncta benedicantur
Voce pura
Et collaudent tua,
Summe Deus, opera.

14.

Ex cujus providentia
Est concessa matri sancte
Proles sancta, celo digna,
Per quam gens Francorum inclita.

Digitized by Google

15.

Vere fidei sacramenta
Est assecuta.

16.

Ut mereamur sempiterna celi gaudia,
Deo te rogamus,
Dei electa.

17.

Et nostra excuses delicta
Tua prece benigna
In celi curia.
Amen.

(Bibliothèque de Reims : *Missale ad usum archimonasterii sancti Remigii*, C. 122, f°s 282 verso et 283 recto, écriture de la seconde moitié du XIIIe siècle. — Dans le calendrier du XIVe siècle, en tête de ce Missel, on lit : *Idus januarii* (13 janvier) : *Depositio sancti Remigii, nativitas et ordinatio ejus*, triple mention de la mort, de la naissance et de l'ordination de saint Remi, que nous n'avons rencontrée que dans ce calendrier rémois.)

Digitized by Google

Digitized by Google

CARMEN SAECULARE

A L'OCCASION

du XIVe Centenaire du Baptême de Clovis, composé par S. S. le Pape Léon XIII, et communiqué à l'Académie par S. Ém. le Cardinal LANGÉNIEUX, *Archevêque de Reims, le 18 décembre 1896.*

Vivat Christus qui diligit Francos.

OB MEMORIAM AVSPICATISSIMI EVENTVS
QVVM FRANCORVM NATIO
PRAEEVNTE CLODOVEO REGE
SE CHRISTO ADDIXIT

ODE

Gentium custos Deus est. Repente
Sternit insignes humilesque promit :
Exitus rerum tenet atque nutu
Temperat aequo.

Teutonum pressus Clodoveus armis,
Ut suos vidit trepidos pericli,
Fertur has voces iterasse, ad astra
Lumina tendens :

« Dive, quem supplex mea saepe coniux
Nuncupat Iesum, mihi dexter adsis ;
Si iuves promptus validusque, totum
Me tibi dedam. »

Illico excussus pavor : acriores
Excitat virtus animos ; resurgit
Francus in pugnam ; ruit, et cruentos
Disiicit hostes,

Digitized by Google

Victor i, voti Clodovee compos,
Sub iugo Christi caput obligatum
Pone ; te Remis manet infulata
Fronte sacerdos.

Ludor ? en signis positis ad aram
Ipse rex sacris renovatur undis,
Et cohors omnis populusque dio
Tingitur amne.

Roma ter felix, caput o renatae
Stirpis humanae, tua pande regna :
Namque victrices tibi sponte lauros
Francia defert.

Te colet matrem ; tua maior esse
Gestiet natu ; potiore vita
Crescet, ac summo benefida Petro
Clara feretur.

Ut mihi longum libet intueri
Agmen heroum ! Domitor ferocis
Fulget Astolfi, pius ille sacri
Iuris amator,

Remque romanam populantis ultor,
Bis per abruptas metuendus Alpes
Irruit, summoque Petro volentes
Asserit urbes.

Laetus admiror Solymis potitas
Vindices *sancti tumuli* phalanges :
Me Palaestinis renovata campis
Proelia tangunt.

Digitized by Google

O novum robur celebris puellae
Castra perrumpens inimica! turpem
Galliae cladem repulit Ioanna
Numine freta.

O quot illustres animae nefanda
Monstra Calvini domuere, gentem
Labe tam dira prohibere fortes
Sceptraque regni!

Quo feror? tempus redit auspicatum
Prisca quo virtus animis calescat.
Ecce, Remensis ciet atque adurget
Corda triumphus.

Gallicae gentes, iubaris vetusti
Ne quid obscuret radios, cavete;
Neve suffundat malesuadus error
Mentibus umbras.

Vos regat Christus, sibi quos revinxit:
Obsequi sectis pudeat probrosis;
Occidat livor, sociasque in unum
Cogite vires.

Saecla bis septem calor actuosae
Perstitit vitae, renuens perire:
Currite ad Veslam (1): novus aestuabit
Pectore fervor.

(1) Flumen alluens Remos, ubi rei christianae apud Francos dedicata sunt initia. — (Ajoutons, au point de vue philologique, que les anciennes formes latines du nom de la Vesle sont : *Vitula*, vers 850; *Vidula*, vers 948, et *Vidola*, vers 1220, d'après le *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, par A. Longnon, p. 289.)

Digitized by Google

Dissitis floret magis usque terris
Gallicum nomen : populis vel ipsis
Adsit Eois, Fideique sanctae
Vota secundet.

Nil Fide Christi prius : hac adempta
Nil diu felix. Stetit unde priscae
Summa laus genti, manet inde iugis
Gloria Gallos.

LEO XIII.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

SÉANCE PUBLIQUE

Pages

Discours d'ouverture, prononcé par M. Alph. Gosset, président annuel 1
Compte rendu des Travaux de l'année 1895-1896, par M. Henri Jadart, secrétaire général 9
Jeanne d'Arc, érection de sa statue à Reims, discours de M. H. Paris, membre titulaire 35
Rapport sur le Concours d'Histoire, par M. Balteau, membre titulaire 55
Rapport à l'Académie sur un ouvrage de Viticulture envoyé au concours de 1896, par M. le Dr Colleville, membre titulaire 71
Rapport sur le Concours de Poésie, par M. Piéton, membre titulaire 73
Prix et Médailles décernés dans la Séance publique du 16 juillet 1896 83
Programme de la Séance publique du 16 juillet 1896 85
Programme des Concours ouverts pour les années 1897 et 1898 87
Tableau des Membres composant l'Académie nationale de Reims, au 16 juillet 1896 91
Liste des ouvrages adressés à l'Académie nationale de Reims pendant l'année 1895-1896 97

INAUGURATION DE LA STATUE DE JEANNE D'ARC 109

I. *Discours de* M. Alph. Gosset, président de l'Académie nationale et du Comité de la Statue 111
II. *Discours de* M. Noirot, maire de Reims 117
III. *A Jeanne d'Arc*, poème lu par M. Richardot, membre correspondant 120

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

Pages

Allocution prononcée aux obsèques de M. le Dr A. Luton, directeur de l'École de Médecine, membre titulaire et ancien président de l'Académie, par M. H. Jadart, secrétaire général 123

Allocution prononcée aux obsèques de M. Adolphe Dauphinot, membre titulaire, par M. H. Jadart, secrétaire général.... 127

BELLES-LETTRES

La philosophie des tragiques latins et d'Ennius, par M. Bourdel, membre correspondant..... 131

SCIENCES PHYSIQUES

De l'application des rayons Rontgen à la paléontologie, par M. le Dr Lemoine, membre honoraire..... 163

SCIENCES ÉCONOMIQUES

Voyage social en Allemagne, conférence de M. G. Blondel, membre correspondant..... 169

HISTOIRE, ARCHÉOLOGIE ET BEAUX-ARTS

Le Babysme, par M. J. Balteau, membre titulaire..... 195

Jeanne d'Arc champenoise, rapport sur la brochure de M. Misset, en réponse à celle de M. Poinsignon, par M. Froussard, membre titulaire..... 223

Une contrefaçon de Jeanne d'Arc, par M. l'abbé Charles, membre correspondant..... 233

Un tableau de Rubens, découvert à Reims, communication de M. le Dr Seuvre, membre titulaire..... 243

Découvertes et fouilles dans un cimetière gaulois, lieudit le Montéqueux, territoire de Beine (Marne), par M. Ch. Coyon, membre correspondant..... 247

Causerie devant quelques toiles de l'École moderne en Russie, conférence de M. le baron de Baye, membre correspondant..... 253

Digitized by Google

Pages

Lettre de M. le baron de Baye, membre correspondant, à M. le Président de l'Académie de Reims, relativement à sa réception à Orenbourg (Russie) 287
Monographie de la Basilique de Saint-Remi de Reims, par M. Alp. Gosset, membre titulaire 291
Vieilles rues et vieilles enseignes de Reims, par M. H. Jadart, secrétaire général 303
Proses en l'honneur de saint Remi, communication de M. l'abbé Misset, membre correspondant 431
Carmen saeculare à l'occasion du XIVe Centenaire du Baptême de Clovis, composé par S. S. le Pape Léon XIII, et communiqué à l'Académie par Son Éminence le cardinal Langénieux, le 18 décembre 1896 443

PLANCHES ET DESSINS

Baptême du peuple Russe, par Vasnetzoff 260
Le Christ jugeant la femme adultère, par Poliénoff 264
Le Moine Nestor, par Vasnetzoff 274
Le Sauveur, par le même 276
Clovis catéchisé par saint Remi (Tombeau de saint Remi) 301
Les Vieilles Enseignes de Reims, table des dessins 429

Reims, Imprimerie de l'Académie (N. Monce, dir.), rue Pluche 24 (58994)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Widener Library
3 2044 105 514 053

Digitized by Google